

L'Économie

Le Monde

ALGÉR

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15071 7 F

MARDI 13 JUILLET 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Les doutes de l'armée algérienne

EN Algérie, le pouvoir, c'est l'armée. S'il est un point, et un seul, sur lequel tout le monde s'accorde, de l'autre côté de la Méditerranée, c'est bien celui-là. La nomination, samedi 10 juillet, du général Lamine Zéroual à la tête du ministère de la défense et surtout celle du général Mohamed Lamari au poste de chef d'état-major de l'armée, annoncent-elles une autre manière de lutter – plus implacable encore – contre les « fous de Dieu » ? Ce remaniement militaire a été annoncé alors que des dizaines de milliers d'hommes – soldats, gendarmes et policiers confondus – déployés dans les dix départements de l'Algérois ont toutes les peines du monde à contrer les « groupes terroristes » qui commettent des attentats, organisent des sabotages, dressent des embuscades, provoquant des désertions. Aujourd'hui placé à la tête de l'armée, le général Lamari, qui commandait ces unités mixtes, peut-il faire beaucoup mieux pour maîtriser le péril intégriste ?

PRESQUE toutes les parties prenantes au drame algérien pressent l'armée de se montrer sur le devant de la scène, soit en assumant directement le pouvoir plutôt que d'en tirer les ficelles, soit en se portant garante d'un accord que les principales forces politiques auraient négocié entre elles. Jusqu'à maintenant, la hiérarchie militaire, et au premier chef le général Khaled Nezzar (qui, tout en abandonnant son poste de ministre de la défense, demeure membre du Haut Comité d'Etat), s'y est obstinément refusée. La promotion de généraux, présentés comme « modernistes », laisse-t-elle présager un changement d'attitude ?

Ni les dirigeants civils ni même les militaires ne sont en mesure de trancher. Les uns comme les autres mènent de front deux politiques. Ils combattent, impitoyablement, sur le terrain, les « barbus » en armes et entretiennent, discrètement, derrière les barreaux, des contacts avec leurs « frères » détenus. Cette double stratégie, qui n'a probablement pas l'aval de tous les clans qui se disputent le pouvoir, n'a, pour l'heure – et pour cause – guère donné de résultats.

A qui appartiendra le dernier mot ? Au général Nezzar, qui, malgré de graves ennuis de santé, pourrait être placé en réserve de la République pour assumer la période de transition qui précédera, d'ici à 1996 – année de l'élection présidentielle – la remise en marche du processus démocratique ? Ou bien à d'autres militaires, s'ils réussissent à maintenir l'unité de l'armée, minée par le virus islamique comme toutes les institutions du pays ?

En tout cas, la maîtrise des événements – si, toutefois, elle appartient encore au pouvoir – n'est pas entre les mains des civils. Ceux-ci n'ont d'autre choix que d'obéir aux ordres ou aux humeurs des militaires. C'est-à-dire transiger avec les islamistes ou, comme le déclarait récemment le chef du gouvernement, « affronter l'enfer ».

Lire nos informations page 3

M0147 - 0713 0 - 7,00 F

En marge de la conférence constitutionnelle

Les poussées autonomistes menacent l'unité de la Russie

La conférence constitutionnelle a ratifié, lundi 12 juillet, le projet de loi fondamentale qui doit remplacer la Constitution datant de l'époque de Leonid Brejnev. Ce projet a été approuvé par 433 délégués sur 685, et sera soumis aux Parlements des 88 entités administratives de la Fédération, menacée par des demandes d'autonomie de plus en plus nombreuses..

MOSCOU

de notre envoyé spécial

« Un sida politique », c'est ainsi qu'un des conseillers les plus proches de Boris Eltsine, Sergueï Chakhraï, a qualifié la fièvre *« autonomiste »* qui semble s'emparer depuis quelques semaines de nombreuses régions de Russie. Après la décision, le 1er juillet, du Parlement de Sverdlovsk, dans le centre du pays, de proclamer une « République de l'Oural », ce sont les députés de Vladivostok, à la pointe orientale de la Fédération, qui, le 8 juillet, décident d'organiser un référendum sur la transformation du statut de leur région et proclament, avant même la tenue du scrutin, la naissance d'une République de Primorie, ou « République maritime ».

Et ce n'est pas fini : les assemblées de Tchita, de Krasnoïarsk en Sibérie, de Vologda et d'Arkangelsk, dans le Nord, ont averti que, si la conférence constitutionnelle ne leur donnait pas satisfaction, elles proclameraient aussi de manière unilatérale leur transformation en républiques autonomes. C'est-à-dire qu'elles rejoindraient les vingt et une entités qui jouissent déjà, au sein de la Fédération de Russie, de ce statut et peuvent ainsi avoir leur propre drapeau, leur Constitution, leur hymne national, leur président et, surtout, une maîtrise plus grande de leur budget.

Tout est là en effet. Pour le moment, ces revendications d'autonomie sont fondées sur des critères davantage économiques qu'ethniques ou même géographiques. Certes, lorsque le Tatarstan ou la Tchétchénie se mettent en congé de la *Fédération de Russie*, c'est en grande partie pour des raisons *« nationales »*.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Lire la suite page 5

Un comité interministériel à Mende

Le gouvernement relance l'aménagement du territoire

Edouard Balladur a réuni, lundi 12 juillet, dix-sept ministres pour tenir un comité interministériel d'aménagement du territoire. Symboliquement, celui-ci a eu lieu à Mende, préfecture de la Lozère. Le gouvernement souhaitant mettre fin à la désertification rurale, Charles Pasqua a émis l'idée d'un référendum sur la loi d'orientation qui va être préparée.

La bête du Gévaudan



Lire l'article de THIERRY BRÉHIER page 19

L'ÉCONOMIE

La consommation ressort cassé

Les achats de produits de consommation ne sont plus comme par le passé un puissant moteur de croissance. Nos reportages dans plusieurs régions le confirment, les consommateurs ont changé : ils comparent, marchandent, hésitent. Et les appels du gouvernement à la confiance ne semblent guère entendus.

Lire aussi nos rubriques mode d'emploi, conjoncture, dossier (l'UNEDIC) et opinions (La délocalisation, substitut à l'immigration).

pages 25 à 32

Rebondissement dans l'affaire OM-Valenciennes

Dans l'enquête sur la corruption présumée lors du match Valenciennes-Marseille, un rebondissement décisif est intervenu, dimanche 11 juillet. Le Marseillais Jean-Jacques Eydelie, ébranlé par le témoignage de son épouse, selon lequel il a bien servi d'intermédiaire dans la tentative de corruption à la demande du directeur général de l'OM, Jean-Pierre Bernès, a fait savoir au juge d'instruction qu'il était prêt à revenir sur ses dénégations.

page 12

L'ONU à tout faire

De plus en plus sollicitées, les Nations unies n'ont pas les moyens de venir à bout de tous les conflits du monde

Le général Philippe Morillon a quitté, lundi 12 juillet, le commandement des « casques bleus » stationnés en Bosnie – où il était arrivé en mars 1992, – poste auquel le général belge Francis Briquemont lui succéda (lire page 5).

par André Fontaine

Les empires ayant disparu l'un après l'autre, la peur du gendarme soviétique s'étant évanouie avant même l'implosion de l'URSS, le Zorro américain limitant ses ambitions à ne pas laisser Saddam Hussein et quelques autres marcher sur ses pantoufles, et l'Europe étant aux abonnés absents, que reste-t-il, sinon l'ONU, pour remédier au désordre planétaire ? Rien d'étonnant à ce que le *« machin »* qui agaçait tant de Gaulle soit mis aujourd'hui à toutes les sauces. Le Conseil de sécurité siège presque sans désemparer, et quelque 100 000 « casques bleus » et assimilés sont répartis entre douze théâtres d'opérations. Parmi eux beaucoup de Français : 5 600 dans l'ex-Yougoslavie, près de 1 500 au Cambodge, 1 100 en Somalie, 530 au Liban.

Leurs missions se diversifient de plus en plus. Au début, il s'agissait essentiellement d'interposer, tant bien que mal, un écran entre des forces hostiles : ce fut le cas dans le Sinaï, ce l'est toujours à Chypre, au Liban sud, à la frontière entre l'Irak et le Koweït. Ou de contrôler, efficacement comme au Salvador, en vain comme en Angola, la régularité d'élections censées mettre fin à une vieille guerre civile.

Lire la suite page 4

La confusion des idées

Quarante intellectuels appellent à une « Europe de la vigilance » face à la banalisation de la pensée d'extrême droite

par Roger-Pol Droit

Les alliances qui se renouent aujourd'hui entre quelques militants communistes et néofascistes doivent être prises au sérieux. Elles ne sont cependant ni étranges ni nouvelles : les tentatives avortées pour constituer un national-bolchevisme ont une longue histoire. Quant à leur influence réelle, il n'y a pas de quoi s'inquiéter : l'affaire concerne quelques dizaines de personnes et des publications aux tirages parfois confidentiels.

Mais elle signale, comme un petit fait révélateur, une forme de confusion plus vaste et plus diffuse qui a gagné la vie intellectuelle au cours de ces dernières années, et qui s'accroît ces temps-ci. Il ne faut certes pas sous-estimer le risque de voir se développer en Europe de telles convergences, à la faveur notamment du chaos qui règne en Russie, des meurtres racistes qui se multiplient en Allemagne, des conséquences imprévisibles de la guerre dans l'ex-Yougoslavie. Mais, à l'évidence, dans l'état actuel des choses, rien de ce côté ne menace la démocratie en France. Il existe pourtant dans notre vie intellectuelle des tendances périlleuses. Et si le danger est ici plus insidieux, il mérite tout autant qu'on y prête attention, comme nous y invite l'« Appel à la vigilance » lancé par une quarantaine d'intellectuels que nous publions aujourd'hui.

Lire la suite page 9
et l'« appel à la vigilance » d'intellectuels français et européens
page 8

L'ÉTÉ FESTIVAL

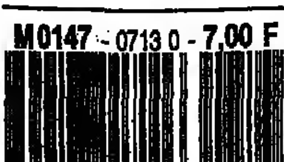
■ Le Festival d'Avignon se poursuit sous un ciel incertain, avec un double voyage à travers l'Europe – *Chveik au terminus du monde*, de Wladyslaw Znorko et *Munich-Athènes*, de Lars Noren, – une fable politico-médiatique de Philip K. Dick (*Comment construire un univers qui ne s'effondre pas deux jours plus tard*), le premier épisode du *Roman d'un acteur*, de Philippe Caubère, et la énième tentative de marier rap et chorégraphie contemporaine, menée par Jean-François Duroure (*L'Ephémère* et *la Nuit partagée*).

page 15

■ Les festivals de musique prennent leur essor à travers la France. Au cœur des Alpes, celui des Arcs fête son vingtième anniversaire avec 30 concerts, 150 artistes et 200 stagiaires. Du côté de l'Atlantique, celui de Saintes se tient sous le signe du plaisir.

Naguère concentré sur la musique ancienne – baroque en particulier, – ce festival, sous l'impulsion de Philippe Dihns, président de l'Institut de musique ancienne de la ville, et de Philippe Herreweghe, directeur artistique de la manifestation, ont désormais élargi son horizon aux compositions classiques et à la musique du vingtième siècle. Une évolution qui découle du travail des interprètes baroques : portés par la lame de fond qu'ils ont provoquée, ces derniers réécrivent l'histoire de l'interprétation.

page 16



A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Un entretien avec Yachar Kemal

« Durant toute l'histoire, les cultures n'ont cessé de se greffer l'une sur l'autre »

Né en 1923 en Turquie, à l'avènement de la République, Yachar Kemal témoigne, dans sa biographie comme dans son œuvre, du devenir tourmenté de la nouvelle société turque dans le siècle. Pétri de traditions culturelles et littéraires orales, turques et kurdes, il renoncera à son avenir de rhapsode itinérant pour l'invention d'une nouvelle écriture dans le roman. Homme de terroir familier des épopées, dont ses compatriotes sont si friands, les défis et les contradictions de la nouvelle société turque le plongeront dans les luttes pour la dignité des humbles, les droits de l'homme et la paix. En payant souvent le prix fort : prison, mauvais traitements, interdiction d'exercer son métier de journaliste ponctueront sa vie d'intellectuel engagé. Sa reconnaissance en dehors de son pays (voir ses entretiens avec Alain Bosquet ; Gallimard, 1992) lui a valu enfin et récemment celle des siens, amis et adversaires, sans qu'il quitte la scène du combat politique. Il est notamment l'auteur des Seigneurs de l'Aktchasaz, *du* Dernier Combat de Memed le mince *et de* Salman le solitaire, *tous romans édités chez Gallimard.*

« Au cours de la dernière session de l'Académie universelle des cultures, à laquelle vous appartenez, vous aviez mis la problématique de l'« intervention » à l'ordre du jour. Jamais comme aujourd'hui on a assisté à une telle sacralisation de l'être humain, et rarement sa négation s'est déroulée autant en spectacle public. La tolérance est partout revendiquée en vertu cardinale par ceux-là mêmes qui la nient.

– La question de la tolérance est plus compliquée qu'il n'y paraît. Il me semble erroné de l'enfermer dans une définition étroite, entre le refus et l'acceptation de l'autre. La tolérance dont le maître fait preuve à l'égard de son esclave ou celle du colonialiste pour le colonisé, correspondent-elles à notre conception de la tolérance ? Non. Les historiens envisagent certains empires, comme l'Empire romain ou l'Empire ottoman, comme des systèmes qui appliquaient une relative tolérance : dans ces systèmes, la différence de religion ou d'appartenance « nationale » était une donnée de fait, acceptée... sauf lorsque cette différence était mobilisée en révolte contre le système. Ce genre de tolérance était une nécessité organique de systèmes impériaux multiethniques, multiconfessionnels plurilingues, etc. Mon pays, comme d'autres, avait une certaine tradition de tolérance. Il en reste des traces : la Turquie d'aujourd'hui compte plus de trente groupes ethniques différents. Durant des siècles, ces groupes ont vécu dans une coexistence fraternelle, par-delà les grandes lames de fond guerrières qui ont traversé l'Empire. C'est lors de la première guerre mondiale que la fraternité traditionnelle qui gérait les relations entre des gens différents mais semblables se transforma en folie meurtrière. Je vais prendre un exemple : dans le village de mes parents, qui se trouvait près du lac de Van, à l'est de l'Anatolie, les Turcs, les Kurdes et les Arméniens vivaient ensemble, allant jusqu'à fréquenter l'église ou la mosquée de l'autre; les Grecs avaient aussi leurs églises; leurs fontaines sacrées, les *ayazma*, étaient assidûment fréquentées par les Turcs, Kurdes, Arméniens en quête de miracles. Les fêtes des uns étaient aussi la fête pour les autres, Pâques par exemple.

» Ce qui était vrai à Van est vrai pour bien d'autres sociétés multiethniques et multiculturelles dans le monde. Or, de nos jours, l'intolérance domine en maître un peu partout, et des peuples qui ont vécu en toute fraternité parfois durant des siècles s'égorgent mutuellement au nom de l'égoïsme des Etats-nations et sous le regard froid de l'ONU, institution constituée de ces Etats-nations. Devant le bain de sang qui nous est donné en spectacle aujourd'hui, seuls quelques individualités et quelques institutions n'ont pas perdu le sens de l'indignation active. Ce qui fait la honte de notre humanité : les guerres, la faim, l'humiliation et l'exploitation de peuples par d'autres font partie de notre paysage « humain ». Reste-t-il encore, dans nos consciences, une place pour la tolérance, alors que nous continuons à dévaster le monde dans son humanité et même dans sa nature et son environnement ?

– Vous décrivez la barbarie, une des plus vieilles compagnes de l'humanité, que vous opposez à ces « fraternités ». La fraternité n'est pas nécessairement synonyme de tolérance, tant s'en faut. Cela me rappelle un des poèmes les plus douloureusement lucides d'un autre grand créateur de votre peuple, le poète Nazim Hikmet, que chantait Yves Montand : « Comme le scorpion, mon frère,/tu es comme le scorpion,/dans une nuit d'épouvante,/comme le moineau, mon frère tu es comme le moineau, dans ses menues inquiétudes./Comme la moule, mon frère,/tu es comme la moule,/enfermée et tranquille./Tu es terrible, mon frère,/comme la bouche d'un volcan éteint./Et tu n'es pas un, hélas, tu n'es pas cinq,/tu es des millions. »

» Un peu moins fraternels, mais plus tolérants...?

– La tolérance n'est ni un commencement ni une fin. Notre manière de l'envisager est différente aujourd'hui de celle qui prévalait dans ces empires et systèmes coloniaux. La tolérance est, par tous ses aspects, un indicateur de la façon dont l'homme perçoit son semblable en égal. Ce n'est pas un concept abstrait. Elle reste un idéal de vie en société qui ne pourra être réalisée que dans le contexte d'une démocratie, seule capable de mettre en œuvre le principe de l'égalité comme fondement et mesure de l'homme. Cela reste un des idéaux de notre temps.

– Au programme de votre académie, il y a une volonté exprimée pour favoriser le « métissage des cultures ». A un moment où la régression national-populiste sert de fond de commerce au cœur même de l'Europe, mesurez-vous la distance à parcourir ?

– Il est intéressant de noter que le mot « métissage » n'existe pas dans toutes les langues, ou bien les mots qui en expriment l'idée couvrent un champ assez large et diversifié. Je prendrai plutôt la métaphore de la « greffe » : ce dont il est question pour nous, c'est la manière dont les cultures sont parvenues à se féconder les unes les autres. Sur ce plan, l'histoire et l'anthropologie nous ont beaucoup appris, et ce que nous arrivons à saisir de tout ce savoir tient du prodige.

> *« Les Kurdes de Turquie veulent bénéficier sans entrave des droits de l'homme »*

» La Grèce antique, l'Egypte, la Mésopotamie, les Hittites : nous avons appris à les concevoir comme autant de manifestations prodigieuses... Le « miracle grec » ! Mais nous découvrons de plus en plus que le prodigieux, le miraculeux, c'est justement l'unité de l'homme et l'échange entre les cultures : de plus en plus, nous prenons la mesure de l'intensité des échanges entre ces cultures et civilisations de l'Antiquité qui nous émerveillent. Prenez *les Mille et Une Nuits* : elles couvrent le monde indien, turc, iranien, arabe, et elles structurent aussi notre imaginaire d'Occidentaux. Dans *le Livre des rois* (Chah-Nameh), de Firdousi, on envisage le monde de la Perse à la Chine. L'horizon des Anciens ne s'arrête jamais à leur porte, comme certains voudraient le faire aujourd'hui ! Durant toute l'histoire, les cultures n'ont cessé de s'alimenter réciproquement, de se greffer l'une l'autre. Le vrai prodige, c'est la rapidité avec laquelle ces échanges ont fait le tour de notre planète, se recréant l'une dans l'autre, chaque jour.

» Nous pouvons dire que ces contacts, échanges et greffes entre les cultures ont agi en sorte que chacune d'elles s'est enrichie de l'apport d'une autre dans sa créativité. Le résultat, c'est un « jardin de mille et une fleurs », de mille et une nuances de couleurs. Ce jardin est le patrimoine commun de notre créativité; c'est ce qui nous guide vers le sens du beau, du bonheur d'exister. Qu'une fleur de ce jardin nous manque, c'est une couleur qui fait défaut ; c'est une part de la création qui disparaît.

» Le fait qu'une culture entreprenne d'en écraser une autre, d'autres, c'est l'œuvre du système colonial. Peut-être, en allant plus loin, celle de la découverte de l'Amérique. Aujourd'hui, de multiples causes font que ces cultures qui faisaient la diversité de notre jardin aux mille et une fleurs subissent des destructions.

– Une lutte armée féroce et le terrorisme opposent les guérilleros du mouvement séparatiste kurde PKK à l'armée et aux institutions de l'Etat turc dans les montagnes du sud-est de la Turquie : meurtres, attentats aveugles, destructions de villages et déplacements de populations deviennent le lot quotidien. Toutes les métropoles du pays comptent d'importantes populations d'origine kurde occupant des positions allant de la plus humble aux plus importantes dans la société. Il n'existe pas de famille turque qui n'ait un parent ou allié kurde. Plus le temps passe, plus le fossé de haine s'élargit entre Turcs et Kurdes. A supposer qu'une solution politique parvienne un jour à mettre un terme à la lutte armée, les deux peuples pourront-ils construire la paix et connaître la réconciliation ?

– Les Kurdes de Turquie ne se battent pas pour une indépendance nationale. Ils veulent avant tout devenir maîtres de leur destinée, bénéficier sans entrave des droits de l'homme. La lutte armée actuelle vise d'abord ce but. Turcs, Kurdes, beaucoup de gens, sont tués dans cette guerre. Imaginons qu'elle prenne fin : la fraternité entre les peuple kurde et turc aura reçu des blessures profondes. Comment deux peuples que le sang versé aura déchirés pourront-ils coexister à nouveau ? Il faut mettre un terme à cette lutte fratricide avant qu'il ne soit trop tard. J'ai attiré l'attention sur ce risque mortel dans la presse turque à plusieurs reprises : plus on continuera à semer la graine de la haine et plus la coexistence ultérieure sera difficile. Nous avons l'exemple de la guerre en Bosnie devant nous : à l'avenir, comment imaginer même le bon voisinage des Serbes, des Croates et des Musulmans après tant de cruautés, d'inhumanité ?

» Il y a une histoire de serpent qu'on raconte encore en Anatolie : Un jour, alors qu'il travaillait aux champs, un paysan voit une cigogne planer au-dessus de sa tête, avec un petit serpent qu'elle tient dans son bec. Aussitôt il lui lance sa faucille pour lui faire lâcher prise. Pris de peur, l'oiseau laisse tomber sa proie. Notre bonhomme soigne le serpent, le guérit. Or, la mère du serpent était à sa recherche, et elle finit par retrouver son petit chez le paysan. En guise de remerciement, elle dit au paysan : *« Demande-moi tout ce que tu désires, ton vœu sera exaucé ».* Le paysan lui répond : *« Que puis-je demander à un serpent tout nu ? Va donc ton chemin. »* Le serpent insiste et lui dit : *« Tu as sauvé la vie de mon enfant, je me dois de te rendre le bienfait. Tous les jours je passerai par le petit trou au fond de ton grenier pour te déposer une pièce d'or. »*

» Le lendemain, quoique incrédule, le paysan va inspecter le trou et y trouve une belle pièce d'or. Le prodige se répétant tous les jours, le pauvre paysan devint riche, au grand étonnement des gens de son village. Un jour, notre paysan estime qu'il est temps de faire la fête à Istanbul. Il convoque son fils, qui ignore tout, comme les villageois, de l'origine de la richesse de son père, pour lui expliquer qu'il a un frère serpent qui dépose en secret et tous les matins la pièce d'or. Le fils promet de continuer le petit rituel matinal à l'adresse de l'oncle serpent, pendant que son père sera à Istanbul. Mais, au bout d'un certain temps, le fils trouve qu'il est idiot de compter les jours de la sorte, et, il décide de tuer le serpent pour récupérer tout l'or que celui-ci garde dans son corps. Aussitôt dit, aussitôt fait : muni d'un gourdin, il guette le serpent et frappe au moment où celui-ci retourne dans son trou. Le serpent échappe à la mort en laissant une partie de sa queue, mais se retourne pour mordre le garçon, qu'il tue.

» De retour, le père mesure le désastre. Il va trouver le serpent pour lui dire : *« C'est un accident, oublions tout, que notre fraternité continue comme auparavant ! »* Le serpent lui répond alors : *« Tant que tu auras dans ton cœur la douleur du fils mort et que j'aurai en moi la douleur de mon corps mutilé, jamais plus nous ne pourrons vivre en frères. »* Et s'en fut.

» Nous sommes faits ainsi : même lorsque nous faisons mine d'oublier les cruautés que nous avons subies, notre mémoire les conserve comme une intense douleur.

» Regardez ce qui se passe en Allemagne avec la violence meurtrière contre les immigrés turcs et les demandeurs d'asile. La violence contre les immigrés n'est malheureusement pas exceptionnelle en Europe. Ce qui provoque l'horreur, dans le cas des incendiaires allemands, c'est justement le fait que cela se passe en Allemagne et que ce genre de crime rappelle à la conscience de tous le souvenir de la barbarie nazie.

» La pire des catastrophes qui nous menace aujourd'hui est le cancer raciste, et cela nous ramène tout droit aux pires déchéances de la seconde guerre mondiale. Il faut savoir une chose : la faculté d'oubli de nos semblables a des limites. Nous n'oublions pas. Chaque blessure de la conscience humaine est une plaie qui resaigne un jour ou l'autre.

» Résoudre la question kurde, c'est épargner une nouvelle blessure à notre conscience humaine : c'est aussi épargner à la Turquie un stigmate noir qui la mettra au ban du monde civilisé.

» Il n'est pourtant pas si difficile de parvenir à une issue honorable. Les Kurdes ne désirent que le plein exercice des droits de l'homme. Il faut dire que le peuple de Turquie veut aussi que les Kurdes, leurs frères depuis mille ans, bénéficient de ces droits élémentaires. Tout y est pour réussir, en fait : depuis quarante ans, ceux qui gouvernent la Turquie n'ont-ils pas apposé leur signature au bas de toutes les conventions qui garantissent les droits de l'homme ?

» Avant toute chose, les Kurdes veulent que leur région puisse sortir du sous-développement qui les maintient en état de dépendance absolue. Ils revendiquent un développement qui soit au moins comparable à celui qui se réalise dans les autres régions de la Turquie.

» Ils veulent la reconnaissance de leur langue : enseigner en kurde, éditer des ouvrages, avoir leurs stations de radio et de télévision. Or l'administration turque refuse encore aujourd'hui de reconnaître ces droits élémentaires. Loin de rechercher une issue, elle semble déterminée à tout mettre en œuvre pour couper court à ces revendications. En octobre dernier, le président Ozal m'avait consulté pour savoir ce que je pensais de la question kurde. Je lui ai fait parvenir un texte assez long qu'un journal turc avait publié récemment. Je lui avais dit : *« Cela fait un millénaire que nos peuples vivent en fraternité. Comment imaginer qu'on coupe la langue de son propre frère ? L'armée turque peut balayer Abdullah Ocalan (« Apo », chef du mouvement séparatiste PKK), on peut aussi juguler près de quinze millions de gens du peuple kurde. Mais nous vivons à l'ère des droits de l'homme, et les peuples prennent de plus en plus conscience de la valeur primordiale que constitue le respect de ces droits. Mener la guerre contre les Kurdes, ce sera de plus en plus mener la guerre contre l'opinion publique mondiale. Et cette guerre-là, on ne la gagne pas. Voyez la chute des Américains au Vietnam, celle des Soviétiques en Afghanistan... »*

– Vous êtes un homme de terroir et en connaissez le prix. Notre siècle avait fini par nous habituer à l'idée du respect de la différence et au « relativisme culturel ». Ceux qui récusent les valeurs du monde occidental aujourd'hui, à commencer par les mouvements fondamentalistes et intégristes du monde musulman, dont l'effervescence prend une ampleur planétaire, clament que l'universalité des droits de l'homme est le dernier avatar de la domination du monde occidental. Faudra-t-il un jour « relativiser » les droits de l'homme ?

– La Révolution française n'est pas seulement un événement majeur de l'histoire de France. C'est l'aboutissement d'une accumulation des acquis culturels, scientifiques, philosophiques, de l'époque.

> *« On ne gagne pas la guerre contre l'opinion publique mondiale »*

» C'est la révolution de l'humanité d'alors. Ce n'est pas une invention, c'est l'accumulation d'un capital humain universel. La perfection de la Déclaration universelle des droits de l'homme trouve justement sa raison d'être dans cette complétude universelle, et non dans l'événementiel. C'est la raison pour laquelle il me paraît tout à fait spécieux de rapporter cette Déclaration universelle des droits de l'homme à l'aune de l'islam, du christianisme, ou du bouddhisme... que sais-je ? « Liberté, égalité, fraternité » : le fait que l'être humain puisse prétendre à la maîtrise de sa destinée, de sa personnalité et du respect de l'homme en tant que la mesure de tout, tout cela sont des valeurs universelles. Rapporter la Déclaration universelle des droits de l'homme aux conditions de la France d'alors ou à celles de telle ou telle société d'aujourd'hui, c'est oublier qu'il y a des idéaux que partagent tous les êtres humains de notre planète. Y a-t-il des points qui manquent dans cette Déclaration universelle ? Il y en aura certainement, mais justement nous sommes là pour veiller au grain. Des droits nouveaux apparaissent : le droit de lire et écrire, par exemple; le droit à la vie, le droit aux chances égales. »

Propos recueillis par
ALTAN GOKALP,
anthropologue et directeur
de recherche au CNRS

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

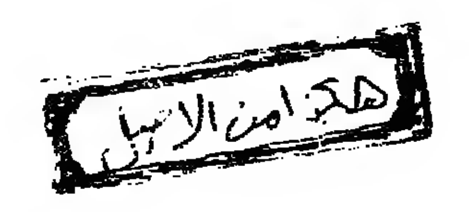
Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10



r Kemal

me sur l'autre »



AFRIQUE

ALGÉRIE : la relève du général Nezzar au ministère de la défense

Les changements à la tête de l'armée annonceraient un durcissement

Le général-major Khaled Nezzar, souvent présenté comme l'« homme fort » du régime, a été remplacé, samedi 10 juillet, à la tête du tout-puissant ministère de la défense par le général – à la retraite – Lamine Zéroual. Khaled Nezzar reste, toutefois, membre du Haut Comité d'Etat (HCE) qui fait office de présidence collégiale.

ALGER

de notre correspondant

Le mouvement au sein de la haute hiérarchie militaire était attendu (*le Monde* daté 11-12 juillet) et il ne concerne pas seulement le général Nezzar. Le général-major Mohamed Lamari, qui dirigeait les unités mixtes antiterroristes depuis leur création, en septembre 1992, voit sa position renforcée puisque le poste de chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) lui est confié à la place du général-major Abdelmalek Guénaïzia, *« appelé à d'autres fonctions »*.

Lamine Zéroual, né en 1941 dans les Aurès, avait quitté, à la fin de 1989, son poste de chef d'état-major adjoint de l'armée à la suite de profondes divergences avec l'ancien président Chadli Bendjedid. Ces divergences auraient porté, entre autres, sur les intentions de ce dernier de *« balayer »* la vieille garde de l'ANP, mais aussi sur ses ouvertures en direction du Front islamique du salut (FIS), alors en pleine ascension.

Enrôlé très jeune dans l'armée des frontières durant la lutte pour l'indépendance, le général Zéroual a fait ensuite une carrière classique au sein de l'ANP. Il a notamment dirigé plusieurs écoles, dont l'Académie militaire interarmes de Cherchell, commandé successivement les régions militaires de Tamanrasset, de Bechar et de Constantine, tout en gravissant les échelons de la hiérarchie. Il a été promu général en 1988. On le dit « moderniste » et d'un caractère entier.

Quant au général Mohammed Lamari, le nouveau chef d'état-major, beaucoup plus connu du grand public, il est auréolé d'un tempérament de « baroudeur ». Relativement jeune lui aussi – il est né, à Alger, en 1939, – il n'a jamais caché son hostilité, voire son aversion envers les islamistes. Promu général en 1990, cet ancien officier de l'armée française fut commandant des forces terrestres entre 1990 et 1992. Il était dernièrement conseiller auprès du ministre de la défense.

Renforcer la lutte antiterroriste

Si aucun commentaire officiel n'a accompagné la nomination des nouveaux patrons de l'armée algérienne, nécessairement liée à la crise que connaît le pays, beaucoup s'accordent à penser qu'elle pourrait impliquer un durcissement dans la lutte antiterroriste, en raison de la personnalité des deux promus.

Si Khaled Nezzar abandonne le ministère de la défense, il n'en demeure pas moins l'un des cinq membres de la présidence collégiale de l'Etat. On le dit malade, mais en abandonnant ses charges militaires, il pourrait renforcer sa position, sinon dans la perspective d'une élection présidentielle, prévue avant la fin de l'année 1996, du moins pour la période transitoire au cours de laquelle une direction collégiale réduite est envisagée, à savoir un président et deux vice-présidents. Même si les membres du HCE ont rappelé publiquement qu'ils ne brigueraient aucun poste au-delà de leur mandat, qui s'achève le 31 décembre 1993.

Les éditorialistes de la presse indépendante – francophone et arabophone – qui commentent abondamment ces changements restent partagés, même s'ils évoquent tous un renforcement de la lutte contre les *« groupes armés »* islamiques. *Le Matin* affirme que *« l'armée vient de faire peau neuve »* et qu'*« en donnant le ton, elle prépare à sa manière sa propre transition »*. Mais, selon ce quotidien, *« il est peu probable que cela signifie un retrait de cette dernière de la gestion des affaires du pays »*.

El Watan, de son côté, estime que *« le départ de Khaled Nezzar est un geste politique en direction des hommes du sérail »*. *El Khabar* souligne, quant à lui, que, si *« les mutations impliquent un durcissement dans la lutte antiterroriste, le retrait de Khaled Nezzar signifie que l'institution militaire veut apparaître éloignée des enjeux politiques »*. – *(Intérim.)*

□ **Un membre du Conseil consultatif national échappe à un attentat.** – Un membre du Conseil consultatif national (CCN), qui tient lieu de Parlement, M[e] M'Hamed Ferbat, a échappé à un attentat, samedi 10 juillet, dans le centre d'Oran. M. Ferbat, qui est aussi membre de la commission officielle d'enquête sur l'assassinat, le 29 juin 1992, du président Mohamed Boudiaf, a été blessé par balles à la main droite et à l'épaule gauche alors qu'il roulait à bord de son véhicule. Trois membres du CCN – Hafid Senhadri, Lâadi Flici et M'Hamed Boukhobza – ont déjà trouvé la mort dans des attentats. – *(AFP.)*

Burundi : prudent dosage ethnique

Après l'investiture – pour la première fois – d'un président hutu une représentante de la minorité tutsie est nommée chef du gouvernement

BUJUMBURA

de notre envoyé spécial

Sous les lambris du palais de Kigobé, à Bujumbura, où se déroulait samedi 10 juillet la passation des pouvoirs, MM. Melchior Ndadayé et Pierre Buyoya, respectivement nouveau et ancien présidents du Burundi, se sont embrassés, laissant filtrer un peu d'émotion dans le protocole de la cérémonie. Par cette accolade, les deux hommes entendaient sans doute montrer la voie de la réconciliation, balayant l'agressivité des deux campagnes électorales de ces derniers mois, qui ont abouti à la victoire du Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU) portant au pouvoir un membre de l'ethnie hutue (85 % de la population), une première dans l'histoire du pays.

Le 1[er] juin, M. Ndadayé remportait le scrutin présidentiel avec près de 65 % de voix contre moins de 33 % au président sortant. Dans la foulée de ce succès, le FRODEBU obtenait 65 des 81 sièges de l'Assemblée nationale, à l'issue des élections législatives du 29 juin. *« Le président Ndadayé a tout de même accepté des mains de M. Buyoya la Charte et la Constitution adoptées sous le régime précédent, reconnaissant d'une certaine manière le bien-fondé de la politique de son prédécesseur »*, fait remarquer M. Charles Mukasi, un responsable de l'Unité pour le progrès national (UPRONA), l'ancien parti unique au pouvoir depuis l'indépendance en 1962.

Le nouveau gouvernement a été annoncé tout de suite après l'investiture du chef de l'Etat. Il comprend, comme promis, environ 40 % de Tutsis, dont le premier ministre, M[me] Sylvie Kinigi, responsable du programme d'ajustement structurel sous le précédent gouvernement. Son expérience de technocrate, dit-on, a été déterminante pour sa nomination. Mais, selon certains observateurs, le fait qu'elle soit très proche de la famille Buyoya a pu aussi guider le choix du président.

Au-delà de son dosage ethnique, la nouvelle équipe gouvernementale accueille, à titre individuel, quelques membres (modérés) de l'UPRONA, dont M[me] Kinigi. *« Nous avons voulu un gouvernement de large ouverture »*, explique le porte-parole du gouvernement, M. Jean-Marie Ngeodabayo, qui ajoute que la quasi-totalité des régions sont représentées.

« Une femme de caractère »

Le président Ndadayé a annoncé d'emblée une amnistie générale qui devrait bénéficier à près de cinq cents prisonniers politiques et de droit commun. Les auteurs de la timide tentative de coup d'Etat du 3 juillet, dans laquelle un petit groupe de militaires a tenté de prendre le pouvoir, avant de se laisser convaincre par ses supérieurs de regagner les casernes, ne seront pas concernés par l'amnistie. A cette occasion, l'armée burundaise, dominée par les Tutsis, a confirmé d'ailleurs une évolution légaliste initiée par M. Buyoya.

Le rapatriement des réfugiés burundais (plus de 300 000 Hutus – dont les deux tiers établis en Tanzanie – fuyant des massacres successifs) est la priorité des nouveaux dirigeants. Pour l'UPRONA, désormais dans l'opposition, il s'agit de mener *« une politique de construction et non d'obstruction »*, selon son président, M. Nicolas Mayugi, qui ajoute : *« Nous soutenons tout ce qui va dans le sens de la politique d'unité nationale lancée par le président Buyoya. »* Mais l'UPRONA signale plusieurs cas d'intimidation de ses militants. *« La base du FRODEBU est plus intolérante que ses dirigeants »*, s'inquiète M. Mukasi. Les ligues burundaises des droits de l'homme ont promis d'enquêter à ce sujet.

Les opposants s'interrogent enfin sur la marge de manœuvre du premier ministre – encadré par deux vice-premiers ministres. On craint que ses collaborateurs ne lui aient été imposés. Ce qui ne lui laisserait qu'un rôle de faire-valoir. *« Mais nous le saurons bientôt*, affirme un observateur, *car c'est une femme de caractère. »*

Désormais simple *« haut dignitaire »*, M. Buyoya n'a apparemment pas l'intention de prendre sa retraite et souhaite *« contribuer au renforcement de la démocratie burundaise »*. Il a su, de l'avis unanime des observateurs, mener la transition à son terme, d'une manière exemplaire qui *« fera date dans l'histoire moderne de l'Afrique »*. Cette transition devrait se poursuivre sous l'autorité de son successeur, qui s'est engagé à *« construire un Burundi nouveau, caractérisé par la culture du respect des droits de l'homme et l'éthique de l'unité véritable »*.

JEAN HÉLÈNE

AFRIQUE DU SUD : menaçant d'empêcher les réformes constitutionnelles

Les dirigeants zoulous haussent le ton

Devant 30 000 partisans réunis, dimanche 11 juillet, dans un stade de Durban, en présence du roi des Zoulous, Goodwill Zwelithini, le chef du parti Inkatha et premier ministre du bantoustan du Kwazulu, Mangosuthu Buthelezi, a averti que les négociations constitutionnelles n'aboutiraient pas sans l'accord de son mouvement. Et l'un des principaux représentants de l'Inkatha aux négociations a prévenu que les élections ne se tiendraient pas dans le climat actuel de violence.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Dix jours après avoir quitté la table des négociations où venait d'être fixée la date des premières élections multiraciales, l'Inkatha souligne sa différence et fait peser une menace explicite. *« Le gouvernement et le Congrès national africain* (ANC) *ne réussiront jamais à nous faire avaler des décisions avec lesquelles nous sommes en désaccord »*, a lancé Mangosuthu Buthelezi, en prévenant que ses partisans sauraient se mobiliser pour empêcher toute coercition. *« Les Zoulous sauront défendre leur roi et leur royaume »*, a-t-il encore affirmé.

Malgré les concessions consenties par l'ANC, Mangosuthu Buthelezi n'est toujours pas satisfait. Abandonnant toutes précautions oratoires, il a, cette fois, clairement expliqué ses raisons : il ne veut pas d'une Constitution élaborée par les élus du suffrage universel car, reconnaît-il, l'ANC risque fort d'être majoritaire au sein de la future Assemblée constituante. Sa préférence va donc à un texte que rédigeraient les partis politiques participant aux négociations, ce qui permettrait de relativiser le poids de son adversaire. Ce n'est qu'une fois cette étape franchie que l'on pourrait procéder à des élections.

Faute d'être écoutée, l'Inkatha est résolument disposée à ne pas permettre la convocation des électeurs.

Avec une insistance redoublée, M. Buthelezi en appelle de plus en plus souvent à la *« nation zouloue »* et au respect de l'*« hétérogénéité »* de la société sud-africaine, rejoignant ainsi l'extrême droite qui menace de se lancer dans toutes les aventures si le droit à l'autodétermination des Afrikaners – en fait le droit à la sécession – n'est pas reconnu par les négociateurs.

Prompt à s'enflammer

Malgré ses menaces, le chef de l'Inkatha a cependant précisé que son parti continuerait à participer aux négociations. Mais après avoir placé la barre aussi haut, on se demande ce qu'il peut encore en espérer. Ayant déjà arraché le principe d'une Constitution intérimaire, qui sera rédigée par les négociateurs et dont les grandes lignes, vraisemblablement, s'imposeront à la Constitution définitive votée par les futurs élus, il peut difficilement espérer de nouvelles concessions de la part de l'ANC qui a déjà mis énormément d'eau dans son vin en acceptant, par avance, de ne pas profiter pleinement des avantages de sa future victoire électorale.

Il faut, certes, faire la part de l'exaltation d'un homme prompt à s'enflammer devant des milliers de fidèles ramenés de tout le Natal et de tout le Kwazulu. Mais, peu à peu, le discours du chef de l'Inkatha se précise, et cela ne laisse pas d'être inquiétant pour l'avenir. Si, théoriquement, la date des prochaines élections demeure toujours fixée au 27 avril 1994, personne ne peut prédire ce qu'il en sera si le Natal et les *townships* où sont implantés les partisans de M. Buthelezi devaient s'embraser.

GEORGES MARION

□ **LIBÉRIA : ouverture des négociations de paix à Genève.** – Les nouvelles négociations visant à mettre un terme à trois ans et demi de guerre civile au Libéria ont débuté, samedi 10 juillet, à Genève. Les représentants des parties au conflit, le Front national patriotique (NPLF) de Charles Taylor, le Mouvement uni de libération (ULIMO) de M. Alhaji Kromah, les forces armées du Libéria (AFL) et le gouvernement intérimaire d'unité nationale en place à Monrovia, ont souligné leur volonté de paix. La seule fausse note vient du représentant de l'ULIMO, Maxwell Kaba, qui a déclaré que son mouvement restait déterminé à écraser le NPLF. – *(AFP, Reuter.)*

DJIBOUTI : l'offensive gouvernementale contre la rébellion

La guérilla afar en déroute

MER ROUGE
Assab
Bab-el-Mandeb
Mouhoule
Assa-Gueyla
RÉPUBLIQUE DE DJIBOUTI
Balho
Dorra
Obock
Randa
Tadjourah
Forêt du Day
Golfe d'Aden
Lac Assal
Djibouti
Lac Abbé
Ali-Sabieh
Dikhil
SOMALIE
ÉTHIOPIE
20 km

NAIROBI

correspondance

L'offensive générale lancée, le 5 juillet, par l'armée gouvernementale, s'est *« soldée par le recouvrement total de l'intégrité territoriale de la République de Djibouti »*, a annoncé, samedi 10 juillet, le ministre de la défense, Ahmed Boulaleb Barreh. En moins d'une semaine, les soldats djiboutiens ont repris les principales places fortes occupées par la rébellion afar depuis décembre 1991 : le quartier général d'Assa-Gueyla, Randa, Dorra et la forêt du Day.

Avant de s'enfoncer à l'intérieur des terres, les forces régulières avaient reconquis, en janvier, toute la façade maritime de la côte nord qui servait au ravitaillement de la guérilla depuis le Yémen. De son côté, le Front pour la restauration de l'unité et de la démocratie (FRUD) affirme que ses maquisards n'ont opéré qu'un *« repli stratégique »* (avec leurs vingt-cinq prisonniers), dans les zones montagneuses du Nord où *« l'ennemi ne se risquera pas »*.

« Nous avons été submergés par un adversaire surarmé et en surnombre [les militaires djiboutiens sont passés en quelques mois de trois mille à quinze mille hommes] *»*, reconnaît un responsable du FRUD qui refuse de parler de déroute, promettant que *« l'été sera chaud, car l'armée a dû se disperser et prête maintenant le flanc à des opérations de harcèlement »*.

Les soldats djiboutiens ont investi des localités vidées de leurs habitants, qui ont fui vers l'Ethiopie où le gouverneur de la région afar frontalière s'attend à l'arrivée de vingt mille réfugiés. Plusieurs organisations humanitaires y ont déjà envoyé des équipes de secours.

Que fera le président Hassan Gouled de sa victoire militaire ? Dans son discours d'investiture après sa réélection, le 7 mai, à la tête de l'Etat, n'avait-il pas promis une politique d'ouverture et de dialogue avec l'opposition armée ? Jusqu'à présent, la principale conséquence de cette offensive a été l'annulation de la visite du ministre français de la coopération, Michel Roussin, qui devait venir discuter le 8 juillet du soutien de Paris à l'économie de l'ancien territoire français mis à genoux par l'effort de guerre. L'opposition, qui s'est félicitée du geste du gouvernement français (*« un désaveu infligé à Gouled »*), annonce qu'elle refusera d'ouvrir des négociations avec le pouvoir dans les conditions actuelles.

Les quartiers afars de la capitale sont restés calmes pendant l'offensive, comme l'ensemble de la ville, mais la sécurité a été renforcée autour du port, poumon économique du pays, en prévision d'éventuelles attaques de la guérilla.

J. H.

TOGO : les pourparlers de Ouagadougou

Le pouvoir et l'opposition s'accordent sur la reprise du processus électoral

Partisans et opposants du chef de l'Etat togolais, le général Gnassingbé Eyadéma, ont signé, dimanche 11 juillet, à Ouagadougou, un accord fixant au 25 août la date de l'élection présidentielle et définissant les conditions d'organisation du scrutin ainsi que les mesures de sécurité pendant toute la durée du processus électoral. Cet accord constitue le premier pas vers la normalisation de la situation politique au Togo, en proie depuis la conférence nationale d'août 1991 à la plus grave crise de son histoire.

Une centaine de tués

Au moins cent personnes ont été tuées lors des violences qui ont marqué cette période, et les pertes pour l'économie du pays ont été estimées au cours des six derniers mois à quelque 50 milliards de francs CFA (1 milliard de francs), soit plus de la moitié de ses ressources propres en année pleine.

Outre la délégation officielle (présidence et gouvernement togolais) et celle du Collectif de l'opposition démocratique (COD-2), le président du Burkina, Blaise Compaoré, et les ambassadeurs d'Allemagne, des Etats-Unis et de France accrédités à Ouagadougou ont participé à la cérémonie. Les deux délégations ainsi que le président Compaoré se sont ensuite rendus dans la soirée à Lomé, la capitale togolaise, pour parapher solennellement l'accord conclu.

Le texte adopté indique notamment que l'élection présidentielle, prévue jusqu'alors pour le 18 juillet, sera organisée quarante-cinq jours après la signature de l'accord, soit le 25 août. Les législatives se dérouleront ultérieurement, à une date non encore déterminée. Un comité de suivi, composé de représentants du Burkina et de la France, est chargé de veiller à la bonne application de cet accord. – *(AFP, Reuter.)*

DIPLOMATIE

Nouvelle tension entre l'Irak et les Nations unies

Bagdad a refusé la neutralisation de deux bases de missiles

Anticipant une réaction éventuelle à son refus de laisser neutraliser par l'ONU deux bases de missiles, l'Irak s'est déclaré, dimanche 11 juillet, prêt à « *défendre son peuple, son espace aérien et ses installations* » contre une éventuelle attaque.

Interrogé par la chaîne de télévision américaine CNN, le général Amer Mohammad Rachid, directeur de l'industrie militaire irakienne, a accusé le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, de « *dicter* » à la commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement irakien (UNSCOM) ce qu'elle devait faire. « *Si nous autorisions aujourd'hui la mise sous scellés de ces deux sites qui ne sont pas concernés par la résolution 687 de l'ONU ce serait un précédent et nous verrions demain toutes nos industries, même civiles, placées sous scellés* », a-t-il dit.

Quelques heures auparavant, une équipe de trois experts mandatés par l'UNSCOM avait quitté Bagdad précipitamment après avoir été empêchée par les autorités irakiennes de poser les scellés sur des équipements militaires dans deux bases d'essai de missiles : Yom Al Azim et Al Rafah. L'ONU avait décidé cette mesure « *provisoire* » – destinée à empêcher l'Irak de tester des missiles d'une portée supérieure à 150 kilomètres, – après que Bagdad eut refusé l'installation de caméras de surveillance sur ces sites.

Il revient maintenant à l'ONU de décider comment réagir, a déclaré le vice-président américain, Al Gore. « *L'ONU a un certain nombre d'options, dont certaines prévoient l'usage de la force* », a-t-il dit à la chaîne de télévision NBC. Dès vendredi, M. Christopher avait averti que les Etats-Unis étaient prêts à envisager une intervention militaire quelconque si Bagdad refusait d'autoriser l'équipe de l'ONU à mener à bien sa mission.

L'annonce par un porte-parole saoudien dimanche que des forces irakiennes avaient tiré à deux reprises, les 1er et 4 juillet, sur des gardes-frontières saoudiens, pourrait aggraver encore le « cas » de l'Irak. C'est le premier incident du genre depuis la fin de la guerre du Golfe, en février 1991. – *(AFP.)*

Lors de sa rencontre avec M. Eltsine sur le lac Baïkal

M. Kohl promet de veiller au respect des engagements occidentaux en faveur de la Russie

BERLIN

de notre correspondant

Rentrant du sommet des pays industrialisés de Tokyo, le chancelier Helmut Kohl et le président russe Boris Eltsine se sont offert samedi 10 juillet une escapade commune sur le lac Baïkal, en Sibérie. Au programme : balade en bateau, sauna, et discussions. C'est la troisième fois que les deux hommes se rencontraient en sept mois. Le chancelier Kohl, qui s'était rendu en décembre 1992 en visite officielle à Moscou, avait démonstrativement soutenu le président russe dans ses démêlés avec son Parlement au printemps dernier. Les deux hommes ont besoin l'un de l'autre. Principal fournisseur d'aide à Moscou depuis la réunification, l'Allemagne n'ignore pas l'importance de la stabilité de l'actuel régime russe pour sa propre sécurité. Boris Eltsine sait qu'il peut compter sur le chancelier comme interprète auprès des autres pays occidentaux pour l'aider à sortir l'économie russe de l'ornière, non seulement par des crédits mais aussi par l'ouverture de leurs marchés. La mise en œuvre des résolutions du sommet de Tokyo devrait être l'un des principaux sujets de discussion de la visite que doit effectuer cette semaine à Bonn le premier ministre russe, Victor Tchernomyrdine.

Boris Eltsine est de son côté le meilleur garant pour tenter de trouver un règlement au problème de la minorité allemande de Russie, et surtout faire que le retrait des forces de l'ancienne armée rouge d'Allemagne se passe selon les plans prévus. Il a réaffirmé samedi que Moscou entendait respecter le nouveau calendrier fixé en décembre, et qui prévoit la fin de ce retrait pour le 31 août 1994, cinq mois avant la date fixée à l'origine. L'aide spécifique de 7,8 milliards de deutschemarks versée à la Russie pour la réinsertion de ses hommes avait été augmentée de 550 millions de deutschemarks.

H. de B.

L'ONU à tout faire

Suite de la première page

Dans l'ex-Yougoslavie, les premiers soldats de la paix avaient été stationnés en Croatie, dans le but d'empêcher les troupes rivales d'avancer au-delà de leurs positions. Ils y sont toujours, ce qui a surtout pour effet de pratiquement consacrer les conquêtes serbes. Leurs camarades arrivés plus tard en Bosnie assurent la protection de convois d'aide humanitaire vers les enclaves musulmanes, et essayent, avec une persévérance aussi admirable que mal récompensée, de faire taire les armes.

Tâche d'autant plus ingrate que les soldats en question, qui se font souvent canarder, ne sont autorisés à répliquer qu'en cas de vraie légitime défense. Trois Croates ont certes été tués il y a peu par des Britanniques, mais c'est un cas exceptionnel. Alors qu'en Somalie les « casques bleus », soutenus par l'aviation américaine, ont vengé le massacre de vingt-trois de leurs camarades pakistanais en donnant l'assaut au QG de l'un des seigneurs de la guerre, le général Aïdid, pour lequel Washington avait eu auparavant des faiblesses. Moyennant quoi il court toujours, et a beau jeu de dénoncer le massacre par les impérialistes de ses infortunés compatriotes.

Contrairement à ce qu'on a entendu sur certaines ondes, cette action armée n'est pas sans précédent : c'est sous le drapeau de l'ONU que les Etats-Unis et plusieurs de leurs alliés, dont la France, étaient intervenus en Corée en 1950. Une autre opération armée a été menée, en 1961, pour réduire la sécession de la province zaïroise (on disait alors congolaise) du Katanga. Le Suédois Dag Hammarskjöld, à l'époque secrétaire général des Nations unies, devait trouver la mort sur place dans un accident d'avion aux circonstances encore mal élucidées.

La tête avait quelque peu tourné, dans les semaines précédentes, à ce juriste suédois à la culture impressionnante, capable de tenir tête à Malraux dans une joute intellectuelle en français. Il n'était pas loin de se considérer comme le chef d'un gouvernement mondial sur le point de naître. Ni Kennedy, ni Khrouchtchev, ni de Gaulle n'avaient évidemment la moindre intention de lui laisser jouer ce rôle, et aucun de ses successeurs ne s'y est essayé. Le droit de veto dont disposent les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, qui par une assez extraordinaire coïncidence se trouvent être aussi ceux qui détiennent officiellement des armes nucléaires, suffisait en tout état de cause à fortement limiter la liberté d'action de l'organisation, et donc de son secrétaire général.

Il y a six ans à présent cependant que le Kremlin a cessé de recourir au veto : ce qui a pris au dépourvu Saddam Hussein, convaincu, lorsque a éclaté la crise du Golfe, que jamais l'URSS ne laisserait les Occidentaux mettre à exécution leurs menaces contre lui. Seule exception, toute récente : le Kremlin a dit non à une proposition britannique visant à accroître le budget des opérations à Chypre. Ce vote donne la mesure de la liberté d'action que lui laisse l'état de ses finances : il lui est pratiquement impossible de se mettre en travers de ce que l'Amérique désire vraiment.

Le rêve de Roosevelt

Tout le monde au demeurant en est là. Le grand Bill de la Maison Blanche savait pertinemment, en lançant ses Tomahawk contre le QG des services de renseignement irakiens, que contrairement à ce que prévoit la charte des Nations unies il n'avait besoin de demander la permission à personne. Seule des cinq Grands, la Chine a exprimé des réserves. Tandis que la Grande-Bretagne « *approuvait* », la France « *comprenait* », et la Russie estimait l'action américaine « *justifiée par le droit d'autodéfense* » reconnu par l'article 51 de la Charte.

Comment ne pas voir pourtant qu'à ce jeu, essentiellement destiné à empêcher la cote de Clinton de sombrer, on va davantage encore persuader les musulmans qu'il est décidément plus facile de taper sur leurs frères que sur les émules serbes ou, à l'occasion, croates, de Saddam Hussein ? Il est vrai qu'une lâcheté en appelant une autre on a tenté d'empêcher la conférence des Nations unies sur les droits de l'homme d'entendre le dalaï-lama, de peur de mécontenter Pékin, et qu'elle a rayé de son communiqué final, pour ne pas irriter Téhéran et quelques autres, la condamnation de l'antisémitisme et de « *l'extrémisme religieux* » figurant dans le projet initial.

PANCHO

A défaut de veto, l'abstention se fait plus fréquente. Pékin y a recouru à plusieurs reprises, et Paris, Londres et Moscou l'ont rejoint lorsque les pays du tiers-monde, pour une fois soutenus par Washington, ont voulu faire lever l'embargo sur les livraisons d'armes à la Bosnie. A vrai dire, à s'en tenir à la Charte de 1945, l'abstention équivaut à un vote négatif et donc, dans le cas d'un membre permanent, à un veto. Mais il y a belle lurette que la jurisprudence a adopté sur ce point une interprétation laxiste qui arrange tout le monde.

De ce que le veto est ainsi tombé en désuétude, peut-on conclure que le Conseil de sécurité est maintenant en mesure d'assumer « *la responsabilité principale pour le maintien de la paix et de la sécurité internationale* » que lui assignaient les fondateurs de l'ONU, au premier plan desquels Franklin Roosevelt ? Répondre à la question suppose que l'on comprenne bien ce qu'il avait en tête, et qui est très simple. Il était obsédé, à juste titre, par l'échec de la Société des nations, conçue en 1916 par son prédécesseur Woodrow Wilson pour assurer « *la suprématie du droit contre toute agression égoïste* » (1) mais à laquelle il n'allait même pas réussir à faire adhérer son propre pays.

Wilson s'imaginait que les quelques dizaines de pays, devenus indépendants au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, qui feraient partie de la SDN auraient vite fait de nouer des liens comparables à ceux qu'avaient tissés entre eux les treize colonies dont la révolte avait donné naissance en 1776 aux Etats-Unis. Pour Roosevelt, il était impossible de pousser plus loin la naïveté. Il fallait coiffer l'Assemblée générale des futures Nations unies, où la voix du Liechtenstein et d'autres Etats lilliputiens – dont certains sont, il est vrai, des paradis fiscaux – pèse autant, aujourd'hui, que celle des plus grands, par un Conseil de sécurité qui seul disposerait du droit de recourir à la force.

A la plupart des pays on interdirait de posséder de véritables armées, les forces de police qu'ils conserveraient ne disposant que de matériel léger. Les seuls autorisés à détenir des armements lourds – on ne parlait pas à l'époque de la bombe atomique – auraient dû être les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, l'URSS et la Chine. C'est de mauvaise grâce que, à la requête pressante de Churchill, Staline et lui consentirent à ajouter la France à la liste. De toute façon, il était convaincu, comme il l'a dit à son fils Eliott, que son pays était « *la seule grande puissance qui puisse maintenir la paix dans le monde* ». L'ONU avait besoin d'une épine dorsale, et celle-ci ne pouvait être que les Etats-Unis.

Le poids de l'Amérique

Ils ont longtemps joué ce rôle. Il y a deux ans encore, George Bush croyait dur comme fer que le nouvel ordre mondial dont il prophétisait l'avènement finirait de faire de l'Amérique la Rome de cette fin de siècle et de millénaire. Mais les temps ont changé. Quels que soient le volume de leurs armements, le poids de leur économie, le formidable étendue de leur hégémonie culturelle, chaque jour un peu plus visible, du rock au fast-food, des séries télévisées à l'usage généralisé d'un anglais abâtardi, les Américains n'ont actuellement ni les moyens financiers ni encore moins la volonté de jouer les maîtres du monde : il suffit de voir la valse-hésitation de Bill Clinton à propos de l'ex-Yougoslavie.

Un des assistants du secrétaire d'Etat, Peter Tarnoff, a d'ailleurs reconnu que son pays était en train de renoncer à son « leadership » mondial. Les affres du GATT suffisent à nous en consoler : nous n'aurions guère intérêt à voir l'Oncle Sam gouverner le monde, et nous avec. « *Au club des grands*, rappelait de Gaulle, *j'ai rencontré autant d'égoïsmes sacrés que de membres inscrits.* »

Reste que le temps du chacun pour soi parait bien révolu. Grâce au fabuleux développement des échanges et des communications de toutes sortes, chaque pays se trouve pris dans des réseaux dont il ne pourrait se retirer, contrairement à ce veut croire Philippe Séguin, qu'en s'ouvrant les veines. Sur le plan économique, financier, culturel, idéologique, le monde est devenu, suivant la formule célèbre, un « village ». Ce n'est pas assez pour garantir la paix : la promiscuité a vite fait de conduire les gens à s'épier, à s'envier, à s'opposer. Pour maintenir entre nations, ethnies, religions, classes sociales, tribus et clans une tranquillité relative, pour éviter que n'importe qui vende des armes, y compris nucléaires, à n'importe qui, le village en question aurait besoin d'un pouvoir d'arbitrage solide, parce que reconnu, et appuyé sur des lois, des juges et des gendarmes.

Ce pouvoir n'existe pas, et toute tentative de construire une nouvelle tour de Babel connaîtrait, les hommes étant ce qu'ils sont, le sort de sa devancière. De toute façon, qui trop embrasse mal étreint, et la plupart des Empires, celui d'Alexandre en tête, sont morts de s'être trop étendus. Qui imagine encore que les Nations unies pourraient un jour se transformer en gouvernement mondial ? Elles jouent de plus en plus un rôle de pompier et de secouriste, et c'est très bien ainsi, à cette nuance près que, compte tenu du nombre de conflits qui menacent d'éclater ici ou là, le risque grandit de les voir déclarer forfait, faute de disposer des moyens appropriés.

La sagesse ne consisterait-elle pas dans ces conditions, ce qui serait d'ailleurs tout à fait dans l'esprit de leur charte, à ne les saisir que de questions dont l'intérêt est vraiment mondial ? Qu'il s'agisse de conflits majeurs, comme celui, latent entre les Etats-Unis et une partie du monde islamique. De problèmes fondamentaux comme la non-prolifération nucléaire, la lutte contre la drogue et le sida, la déforestation, étant entendu qu'il existe au sein du système de l'ONU bien des instances qualifiées pour en traiter, et que, pour ce qui concerne le conseil de sécurité, la question pourrait être posée à la fois de son élargissement, et, pourquoi pas, de la suppression d'un droit de veto que la fin de la guerre froide a rendu passablement anachronique.

En revanche, il paraît tout à fait essentiel d'encourager les regroupements géographiques, ceux-ci étant à vue humaine les mieux placés pour conjurer les risques se présentant à proximité, et, si l'incendie éclate, s'employer à l'éteindre. L'Organisation des Etats américains vient de jouer en Haïti un rôle très positif. Une force interafricaine est intervenue au Libéria.

L'Europe en revanche, CSCE comme CEE, n'est jusqu'à présent arrivée à rien dans l'ex-Yougoslavie. Mais les Nations unies non plus. Deux années de guerre ont maintenant épuisé les combattants, même si tels de leurs chefs continuent d'afficher une jovialité aussi indécente que leur rapacité. Les combats auraient vite fait de s'arrêter si les différentes minorités qu'ils opposent, y compris les Serbes de Croatie et de Bosnie, se sentaient assurées d'une véritable protection européenne.

Si la Communauté des Douze réussissait, maintenant qu'est consommé l'échec du plan Vance-Owen, à mettre au point une formule de ce genre, l'idée qu'elle puisse concevoir et mettre en œuvre, comme le préconise le traité de Maastricht, une politique étrangère commune ferait peut-être moins sourire. Ceux qui, Européens ou pas, ont conclu de l'état où se trouvent les deux anciens combattants de la guerre froide que rien n'est plus nécessaire, dans cette partie du monde qui fut son enjeu principal, que la nette affirmation d'une volonté et d'une force s'en trouveraient en tout cas rassurés.

ANDRÉ FONTAINE

(1) Citation empruntée à l'intéressant « Que sais-je ? » du professeur Zorgbibe, qui vient de paraître aux PUF : *l'Après-Guerre froide dans le monde.*

Les relations franco-chinoises

Les silences de M. Friedman

Jacques Friedman, conseiller du premier ministre français et envoyé spécial à Pékin, poursuivait, lundi 12 juillet, ses conversations avec les dirigeants chinois après avoir rencontré samedi le vice-premier ministre Zhu Rongji (*le Monde* daté 11-12 juillet).

PÉKIN

de notre correspondant

L'envoyé spécial d'Edouard Balladur a promis à Pékin que Paris respecterait désormais « *la doctrine établie par le général de Gaulle* » dans ses rapports avec la Chine. C'est, du moins, ce que les Chinois ont cru pouvoir conclure d'un entretien que M. Friedman a eu samedi avec Zhu Rongji, qui officie à la tête du gouvernement chinois en l'absence de Li Peng, souffrant. M. Friedman lui a remis une lettre de M. Balladur à l'intention de M. Li et a, selon le compte rendu chinois, exprimé le souhait de la France « *de discuter avec la partie chinoise de la manière dont pourraient être surmontées les difficultés dans les relations bilatérales* ».

M. Friedman, selon Pékin, s'est vu indiquer par M. Zhu que l'ancien gouvernement socialiste français avait « *sapé la base des relations franco-chinoises en prenant la décision erronée de vendre des armes à Taïwan* ». M. Zhu a souligné « *l'espoir* » que le présent gouvernement « *adopte des mesures concrètes en vue de ramener les relations dans le droit chemin sur la base des principes ayant présidé à l'établissement des relations diplomatiques* » entre Pékin et Paris en 1964. En clair : pas de nouvelles ventes d'armes à Taïwan. Selon la Chine, M. Friedman a déclaré à M. Zhu que « *le gouvernement français reconnaît l'importance de la position de la Chine dans les affaires internationales* ».

En l'absence de déclarations de l'intéressé, dont les collaborateurs sont également réduits au silence, il est difficile d'établir en quoi Paris considérerait que la « *doctrine du général de Gaulle* » reste opérationnelle à l'approche du trentième anniversaire des relations franco-chinoises, comme d'ailleurs de quoi cette « *doctrine* » est faite. La France et Taïwan avaient rompu toute relation en 1964 après la décision de Paris de transférer son ambassade sur le continent. Comme les autres grandes puissances, la France entretient aujourd'hui avec Taipeh des rapports qui se veulent non gouvernementaux, mais sont en fait pratiquement officiels.

C'est la seconde fois, en un an, qu'un émissaire français se livre à Pékin à un exercice de diplomatie secrète pour tenter de réparer les dommages créés par les ventes françaises d'armements à Taïwan. Dominique Strauss-Kahn avait exposé le point de vue français d'alors, qui était d'autoriser de telles ventes. Le silence de M. Friedman laisse le champ libre à la Chine pour utiliser l'événement en blâmant le précédent gouvernement. L'envoyé spécial du deuxième gouvernement de cohabitation préfère, paraît-il, attendre la fin des conversations pour sortir de son mutisme. En attendant, Pékin présente sa venue comme une preuve que la France politique vide ses querelles en Chine.

FRANCIS DERON

Une mise en garde du président Clinton

Washington ripostera « immédiatement et massivement si la Corée du Nord fait usage d'armes nucléaires »

Le président Bill Clinton est arrivé, dimanche 11 juillet, à Hawaï pour trois jours de repos après avoir quitté, quelques heures plus tôt, la Corée du sud. Au cours de sa visite de trente heures dans ce pays, le chef de l'Etat américain a fermement mis en garde Pyongyang contre toute velléité de se doter de la bombe atomique et d'agresser le Sud. Les Etats-Unis, a-t-il averti, riposteront « *immédiatement et massivement si la Corée du nord développe et fait usage d'armes nucléaires* ». « *Ce serait la fin de leur pays tel qu'ils le connaissent* ». Les présidents Clinton et Kim Young-sam avaient déclaré samedi que la communauté internationale devrait prendre des « *contre-mesures appropriées* » si le régime du maréchal Kim Il-sung ne modifiait pas son attitude sur la question nucléaire.

Cette visite a permis à M. Clinton d'affirmer la fermeté de sa politique coréenne, tout en assurant Pyongyang que les Etats-Unis cherchent à « *empêcher l'agression, pas à la provoquer* ». M. Clinton s'est rendu sur la zone démilitarisée, allant jusqu'au « *point de non-retour* » entre les deux Corées. A cette occasion, il a répété que les Etats-Unis « *resteront fermes* » sur la question de la défense du régime de Séoul. Pendant ce temps, soixante-dix étudiants ont été blessés lors d'affrontements avec la police au cours d'une manifestation anti-américaine. S'adressant au Parlement sud-coréen, le président Clinton avait déclaré samedi que les troupes américaines y resteront « *aussi longtemps que le peuple coréen le souhaite* ». « *Je pense*, a-t-il ajouté, *qu'il existe quatre priorités pour la sécurité de notre nouvelle communauté du Pacifique : la poursuite de l'engagement militaire américain dans la région, des efforts accrus pour lutter contre la prolifération d'armes de destruction massive, l'instauration d'un nouveau dialogue régional sur les défis à notre sécurité commune, et enfin le soutien à la démocratie et à des sociétés plus ouvertes dans la région* ». – *(AFP, UPI, AP.)*

Le général Morillon fait ses adieux à Sarajevo

EUROPE

BOSNIE : rejetant la proposition serbo-croate

La présidence confirme son projet de fédération à base non ethnique

Les membres de la présidence collégiale bosniaque ont mis la dernière main, dimanche 11 juillet, à Sarajevo, à un projet d'organisation de leur République sur une base fédérale sans partage ethnique, rejetant ainsi la proposition serbo-croate de confédération entre trois Etats (serbe, croate, musulmen) à base purement ethnique.

Les membres de la présidence *« sont tombés d'accord sur le fait que l'organisation de la Bosnie-Herzégovine devrait se faire sur la base d'un Etat fédéral dans lequel les citoyens des trois nationalités auront des droits égaux »*, affirme une déclaration lue par le vice-président Ejup Ganic à l'issue d'une réunion de cette présidence qui a eu lieu dimanche à Zagreb, en l'absence du président Alija Izetbegovic. Ce projet va à l'encontre de la proposition serbo-croate.

Mais, derrière cette déclaration commune, les divergences entre membres de la présidence – composée de représentants des trois communautés – se font sentir. Le Croate Mile Akmadzic a ainsi affirmé que tous les membres de la présidence, y compris le président Izetbegovic, se rendraient à Genève pour discuter avec Serbes et Croates d'ici une dizaine de jours. *« Toutes les initiatives – celle-ci ainsi que celle des Serbes et des Croates – seront abordées sur un pied d'égalité à Genève »*, a-t-il dit. Le vice-président musulman Ejup Ganic, très proche de M. Izetbegovic, a pour sa part déclaré qu'il était hors de question d'envisager un quelconque partage ethnique.

Il a précisé que les provinces de la fédération, qui seraient au nombre de trois à dix-huit, seraient façonnées selon des critères économiques et non ethniques. *« Imaginez qu'on suggère qu'en Amérique on ait les Noirs dans un Etat, les juifs dans un autre Etat, les Irlandais dans un autre. C'est la fin de l'humanité »*, a-t-il dit.

Ejup Ganic a même laissé entendre que la présidence pourrait ne pas se rendre à Genève. *« S'il y a un cessez-le-feu et que Sarajevo est ravitaillée en eau et que les autres enclaves obtiennent des conditions minimales de survie, nous irons aux négociations. »* Une rencontre de la présidence collégiale au grand complet doit avoir lieu mercredi à Sarajevo.

Par ailleurs, les Musulmans et les Croates de Bosnie ont conclu samedi, à Makarska (en Croatie), un accord par lequel ils s'engagent à assurer le libre passage des convois humanitaires à travers la Bosnie. Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a tout de même décidé, pour des *« raisons de sécurité »*, de suspendre l'envoi de convois à partir du sud de la Croatie. Des responsables chargés de l'aide humanitaire, présents à Makarska, ont expliqué que la signature d'un accord ne garantissait pas à elle seule le libre passage des convois. – *(Reuter, AP.)*

ESPAGNE : après le refus du Parti basque de prendre un ministère

Felipe Gonzalez devra constituer un gouvernement minoritaire

MADRID

de notre correspondant

Comme les Catalans, les Basques ont finalement repoussé l'offre de Felipe Gonzalez de faire partie du prochain gouvernement. L'assemblée nationale du Parti nationaliste basque (PNV) a rejeté, samedi 10 juillet, par 59 voix sur 65, la proposition de prendre en charge le ministère de l'industrie, car celui-ci resterait *« sous le contrôle du ministère des finances »*, mais surtout parce que *« la situation n'est simplement pas encore mûre »* pour un gouvernement de coalition.

Le « non » basque a, de toute évidence, été largement influencé par celui des Catalans. Les deux nationalismes entendent faire front commun et jugent préférable d'attendre afin de savoir comment l'inéluctable austérité va être répartie lors des prochains débats budgétaires. Il n'est pas très bon, politiquement parlant, d'être les associés d'un régime en période de vaches maigres... Felipe Gonzalez se voit donc contraint de former un gouvernement minoritaire dont la composition devrait être connue avant le mercredi 14 juillet, date de l'ouverture solennelle par le roi de la nouvelle législature.

Dans le texte envoyé par le PNV au chef de l'exécutif pour signifier son soutien sans participation, il est précisé qu'il y a *« un indubitable manque de concrétisation quant à la tâche à accomplir et aux moyens d'y parvenir »* et que *« le parti qui a accordé sa confiance sans aucune contrepartie* [pour l'investiture] *ne croit pas à la foi aveugle sans un cadre défini d'action et de solution des problèmes non résolus depuis longtemps »*. En dépit de ce refus, *« rien n'est fermé*, dit le texte, *au contraire se sont ouverts des terrains de collaboration pour le futur, auxquels nous n'avions pas songé dans le passé »*.

Xabier Arzalluz, président du PNV, a expliqué qu'il était prêt à *« collaborer avec le gouvernement sans contrepartie »* et n'a pas exclu d'y faire son entrée après le débat budgétaire ou après le prochain congrès du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), à condition, bien sûr, qu'il y ait une seconde proposition. En attendant, il sera toujours possible de signer un pacte de législature avec les socialistes si un programme commun est établi et, surtout, si des assurances sont obtenues de la part du pouvoir central sur le statut d'autonomie basque et plus particulièrement sur le transfert de cinquante-cinq nouvelles compétences aux autorités de cette communauté autonome.

MICHEL BOLE-RICHARD

Le général Morillon fait ses adieux à Sarajevo

Alors que le général Philippe Morillon, commandant des « casques bleus » en Bosnie, remplacé lundi 12 juillet par un général belge, faisait ses adieux à Sarajevo menacée de chaos, les unités françaises, théoriquement venues pour faire de la capitale bosniaque une « zone de sécurité », tentent, en fait, de se protéger elles-mêmes.

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Dimanche, dans les salons de sa résidence de Sarajevo, à la veille de sa relève par le général belge Francis Briquemont, le général Philippe Morillon, arrivé en Bosnie en mars 1992, recevait. Sans faire de *mea culpa*, le « général courage » pour les uns, « Don Quichotte » pour les autres, a reconnu qu'il avait pu se tromper, sans cependant perdre son optimisme forcé et légendaire.

Privée d'électricité, d'eau et d'essence, Sarajevo plonge chaque jour un peu plus profondément dans l'enfer. La Bosnie centrale, partiellement sous contrôle du gouvernement bosniaque, est menacée de désastre humanitaire : l'artère vitale est coupée, les convois humanitaires sont bloqués par le conflit croato-musulman ainsi que par les demandes de « visas » et de « taxes » des Serbes.

« Ça craint partout »

Et la présidence bosniaque, tout en acceptant de faire du pays une fédération, a de nouveau refusé dimanche à Zagreb un partage ethnique, considéré comme *« une reddition »* par le président Alija Izetbegovic. Le général Morillon, lui, *« ne désespère pas que le siège de Sarajevo soit bientôt levé »*, même si les Serbes exigent pour cela un hypothétique désarmement des forces musulmanes.

« Les espoirs qu'a placés la population en moi sont fragiles », a reconnu le chef des « casques bleus » en Bosnie . Fait citoyen d'honneur par le président Izetbegovic, proposé à la présidence par le quotidien de Sarajevo *Oslobodenje*, il estime cependant que sa *« mission prioritaire, la survie de la population, est remplie »*.

A quelques kilomètres de là, le détachement précurseur du 21e régiment d'infanterie de marine venu assurer la nouvelle mission de l'ONU en Bosnie – protéger la population et non plus seulement la nourrir – mesurait ce que veut dire ici « zone de sécurité ». *« Dès la première minute où nous sommes arrivés à Skenderija, on s'est fait allumer »*, raconte le marsouin qui monte la garde, montrant la porte trouée de deux balles.

Remplaçant des sacs de sable à portée des francs-tireurs, les 211 soldats travaillent à rendre étanche aux balles leur immense bâtiment situé dans un quartier qualifié de « pourri ». Pour l'heure, dans ce vaste complexe administratif et sportif des Jeux olympiques d'hiver de 1984, situé aujourd'hui à 300 mètres des lignes de front, *« ça craint partout »*, dit un soldat.

Dès l'arrivée du détachement, samedi, un marsouin qui déchargeait du matériel a été blessé à la gorge par un tireur. *« C'est pour nous tester. En légitime défense, nous avons riposté »*, précise le capitaine Philippe Tanguy, qui dispose pour cela de tireurs d'élite. Après avoir sécurisé ses troupes et accueilli le reste du régiment, le colonel Henri Boré, qui commande le détachement, compte bien remplir la mission assignée par l'ONU. *« Ici, ce sera le poste de commande. Nous irons nous installer progressivement dans des quartiers pour assurer la sécurité de la population et entamer un processus de démilitarisation »*, espère le colonel.

Mais il reconnaît que l'arrêt des bombardements par l'artillerie serbe qui entoure la ville dépend d'accords en haut lieu, rendus improbables par les exigences serbes. Pour l'instant, loin de retirer leurs canons, les forces serbes qui assiègent la ville depuis plus de quinze mois ne semblent pas disposées à laisser passer l'essence (bloquée à l'aéroport) destinée à faire tourner les groupes électrogènes, donc les pompes à eau.

Et encore moins à laisser rétablir les lignes électriques sans sérieuses contreparties. A l'aide de brouettes, de sacs à dos, de caddies, de vélos, la population de la « zone de sécurité » se ravitaille sous la menace des balles et des obus aux rares puits et sources de la ville.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

□ **Un journaliste britannique tué à Sarajevo.** – Un journaliste britannique a été tué par balles, dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 juillet, à l'aéroport de Sarajevo, a annoncé un porte-parole de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU). Le corps d'Ibrahim Goksel, mortellement atteint par un tireur isolé, a été découvert dans la nuit sur la piste de l'aéroport par une patrouille de « casques bleus » français. La piste de l'aéroport est régulièrement empruntée, de nuit, par des habitants de Sarajevo, qui tentent de fuir la ville assiégée. L'aéroport est sous le contrôle de l'ONU, et les patrouilles de « casques bleus » ont ordre d'arrêter les gens qui s'aventurent dans cette traversée. – *(AFP.)*

Les menaces autonomistes sur l'unité de la Russie

Suite de la première page

Mais, dans le cas de Sverdlovsk ou de Vladivostok, peuplées de Russes, il s'agit avant tout de régions riches, ou du moins le croient-elles, qui ne veulent plus dépendre des « fonctionnaires » et des « politiciens » de Moscou pour gérer leurs ressources.

Ainsi les responsables de la région de Sverdlovsk, qui abrite quelques-uns des monstres les plus impressionnants du complexe militaro-industriel russe, estiment injuste que leur contribution au budget fédéral soit trois fois supérieure à ce qu'ils en reçoivent.

Même raisonnement à Vladivostok, en plein essor économique grâce au développement du commerce avec la Chine et le Japon : pourquoi continuer à verser chaque année environ 40 milliards de roubles à Moscou pour ne recevoir que 10 milliards en retour? Il est clair que cette comptabilité est souvent bien spécieuse. Comme cela se passe dans la Russie d'aujourd'hui avec de nombreuses entreprises – qui veulent bien privatiser leurs gains à condition que leurs coûts restent nationalisés, – ces régions omettent souvent de tenir compte de... tout le reste. C'est-à-dire de tous les coûts indirects supportés par l'Etat central. *« Elles veulent bien empocher les recettes de leurs exportations de pétrole à condition que nous continuions à payer les salaires de leurs ouvriers »*, ironisait ainsi un haut fonctionnaire moscovite.

Cent peuples

Plus grave encore pour l'avenir de la Russie : ces régions « phares » peuvent à terme attirer dans leur giron d'autres territoires qui leur sont proches et qui veulent aussi se débarrasser de la tutelle de Moscou.

Si la « République de l'Oural » abrite cinq millions d'habitants et couvre, à l'aune de l'immensité un territoire relativement petit, elle deviendrait, avec les régions voisines qui ont déjà manifesté un certain intérêt à la rejoindre, un véritable empire qui couperait la Russie en deux. Et que dire de l'immense Iakoutie, productrice d'une grande partie de l'or et des diamants russes, et dont certains responsables ont aussi été charmés par les sirènes autonomistes?

« Prenez autant de souveraineté que vous pouvez ! » En lançant ce slogan en 1991, avant l'éclatement de l'URSS, Boris Eltsine a peut-être joué les apprentis-sorciers. On l'accuse aujourd'hui de poursuivre dans ce sens et d'avoir, en sous-main, initié les revendications autonomistes de Sverdlovsk, qui est sa région natale et qui est dirigée par nombre de ses amis politiques.

Le président russe, qui se défend catégoriquement de ces assertions, aurait favorisé les nationalistes économiques ou géographiques pour couper court à d'autres revendications, celles-là à base ethnique. La Russie est composée d'une bonne centaine de peuples différents, des Kalmouks aux Tatars en passant par les Tcherkesses ou les Bachkirs, tentés par des formes d'autonomie, voire d'indépendance.

Le carcan du Parti communiste ayant sauté, cette fièvre centrifuge qui s'est emparée de « toutes les Russies » va-t-elle, à l'instar de celle qui avait libéré les ex-Républiques de l'URSS, conduire à l'éclatement de la Russie elle-même? Une décentralisation pourrait certes être bénéfique après soixante-dix ans de « centralisme démocratique ».

Mais il reste à organiser un vrai fédéralisme et à trouver, dans un pays sans tradition démocratique, les formules juridiques et politiques adéquates pour empêcher une implosion qui créerait dans cette partie du monde des foyers d'instabilité dangereux.

JOSÉ-ALAIN FRALON

Le conflit du Karabakh

Le médiateur de la CSCE s'est entretenu avec le président Aliev

Le chef de la mission de la CSCE sur le Karabakh, Mario Rafaelli, a entamé lundi 12 juillet, à Erevan, l'étape la plus sensible d'une nouvelle tournée dans la région, commencée samedi à Bakou. Son arrivée dans la capitale azerbaïdjanaise avait mis fin aux combats autour d'Agdam, la ville azérie au pied de l'enclave que les Arméniens avaient tenté de prendre la semaine dernière. Après des entretiens avec le nouveau dirigeant d'Azerbaïdjan, Gueïdar Aliev, dont il a salué *« la grande expérience »* bénéfique au processus de négociation, M. Rafaelli est arrivé à Erevan, où le tenant d'une politique offensive, M. Vazgen Manoukian, a été écarté de son poste au ministère de la défense.

Alors que les Arméniens souhaitaient que le médiateur se rende ensuite à Stepanakert en partant d'Erevan par le corridor de Latchine ouvert par leurs forces armées l'année dernière, M. Rafaelli a tenu à emprunter la route partant de Bakou, où il est retourné dimanche. Il se conformait ainsi aux résolutions de la CSCE selon lesquelles le Karabakh doit rester au sein de l'Azerbaïdjan avec une autonomie à définir. Si les forces arméniennes sur le front d'Agdam laissent passer le médiateur, le nouveau calendrier proposé pourrait commencer : le 13 juillet, le Karabakh devait proclamer son intention de retirer ses forces du district de Kelbadjar, un cessez-le-feu général devait intervenir le 18 juillet et des négociations reprendre le 25 à Genève, selon l'agence Interfax.

S. Sh.

□ **CEI : vers la création d'une union économique entre la Russie, l'Ukraine et la Biélorussie.** – La Russie, l'Ukraine et la Biélorussie ont décidé, samedi 10 juillet lors d'une rencontre entre les premiers ministres des trois pays organisée près de Moscou, de constituer une nouvelle union économique. Un traité en bonne et due forme sera signé avant le 1er septembre prochain. Aux termes de cet accord, les trois Républiques coordonneront leurs programmes de transition vers une économie de marché et fixeront des plafonds communs à leur déficit budgétaire. *« Les intérêts de nos États dictent le maintien d'un espace économique unique »*, indique un communiqué commun. La création d'une union douanière et d'un marché commun assurant la libre circulation des biens et des personnes est également prévue.

□ **GÉORGIE : contre-offensive de troupes gouvernementales contre les séparatistes abkhazes.** – Le ministère géorgien de la défense a annoncé, samedi 10 juillet, que ses troupes avaient brisé l'encerclement de Soukhoumi, capitale de la province d'Abkhazie, assiégée depuis une semaine par les forces indépendantistes. Celles-ci se sont par ailleurs retirées des positions qu'elles occupaient sur la route reliant Soukhoumi à Otchamtchira. Le ministère abkhaze de la défense assure cependant que ses troupes ont repoussé les offensives géorgiennes et repris dans la nuit de samedi à dimanche le village de Chroma, au-dessus de Soukhoumi. – *(Reuter, AFP.)*

□ **ALLEMAGNE : nouvelles violences de l'extrême droite.** – Des inconnus ont incendié, le dimanche 11 juillet, à Kempten (Bavière), un immeuble occupé en partie par des étrangers. Treize personnes ont été blessées. Cinq personnes ont été légèrement brûlées dans un autre incendie criminel qui a touché une maison habitée par une famille libanaise près d'Aix-la-Chapelle. A Roth, près de Nuremberg, le feu a été mis au service des étrangers de la sous-préfecture. D'autre part, un jeune homme de dix-neuf ans se trouve toujours dans le coma après une attaque de skinheads survenue dans la nuit de samedi à dimanche, près de Ilsenburg en ex-RDA. Un autre groupe de jeunes de Rostock a attaqué dans la même nuit des touristes norvégiens, blessant l'un d'eux grièvement. – *(AFP.)*

□ **Nouvelles manifestations à la mémoire de Wolfgang Grams.** – Près de deux mille sympathisants de gauche ont manifesté à Wiesbaden, samedi 10 juillet, à la mémoire de Wolfgang Grams. Ce membre de la RAF (Fraction armée rouge) a été tué le 27 juin, dans des circonstances toujours obscures, lors de son interpellation à la gare de Bad-Kleinen, en ex-RDA. Une centaine de personnes s'y sont retrouvées dimanche 11 juillet, pour protester contre l' *« exécution »* dont Grams aurait été victime. La police allemande craint des représailles sanglantes de la part de la RAF, un mouvement qui avait publiquement renoncé à la violence en avril 1992. Cette affaire a déjà entraîné la démission du ministre fédéral de l'intérieur, Rudolf Seiters et du procureur fédéral Alexander von Stahl, responsable des affaires de terrorisme. – *(AFP, Reuter.)*

□ **AUTRICHE : le Parti libéral a quitté l'Internationale libérale.** – Le Parti libéral autrichien (FPOe, droite nationaliste), dirigé par Joerg Haider, a décidé dimanche 11 juillet, de quitter l'Internationale libérale (IL). Menacé d'exclusion, le FPOe a donc pris les devants en annonçant cette décision lors de la tenue de son comité exécutif à Tallinn (Estonie). Son appartenance à l'IL avait été mise entre parenthèses, il y a deux ans, pour *« manque d'esprit libéral »*. Le FPOe, parti d'opposition et troisième force politique en Autriche avec 33 parlementaires (sur 189), s'est progressivement transformé en parti national-populiste depuis 1986, sous la direction de Joerg Haider. – *(Corresp.)*

AMÉRIQUES

L'embarrassant cheikh Omar

Les autorités américaines sont confrontées à un casse-tête politico-juridique après la demande d'extradition du chef intégriste égyptien

WASHINGTON

de notre correspondant

Il est aussi embarrassant en prison qu'en liberté. Arrêté la semaine passée aux Etats-Unis et sous le coup d'une demande d'extradition de la part de l'Egypte, le cheikh Omar Abdel Rahmane, chef religieux intégriste égyptien, dont nombre de fidèles sont accusés d'avnir préparé et commis des attentats à New-York, représente un casse-tête pnur les autnrités américaines.

Libre ou sous les verrous, il a réussi à troubler les relations entre les Etats-Unis et l'Egypte qui sonpçnnne Washingtnn d'avoir, dans cette affaire, manifesté quelque maladresse. Snn dossier, sur fnnd de terrorisme à Manhattan et de lutte contre l'islamisme militant, est d'une épouvantable complexité juridique. Mais, qu'il reste emprisonné à Otisville, dans l'Etat de New-York, ou qu'il soit livré à l'Egypte, les milieux nfficiels, américains et égyptiens, redoutent qu'il n'acquière le statut de «martyr» et ne suscite un surcroît d'activisme de la part de ses fidèles.

Agé de cinquante-cinq ans, aveugle de naissance, souffrant de diabète, guide spirituel – au moins – d'un mouvement se présentant comme le «Groupe islamique», le cheikh appelle au renversement du régime du président Hosni Moubarak. Résidant anx Etats-Unis depuis le printemps 1990, il a été arrêté il y a une semaine. Il est accusé d'avoir enfreint les règles de l'immigration, de *«présenter un danger pour la communauté et d'être susceptible de prendre la fuite»*. Il est sous le coup d'un ordre d'expulsion du service de l'immigration. Le même service vient de rejeter sa demande d'asile politique et de repousser, également, l'appel qu'il nvait interjeté pour faire annuler l'ordre d'expulsion.

Cela ne veut pas dire qu'il va être expulsé. Le cheikh a mis en œuvre d'autres recours, notamment une procédure d'appel devant une cour fédérale, et les autorités américaines dnivent encore se prononcer sur la demande d'extradition égyptienne.

Des années de procédure

Celle-ci est fnndée sur un discours qu'aurait prononcé cheikh Omar en Egypte en 1989 et qui aurait provoqué une émeute meurtrière. A en croire le *New York Times*, le traité d'extradition entre l'Egypte – en fait, l'Empire ottoman – et les Etats-Unis, vieux de 1874, ne contiendrait aucune clause permettant d'expulser le cheikh. Enfin, nn de ses proches affirmait, vendredi 9 juillet, avoir demandé au département d'Etat de contacter Paris pour sonder la possibilité d'un exil de cheikh Omar en France...

Autant dire que ses avocats entendent faire traîner l'affaire durant quelques années encore, et qu'ils nnt toutes les chances de réussir. Cela arrangerait beaucoup de mnnde. Les autnrités égyptiennes ne sont pas très enthousiastes devant la perspective de devoir emprisonner un homme qui passe pour être l'inspirateur des militants islamistes avec lesquels le régime de M. Moubarak est en guerre ouverte. En formulant leur demande d'extradition, elles cherchaient avant tout à empêcher que l'ordre d'expulsion de cheikh Omar ne se traduise par son installation dans un pays «ami» de la cause islamiste, le Soudan, d'où il pourrait à loisir poursuivre sa guérilla électronique contre Le Caire.

Pour contrer cette éventualité, les autorités égyptiennes n'avaient qu'une possibilité : demander l'extradition du cheikh. Les autorités américaines, de leur côté, pouvaient difficilement continuer à laisser en liberté un homme dont tout indique qu'il était au courant de l'attentat contre le World Trade Center – six morts et mille blessés le 26 février – et qu'il n'ignorait pas non plus certaines des actions violentes que préparaient les militants islamistes arrêtés fin juin à New-York. Le ministère de la justice et le FBI nnt fait valoir que le cheikh avait été laissé en liberté à dessein : les policiers pnuvaient continuer à le surveiller.

Cette surveillance aurait facilité l'arrestation fin jnin de hnit personnes, dont cinq Soudanais, qui préparaient une campagne de violences à New-York (*le Mnnde* du 26 juin). Une fois les arrestations effectuées, il devenait difficile de justifier auprès des autorités égyptiennes que le cheikh fût laissé libre de poursuivre, et d'enregister sur cassettes vidéo, ses prêches incendiaires appelant à la «guerre sainte» contre M. Moubarak.

Le cheikh a déjà été arrêté puis acquitté par les autorités égyptiennes au lendemain de l'assassinat du président Sadate. Snupçnnné d'avoir fomenté des manifestations vinlentes, il quitte l'Egypte en 1989 et nbtient au Soudan un visa de touriste de l'ambassade des Etats-Unis à Khartonm. *«Ce fut une erreur»*, dit, aujnurd'hui, le département d'État, qui reconnaît que cheikh Omar figurait sur une liste de personnes indésirables aux Etats-Unis. Certains milieux égyptiens soupçonnent que le cheikh a bénéficié de la bienveillance de la CIA, qu'il aurait aidée en appuyant la lutte des guérilleros islamistes afghans contre le régime communiste de Kaboul. Allégation que les Etats-Unis démentent formellement.

ALAIN FRACHON

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : envoi de renforts dans la «zone de sécurité»

Jérusalem rend Damas responsable de la tension dans le sud du Liban

Israël a cnntinué, durant le week-end, de rejeter sur la Syrie la responsabilité de la dégradatinn de la situation à la frontière libanaise (*le Monde* daté 11-12 juillet) et le premier ministre, Itzhak Rabin, a demandé, samedi, au coordinateur américain dn processus de paix au Proche-Orient, Dennis Ross, d'intervenir auprès de Damas pour faire cesser les attaques anti-israéliennes à partir du Liban. M. Rabln a accusé l'Iran de *«fnurnir les nrmes nux terroristes»* et Damas de faire transiter ces armes par son territoire.

«La situation est devenue intolérable. Nous faisnns fnce à une escalade préméditée et il va falloir réagir de façon différente que par le passé», a déclaré de son côté le coordinateur des activités israéliennes au Liban, Ouri Lubrani, ajoutant que Damas *«tire les fils du terrorisme au Liban»* et qu'il faudra en *«pnyer le prix»*.

Selon une snurce proche de la Force intérimaire de l'ONU au Liban, l'Etat juif a acheminé dimanche dans la «zone de sécurité» qu'il ocoupe au sud du Liban, dix-sept rampes d'artillerie de 155 mm et 175 mm.

An cours des deux jours précédents, une quinzaine de blindés et de transports de troupes ainsi que des caminns de munition avaient également été dépêchés dans cette région.

Le gouvernement se trouve devant un dilemme, estimait dimanche la presse israélienne. *«Si Rnbln décide de s'attaquer à des chefs du Hezbollah pour ramener le calme, il risque d'aboutir au résulmt contraire. S'il ne réagit pas, l'nrmée perdra encore une fois la face. S'il réagit trop fort, il risque de porter atteinte au processus de paix»*, écrivait le *Yediot Aharonot*, pour qui, en tout état de cause, M. Rabin *«ne peut plus rester les bras croisés»*. – *(AFP.)*

ARABIE SAOUDITE

Le roi réorganise les institutions religieuses

Le roi Fahd a procédé, dimanche 11 juillet, à la réorganisation des pnissantes institutions religieuses du royaume, en créant un ministère des affaires islamiques et un poste de grand mufti, avec rang de ministre. Le nouveau ministère a été confié à Abdallah Ben Abdel Mohsen Al Turki, ancien directeur de l'Université islamique Imam-Mohammed-Ben-Saoud et le poste de grand mufti à cheikh Abdel Aziz Ben Baz, président du comité des grands oulémas, sans l'avis duquel rien ne se décide dans le royaume. Ce comité avait sontenu l'appel à des forces non musulmanes lors de la crise du Golfe. – *(AFP.)*

PÉROU

Douze paysans tués par le Sentier lumineux

Des guérilleros dn Sentier lumineux ont attaqué samedi une localité isolée dans le sud-est du pays, tuant 12 paysans et en blessant 4 autres, a annoncé dimanche 11 juillet le commandement militaire du département d'Ayacucho. Une vingtaine de Sentiéristes armés de mitraillettes, de machettes et d'autres armes ont fait irruption dans le village de Matucana Alta, dans la province de Huanta, à 400 kilomètres an sud-est de Lima, tirant sur les hommes, les femmes et les enfants sans distinction, avant de mettre le feu à leurs maisons et de s'emparer d'armes, de munitions, de vivres et même de bétail.

Il s'agit de la plus violente attaque dans la région depuis octobre 1992, lorsque des guérilleros avaient tué 47 habitants du village de Huayallo. Au total, plus de vingt-sept mille personnes ont trouvé la mort dans les violences politiques au Pérou depuis le début de l'insurrection du Sentier lumineux, en 1980 à Ayacucho. – *(Reuter, AFP.)*

EN BREF

□ **CONGO : au moins dix morts en quatre jours.** – Au moins dix personnes – neuf civils et un militaire – ont été tuées par balles et une vingtaine d'autres blessées entre mercredi 7 et samedi 10 juillet, dans plusieurs quartiers populaires de Brazzaville. En dépit du couvre-feu instauré mercredi, les quartiers de Bacongo et de Makelekele sont toujours le théâtre d'affrontements entre les milices de l'opposition et les partisans de la Mouvance présidentielle. Le gouvernement a lancé un appel aux organisations humanitaires pour veoir en aide au nombre croissant de personnes contraintes de quitter leur domicile. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **ITALIE : un magistrat milanais élu homme de l'année.** – Le magistrat milanais Antonio di Pietro, figure de proue de la lutte contre la corruption en Italie, a été élu homme de l'année, selon un sondage annuel publié samedi 10 juillet, par le magazine *Panorama*.

□ **Le prix «Découverte du Japon».** – L'Associatioo de presse France-Japon a décerné son dix-septième prix «Découverte du Japon» à Valérie Talamoo, assistante d'édition, et à Erwan Gaultier, étudiant à l'Ecole supérieure de commerce de Lille. Dans ce même cadre, l'ambassade du Japon à Paris a décerné son «Prix journalistique» à Dominique Masson, journaliste indépendant.

□ **KENYA : quarante-trois morts dans nne attaque de voleurs de bétail.** – Trente-cinq voleurs de bétail et huit gardiens de troupeaux ont été tués, vendredi 9 juillet, lors d'une attaqne contre le village de Matbéa, au nord-onest du pays. Après plusieurs heures d'affrontements sanglants, quelque 300 voleurs venus du Soudan sont repartis avec plus de 2 000 têtes de bétail. En décembre, plus de cent-trente personnes avaient été tnées dans des événements similaires, fréquents dans cette région voisine du Soudan. – *(AFP.)*

□ **NIGER : mutinerie dans la garnison de Zinder.** – Durant plus de douze heures, la garnison de Zinder, au sud-est du Niger, s'est mutinée, samedi 10 juillet, protestant contre une réduction drastiqne du bndget de défense de l'Etat et la signature, le mois dernier, d'un accord de cessez-le-fen avec les rebelles tonaregs. Les soldats de la quatrième compagnie de Tahoua, au nord-est, ont menacé de se mutiner à leur tour si leurs revendications salariales n'étaient pas satisfaites *«dans les 48 heures»*. – *(AFP, Reuter.)*

□ **NIGERIA : Moshood Abiola opposé à la formation d'un gouvernement d'union nationale.** – Le vainqueur présumé de l'élection présidentielle du 12 juin – annulée par la suite –, Moshood Abiola, a déclaré dimanche 12 juillet qu'il rejetait les négociations entamées par son parti avec les militaires pour la formation d'un gouvernement de transition. Le Parti social-démocrate (SDP) de M. Abiola et sa formation rivale, la Convention répnblicaine nationale (NRC), avaient décidé la semaine dernière, sous la pression du président, Ibrahim Babangida, de former un gouvernement d'union nationale. – *(AFP, AP, Reuter.)*

□ **RWANDA : le gouvernement et les rebelles doivent signer l'accord de paix le 15 juillet.** – Le conseil des ministres a fixé an 15 juillet la signature de l'accord de paix avec les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR). Le conseil a par ailleurs décidé qu'un gouvernement de transition à base élargie, incluant des représentants du FPR, sera formé soixante jours après la signature de cet accord. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TURQUIE : confirmatinn de l'enlèvement de deux touristes par des Kurdes.** – L'Australienne et le Britannique, disparus depuis une semaine près de Tatvan (est de la Turquie), *«ont été enlevés par le PKK* (Parti des travailleurs du Kurdistant) *pour avoir pénétré au Kurdistan sans les autorisations nécessaires»*, affirme, lundi 12 juillet, nn communiqué de l'agence kurde Knrd-Ha, proche de la rébellion. Il s'agit de l'Australienne Tania Miller et du Britannique David Rowbotham, disparus, le 5 juillet, lors d'une excursion à vélo. Le PKK, précise le communiqué, a mis en garde les touristes contre les risques d'nn voyage dans une région *«où une guerre est menée pnr l'armée turque contre les Kurdes»*. – *(AFP.)*

Pouvoir d'ach…
en zo…

Pouvoir d'achat !

Modernisation de l'appareil commercia…

Transparence et régionalisation des fin…



Pouvoir d'achat et consommation en zone rurale.

Il n'y a pas d'hypermarchés en Lozère; La douzaine de supermarchés locaux est gérée, pour la plupart, par des commerçants indépendants ou des petits succursalistes qui se sont récemment agrandis. Et pourtant cela fait plus de 20 ans que l'on y parle de la désertification des campagnes !

Ici comme ailleurs, pourquoi veut-on faire croire que la fermeture des gares, des cafés, des écoles en zone rurale est le fait des grandes surfaces. Les distributeurs ne sont pas responsables de l'exode rural. Ils ne sont pas à l'origine de la création des banlieues, de villes nouvelles, de la concentration industrielle dans les zones d'aménagements périphériques qu'on leur demande pourtant de financer !

Assez de démagogie : le commerce rural meurt faute de consommateurs et de pouvoir d'achat dans les campagnes !

Pouvoir d'achat !

L'urgence, c'est la revalorisation des revenus agricoles, par une politique de labels, de marques, de soutien aux appellations d'origines contrôlées. Cela passe par un dialogue plus constructif et des rapports de partenariat entre producteurs et distributeurs. Hommes de terroirs, attachés au développement de leur région, les Centres E. LECLERC en font une priorité.

L'urgence c'est de s'attaquer au scandale des retraites agricoles : en 1992, la retraite d'un ancien agriculteur s'élevait à 2.200 francs par mois (1.300 francs mensuels pour son épouse). Un retraité agricole perçoit moitié moins qu'un salarié des organismes sociaux qu'il fait pourtant vivre par ses cotisations. Et moins qu'un bénéficiaire du RMI malgré des dizaines d'années de labeur ! Quelle injustice !

Il faut aligner les régimes des retraites des agriculteurs, des artisans et des commerçants sur ceux des salariés ! Et pourquoi ne pas adopter le principe d'une retraite minimale.

Modernisation de l'appareil commercial :

Si les consommateurs ruraux achètent aujourd'hui principalement dans les grandes surfaces de centre ville ou de périphérie, c'est d'abord parce que le commerce local est trop cher et que les produits offerts ne couvrent pas la gamme des besoins.

Organisation : plutôt que de dénigrer la distribution moderne, il faut inciter les commerçants à prendre exemple sur les méthodes d'achat et d'organisation (coopérative, associative ou franchisée) des distributeurs indépendants largement plébicités par les consommateurs. Il faut arrêter de mentir aux petits commerçants (comme d'autres l'ont fait avec les petits agriculteurs !!!). Les commerçants ruraux doivent faire l'effort de s'associer pour acheter moins cher.

Consumérisme : les ruraux revendiquent le droit de bénéficier des mêmes produits et services que les consommateurs urbains. L'intérêt électoral se satisfait peut-être de l'image d'Epinal de la "petite épicerie" de village. Mais la viabilité des entreprises, la satisfaction des consommateurs passe aussi par le regroupement des commerçants, la création de petits centres commerciaux voire de supermarchés offrant toutes les gammes de produits : c'est la seule manière de mettre fin à l'exode commercial vers les grandes villes.

Transparence et régionalisation des financements.

Chaque année ce sont les grandes surfaces qui contribuent au financement de la reconversion du commerce rural. Ainsi, les Centres E. LECLERC ont versé 95 millions de francs (au titre de la taxe parafiscale sur les surfaces de vente) et 45 millions (au titre de l'ORGANIC) en 1992. L'équivalent annuel du financement d'une centaine de supérettes "clés en mains".

Pourquoi alors cherche-t-on à rallumer la guerre des commerces ? L'honnêteté politique voudrait que l'on rende publics et transparents les critères d'affectation et les bénéficiaires de cette taxe.

Il faut laisser le produit de cette taxe dans les régions où elle a été prélevée : l'efficacité économique voudrait qu'un collège d'élus (politiques locaux et consulaires) et de professionnels (banquiers régionaux, techniciens du commerce, et même distributeurs cotisants) sélectionne les projets à soutenir.

Ce serait une manière de rétablir le dialogue entre différentes formes de commerce, de responsabiliser et mobiliser l'ensemble des commerçants sur de nouvelles perspectives d'aménagements du territoire.

Edouard et Michel-Edouard LECLERC

E.LECLERC

POLITIQUE

Les travaux du Parlement

Le Sénat limite strictement la possibilité pour les avocats d'être présents lors des gardes à vue

Les sénateurs ont adopté en deuxième lecture, samedi 10 juillet, par 223 voix (RPR et UDF) contre 88 (PS et PC), la proposition de loi de Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne) corrigeant la réforme de la procédure pénale promulguée le 4 janvier dernier. Ils ont également adopté en première lecture, par 230 voix (RPR et UDF) contre 89 (PS et PC) le projet de loi sur les contrôles d'identité, présenté par Pierre Méhaignerie, garde des sceaux, dans la version issue des travaux de l'Assemblée nationale. Ce deuxième texte est donc définitivement adopté.

De la réforme de la procédure pénale engagée par les anciens ministre socialistes de la justice, Michel Sapin et Michel Vauzelle, il ne reste plus guère que la suppression de la formule de l'inculpation, décriée pour sa connotation infamante et remplacée par le mécanisme jugé plus neutre de la *« mise en examen »*. Les deux autres innovations – la présence de l'avocat lors de la garde à vue et la décision collégiale de mise en détention provisoire – ont été profondément remaniées tandis que l'introduction de la procédure accusatoire à l'audience a été purement et simplement supprimée.

Sur le chapitre de la garde à vue, députés et sénateurs de la majorité sont tombés d'accord pour refuser la présence de l'avocat dès la première heure, disposition qui devait entrer en vigueur le 1er janvier 1994 selon le calendrier inscrit dans la réforme de MM. Sapin et Vauzelle. Ils ne veulent permettre l'intervention d'un avocat qu'à partir de la vingtième heure, ce qui revient à pérenniser la partie de la réforme qui vient d'entrer en vigueur et que le RPR et l'UDF avaient vigoureusement combattue à l'automne dernier.

Une divergence avait surgi entre le Sénat et l'Assemblée nationale lors de l'examen en première lecture de la proposition de loi de M. Larché. Les députés, soutenus par M. Méhaignerie, ministre de la justice, s'étaient en effet opposés à la disposition introduite par les sénateurs permettant aux officier de police judiciaire d'interdire la présence de l'avocat si *« les nécessités de l'enquête l'exigent »*. Les sénateurs ont finalement renoncé, samedi, à cet amendement qui restreignait notablement la portée de l'intervention de l'avocat.

La droite sénatoriale a fait porter ailleurs sa sévérité. Alors que l'Assemblée prévoyait que la présence de l'avocat ne serait autorisée qu'à partir de la trente-sixième heure dans les cas d'association de malfaiteurs et de vol, ou de destruction par explosifs, commis en bande organisée, les sénateurs ont ajouté à cette liste les infractions de proxénétisme aggravé et d'extorsion de fonds.

La nouvelle procédure des contrôles d'identité

En outre, ils ont purement et simplement interdit tout contact entre le gardé à vue et son avocat dans les affaires de terrorisme et de trafic de stupéfiants, alors que les députés l'avaient autorisé à partir de la quarante-huitième heure.

L'autre désaccord entre la droite du palais du Luxembourg et celle du Palais-Bourbon concernait la mise en détention provisoire. Si chacun était d'avis de restituer au juge d'instruction les prérogatives que la réforme socialiste lui avait retirées dans ce domaine, les points de vue divergeaient sur le mécanisme dit de *« référé-liberté »*, formule qui permet à la personne mise en détention de demander un sursis à exécution en attendant que la chambre d'accusation statue en appel. Le Sénat souhaitait que ce sursis soit ordonné par le président du tribunal tandis que les députés avaient préféré mandater le président de la chambre d'accusation. Les sénateurs se sont finalement ralliés à la position de l'Assemblée nationale, précisant que le président de la chambre d'accusation pourrait ordonner un sursis à exécution s'il estime qu'il *« n'est manifestement pas nécessaire que la personne mise en examen soit détenue »*.

Contrairement à leur plus farouche tradition, les sénateurs ont estimé que le travail accompli par les députés pour modifier le régime actuel des contrôles d'identité était parfait dès la première lecture. Ils n'ont donc pas souhaité sur une législation de cette importance utiliser leur pouvoir de réflexion et, samedi, reprenant la discussion de ce texte après qu'elle eut été interrompue le 29 juin, ils l'ont voté sans l'amender. Ce projet est donc définitivement adopté par le Parlement, mais les socialistes ont l'intention de le soumettre au Conseil constitutionnel. Le nouveau dispositif comprend trois volets.

En matière de police judiciaire, le texte reprend l'essentiel du cadre fixé par la loi Defferre de 1983. Peut être ainsi contrôlée toute personne qui *« a commis ou tenté de commettre une infraction, se prépare à commettre un crime ou un délit, est susceptible de fournir des renseignements utiles à l'enquête en cas de crime ou de délit, ou fait l'objet de recherches ordonnées par une autorité judiciaire »*. Le projet de M. Méhaignerie ajoute une nouvelle possibilité de contrôle : sur instruction du procureur de la République, toute personne pourra être contrôlée par la police dans des lieux et pour une durée définis par le magistrat. Les députés, approuvés par les sénateurs, ont tenu à préciser que la mise au jour lors du contrôle d'infractions *« autres que celles visées dans les réquisitions du procureur de la République »* ne constitue pas une cause de nullité de la procédure.

En matière de police administrative, l'objectif du projet est d'affranchir les contrôles des restrictions imposées par la jurisprudence fixée par un arrêt de la Cour de cassation du 19 novembre 1992 qui avait conclu que l'atteinte à l'ordre public devait être *« directement rattachable* ou *comportement »* de l'intéressé. Le texte de M. Méhaignerie prévoit que ces contrôles effectués *« afin de prévenir une atteinte à l'ordre public, notamment à la sécurité des personnes et des biens »* pourront désormais avoir lieu *« quel que soit le comportement »* de la personne visée.

Enfin, le projet fait référence à la convention de Schengen. Lorsque celle-ci entrera en vigueur, les policiers pourront effectuer des contrôles à 40 kilomètres – le texte gouvernemental ne prévoyait qu'une distance de 30 km – des frontières terrestres entre la France et les Etats signataires de ces accords, ainsi que dans les zones accessibles au public des ports et des gares ferroviaires ou routières ouverts au trafic international.

FRÉDÉRIC BOBIN

Le débat sur la résurgence

L'appel à la vigilance lancé par quarante intellectuels

Dans un *« appel à la vigilance »*, quarante intellectuels, français et européens, lancent un signal d'alarme contre *« l'actuelle stratégie de légitimation de l'extrême droite »*, estiment qu'elle ne suscite pas *« la défiance qui s'impose »* parmi les auteurs, les éditeurs et les responsables de la presse écrite et audiovisuelle. Cet appel, dont nous publions le texte intégral suivi de la liste des signataires, s'accompagne de la création d'un Comité « appel à la vigilance » (54, boulevard Raspail, 75006 Paris).

« Nous sommes préoccupés par la résurgence, dans la vie intellectuelle française et européenne, de courants antidémocratiques d'extrême droite. Nous sommes inquiets du manque de vigilance et de réflexion à ce sujet. C'est pourquoi certains d'entre nous ont commencé, depuis le mois de janvier 1993, à se réunir régulièrement afin d'échanger des informations et d'approfondir ces questions.

» Que des idéologues d'extrême droite déploient une activité d'auteurs et d'éditeurs au sein de réseaux antidémocrates et néonazis n'est pas un fait nouveau. Mais cette activité ne se cantonne plus désormais dans une sorte de clandestinité. Sa visibilité nouvelle la rend donc aisément vérifiable à qui veut bien prendre la peine de se renseigner.

» Or les mêmes ont entrepris depuis un certain temps de faire croire qu'ils avaient changé. Ils mènent pour cela une large opération de séduction visant des personnalités démocrates et des intellectuels, dont certains connus pour être de gauche. Mal informés de cette activité et de ces réseaux, ou les ignorant tout à fait, ceux-ci ont accepté de signer des articles dans des revues dirigées par ces idéologues. Une fois piégées, ces signatures accréditent évidemment l'idée que le prétendu changement est une réalité.

» Cette opération n'est pas isolée. Elle s'inscrit au contraire dans l'actuelle stratégie de légitimation de l'extrême droite, qui fait feu de tout bois. Cette stratégie profite de la multiplication de dialogues et de débats autour, par exemple, de ce qu'on appelle pour le moins légèrement la fin des idéologies, de la disparition supposée de tout clivage politique entre la gauche et la droite, du renouveau présumé des idées de nation et d'identité culturelle. Cette stratégie se nourrit aussi de la dernière thèse à la mode, qui dénonce l'antiracisme comme à la fois « ringard » et dangereux.

» De la part des auteurs, des éditeurs et des responsables de la presse écrite et audiovisuelle, ces manœuvres ne semblent pas encore susciter la défiance qui s'impose. Par manque d'information ou de vigilance, par scrupule envers la liberté d'expression, par souci d'une tolérance sans limites, bon nombre d'entre eux, et des plus estimables, font aujourd'hui, sans le vouloir, le jeu de cette opération de légitimation.

» A la faveur de ces complicités involontaires, nous craignons de voir prochainement se banaliser dans notre vie intellectuelle la présence de discours qui doivent être combattus parce qu'ils menacent tout à la fois la démocratie et les vies humaines. Nous ne pouvons en effet oublier que les propos de l'extrême droite ne sont pas simplement des idées parmi d'autres, mais des incitations à l'exclusion, à la violence, au crime.

» C'est pourquoi, en ce mois de juillet 1993, nous avons résolu de fonder un comité « Appel à la vigilance », qui se donne pour tâche de collecter et de faire circuler le plus largement possible toute information utile pour comprendre les réseaux de l'extrême droite et leurs alliances dans la vie intellectuelle (édition, presse, universités), et de prendre position publiquement sur toute affaire relative à ces questions.

» Nous nous engageons à refuser toute collaboration à des revues, des ouvrages collectifs, des émissions de radio et de télévision, des colloques dirigés ou organisés par des personnes dont les liens avec l'extrême droite seraient attestés.

» La France, à l'évidence, n'est pas le seul pays européen où se développent ces diverses stratégies. C'est pourquoi nous appelons à une Europe de la vigilance en conviant toute personne qui approuve notre initiative à signer ce manifeste. »

► Cet appel est signé par : Miguel Abensour, Henri Atlan, Marc Augé, Lothar Baier, Norbert Bensaïd, Yves Bonnefoy, Pierre Bourdieu, Georges Charpak, Claude Cohen-Tannoudji, Michel Deguy, Jacques Derrida, Louis-René Des Forêts, Georges Duby, Olivier Duhamel, Jacques Dupin, Umberto Eco, Arlette Farge, Lydia Flem, Nadine Fresco, Jacques Glowinski, Françoise Héritier, Yves Hersant, François Jacob, K. S. Karol, Jean-Marie Lehn, Nicole Loraux, Patrice Loraux, Charles Malamoud, André Miquel, Philippe Nozières, Maurice Olender, Michelle Perrot, Evelyne Pisier, Léon Poliakov, Jean Pouillon, Jacques Revel, Rossana Rossanda, Jean-Pierre Vernant, Lucy Vines, Paul Virilio.

Chargé d'une mission par le premier ministre

M. Balkany souhaite que les policiers municipaux aient le « même pouvoir » que les gardiens de la paix

Chargé par le premier ministre d'une mission sur les polices municipales, Patrick Balkany, député (RPR) des Hauts-de-Seine et maire de Levallois, a déclaré que le *« pouvoir »* des policiers municipaux doit être *« grosso modo le même que celui des gardiens de la paix »*, dans un entretien publié récemment par *le Parisien*. Cette position du maire de Levallois a provoqué de vives réactions du côté des syndicats de la police d'Etat.

« Vous vous attacherez à faire des propositions concernant les missions mêmes des polices *municipales et leurs rapports avec la police nationale »*, avait indiqué Edouard Balladur, dans une lettre du 1er juillet, au député des Hauts-de-Seine en lui demandant un *« réexamen approfondi »* de ce dossier en vue de la préparation d'un projet de loi. Sans tarder, M. Balkany a fait connaître, dans un entretien au *Parisien* du 9 juillet, la vision très extensive qu'il a des pouvoirs et des missions accordés aux policiers municipaux.

« Il faut être clair : les policiers municipaux doivent avoir du pouvoir. Grosso modo, *le même que les gardiens de la paix, c'est-à-dire surveillance de jour comme de nuit, prévention et possibilités d'intervenir en flagrant délit,* a ainsi déclaré le maire de Levallois. *Par contre, ils ne doivent pas faire de travaux spécialisés, comme ceux de la PJ* ou *des renseignements généraux, par exemple. Pour moi, le travail du policier municipal, c'est celui des hommes en tenue. »* Par ces propos, le maire de Levallois se réfère aux pouvoirs (contrôles d'identité, contraventions, etc.) des gardiens de la paix appartenant à la police nationale en tenue.

« Une voie très dangereuse »

Au sujet de l'armement, M. Balkany considère que ces forces de police placées sous l'autorité du maire doivent être autorisées à être armées *« comme tous les fonctionnaires dans ce pays qui font un travail dangereux. Cela fait partie des prérogatives de tous les policiers, des agents des douanes et même des employés des eaux et forêts. Le policier est soumis à la loi de la légitime défense, très strictement définie. Mais* on *ne peut pas laisser un homme aller dans des endroits dangereux sans lui donner la possibilité de se défendre »*. Il reviendrait toutefois au maire de choisir ou non d'armer sa police : *« Si le maire les oriente (...) sur les missions de sécurité, il doit prendre ses responsabilités »*, précise-t-il. Le maire de Levallois, qui a mis en place depuis dix ans une police municipale armée de revolvers dans sa commune, souhaite aussi que les policiers municipaux soient encadrés *« par des policiers nationaux »* et qu'ils suivent une formation *« chapeautée par le ministère de l'intérieur et de qualité indiscutable »*.

Les projets de M. Balkany ont aussitôt provoqué une levée de boucliers du Syndicat général de la police (SGP, principale organisation de policiers en tenue parisiens, membre de la FASP). S'élevant contre *« des propos tendant à banaliser les missions de sécurité »*, le SGP considère que *« le maire de Levallois* ouvre *une voie très dangereuse »*. Il est vrai que, malgré les propos assez péremptoires tenus par M. Balkany, le dossier des polices municipales n'en est encore qu'au stade de la concertation, souhaitée par le premier ministre, *« avec les partenaires concernés, qu'il s'agisse notamment des élus* ou *des syndicats professionnels, tant de la police nationale que des polices municipales »*.

E. In.

Réuni en congrès à Créteil (Val-de-Marne)

SOS-Racisme veut promouvoir les « nouveaux hussards de la République »

Le quatrième congrès de SOS-Racisme, du 9 au 11 juillet à Créteil (Val-de-Marne), a été l'occasion d'un élargissement du discours de l'association au-delà du racisme et de la remobilisation de ses militants dans la perspective d'un « automne chaud ».

Finis les concerts gratuits, le tout-médiatique et les mondanités de gauche. A l'approche du neuvième anniversaire de sa fondation et dans un contexte de décomposition de la gauche, SOS-Racisme entend donner l'image d'une organisation de jeunes, militante, combative, engagée sur le terrain social. Le tournant avait déjà été amorcé par Harlem Désir, avant qu'il ne lâche les « potes », l'an dernier, pour un destin politique encore incertain. Il a été entériné par les trois cents congressistes mobilisés, réunis le week-end dernier à Créteil sous l'œil attentif des pères fondateurs du mouvement, Julien Dray, député (PS) de l'Essonne, et Harlem Désir, adhérent de Génération Écologie, et de leurs « parrains », l'écrivain Marek Halter et le président de l'Opéra-Bastille, Pierre Bergé.

Au dyptique « racisme-antiracisme » jugé parfois simpliste, « SOS » préfère désormais la dialectique « exclusion-solidarité ». L'association entend renforcer son ancrage local non seulement à travers ses comités, destinés à la mobilisation antiraciste, mais aussi avec des « maisons des potes » aux activités sociales. Le nouveau président de l'association, Fodé Sylla, a appelé à un vaste mouvement de reconstruction des solidarités, aussi bien sociales qu'internationales. Aux revendications concernant l'annulation de la dette du tiers-monde, la solidarité avec la Bosnie « laïque » et les *« démocrates algériens »*, s'ajoutent celles destinées à favoriser l'intégration sociale et la sécurité dans les quartiers dits difficiles. Fodé Sylla n'a pas oublié, sous un tonnerre d'acclamations, de brocarder les lois Pasqua qui désignent les étrangers comme *« boucs émissaires »* et *« n'apporteront aucune solution aux difficultés de notre société. »*

« La vraie insécurité, c'est le chômage »

La banderole tendue derrière la tribune le proclamait : *« La vraie insécurité, c'est le chômage »*. Fodé Sylla l'a répété : *« Tous les jours, on nous annonce la perte de milliers d'emplois.* (...) *Le gouvernement, lui, s'occupe de remettre en cause le droit du sol et conteste les mariages mixtes. »* Contre les quartiers-ghettos, SOS prône un « plan d'urgence » : service civil obligatoire pour les jeunes, promotion de 10 000 fonctionnaires dans les quartiers en difficulté, police de proximité, débat à l'Assemblée nationale sur la drogue, utilisation transparente des cinq nouveaux milliards de francs pour la politique de la Ville.

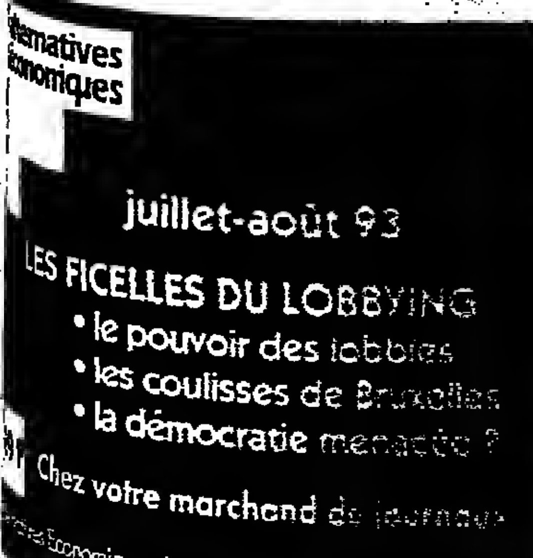
Le mouvement souhaite plus globalement promouvoir toutes les initiatives personnelles qui *« font reculer l'exclusion »* et *« redonnent espoir »* en tissant de nouveaux liens sociaux. L'action de ces *« nouveaux hussards de la République »* – instituteurs, militants associatifs, policiers, travailleurs sociaux – sera célébrée lors du prochain rassemblement de SOS-Racisme, le 27 novembre au Zénith à Paris. Au-delà de ce rendez-vous « républicain », les « potes » se verraient bien en catalyseurs des mécontentements de l'automne prochain, de la manifestation laïque du 3 octobre contre le projet de loi permettant le libre financement des écoles privées par les collectivités locales, jusqu'à d'éventuelles protestations contre la mise en œuvre des lois Pasqua et contre la loi Fillon sur les universités.

L'association prépare, en outre, une manifestation parisienne à la mi-décembre « pour *l'égalité des droits »*, à l'occasion du dixième anniversaire de la Marche des beurs.

PHILIPPE BERNARD

□ **M. Bosson estime que *« le président de la République a le droit de faire des bêtises »*.** – Bernard Bosson, ministre de l'équipement, invité, dimanche 11 juillet, du « Forum RMC-*l'Express* », a déclaré que *« le président de la République a le droit de faire des bêtises »*, à propos de la non-inscription de la réforme de la loi Falloux à l'ordre du jour de la session extraordinaire du Parlement. Pour le secrétaire général du CDS, *« le président a tort »* sur le plan politique, car *« il devrait permettre à l'Assemblée de délibérer »*. Toutefois, il a réfuté l'argumentation de Valéry Giscard d'Estaing qui évoquait *« un glissement constitutionnel préoccupant »*. François Mitterrand pouvant *« refuser une session extraordinaire »*, selon M. Bosson, *« qui peut le plus peut le moins, il peut donc refuser dans une session extraordinaire tel ou tel point, cela me paraît évident, et la plupart des constitutionnalistes sont de cet avis. »*





Le débat sur la résurg…

L'appel à la vigilance …cé par quarante intellectu…

de courants d'extrême droite dans les milieux intellectuels

La confusion des idées

Suite de la première page

Trois facteurs se conjuguent. D'abord la confusion que tente de provoquer délibérément une partie de l'extrême droite en organisant un brouillage des pistes dans le domaine des idées.

D'autre part, le fait que cette offensive se déroule dans un climat idéologique troublé par quelques théoriciens, relativement influents, qui croient opportun de tenir, sur les questions du racisme et de l'antiracisme, des propos de plus en plus alambiqués et ambigus. Enfin, l'atmosphère d'ensemble de la vie des idées, encore marquée par l'influence du laisser-dire et du cynisme des années 80. Tout cela mis ensemble pourrait bien, si l'on n'y prend garde, ouvrir la porte au pire.

A l'extrême droite, ce n'est pas d'hier qu'on organise la confusion. Alain de Benoist s'en est fait une spécialité. Ces dernières années, il s'est appliqué à faire croire à son changement. Cloisonner ses diverses activités, prendre des positions publiques tiers-mondistes et anticapitalistes, récuser toute étiquette, en commençant par celles de droite et de gauche, autant de tactiques pour brouiller les pistes. Et ça marche. « Chacun a le droit de changer », se dit-on. « Voilà même une bonne chose », pense-t-on – sans prendre la peine de vérifier si la nouvelle est exacte.

Or Alain de Benoist se trouve toujours en relation active et étroite avec des mouvements internationaux d'extrême droite. A côté de la revue *Krisis*, sa face « libérale » depuis 1988, il continue de diriger *Nouvelle Ecole*, organe de la nouvelle droite, où figurent, au comité de rédaction, par exemple Bernard Notin, membre du « conseil scientifique » du Front National, et Jean-Claude Rivière, rapporteur de la thèse négationniste soutenue par Henri Roques à Nantes en 1985.

Cette stratégie de cloisonnement prépare évidemment le terrain aux offensives politiques. Mais il faut d'abord esquiver les résistances, ne pas heurter de front une intelligentsia encore attachée aux valeurs de la démocratie. Alain de Benoist se contente donc de diffuser dans les milieux intellectuels, sous une forme acceptable, certains thèmes favoris des penseurs « non conformistes » des années 30 et des représentants de la « révolution conservatrice » allemande : la tradition, l'identité nationale, le refus de l'universalisme, la haine du cosmopolitisme.

Sur ces thèmes repeints, on sollicite les interventions d'auteurs que leur notoriété littéraire ou scientifique et leurs positions politiques rendent insoupçonnables d'être compromis. Le bénéfice est double : des questions sensibles sont réacclimatées, tandis que la participation au débat de penseurs estimables incite à juger que celui qui les organise l'est également.

Le « dialogue » avec Alain de Benoist

Il y a une dizaine d'années, cette opération menée dans la revue *Krisis* aurait sans doute été vouée d'avance à l'échec. Ce n'est plus le cas. La défiance a fait place à une sorte d'apathie. Il est vrai qu'entre-temps le brouillard a envahi bon nombre d'esprits. Certains chercheurs spécialisés dans l'analyse du racisme ont fini en effet par se laisser fasciner par leur objet d'étude, au point de contribuer à rendre confuses des luttes que leurs travaux, au départ, devaient aider à devenir plus efficaces en les clarifiant.

L'itinéraire de Pierre-André Taguieff illustre ce deuxième type de confusion. En 1984, il dénonçait la *« tactique de brouillage idéologique systématiquement mise en œuvre par le GRECE »*, et principalement par Alain de Benoist. Dans son numéro de mars-avril 1993, la revue *Esprit*, dirigée par Olivier Mongin, publie un article de Pierre-André Taguieff qui se conclut ainsi : *« Au terme de cette analyse, on est conduit à refuser toute spécificité aux processus et aux phénomènes ordinairement caractérisés en tant que « racistes ». On peut en déduire l'effacement de la valeur conceptuelle du terme de « racisme » et, partant, la nécessité d'éviter l'emploi d'un tel terme, voué à ne fonctionner que dans des contextes polémiques où il s'agit d'illégitimer des adversaires. Dans cette perspective, le mot « racisme » se réduit à n'être qu'un opérateur d'illégitimation applicable à toute attitude ou à tout comportement qu'un sujet se propose de dénoncer, de condamner ou de combattre. »* En clair : n'allez surtout pas croire que le racisme ait la moindre réalité, ce n'est qu'une injure à éliminer.

Il ne faut pas être grand clerc pour deviner qui se réjouit de tels propos. Il est vrai que ce chercheur, responsable d'un « observatoire de l'antisémitisme », ancien conseiller du Parti socialiste, sollicité dès qu'il s'agit de traiter du racisme, écrivait déjà en 1985, dans le n° 56 de l'autre revue de la nouvelle droite, *Eléments*, elle aussi animée par Alain de Benoist, que *« le dialogue est aujourd'hui possible »* et concluait : *« Nous sommes à la croisée de chemins qui ne sont pas encore tracés. »* Ces chemins sont aujourd'hui plus qu'esquissés : un volume cosigné par Pierre-André Taguieff et Alain de Benoist est paru en 1992 à Florence, chez La Roccia di Erec, maison d'édition dirigée par Marco Tarchi, figure de la « Nouvelle droite » en Italie.

L'antiracisme jugé dangereux

Cette version italienne reprend une partie du volume intitulé *Racismes, antiracismes* (Méridiens-Klincksieck, 1986). On y retrouve, en plus des contributions de Pierre-André Taguieff et Alain de Benoist, un texte d'André Béjin qui vaut, lui aussi, la peine d'être cité : *« C'est en restant ethniquement et géopolitiquement européenne, en cessant de se mortifier, que l'Europe sera le mieux en mesure d'enrichir de ses traits distinctifs les autres continents (...). La construction de l'Europe des peuples est une tâche exaltante mais ardue. L'obsession antiraciste ne peut que la compliquer inutilement et dangereusement. »*

Ce n'est donc plus le racisme qui fait problème, ce sont les mouvements qui s'y opposent. Cette thèse a continué à faire son chemin. *« Comment peut-on être antiraciste ? »*, se demande Pierre-André Taguieff dans l'article d'*Esprit* déjà mentionné. Il affirme vouloir comprendre le *« malaise »* qui affecte les luttes antiracistes. Quand on soutient que le racisme est sans contenu, on considère évidemment que l'antiracisme est mal en point... Ces jeux dialectiques de virtuose n'expliquent guère comment ce mot vide que serait le racisme peut tuer tant de gens. La question est sans doute trop simple pour être pertinente. Le dernier chic de la confusion porte la même idée plus loin encore.



L'antiracisme n'est pas seulement plus préoccupant que le racisme, il est plus nocif. C'est ce que le sociologue Paul Yonnet, rendant un hommage appuyé à M. Taguieff, s'évertue à expliquer dans son *Voyage au centre du malaise français* (Gallimard, 1993). Jugeant que SOS-Racisme porte atteinte à la *« représentation d'une profonde homogénéité française »*, déplorant que soit ébranlé le *« socle de civilisation nationale française »*, estimant qu'on accorde une importance excessive au génocide des juifs par les nazis, ce livre aurait peut-être remporté un vif succès auprès d'un public de militants muselés s'il n'avait été rédigé dans une langue obscure.

Des divagations de ce genre pourraient être passées sous silence. Mais elles ont été imprimées en janvier 1993 dans l'importante collection « Le débat », que dirige Pierre Nora aux éditions Gallimard. La revue *le Débat*, dans son n° 75 (mai-août 1993), consacre un dossier aux remous provoqués par cette publication. Affirmant préférer *« le courage d'un franc-tireur »* à *« l'inconsistance vertueuse de la sociologie officielle »*, la rédaction précise que la tâche des intellectuels *« est d'en appeler à la lucidité civique, même et surtout quand elle exige de déranger les sentiments en apparence les mieux fondés et les certitudes qu'on voudrait le plus solidement établies »*.

Un risque politique majeur

Si la liberté de réflexion et de critique est indispensable, il est non moins vrai que l'obsession de l'anticonformisme, l'acharnement au paradoxe, la volonté d'en découdre avec la « vulgate », la manie de n'être jamais dupe des évidences partagées par le bon peuple conduisent certains auteurs à des chassés-croisés qui aggravent la confusion des idées.

En dernier lieu, l'évolution du climat d'ensemble au cours des années 80 contribue largement à faire de cette confusion un risque politique majeur. Dès le début de cette décennie, comme un signe avant-coureur, quelques militants de l'ultra-gauche se rallièrent à ceux qui avaient entrepris de nier l'existence des chambres à gaz.

Au fil des ans, des causes multiples et très diverses ont amoindri la tradition de vigilance. Parmi celles-ci, la dégradation de certains aspects de notre vie intellectuelle mériterait une longue analyse. Il faudrait comprendre comment le débat public s'est transformé en spectacle, comment s'est pris le pli de tout laisser dire et de « dialoguer » au lieu de combattre. Il faudrait suivre l'itinéraire de prétendus penseurs à la recherche de coups médiatiques plutôt que de cohérence.

Il faudrait également prendre en compte les désillusions entraînées par la politique des socialistes et par l'installation progressive du Front national sur la scène publique.

Il faudrait y ajouter enfin les répercussions considérables des événements internationaux, de la chute du mur de Berlin à la ratification du traité de Maastricht, en passant par la guerre du Golfe. Chacun d'eux a entraîné des bouleversements dans les clivages politiques et idéologiques antérieurs.

Beaucoup ont le sentiment que les cartes doivent aujourd'hui se redistribuer dans tous les domaines. Faut-il croire pour autant que le jeu soit tout entier changé ? De vieux périls demeurent sous la nouveauté des situations. Ce qu'exige la *« lucidité civique »* est exactement à l'opposé de la confusion des idées : la fermeté sur les principes et la vigilance. Aujourd'hui comme hier.

ROGER-POL DROIT

LE NOUVEAU MENSUEL DU MONDE

Juillet-août 1993 – Spécial ÉTÉ – 40 pages



LIEUX DE BONHEUR

En ces temps de malaise sinon de malheur, il existe encore des lieux où l'on peut trouver le bonheur; à condition de savoir le chercher... Le café ou l'atelier du bricoleur, le stade ou la grande nature pour la marche à pied, le club de vacances que l'on a acheté ou le lieu secret que l'on a choisi. Des écrivains, Kenneth White et Jacques Lanzmann; un sociologue, Véronique Nahoum-Grappe; un philosophe, Michel Tibon-Cornillot; un historien, Roger Chartier, une enseignante, Andrée Chastel, racontent leur mode d'emploi de ces lieux de bonheur.

QUELLE LANGUE POUR L'EUROPE?

Si l'Europe se fait vraiment elle devra bien parler un langage commun. Forcément l'anglais? Les jeux ne sont pas faits, mais presque, du moins pour la communication utilitaire. Comment alors sauver la culture européenne, qui ne peut s'exprimer qu'à travers une langue ou des langues européennes?

LA SUISSE OU L'INDIFFÉRENCE

Il y a un mystère dans la Suisse. Voici un pays très jaloux de sa particularité, de sa différence qui s'expriment surtout par une grande indifférence à l'égard du monde qui l'entoure. La fameuse neutralité suisse a-t-elle encore un sens au cœur d'une Europe qui s'efforce de se rassembler et de gommer ses dissemblances?

FRANCE-ITALIE : LES JUGES ET LES AFFAIRES

Le Monde des débats a organisé à Paris une rencontre entre magistrats français et magistrats italiens spécialisés dans le traitement des «affaires». Ils ont manifesté leur inquiétude face à la criminalisation de la société.

EN VENTE EN KIOSQUE
LE 10 DE CHAQUE MOIS / 30F

ABONNEZ-VOUS 1 AN (11 NUMÉROS) : 270 F, SOIT 18 % de RÉDUCTION

Oui, je m'abonne au **Monde des débats** pour 1 an (11 numéros) : 270 F au lieu de 330 F, prix d'achat au numéro, et bénéficie ainsi de 18 % de réduction.
Pour les abonnements et l'étranger nous consulter au 49-60-32-90, pour les ventes en nombre au 49-60-32-68

Nom .... Prénom ....
Adresse .... Code postal ☐☐☐☐☐ Ville ....

Vous trouverez ci-joint mon règlement :
☐ Chèque joint
☐ Carte bleue n° ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Expire fin ☐☐ ☐☐
☐ Carte Amex n° ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐ Expire fin ☐☐ ☐☐
Date et signature obligatoires :

301 08 02

Bon à renvoyer à :

«Le Monde des débats», service abonnements, 1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 Ivry-sur-Seine Cedex / SUR MINITEL 3615, LEMONDE code ABO

POLITIQUE

Dans un entretien au « Figaro »

M. Balladur confirme que le gouvernement étudie une réforme fiscale

Dans un entretien publié par *le Figaro* du lundi 12 juillet, Edouard Balladur indique que le gouvernement étudie *« la possibilité de commencer une réforme de la fiscalité de l'Etat ». « Ce sera difficile dans une période où les recettes rentrent mal et où l'activité n'est pas dynamique. Mais il faut commencer. On peut*, souligne le premier ministre, *envisager plusieurs évolutions : un transfert croissant des cotisations familiales des entreprises vers le budget afin d'inciter les entreprises à recruter davantage »* ou *« une simplification du barème de l'impôt sur le revenu. »*

Au sujet de la cohabitation qu'il refuse de voir comme une *« complicité »*, M. Balladur réaffirme que *« si un jour devait survenir un désaccord sérieux sur un sujet grave, il est évident que* [ses] *convictions l'emporteraient dans* [son] *esprit sur toute autre considération »*. Interrogé sur sa plus grande déception, le chef du gouvernement évoque *« l'impatience d'un certain nombre de responsables, aussi bien politiques qu'économiques, qui, pourtant, connaissent bien la difficulté de notre tâche, difficulté sans précédent depuis la Libération »*. A propos de « l'autre politique » préconisée, notamment, par Philippe Séguin, M. Balladur estime que, signifiant *« la dévaluation, le protectionnisme, le déficit budgétaire accru »*, elle est contraire à la sienne : *« Si l'on voulait la mettre en œuvre, il faudrait tout d'abord changer de premier ministre »*, observe-t-il.

□ **M. Barrot se prononce pour un allègement de l'impôt sur le revenu.** – Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, affirme dans un entretien publié par *le Journal du dimanche* du 11 juillet, qu'il ne faut pas *« sous-estimer la crise, comme Bercy aurait parfois tendance à le faire »*. La priorité passe, selon lui, par un *« soutien vigoureux de la demande »*. Pour relancer celle-ci, M. Barrot préconise *« une simplification et un allègement de l'impôt sur le revenu afin de libérer le pouvoir d'achat et de stimuler la consommation des ménages »*. Assurant que le gouvernement profitera du prochain budget pour faire des propositions en ce sens, M. Barrot suggère une réduction des tranches du barème, *« qui pourraient passer de 12 à 7 »*, allègement qui pourrait, dit-il, être compensé par la suppression de la déductibilité de l'impôt sur le revenu de la CSG.

A la Réunion

Mandat d'amener contre le sénateur Eric Boyer (app. RPR)

SAINT-DENIS DE LA RÉUNION

de notre correspondant

Le juge d'instruction Jean-François Beynel a établi, samedi 10 juillet, un mandat d'amener contre Eric Boyer, sénateur (app. RPR) et président du conseil général de la Réunion. Déjà mis en examen dans l'affaire dite de la « billetterie unique » du conseil général, M. Boyer devait être confronté, lundi 12 juillet après-midi, dans le bureau du juge avec deux transporteurs, eux aussi mis en examen, qui le mettent en cause dans une seconde affaire, celle des transports scolaires de la commune de Saint-Leu. Le 8 juillet dernier, le Sénat avait décidé, avec son accord, la levée de l'immunité parlementaire de M. Boyer.

Tout au long du week-end, M. Boyer est resté « invisible ». Après avoir été conseillé dans un premier temps par Mᵉ Varaut, le sénateur de la Réunion a opté pour une nouvelle stratégie de défense en faisant appel à Mᵉ Jacques Vergès. Ce dernier a souligné à son arrivée sur l'île, dimanche, qu'il était venu *« défendre M. Boyer contre l'injustice et la discrimination »*.

ALIX DIJOUX



Après avoir démissionné de son mandat de député

M. Emmanuelli annonce la publication d'un Livre blanc sur l'affaire Urba

MONT-DE-MARSAN

de notre correspondant

Le combat qu'Henri Emmanuelli a délibérément choisi de mener en provoquant, par sa démission, une législative partielle dans la troisième circonscription des Landes (Saint-Sever) aura le soutien complet des socialistes, a affirmé, dimanche 11 juillet, à Magescq, lors de la Fête de la rose du PS landais, Jean Glavany, porte-parole de la direction nationale.

Devant quelque huit cents militants, Henri Emmanuelli, également président du conseil général des Landes, a justifié les raisons de sa démission de son mandat de député à l'annonce de son renvoi devant le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc et de sa candidature dans la circonscription où il a été élu pour la première fois en 1978 (*le Monde* du 10 juillet). Il a annoncé la prochaine publication d'un Livre blanc consacré au dossier Urba qui sera adressé à l'ensemble des électeurs de sa circonscription. L'affaire Urba et la vision qu'il a de son exploitation judiciaire seront au cœur de ce document. *« On veut me faire taire parce que j'ai la regrettable habitude de parler trop fort. Si j'étais resté passif, je ne serais plus socialiste car le socialisme s'est fondé sur le refus de subir »*, a-t-il expliqué en répétant qu'il était confronté *« à un dossier vide basé sur un faux et sur une construction juridique inédite, celle de la responsabilité pénale collective »*.

« Je veux bien que le procès des partis politiques sur leur financement ait lieu, mais alors, et je m'adresse au garde des sceaux, que ce soit le procès de tous les partis politiques avant qu'il y ait des lois de financement et pas simplement le parti que choisirait par convenance politique telle ou telle institution de ce pays », a ajouté l'ancien président de l'Assemblée nationale et ancien trésorier du PS.

JEAN-CLAUDE FELON

□ **M. Léotard veut *« affirmer l'autorité de l'Etat »* en Corse.** – A l'occasion d'une visite dans plusieurs gendarmeries proches d'Ajaccio (Corse-du-Sud), samedi 10 juillet, François Léotard, ministre de la défense, a indiqué qu'il était venu pour *« affirmer ici le retour de l'autorité de l'Etat »*, afin qu'elle *« puisse de nouveau s'établir paisiblement au service des citoyens ». « Vous verrez que mes collègues du gouvernement viendront affirmer la même chose »*, a-t-il poursuivi, en ajoutant : *« Ce que l'Etat n'acceptera pas, ce sont les chiffres actuels d'attentats, de vols à main armée et d'assassinats ou de tentatives d'assassinats. Il faut bien que tout le monde comprenne que c'en est fini du moment où, pour régler des différends personnels, on utilisait des armes ou des moyens explosifs. »*

Le défilé du 14 juillet

L'Eurocorps et les « casques bleus » vedettes sur les Champs-Elysées

A l'occasion du défilé militaire du mercredi 14 juillet, sur les Champs-Elysées, le ministère de la défense a prévu de mettre en évidence, cette année, le rôle de la France dans la création de l'Eurocorps, aux côtés de l'Allemagne et de la Belgique, et dans les missions de maintien de la paix confiées à l'ONU. Au total, entre 10 h 30 et 11 h 30, devant le chef de l'Etat, quarante formations des trois armées et de la gendarmerie seront présentées aux Parisiens, soit quelque 6 000 hommes et femmes, 144 aéronefs (le tiers étant des hélicoptères) et 600 véhicules de tous types (dont 170 blindés à chenilles).

Conçu avec la participation des armées allemande et belge, dans un premier temps, puis avec celle de l'armée espagnole, ultérieurement, l'Eurocorps, qui comptera, à terme, jusqu'à 40 000 hommes et qui devrait être opérationnel en 1995, a été créé officiellement en mai 1992 lors du « sommet » de La Rochelle. Outre la brigade mixte franco-allemande, qui existe déjà, la participation française à l'Eurocorps concerne la 1ʳᵉ division blindée, qui est la pièce maîtresse du défilé. Le corps européen a pour mission la défense principale des alliés en Europe au titre de l'OTAN ou de l'UEO, le maintien et le rétablissement de la paix sous le contrôle de l'ONU, et une contribution à des actions humanitaires internationales.

Sous les ordres du général de division Alain Curé, la 1ʳᵉ DB, constituée en janvier 1943 en Afrique du Nord, est basée en Allemagne depuis 1950. Dans le cadre de l'Eurocorps, son PC sera transféré à Baden-Oos en septembre prochain. Elle aligne quelque 9 500 personnels qui servent notamment 735 blindés (dont le char AMX-30 B2, qui sera remplacé en l'an 2000 par le Leclerc, et le canon AUF1 de 155) et 2 000 véhicules à roues. Elle comprend, entre autres régiments, le 19ᵉ groupe de chasseurs (avec des blindés AMX-30 et AMX-10), qui, sous la dénomination de 19ᵉ bataillon de chasseurs à Trêves, fut commandé par le chef de bataillon de Gaulle de 1927 à 1929.

L'autre « vedette » du défilé sera un détachement de « casques bleus » constitué à partir du Régiment d'infanterie de chars de marine (RICM), en garnison à Vannes (Morbihan), et du 2ᵉ régiment d'infanterie de marine (RIMa), basé à Auvours (Sarthe). Ces deux unités défileront en commun, symbolisant leur action conjointe en ex-Yougoslavie où elles ont servi, sous les couleurs de l'ONU, en Krajina du Sud et à Sarajevo.

Enfin, le défilé des troupes à pied s'achèvera sur une forte participation de la Légion étrangère, avec ses pionniers, sa musique et le 4ᵉ régiment étranger de Castelnaudary (Aude).

Quatre élections cantonales partielles

Sur les quatre premiers tours d'élections cantonales partielles organisés dimanche 11 juillet, deux se sont soldés par des ballottages. Dans les deux autres cantons, les sièges ont été pourvus : le RPR conserve à la droite un canton dans la Manche, et le candidat du Parti communiste réunionnais fait de même dans le canton de Sainte-Suzanne, où il a bénéficié d'une forte mobilisation des électeurs.

MANCHE : canton de Bréhal (1ᵉʳ tour).

I., 7 335; V., 3 481; A., 52,54 %; E., 3 398.

Jean-Claude Remoué, RPR, 1 933 (56,88 %)........ ÉLU. Claude Giacco, UDF, 514 (15,12 %); Bernard Montagne, div. d., 372 (10,94 %); Georges Dudault, div. d., 348 (10,24 %); Antoinette Guignot, FN, 117 (3,44 %); Claude Girard, PC, 114 (3,35 %).

[Comme Bernard Rolland, div. d., réélu en 1992 et récemment décédé, il aura suffi d'un tour à Jean-Claude Remoué, soutenu par la veuve de son prédécesseur, pour l'emporter avec une très forte avance sur le candidat UDF. Et ce malgré la présence de deux autres candidats divers droite et d'une représentante du FN.

22 mars 1992 : I., 7 182; V., 4 987; A., 30,56 %; E., 4 677; Bernard Rolland, c. s., 2 789 (59,63 %); André Clément, div. g., 1 258 (26,89 %); Henri Hue, FN, 471 (10,07 %); Claude Girard, PC, 159 (3,39 %).]

SARTHE : canton de Pontvallain (1ᵉʳ tour).

I., 7 209; V., 3 368; A., 53,28 %; E., 3 134.

Henri Blanchard, MRG, m. d'Yvré-le-Polin, 1 258 (40,14 %); Gérard Véron, div. d., m. de Cérans-Foulletourte, 1 238 (39,50 %); Alain David, div. d., m. d'Oizé, 638 (20,35 %)..... BALLOTTAGE.

[Henri Blanchard arrive, avec une très courte avance, en tête du scrutin organisé pour pourvoir au remplacement de Roland Boussard, div. d., récemment décédé. Conseiller général depuis 1976, Roland Boussard était proche de François Fillon, RPR, président du conseil général de la Sarthe et actuel ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. La plupart des maires du canton soutenaient leur doyen, Henri Blanchard, qui affirme ne s'être présenté que pour assurer l'intérim d'ici aux élections cantonales générales de mars 1994.

25 septembre 1988 : I., 6 905; V., 4 054; A., 41,28 %; E., 3 928. Roland Boussard, c. s., 1 856 (47,25 %); Claude Leblanc, PS, 1 556 (39,61 %); Patrice Paris, PC, 516 (13,13 %).]

LA RÉUNION : canton du Chaudron-Saint-Denis-VII (1ᵉʳ tour).

I., 8 110; V., 3 139; A., 61,29 %; E., 3 014.

Camille Sudre, div. g., 1 459 (48,40 %); Gabriel Armoudom, PS, adj. m. de Saint-Denis, 820 (27,20 %); Michel Vitry, RPR, 735 (24,38 %)........... BALLOTTAGE.

[Il s'agissait de pourvoir au remplacement de Gilbert Annette, app. PS, maire de Saint-Denis, qui s'est démis de son mandat pour cause de cumul depuis son élection comme député en mars dernier. Dans son fief, Camille Sudre, fondateur de Radio Free-DOM, dont l'élection à la tête du conseil régional a été annulée, n'a pas réussi à se faire élire au premier tour malgré une nette avance sur son principal concurrent, le candidat socialiste Gabriel Armoudom. Michel Vitry, candidat unique de la droite, est éliminé pour le second tour.

22 mars 1988 : I., 6 071; V., 3 069; A., 49,44 %; E., 2 956. Eliane Leperlier, div. d., 1 035 (35,01 %); Gilbert Annette, PS, 872 (29,49 %); Michel Vitry, RPR, 567 (19,18 %); Lucet Langenier, PCR, 231 (7,81 %); Camille Sudre, div. g., 140 (4,73 %); Daniel Ramassamy, div., 54 (1,82 %); Gilbert Tecber, div., 35 (1,18 %); Christophe Ollivier, div., 22 (0,74 %).]

LA RÉUNION : canton de Sainte-Suzanne (1ᵉʳ tour).

I., 8 762; V., 6 203; A., 29,20 %; E., 6 008.

Maurice Gironcel, PCR, m. de Sainte-Suzanne, 4 052 (67,44 %) .... ÉLU.

Axel Boucher, RPR, 1 956 (32,56 %).

[Ce scrutin fait suite à l'annulation de l'élection en 1992 de Lucet Langenier, PCR, par le tribunal administratif de Saint-Denis pour dépassement des comptes de campagne, annulation contre laquelle il avait introduit un recours au Conseil d'Etat. Elu conseiller régional le 20 juin dernier, Lucet Langenier, maire de Sainte-Suzanne, devait décéder quelques jours plus tard. Jusque-là premier adjoint, Maurice Gironcel lui a succédé à la tête de la municipalité et le remplace donc aussi au conseil général. Il l'emporte largement devant un candidat RPR qui améliore son implantation sur ce canton de la côte est de l'île.

22 mars 1992 : I., 8 934; V., 6 516; A., 27,06 %; E., 6 058. Lucet Langenier, c. s., PCR, 3 593 (59,31 %); Jean-Luc Taïlamé, div. d., 1 909 (31,51 %); Christian Fontaine, div., 318 (5,24 %); Clinstel Picard, div., 238 (3,86 %).]

SOCIÉTÉ

L'enquête sur la corruption dans le football

Le joueur de l'OM Jean-Jacques Eydelie serait prêt à revenir sur ses dénégations

Dane l'affaire de corruption présumée lors du metch Velenciennes-Marseille, l'enquête judicieire vient de merquer un point en déstabilisant la ligne de défense adoptée par l'Olympique de Marseille, ses joueurs et ses dirigeants. Ebranlé par le témoignage de son épouae, le Marseillaie Jean-Jacques Eydelie e en effet fait savoir au juge d'instruction qu'il était dieposé à revenir sur ses dénégations et à reconneître les faita qui lui sont reprochéa. Christine Eydelie avait affirmé eux enquêteurs que son époux lui evait confié avoir servi d'intermédiaire dans la tentative da corruption dee Valenciennois, à la demande de Jeen-Pierre Bernàs, directeur général de l'O.M. Dans l'attente d'une prochaine audition d'Eydelie, le juge d'instruction Bernard Beffy a entendu comme témoin, lundi matin, Jean-Loula Borloo, maire de Valenciennes. Dena le même tempa, dee policiers du SRPJ de Lille sa rendaient, une seconde fois, eu aiège parisien de Bemard Tapie Finance pour procéder à dee auditions générales du personnel.

« J'ai le sentiment que ce week-end o marqué une ovancée considérable dans le dossier. » C'est en ces termes que le procureur de la République de Valenciennes, Eric de Montgolfier, confirmait, lundi matin 12 juillet, ce que le fil des événements du samedi 10 et du dimanche 11 juillet laissait supposer. De l'audition de Christine Eydelie par le juge d'instruction Bernard Beffy à la visite de ce dernier à la maison d'arrêt de Valenciennes, en passant par l'annonce d'une lettre adressée au juge par Jean-Jacques Eydelie, les deux journées ont marqué un tournant décisif dans l'affaire de corruption présumée du match Valenciennes-OM.

Lundi matin, elles semhlaient déboucher sur un élément essentiel, que le juge Beffy attendait depuis plusieurs jours : un changement brusque d'attitude de Jean-Jacques Eydelie, le joueur de l'Olympique de Marseille mis en examen pour « corruption active » et placé en détention provisoire à la maison d'arrêt de Valenciennes. Selon nos informations, Eydelie a fait savoir au juge Beffy qu'il serait prêt à revenir sur ses déclarations précédentes, où il niait totalement les faits. Désormais, il admettrait avoir été l'intermédiaire dans la tentative de corruption des joueurs de Valenciennes. Si cette attitude se confirmait lors de sa très prochaine audition par le juge, ce serait un coup dur pour les dirigeants de l'OM, qui verraient l'une de leurs lignes de défense s'effondrer.

Tout a commencé, samedi matin, par l'audition de Christine Eydelie, la femme du joueur marseillais, par le juge d'instruction, au commisssariat de police de Valenciennes. Christine Eydelie, qui est libre mais placée à sa demande sous protection policière, a confirmé les faits qu'elles avait relatés dès jeudi aux policier du SRPJ de Lille, lors de sa garde à vue à Nantes. Elle a réaffirmé que son mari lui avait confié avoir tenté de corrompre trois joueurs valenciennois sur les instructions de Jean-Pierre Bernès, le directeur général de l'OM, mis en examen pour « corruption active » et en détention provisoire à la prison de Loos-lez-Lille.

Ces déclarations, largement rapportées par la presse samedi matin, semblent avoir ébranlé Jean-Jacques Eydelie, qui, placé à l'isolement selon l'entourage dn président de l'OM, Bernard Tapie, supporterait de plus en plus mal sa détention. Le Marseillais avait pourtant tenu bon, la veille, lors de la confrontation générale où, face nux trois Valenciennois, il avait maintenu ses dénégations. Mais, à ce moment, il n'avait pas encore eu connaissance du témoignage détaillé et circonstancié de son épouse. De plus, selon nos informations, Christine Eydelie a discrètement usé de son droit de visite pour rencontrer son mari, samedi, à l'issue de son audition par le juge Beffy, et avec l'accord de ce dernier. C'est d'ailleurs dans ce même après-midi de samedi que Mᵉ Thierry Herzog, l'avocat du joueur marseillais, annonçait que son client avait écrit une lettre au juge Beffy pour lui demander de l'entendre le plus rapidement possible. D'ordinaire plus prolixe, l'avocat se refusait à tout commentaire sur le contenu de cette missive.

Dimanche 11 juillet, en fin de matinée, le juge Beffy en a estimé le contenu suffisamment important pour aller chercher cette lettre lui-même à la maison d'arrêt de Valenciennes. Lundi matin, le procureur de Montgolfier confirmait que le juge d'instruction avait bien échangé quelques propos avec Jean-Jacques Eydelie pour s'assurer qu'il était bien l'auteur de la lettre et qu'il n'était pas revenu depuis sa rédaction sur les déclarations qu'elle contient. Le juge, qui s'était déplacé sans greffier, n'a pas entendu Eydelie, et le procureur précise que la lettre, quel que soit son contenu, ne pouvait avoir de valeur juridique. Il faudra donc attendre une audition en bonne et dne forme pour affirmer, comme tout le laisse supposer, que Jean-Jacques Eydelie est bien revenn sur ses déclarations antérieures et qu'il reconnait les faits qui lui sont reprochés. Ce changement hrusque d'attitude du Marseillais était confirmé, lundi matin, par le choix d'un nouvel avocat, Mᵉ Patrick Lefebvre, bâtonnier de l'ordre valenciennois. Lundi, en fin de matinée, le procureur a confirmé que le précédent avocat d'Eydelie, Mᵉ Thierry Herzog, *« n'est plus dans la procédure »*.

Le versant valenciennois de l'affaire

En attendant cette audition décisive, le juge Beffy s'est attelé, lundi matin, au versant valenciennois de l'affaire. Il a entendn Jean-Louis Borloo, maire de Valenciennes et député (RL) du Nord, comme simple témoin. *« Il est normal que je sois entendu*, a-t-il déclaré à l'AFP lundi matin avant de se rendre à la convocation du magistrat. *Le juge ne pouvait pas faire l'économie de l'une des personnes présentes le soir de la rencontre entre Valenciennes et Marseille. »* La veille, sur les ondes de Radio-Communauté judaïque, l'ancien président de l'USVA, le club de footbal de Valenciennes, et également ancien avocat d'affaires de Bernard Tapie, avait critiqué l'attitude du procureur de la République de Valenciennes, tout en se montrant clément envers le président de l'OM et député des Bouches-du-Rhône, qui appartient d'ailleurs au même groupe parlementaire, République et Liberté.

Selon M. Borloo, M. de Montgolfier, en multipliant les déclarations à la presse, a fait un choix qui *« n'est pas conforme à nos habitudes républicaines »*. Il y a, a-t-il ajouté, *« un certain nombre de gens qui considèrent qu'il faut travailler dans la discrétion. Lui fait un peu plus dans la provocotion »*. Selon le maire de Valenciennes, *« quand cette affaire sera terminée, on ne fera pas l'économie d'un débat, voire une position officielle de la chancellerie ou de l'Assemblée nationale, sur le rôle du procureur dans une offaire comme celle-là. »* Rappelant par ailleurs que *« la finale o vraiment eu lieu, qu'elle a vraiment été gagnée »*, il a estimé que, *« si il y a eu faute sur un dossier particulier, que la justice fasse son boulot, qu'il y ait une sanction. Mais que ça ne soit pas un règlement de comptes morbide sur un succès »*. Enfin, M. Borloo a décrit M. Tapie comme *« un personnage hors du commun, exceptionnel au sens d'une exception. J'ai une espèce d'instinct qui me fait dire qu'il n'est pas bien, qu'il doit se sentir complètement vaqué, agressé, alors que la vérité, on ne la connaît pas, très franchement aujourd'hui »*.

JÉROME FENOGLIO et EDWY PLENEL

Deux ans après les incidents de Sartrouville

La cour d'appel de Versailles ordonne la poursuite de l'instruction sur le meurtre de Djemel Chettou

La cbambre d'accusation de la cour d'appel de Versailles a ordonné, jeudi 8 jnillet, la poursuite de l'information judiciaire sur le meurtre de Djemel Chettou, un jeune de dix-huit ans tué d'un coup de fusil à pompe par un vigile d'un centre commercial de Sartrouville (Yvelines) le 26 mars 1991, meurtre qui avait provoqué une série d'incidents violents dans la cité des Indes. Le juge d'instruction du tribunal de Versailles chargé de cette affaire, Yves Madre, estimant son information acbevée, avait transmis son dossier en vue du renvoi, devant la cour d'assises, du vigile, Kamel Zousbi, trente ans, et de ses deux co-inculpés, Mohamed Mostefa, trente-neuf ans, et Fathi Zoubir, vingt-neuf ans. Mais les magistrats de la cbambre d'accusation, en accord avec les avocats, ont estimé que l'instruetion avait été insuffisante et qu'il convenait de poursuivre les investigations.

Le dossier a été confié à Françoise Terrisse-Prigent, vice-présidente du tribunal de grande instance de Versailles chargée de l'instruction. Ces investigations, précise la chambre d'accusation, devront notamment établir qui, de la société Euromarebé ou de la sociélé de gardiennage, était civilement responsahle de Kamel Zouabi, le vigile qni opérait dans le magasin, et de ses deux coinculpés, dont le rôle devra également être précisé.

□ **Le club de football de Grenohle porte plainte pour tentative de corruption.** – L'association Olympique Grenoble Isére, repreneuse du Football club de Grenoble, a déposé, vendredi 9 juillet, une plainte contre X auprès du procureur de la République de Grenoble, pour « tentative de corruption » à l'occasion d'un match de troisième division, face à la formation de Lyon-Ducbère. Avant le match du 15 mai, le gardien grenohlois Franck Zingaro avait prévenu ses dirigeants qu'un intermédiaire l'aurait contaeté pour être *« passif »* pendant la rencontre. Deux autres joueurs du FCG – Evariste Dibo et Bernard Simondi – ont affirmé publiquement avoir été contactés quelque temps avant le match. Ils se seraient vus proposer 40000 francs et un contrat. La rencontre s'était terminée par un match nul (0-0). Les trois joueurs ont été entendus, vendredi à Paris, par une commission d'enquête mise en place par le conseil fédéral de la Fédération française de football. D'autres auditions devraient avoir lieu cette semaine. Jean Rouch, président de Lyon-Duchère, dément les accusations des joueurs grenoblois : *« Dans le club, personne n'a les moyens de faire de telles propositions. »*

IMMIGRATION

Au « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Pasqua n'exclut aucun moyen de transport pour reconduire les clandestins à la frontière

Le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire a indiqué, dimanche 11 juillet, lors du « Grand Jury-RTL-*le Monde* », que *« le premier objet des lois que nous avons fait voter est de dire à ceux qui entrent illégalement sur le territoire français, si on les contrôle et s'ils n'ont pas de titre de séjour, qu'ils seront reconduits à la frontière »*.

Aucun moyen de transport n'a été exclu par M. Pasqua afin d'assurer ces reconduites. *« Mes détracteurs ont commencé à s'opposer aux charters. Par oilleurs, vous aurez certainement appris comme moi, parce que je ne le savais pas, que la PAF* [police de l'air et des frontières] *avait négocié avec la SCNF pour pouvoir renvoyer quelques immigrés par train* (le Monde du 21 juin). *On a immédiatement parlé des "trains de la honte". Si l'on décidait d'utiliser les bateaux, on nous parlerait immédiatement de l'*Exodus. *Il nous reste donc en réalité l'autobus et le vélo... »*

A propos des contrôles d'identité et de séjour, M. Pasqua a ajouté que l'*« on n'allait pas se mettre à contrôler systématiquement tous les gens qui nous paraissent étrangers »*. Le ministre veut cependant développer le système, déjà mis en œuvre dans les Hauts-de-Seine, des cartes d'identité *« infalsifiables »* pour les Français.

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

MERCREDI 2 JUIN 1993

Un entretien avec Charles Pasqua

« La France ne veut plus être un pays d'immigration »

Lors du « Grand Jury RTL-Le Monde », M. Pasqua a, une nouvelle fois, critiqué la manière dont notre journal avait titré l'entretien sur l'immigration qu'il nous avait accordé le mois dernier (le Monde du 2 juin). Il nous a reproché d'avoir sollicité sa pensée en titrant sur l'« immigration zéro ». Cet entretien a été publié en première page sous la forme que nous reproduisons ci-contre. L'expression « zéro immigré » ne figurait que dans le corps du journal sous forme d'un simple intertitre. M. Pasqua a déclaré, dimanche, que les lecteurs du Monde disposaient d'un « Q. I. » ... plus élevé que la moyenne. Nous leur livrons à nouveau ce document leur permettant d'exercer leur jugement sur la manière dont le ministre d'Etat lit notre journal. – Br. F.

ENVIRONNEMENT

La préparation d'un sommet solaire mondial

Les experts plaident pour les énergies renouvelables

Queique cent cinquante experts des énergies renouvelables, venus du monde entier, se eont réunis eu pelais de l'UNESCO, à Paris, du 5 eu 9 juillot. Ils étaient chargés de préparer le terrain du prochain « sommet soleire mondial », qui doit se tenir entre 1995 et 1997.

La premiére réunion internationale consacrée à l'énergio solaire s'était réunie au palais de l'UNESCO à Paris, en 1973, ... qnelques mois avant le premier choc pétrolier. Pourquoi à Paris ? *« Parce que les Français ont toujours été en pointe dans le solaire »*, répond Wolfgang Palz, fontionnaire allemand do la Commission des Communautés européennes. Qu'il s'agisse de la dynastie des Becquerel, de Mouchot, de Félix Trombe ou du physicien Pierro Auger, bôto d'bonneur de la conférence de 1973, les savants français sont en effet reconnus dans la commnnantó internationale pour tont ce qui concerne le production d'énergie non fossile.

Comme pour la conférence de Rio, survenant vingt ans après Stockholm, les promotours de l'énergie solaire voulaient réunir lo sommet mondial vingt ans après le premier. Mais ils s'y sont pris trop tard. De sorto que la réunion de l'UNESCO n'a rassemblé qu'une poignée d'experts, moins nombrenx qne les pays membres. Ce qui n'e pas ompêché certaines vérités d'être dites, avoc d'autant plus do liberté que la réunion de Paris n'avait pas d'autre enjen que de préparer lo terrain du futur sommet.

L'âne et le bois de fen

« L'énergie solaire devrait être au cœur des réunions internationales ou *même titre que la dette ou le libre-échonge »*, a martolé Ould Abdallah, représontant mauritanien à l'ONU. Même son do cloche on Asie : *« Les poys producteurs de pétrole, qui ont l'argent, préfèrent s'équiper en motériel militaire pour protéger leurs ressources plutôt que d'investir dans les énergies de substitution »*, a constaté Mᵐᵉ Gandhi, du ministère indien de l'énergie. Les représentants français, sur ce point, se sentaient en pays de connaissance : avec 80 % d'énergie non fossile (nucléaire et hydraulique), ils considèrent la France comme en pointe dans les énergies de substitution en charbon et au pétrole.

A le séance de clôture, vendredi 9 juillet, ils ont reçu le renfort du prix Nobel de chimie Jean-Marie Lehn : *« Je suis pour le développement des trois énergies renouvelables que sont le nucléaire, le solaire et le géothermique*, a-t-il dit . *L'utilisotion des combustibles fossiles, pour le chimiste que je suis, est une hérésie. Le chorbon et le pétrole contiennent beaucoup d'éléments précieux qu'il est stupide de brûler. »*

Mais ces déclarations de principe ne résolvent pas les problèmes énergétiquos du tiers-mondo, qui n'a souvent pour toute ressource quo l'âne et le bois de fen. Le nncléaire, c'est entendu, n'est pas pour les panvres. Le géothormique n'est rentable qu'en de rares points du globo. Quant au solaire proprement dit, il suppose un investissement de départ qno la plupart des pays démunis ne peuvent fournir. D'où les trois résolutions edoptées à l'issue do la réunion do l'UNESCO. La première plaido pour l'électrification rurale, senle capable d'apporter l'eau et l'hygièno on brousse. Quelques panneaux de pbotopiles ponvent y réussir. La deuxième résolution s'appliquo en particulier an développemont de l'Afrique, le continont le plus démuni à cet égard. La troisième, appelée « Energie solaire pour la paix », envisage un programme d'adduction d'ean au Proche-Orient, afin d'éviter un nouveau conflit entre Israël et les pays arabes, ou entre la Turquie et l'Irak.

Enfin, les experts sont tombés d'accord pour convoqner un sommet mondial des énergies renouvelables, avoc tous les chefs d'Etat, entre 1995 et 1997.

ROGER CANS

AGRÉGATIONS

• ÉDUCATION MUSICALE ET CHANT CHORAL

Martine Bigot (1ʳᵉ), Frédéric d'Hulster (14ᵉ), Florence Doe de Mainderville (10ᵉ), Sébastien Durand (4ᵉ), Bruno Farges (26ᵉ), Anne-Marie Fenneteau, ép. Faucher (23ᵉ), Marie-Pascale Gady (19ᵉ), Nadine Gagnant (12ᵉ), Christiane Galeski, ép. Wild (12ᵉ), Jérôme Gose (6ᵉ), Jean-Christian Hourcastagne (3ᵉ), Christophe Jouannard (19ᵉ), Nelly Juhnette (2ᵉ), Vincent Lacou (24ᵉ), Daniel Louis (15ᵉ), Laurence Martin (25ᵉ), François Marzelle (4ᵉ), Florence Mouchet (18ᵉ), Loc Paganon (11ᵉ), Gwenola Palluet (15ᵉ), Séverine Perchet (27ᵉ), Jean-Yves Pungier (22ᵉ), Estelle Py, ép. Fengyrou (17ᵉ), Sophie Rouhichou (21ᵉ), Catherine Rudent (8ᵉ), Christine Schindler (9ᵉ), Denis Vejux (7ᵉ).

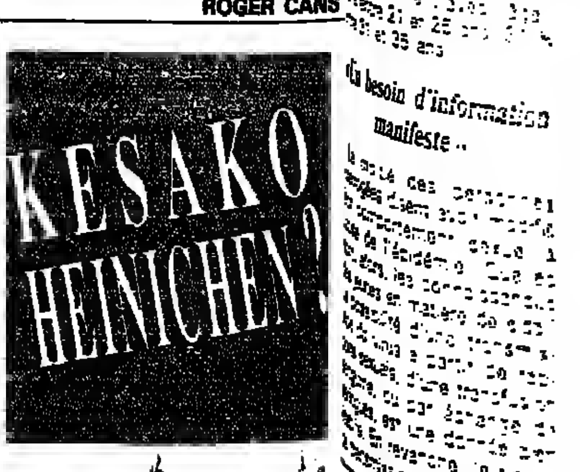
• ESPAGNOL

Isabello Barnes Le Moal (56ᵉ), Nathalie Besomhes (52ᵉ), Dominique Besseron (44ᵉ), Ana Brun (12ᵉ), Marie-Emmanuelle Brun (14ᵉ), Jean Buetas (32ᵉ), Mathieu Campmas (5ᵉ), Zoraida Carandell (20ᵉ), Gaëlle Carfantan (16ᵉ), Didier Corderot (18ᵉ), Dolors Cortada (39ᵉ), Jean Cortès (24ᵉ), Marie-Noëlle Costa Reus (31ᵉ), Sahine Coudassot (8ᵉ), Jean Darnal (13ᵉ), Bernadette Daubian (50ᵉ), Andrée Dayen Laclau (39ᵉ), René Gahriel Defossez (59ᵉ), Monique Delhoume Sanciaud (2ᵉ), Thérèse Escuin Barthas (18ᵉ), Salvador Fenollosa (68ᵉ), Angélique Gènes-Bonffard (7ᵉ), Martine Gomes (61ᵉ), José Gomez (55ᵉ), Ginette Graule (66ᵉ), Daniel Gregorio (28ᵉ), Martinez Grenier (41ᵉ), Mariannick Guennec (26ᵉ), Danièle Guillerault Pages (45ᵉ), Adelaïde Guillet de Chatellus (29ᵉ), Karine Hendrycks (70ᵉ), Brigitte Hentz (33ᵉ), Michelle Janichon Buet (57ᵉ), annie-Claude Juarez Dondon (72ᵉ), Martine Laffitte (38ᵉ).

Nadine Lancha (45ᵉ), Jean-Luc Larrecq (1ᵉʳ), Gabrielle Le Tallec (42ᵉ), Emmanuel Le Vagueresse (15ᵉ), Catherine Lihault (27ᵉ), Karine Lodi (11ᵉ), Maria Malo (65ᵉ), Emmanuel-Antoine Marigno (69ᵉ), Patrick Martin (6ᵉ), Françoise Martinez (36ᵉ), Gérard Masselin (22ᵉ), Bénédiete Mathios (64ᵉ), Nadia Mekonar (48ᵉ), Catherine Mouy Zenak (37ᵉ), Elisabeth Navarro (35ᵉ), Vincent Ozanam (17ᵉ), Stéphane Pages (25ᵉ), François Pallares (54ᵉ), Gregoria Palomar (10ᵉ), Valérie Pean (43ᵉ), Jane Peraud (50ᵉ), Karine Perissat (58ᵉ), Nathalie Peyrebonne (3ᵉ), Michèle Pigeon Mas (53ᵉ), Miguel Prieto (63ᵉ), Marie Requejo Carrio (30ᵉ), Patricia Rochwert (45ᵉ), François Rodriguez (23ᵉ), Laetitia Myriam Rubio (71ᵉ), Sophie Sarrazin (67ᵉ), Agnès Patricia Thibant (62ᵉ), Brigitte Thiellay del Castillo (9ᵉ), Dolores Ubeda (60ᵉ), Christilla Vasserot (4ᵉ), Antoine Ventura (33ᵉ), Karine Veysseix Grisollet (48ᵉ), Jérôme Yerro (21).

• ARABE

Jean-Pierre Milelli (1ᵉʳ), Zaki Coussa (2ᵉ), Georges Awad (3ᵉ).

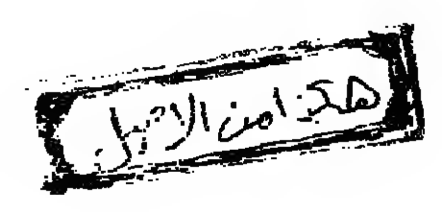


... Conseil économique et social

Le suicide entraîne plus de mo[rts] que les accidents de la route

... à l'occasion d'un concert

Rock, gêne et sida



SOCIÉTÉ

Un rapport du Conseil économique et social

Le suicide entraîne plus de morts que les accidents de la route

Selon un rapport du Conseil économique et social (1), publié jeudi 8 juillet, le nombre des décès par suicide est supérieur, en France, à celui des accidents de la route. En l'absence de politique de prévention des suicides, la France occupe le septième rang des pays industrialisés pour le nombre de *personnes qui mettent* fin à leurs jours (11 403 en 1990). Et, de tous les pays de la Communauté européenne, elle est celui qui compte le taux de suicide le plus élevé chez les plus de soixante-quinze ans.

Le rapport, présenté par son rapporteur, Michel Debout, professeur de médecine légale au CHU de Saint-Etienne (Loire) où il a été responsable du service d'urgences psychiatriques, contredit un certain nombre d'idées reçues. Il montre, par exemple, que ce n'est pas parmi les jeunes, mais chez les plus anciens, que l'on dénombre les plus forts taux de suicide. Et si, à la fin du siècle dernier, les citadins avaient plus fréquemment que les ruraux recours à cette mort violente, le processus est aujourd'hui inversé.

En fait, si le suicide est la première cause de décès pour les jeunes adultes de 25 à 34 ans (1 705 en 1990), et la deuxième, après les accidents de la route, pour les 15-24 ans (791 en 1990), il touche plus sévèrement les personnes âgées. De 1976 à 1987, le nombre des plus de 55 ans ayant mis fin à leurs jours est passé de 2 609 à 3 689 pour les hommes et de 1 274 à 1 852 pour les femmes. Mais, le rapporteur s'inquiète surtout pour une tranche d'âge aujourd'hui particulièrement vulnérable : les 35-44 ans. Ceux-ci affrontent à la fois les modifications des rythmes de vie, les chocs affectifs (séparations, divorces...), mais aussi les difficultés liées à la crise économique. A cet âge, les suicides sont fréquents (2 118 en 1990) et, comme pour les plus de 75 ans, n'ont pas baissé depuis 1986.

Le nombre de suicides augmente dès qu'il y a solitude familiale (célibat, séparation ou divorce, veuvage...), mais aussi isolement (vie rurale, milieu carcéral). Des régions sont plus touchées que d'autres : le Nord plus que le Midi, le Nord-Ouest plus que l'Est. Des catégories professionnelles aussi : médecins et infirmiers, agriculteurs plus que les employés, et ceux-ci plus que les cadres.

Intoxication médicamenteuse

Le rapport signale une montée du suicide certains mois (au printemps), certains jours (le lundi) et lors d'événements particuliers. *« Le taux de suicide baisse nettement pendant les guerres et semble augmenter pendant les crises économiques »*, écrit le rapporteur, qui ajoute cependant : *« Bien qu'il existe manifestement une corrélation entre crise économique et suicide, il semble difficile et même délicat d'établir un rapport de causalité directe entre chômage et suicide. »* D'une part, l'état de chômeur n'apparaît pas dans les statistiques ; d'autre part, l'étude des chiffres collectés révèle que, s'il y a bien augmentation des suicides avec l'entrée dans la crise économique (à partir de 1976), il n'y a plus parallélisme des courbes à partir de 1985 (baisse du suicide, forte progression du chômage).

L'étude des tentatives de suicide à travers les rares (et partielles) enquêtes existantes montre que les femmes, plus nombreuses que les hommes à faire des tentatives, sont nettement moins nombreuses à décéder de cette façon. Les suicides représentent 3,6 % des décès masculins et 1,2 % des décès féminins. Plus de deux morts par suicide sur trois sont des hommes, et le taux le plus élevé de tentatives s'observe chez les 15-35 ans.

La très grande majorité des tentatives (86 %) se font par intoxication médicamenteuse (avec des tranquillisants dans 50 % des cas). Toutefois, les adolescents, filles et garçons, pratiquent plus fréquemment la phlébotomie (incision des veines). Au total, 39 % des hommes et 45 % des femmes recommencent. Pour plus de la moitié d'entre eux, la récidive intervient dans l'année qui suit la première tentative.

Pourquoi se suicide-t-on ? *« L'acte suicidaire comme tout acte humain échappe à un déterminisme par trop simplificateur »*, lit-on dans le rapport. *« On ne peut réduire un geste suicidaire à une seule grille de lecture : c'est bien au carrefour des différentes dimensions humaines – morales, sociales, psychologiques – que l'on peut essayer de repérer ce que l'on doit qualifier, avec beaucoup de prudence, de causes au motivations du suicide. »* L'approche psychologique qui fait du suicidant un malade, a été longtemps privilégiée. Mais elle ne serait valable que dans 20 % à 40 % des cas.

Redonner la parole

L'approche sociologique semble incontournable. Quand un tissu social se défait et que le nouveau a du mal à se mettre en place, des violences individuelles (parmi lesquelles le suicide) et collectives émergent, explique en substance M. Debout. Les jeunes suicidants parlent souvent de leurs difficultés sentimentales ou familiales (relations distendues ou, au contraire, trop étouffantes).

La complexité des motivations du geste suicidaire rend difficile la prévention et les soins. Il existe tout de même une urgence : redonner la parole à ceux qui n'ont pas trouvé d'autre moyen que l'acte suicidaire pour communiquer. Le Conseil économique et social note qu'il existe en France des expériences d'information des jeunes et de prise en charge des adolescents suicidaires, mais il relève aussi que celles-ci sont le fait d'individus ou d'associations isolées.

Déplorant l'absence de politique publique globale et volontaire, il réclame la création d'une commission permanente au sein du Haut Comité de la santé publique, réunissant l'ensemble des acteurs intéressés. Il demande également la reconstitution de l'unité de recherche sur le suicide, qui existait il y a quelques années à l'INSERM ; la révision de la rédaction du bulletin de décès afin d'y introduire des renseignements sur la situation professionnelle de la personne au moment de son décès ; l'organisation régulière, tous les cinq ans par exemple, d'une enquête épidémiologique approfondie sur les tentatives de suicide.

La conclusion du rapport est sans équivoque : *« Il faut qu'enfin le phénomène suicide ne soit plus considéré par la collectivité nationale comme l'expression tragique d'une détresse personnelle, mais qu'elle soit abordée pleinement dans sa dimension sociale, celle qu'avait repérée dès le siècle dernier Emile Durkheim. »*

CHRISTIANE CHOMBEAU

(1) Conseil économique et social, 1, place d'Iéna, 75016 Paris.

Une enquête réalisée à l'occasion d'un concert

Rock, gêne et sida

Peut-on savoir ce que les jeunes connaissent du sida, de sa transmission et de sa prévention ? Que disent-ils à ce propos de leur sexualité ? L'épidémie a-t-elle modifié leur comportement ? Une enquête épidémiologique originale réalisée en 1992, lors d'un important concert de rock, fournit une photographie parfois surprenante (1).

L'enquête a été menée du 2 au 6 juillet 1992 au cours des Eurockéennes, un concert annuel qui avait réuni à Belfort près de 30 000 personnes venues de France et des pays limitrophes. Près de 10 % des spectateurs avaient accepté de répondre à des questions et plus de 2 000 questionnaires ont pu être analysés. Dans trois cas sur quatre, il s'agissait de jeunes âgés de 15 à 25 ans, 56 % étant lycéens ou étudiants, et 36 % ayant un emploi.

Sur l'ensemble des adolescents et des hommes interrogés, 11 % disaient avoir eu une ou plusieurs expériences homosexuelles, la proportion passant de 6,9 % entre 15 et 20 ans à 17,7 % entre 31 et 35 ans. Cette fréquence n'est pas liée au lieu de résidence – campagne, ville ou banlieue – des personnes interrogées, pas plus qu'à leur niveau d'études. Chez les adolescentes et chez les jeunes femmes, 60 % disent avoir recours aux contraceptifs oraux, cette technique diminuant notablement avec l'âge : 72 % entre 21 et 25 ans, 31 % entre 31 et 35 ans.

« Un besoin d'information manifeste »

La moitié des personnes interrogées disent avoir modifié leur comportement sexuel à cause de l'épidémie. Quelles sont, alors, les connaissances des jeunes en matière de sida ? La possibilité d'une transmission du virus à partir de rapports sexuels, d'une transfusion sanguine, ou par échange de seringues, est une donnée bien établie. En revanche, le risque de transmission *via* le comportement alimentaire continue à être fréquemment évoqué. *« Bien que le caractère non contaminant de la salive n'ait jamais été scientifiquement prouvé, 82 % ne craignent pas ce mode de contamination »*, précisent les auteurs, qui soulignent que 34 % des personnes interrogées estiment que *« le don de sang peut être contaminant pour ceux qui donnent »*.

Près de 63 % des participants à l'enquête déclarent utiliser des préservatifs. *« Paradoxalement, lorsqu'un nouveau partenaire propose d'utiliser le préservatif, l'adolescent accepte, dans 91 % des cas, alors qu'il ne le propose spontanément et systématiquement que dans 56 % des cas. Il existe donc une gêne, liée probablement à une crainte du refus. »*. En revanche, la gêne n'existe pas lors de l'achat des préservatifs : seuls 4,2 % des jeunes n'osent pas les acheter eux-mêmes. Les deux autres inconvénients principaux signalés sont la réduction du plaisir sexuel et le coût des préservatifs.

Au terme de cette enquête, le groupe le plus exposé est constitué par les hommes de 21 à 25 ans, de niveau scolaire faible, et n'occupant pas d'emploi. A l'opposé, on trouve les jeunes femmes de 20 à 30 ans étudiantes à l'université. La télévision et la presse écrite sont, de loin, les principales sources d'information des jeunes sur cette maladie.

« La demande d'informations claires et fiables est manifeste », résument les auteurs. Pour les jeunes, *« deux types d'interlocuteurs doivent jouer un rôle plus important dans la sensibilisation sur le sida : les enseignants ainsi que les médecins généralistes. »*

J.-Y. N.

(1) « Connaissances et comportements des adolescents et des jeunes adultes face au sida ». Ce travail, encore non publié, est signé : T. Prazuck, A. Fisch, A. Sarr, P. Audry, F. Vincent-Ballereau, et C. Lafaix (Groupe d'études épidémiologiques et prophylactiques, Centre hospitalier de Villeneuve-Saint-Georges), et S. Dreyfus-Schmidt (Comité Relais du Territoire de Belfort France Libertés).

CATASTROPHES

Vague de chaleur et inondations catastrophiques aux Etats-Unis et en Asie

Une quarantaine de morts et vingt mille personnes évacuées dans le Middle West

La vague de chaleur qui frappe la côte est des Etats-Unis, où les températures flirtent avec les 40 degrés, et les inondations catastrophiques dans le Middle West ont provoqué la mort d'une quarantaine de personnes. Le continent américain n'est pas le seul à souffrir des intempéries. En Asie, balayée chaque année à cette époque par les vents forts et les pluies diluviennes de la mousson, l'Inde compte ses victimes. Depuis la fin du mois de juin, plusieurs centaines de personnes ont trouvé la mort dans ce pays et deux millions d'autres ont eu à souffrir des intempéries. En Chine, les inondations qui frappent le centre, le sud et l'est du pays ont fait plus de soixante morts, détruisant des centaines de milliers d'hectares de cultures tandis que les provinces du Nord-Ouest sont victimes de la sécheresse.

WASHINGTON

de notre correspondant

De l'eau à perte de vue, des champs inondés et des rues où l'on ne circule plus qu'en canot pneumatique. Le spectacle n'est pas inhabituel aux Etats-Unis, où des pluies estivales torrentielles, rançon d'un climat qui n'a rien de tempéré, provoquent régulièrement des inondations. Mais, cette fois, l'étendue du désastre est impressionnante : tous les Etats que baigne le haut Mississippi sont touchés, c'est-à-dire une bonne partie du centre du pays, le Middle West.

Le grand fleuve et ses nombreux affluents, gonflés d'incessantes pluies d'orage depuis plus d'une semaine, débordent. Une demi-douzaine d'Etats ont été déclarés sinistrés, du Minnesota (dans la zone des grands lacs, à la frontière avec le Canada, là où le Mississippi prend sa source), au Missouri, en passant par le Dakota du Sud, le Wisconsin, le Nebraska, l'Iowa et l'Illinois. Une vingtaine de personnes auraient été tuées dans des accidents liés aux inondations.

La campagne a disparu sous les eaux qui auraient provoqué un milliard de dollars de dégâts dans l'agriculture. Quelque vingt mille personnes ont dû être déplacées. Des barrages ont cédé, des digues de protection ont été englouties, des ponts emportés, des lignes téléphoniques noyées ; nombre de routes et d'autoroutes sont impraticables.

Toutes les villes fluviales ont vu leurs artères envahies par des flots boueux. Des Moines, Saint-Louis, Kansas-City doivent faire face à des égouts qui débordent. Une invasion de rats, serpents, mouches et autres insectes menace. La télévision montre des images de mobilisation générale : la Garde nationale a été appelée au secours, ici et là on colmate les digues avec des sacs de sable, l'armée et la police interviennent en hélicoptère, la Croix-Rouge a monté des dispensaires de campagne.

Les dégâts du « puissant fleuve »

Pour l'heure, le désastre s'arrête à la limite des Etats du Sud, où commence le bas Mississippi. La frontière est à Cairo (Missouri), où le fleuve, rejoint par trois autres rivières (Ohio, Iowa et Illinois), devient un des plus grands du monde avant d'aller se jeter dans le golfe du Mexique. Dans cette seconde moitié de son parcours – le plus majestueux, celui des mythes et de la littérature, – le Mississippi est contenu dans de hauts murs de protection : en principe, dans le Sud, *« le puissant fleuve »*, comme on l'appelle, ne devrait pas faire des siennes.

Les dégâts provoqués sont sans commune mesure avec la dernière grande catastrophe climatique, la sécheresse de 1988, qui se chiffra en milliards de dollars de pertes pour l'agriculture. Les destructions sont moins spectaculaires que celles dues aux ouragans et tornades qui ravagent régulièrement la Floride. Mais la densité de ces pluies sur le Middle West et cette concentration d'orages intriguent tout de même les climatologues. Pendant que le Centre est inondé, la côte atlantique, de la frontière canadienne à la Floride, éprouve une canicule torride et humide.

Jour après jour, les grandes villes de la côte Est sont au bord de la rupture d'électricité, tant les machines à air conditionné sont sollicitées. Dans des dissertations souvent confuses sur le cheminement capricieux de différentes masses d'air, les météorologues expliquent qu'il y a un lien entre les pluies sur le Middle West et la chaleur sur la façade orientale : tant qu'il pleuvra là-bas, il fera chaud ici. A Boston, New-York, Philadelphie, Washington, la température dépasse fréquemment les 40 degrés, sous un soleil brumeux, dans une atmosphère poisseuse. *« Ce sont des journées de chien »*, dit-on, c'est-à-dire trop chaudes pour que même les chiens aient, à l'heure de la sieste, le courage de traverser la rue, comme ils sont censés le faire dans tout bon western.

ALAIN FRACHON

FAITS DIVERS

Un cadavre tombé du ciel dans un jardin du Val-d'Oise

L'énigme du Moscou-Paris

Quelques roubles ont été retrouvés dans les poches d'un cadavre tombé du ciel, jeudi 8 juillet, en région parisienne. Le corps de cet homme, dépourvu de papiers d'identité, a été retrouvé dans un jardin d'Eaubonne (Val-d'Oise). Les enquêteurs du SRPJ de Versailles privilégient l'hypothèse d'un passager clandestin qui serait tombé du compartiment abritant le train d'atterrissage d'un avion de ligne Moscou-Paris.

L'heure de la chute du corps, qui a coupé les fils d'une ligne téléphonique, correspond en effet au passage d'un vol d'Air France en provenance de Moscou. La zone d'Eaubonne est survolée, à environ 1000 mètres d'altitude, par les avions qui effectuent leur descente vers l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle et qui ouvrent alors le compartiment de leur train d'atterrissage.

De tels compartiments ne sont ni chauffés ni pressurisés ; la température y atteint – 65 degrés. Or, le corps de l'inconnu présentait un aspect semblant indiquer une mort due à l'asphyxie et au froid.

□ **Des forêts ont brûlé en Haute-Corse et dans le Var.** – En Haute-Corse, près de Ghisonaccia, dans une zone inhabitée, deux cents hectares de forêt ont brûlé dimanche 11 juillet. Soixante pompiers, deux avions Hercules, deux Tracker et deux Canadair avaient totalement maîtrisé le feu en fin d'après-midi. D'autres incendies de moindre importance, se sont déclarés au sud de Bastia. Le même jour, seize hectares de pinède au lieu-dit Fabrégas, ont été ravagés dans la forêt de Janas, à La Seyne (Var). La plage des Sablettes a été évacuée. Le matin même, un plan alarme avait été mis en place sur le littoral du département. Le feu, attisé par un fort mistral atteignant les 80 km/h, a pu être maîtrisé au moyen de sept avions bombardiers d'eau (quatre Canadair, deux Tracker, un Fokker), deux hélicoptères, trente-six camions. Cent soixante pompiers ont été mobilisés. Deux d'entre eux ont été légèrement blessés, dont l'un a été intoxiqué par la fumée.

□ ***Un accident de rafting cause la mort de neuf touristes en Suisse.*** – Huit touristes allemands – dont deux femmes – et un autrichien ont trouvé la mort et dix-sept autres ont été blessés dans un accident de rafting survenu samedi 10 juillet, vers 16 h 15, sur l'Inn, en Suisse orientale. Leurs trois embarcations se sont retournées dans une zone strictement interdite à toute navigation par trois panneaux de signalisation en raison de la construction d'un barrage hydro-électrique qui rend le lit provisoire de la rivière particulièrement dangereux. La personne qui dirigeait le groupe, une Allemande de la région de Munich, a été entendue dimanche par la police, et le procureur des Grisons a ouvert une enquête pour homicide par négligence. Cet accident étant le quatrième survenu sur la rivière depuis le début du mois de juin, le passage dangereux a été fermé par les pompiers après le drame.

□ **Un mort et un blessé dans l'accident d'un avion assurant la prévention des incendies en Corse.** – Le pilote d'un avion Cessna, qui avait disparu depuis jeudi soir 8 juillet en Corse-du-Sud, a été retrouvé par un touriste, dimanche 11 juillet en fin d'après-midi, à 6 kilomètres du lieu de l'accident. Souffrant notamment d'une fracture à la jambe, le pilote a parcouru cette distance en rampant dans la forêt de Vizzavona à 2 000 mille mètres d'altitude. Le pompier-observateur, qui accompagnait le pilote pour une mission de prévention des incendies a été retrouvé carbonisé

□ **Quinze personnes retrouvées mortes dans le désert algérien.** – La radio nationale algérienne a indiqué, samedi 10 juillet, que quinze personnes – dont quatre femmes et quatre enfants – avaient été retrouvées mortes, mardi, dans le Sahara, à 339 kilomètres au sud-ouest de Tamanrasset, en territoire algérien. Les corps étaient étendus autour d'un véhicule sur une piste menant vers la frontière algéro-malienne. Selon les premiers éléments de l'enquête, ces personnes, dont la nationalité n'a pas été indiquée et dont l'identification est rendue difficile par l'état de décomposition des corps, sont mortes de soif et d'insolation à la suite d'une panne de leur véhicule. – *(AFP.)*

SPORTS

AUTOMOBILISME : le Grand Prix de formule 1 de Grande-Bretagne

La cinquantième d'Alain Prost

Alain Prost (Williams-Renault) a signé, dimanche 11 juillet, la cinquantième victoire de sa carrièra (et enn 101• podium sur 192 courses) en remportant, à Silverstona, le Grend Prix da fotmule 1 de Granda-Btatagna. Retardé par un mauvaia départ, il a progressivement rejoint son coéquipiet Damon Hill qui, trahi par eon motaur, lui a laissá la première place. Le pilota français, qui devançait à l'arrivée les Benetton-Ford de Michael Schumacher et Riccatdo Patresa, a augmenté son avance au championnat du monde dea conducteurs. Avec 67 points, il dispose de 20 points d'avance eur la Brásilien Ayrton Sanna (McLeran-Ford), victime d'une panne d'essence dans le demler tour.

L'histnire aime les cbiffres ronds et les symbnles. Elle attendait Alain Prost, et celui-ci ne l'a pas déçue. Pour sa participatinn à son 192e grand prix de formule 1, le Français n'a pas ménagé ses effnrts pour être au rendez-vous. Et cnmme la cbance aime ce panache-là, elle lui a permis d'inscrire une cinquantième vicioire à son palmarès (1).

Ce record, Prost le voulait. Mais sans doute aurait-il voulu l'écrire d'une façon plus nette, en trinmpbant à la réguliére de tnus ses adversaires et surtout de snn coéquipier Damnn Hill, auteur d'un excellent départ en début de course. A peine le feu vert s'était-il allumé que le Français paraissait collé à la piste. Damnn Hill s'envolait devaot son public, tandis qu'Ayrton Senna, loujnurs à l'affût de la moiodre failla, se glissait dans la brècbe et ne faisait qu'une boucbée du «Professeur».

Bien sûr, nn sait tnut le soin que le Français met à cbaque grand prix à chauffer ses pneus pendant les premiers tnurs de course. Bien sûr, on sait la maîtrise dont il fait preuve ensuite pnur rattraper ses adversaires. Mais cette fnis, sur le circuit très rapide de Silverstnne, Alain Prost dut multiplier les tentatives de dépassement sur un Senna toujours eussi roué.

La malchance de Damon Hill

Sept tours durant, il échnua d'un petit rien. Et, quand le puissance du mnteur Renault lui permit enfin de se libérer, le pilnte français accusait dix secondes de retard sur un Damnn Hill déebeîoé, prêt à nffrir à son public ce que son père, le grand Graham Hill, aujourd'hui décédé, n'a jamais pu lui dnnner : la victnire au Grand Prix de Grande-Bretagne. Lnngtemps, l'écart entre les deux bommes s'est maintenu entre sept et buit secondes, les deux pilotes battant successivement le record du tnur.

On attendait dnnc le changement de pneus, car au Grand Prix de France de Magny-Cours, la semaine précédenle, celui-ci avait permis à Alain Prost de devancer Hill et de gagner ainsi une course disputée. Allait-on vivre semblable scénario ? Las ! cette npération sur laquelle le Français affirme aimer jnuer une cnurse n'apporta aucun changement, sinnn la cnnfirmetinn que l'équipe Williams-Renaull a encore des progrès à faire dans ce dnmaine nù Ferrari et McLaren-Ford excellent.

Senna naviguant à une trentaine de secnndes derrière, la relative lenteur des techniciens de Williams n'eut que peu d'incidence sur la suite de la course. Petit à petit, Prost rattrapait son retard sur Hill, tandis que Schumacber confortail sa place de trnisième et, comme pour chaque course, voyait le comportement de sa Benettnn-Fnrd se bonifier avec le temps. On s'attendait alors à une explicatinn sévère entre Alain Prost et Damnn Hill quand l'épreuve ful neutralisée aux 37e et 38e tours par le *security car*, lancé sur la piste pnur permettre aux commissaires de cnurse d'enlever la moooplace de l'Italien Badoer, arrêtée sur le bas-côté.

Dès le feu vert, le duel reprenait entre le Français et le Britannique, qui, lnin de se laisser impressionner par son glnrieux aîné, augmentait la cadence et banait le record du tour. La course semblait jouée, même si, selon Bernard Dudol, le patrnn de Rensult-Sport, *«Prost ovait encore les moyens de doubler»*. Mais le mauvais sort qui avait si durement frappé le pilnte français à Monte-Carln allait toucher le Britannique, dont le moteur cxploseit dans lc quarante-deuxième tour.

Prost gérait alnrs son avance sur Scbumacher et ménageail son moleur jusqu'à la ligne d'arrivée, qu'il franchissait avec un peu plus de quatre secondes sur son adversaire. Comble de l'ebsurde, Senna qui bataillait fermc pour préserver sa troisiéme place devait renoncer à mnnter sur le podium, en raison d'une stupide panne d'essence qui bénéficiait au dcuxième bomme des Benellon-Ford, l'Italieo Riccardo Patrese. Celui-ci n'avait pas été à pareille fête depuis le Grand Prix de Belgique de l'an dernier.

Prost savnurait alnrs sa victnire toul en discrétion, tout en retenue, pour ne pas froisser un puhlic venu vnir trinmpher son cbampinn eo terre britannique. Cnnscieot de sa chance et *«des difficultés qu'il ouroit rencontrées pour doubler Hill, molgré une super-voiture»*, Alaio Prost, sur le podium pour la 101e fois de sa carriére, rejnignait dans la légende le prestigieux Jim Clark, auteur avant lui de cinq victnires au Grand Prix de Grande-Bretagne.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU

(1) Prost distance largemenl ses adversaires. Senna ne compte que 39 victoires, Mansell (30), Slewart (27), Clark et Lauda (25) et Fangio (24). Pour ce dernier chiffre, il convienl de relativiser les choses car le pilote argentin a participé à un nombre de courses plus réduit.

VOILE : le Tour de France

La mer pour fuir la galère

Le Tour de France à le voile, disputé cette annéa par vingt-huit équipages, e débuté samedi 10 juillet è Dunkerque. La eeizième édition de cette épreuve en monotypes, qui s'achèvera à Fréjus le 7 août, est marquéa par la participation d'un équlpaga composé à la foie da marins chevronnés et de jeunes des banlieues.

DUNKERQUE

de notre envoyée spéciale

«Impossible de nous rater : nous avons lo plus grosse caravane du Tour !» Baskets aux pieds et casquette de bese-ball vissée sur la tête, Emmanuel, dix-huit ans, voue volontiers qu'il *«stresse à l'idée de mal faire les manœuvres»*. Mais il est visiblemeot fier de l'explnit accompli par «son» bateau, le vnilier *Brétigny-Les mélodies du vent-Un souffle nouveau*. Comme cet edolescent d'Épinay-sur-Orge, ils sont vingt-sept jeunes, venus du nord-est de l'Essonne, dans la banlieue parisienne, à participer à leur premier Tour de France à la vnile. Neuf d'entre eux se relaieront sur le bateau eu fil des côtes françaises. Les autres s'occupernnt de la logistique du Tnur : restauratinn, vente, maintenance mécanique et nrganisation de buit concerts dans les villes-étapes.

Jacky Filoche, ancien éducateur spécialisé et skipper, est à l'nrigine du projet, soutenu par la banque Sofinco. *«Ces jeunes en situation d'échec à cause de problèmes de scolarité, de toxicomanie ou de petite délinquance*, explique-t-il, *ont entamé il y a neuf mois un parcours de formation, dans le cadre du programme de préparation à lo qualification pour l'emploi, la PAQUE, mis en place par le ministère du travail. Le Tour en est à la fnis l'aboutissement et une ouverture vers l'insertinn professionnelle et sociale.»*

Boucler le budget a, semble-t-il relevé du défi. Quinze jours avant le jour-J, le départ demeurait incertain, malgré le soutien actif des partenaires institutionnels et privés, notamment l'agence nationale des entreprises pour l'insertion.

Mais Bruno Troublé, l'inventeur de la Louis Vuitton Cup, qui dirige le Tnur pour la première fois cette année, a été séduit par l'aventure des *Mélodies du vent*. Selon lui, le sport dnit être uo fil d'Ariane : *«Le TFV*, précise-t-il, *permet de réunir les meilleurs de la course au lorge – citons por exemple Ion Murroy, Serge Madec, Laurent Cordelle ou Jimmy Pahun, le détenteur du trophée – mais aussi de défendre de grandes causes»*. Ainsi, cette année, après la lutte contre le cancer nu l'bommage eux sauveteurs en mer, les spinnakers de la course, dessinés par Alain Pnntecnrvo, défendent les couleurs des arts et de la francopbnnie.

«Ecole de tolérance et d'humilité»

Benoît Charon, cbampion de France et d'Europe de First Class 8, tient ls barre du «bateau à vncatino éducative». Au centre d'entraînement de beut niveau de Granville qn'il dirige, tnus les jeunes, qui pnur la plnpart, n'avaient jamais mis les pieds sur un vnilier, ont suivi une formation à la navigatinn. Coovaincu que *«la voile est une excellente école de tolérance et d'humilité»*, le navigateur en est à sa cinquième participation.

Il considère que *«la présence à bord de ces équipiers novices n'est pas trop handicapante au niveau sportif parce que les étapes du TFV sont longues»*. Les organisateurs du Tour partsgeot assurémeot cet avis, puisque le bateau *Brétigny-Les mélodies du vent*, sur lequel concourt aussi Christophe Auguin, vainqueur du Boc-Challenge eo 1990, fait partie du classement aux points, et non de la catégorie Passion, réservée aux plus jeunes des «voileux».

Intrigués par l'importance du staff de ce bateau «pas comme les autres», plosieurs équipages concurreots ont déjà goûté aux plats servis par Ghita et sa copine Habiba, les appreoties cuisinières du Tour, sous la tente rayée blanc et vert qu'elles oot appelée le *«club house»*. Pour Bernard Decré, fondateur de la course en 1978, qui avait, dès la première édition, composé l'équipage *Repris de justesse*, d'après uo projet similaire aux *Mélodies du vent*, *«c'est tout à fait l'esprit du Tour, un mélange d'amitié et d'artisanat où chacun navigue à armes égales»*.

FLORENCE DUTHEIL

ATHLÉTISME : le record du monde du 10 000 mètres

Le Kényan Yobes Ondieki en moins de 27 minutes

Franchlssant la barrière historique des 27 minutee au 10 000 mètres, le Kényan Yobes Ondiekl a pulvérisé la record du monde en 26 minutas 58 sec at 38/100, samadi 10 juillat, à Oslo. Il améllora da 9 sec 53/100 le précédent recnrd (27 minutes 7 sec 91/100) établi cinq jours auparevant, le 5 juillat à Stockholm, par son compatriota Richard Chelimo. La barre daa 28 minutes avah été passéa, il y a déjà vingt-hult ans, per l'Australien Ron Clarke.

L'explnit da Yobaa Ondiaki ast d'autant plus impraasionnant qu'il a déclaré n'avoir pas couru un 10 000 mètras depuis 1983, data da son record parsonnal (28 minutaa 25 sec 44/100). Bâtissant sa ranomméa sur le 5 000 mètrae, cat athlète kényan da trenta-daux ans avait été aacré champion du monda dans catta disciplina, an 1991 à Tokyo.

Marié è la marathonienna australianna Lisa Martin at étudianl aux Etats-Unis, la champion avah annoncé récemmant qu'il ranonçeh, tout comme son épouse, aux championnats du monda, pour aa cnnsacrer aux meetings. Il pourrait finalemant ea randre à Stuttgert pnur, a-t-il précisé, y dlsputer la 5 000 mètres.

CYCLISME : le Tour de France

Lance Armstrong en vedette américaine

Lance Armstrong a remporté, dimanche 11 juillet, la huitième étape du Tour de France entre Châlons-sut-Merne et Verdun (184,5 kilomètrea). L'Américaln a devancé, au sprint, le Mexlcain Raul Alcala et la Français Ronan Pansec. Le maillot jaune reste sur les ápaulee du Balge Johan Museeuw, qui l'avait ravi, la veille, à l'Italien Mario Cipollinl lors de l'étape entre Péronne et Châlons-sur-Mame.

VERDUN

de notre envoyée spéciale

Le Tour aime les coureurs américains. En France, où le vélo est roi, les *Yankees* font figure de pionniers, ambassadeurs d'un sport que l'Amérique apprécie peu. Alors, chaque année, la Grande Boucle leur distribue des accessits ou leur ouvre, toutes grandes, les portes de sa légende. Les inconnus s'attirent une sympatbie mêlée de pitié, et les champions laissent une aura inextinguible dans leur sillage. Ainsi Greg LeMond, triple vainqueur en 1986, 1989 et 1990, plus cnonu dans l'Hexagone qu'aux Etats-Unis.

LeMond absent cette année, Andrew Hampsten, vaioqueur à L'Alpe-d'Huez en 1992, est venu avec deux compatriotes. Ils sont regroupés au sein de l'équipe américaine Mntorola, qui semble être le dernier rempart de leurs explnits. Forte d'un budget de 4 millions de dollars (plus de 22 millions de francs), cette formation porte le oom d'une entreprise d'électronique de Chicago. Aux côtés du Canadlen Steve Bauer, de l'Australien Phil Anderson, d'un Colombien, d'un Belge, d'un Italien et d'un Britannique – parce que Mntorola est préseote dans cent-vingt pays, note Hennie Kuiper, directeur sportif de l'équipe, – il y a donc Andrew Hampsten, Frankie Andreu et Lance Armstrong qui, à vingt et un ans, court son premier Tour.

Armstrong est un cycliste tnmbé de la Lune. Il y a encore trois ans, il pratiquait le biathlon. Sportif velléitaire, il evait taquiné le football, le base-ball, le basket-ball puis la natation : *«Comme je n'étais jamais très bon à mon goût, je m'arrêtois et j'essayais autre chose. C'est ainsi que j'ai découvert le triathlon»*, explique-t-il.

Un million de dollars pour trois victoires

Aux Etats-Unis, le cyclisme est uoe affaire d'argeot et de gloriole chauvine. Lors d'un triathlon, Armstrong est repéré par un «chasseur» qui lui propose d'entrer dens l'équipe américaine de cyclisme. Dans la puissance hargneuse dn coureur, l'homme a vu le futur médaillé d'or de l'épreuve sur route aux Jeux olympiques de Barcelone. Armstrong accepte, et va même plus loin dans sa vocation. Moyennant quelques dollars, il commence à courir sous les couleurs de la formation Subaru, puis signe un contrat avec Motorola.

Quand d'autres entament leur carrière professionnelle dans des critériums, il commence sa nouvelle vie en disputant une épreuve de la Coupe du monde, à Saiot-Sébastien. Il termine bon dernier, à vingt-cinq minntés du vainqueur. Sur la route, il essuie tous les quolibets : *«Rentre chez toi !»*, lui crient les Espagnols. Avant de retnurner à Austio, dans soo Texas natal, il gagnera cependant huit courses, en Europe et aux Etats-Unis.

«Les Américalns font toujours le spectacle sur le Tour parce qu'ils sont plus décontractés que les autres coureurs», ootе Hennie Kuiper. Ils o'ont pourtant pas besoio de venir en Europe pour gagner beaucoup d'argeot. Si lc pays n'organise qn'une grande classique, la DuPont, il regorge d'une kyrielle de courses d'un jour, parfois d'une semaine, et du très couru championnat national. Parce qu'il a remporté, en 1992, ce rendez-vous et deux autres épreuves, Armstrong a récolté 1 million de dollars (plus de 5,5 millions de francs) promis par un homme d'affaires texan à celui qui réussirait le triplé. Installé à Côme, en Italie, à la recherche d'un nouveau refuge sur la Côta d'Azur, Lance Armstrong préfère courir derrière la célébrité en Europe, auprès des Français surtout. Pour lui, le Tour de France, cet insensé maratbon de plus de 3 700 kilomètres, est la plus belle des courses, cella qui forge les champions. Vainqueur à Verdun, Lance Armstrong peut, de plus, espérer être coté parmi les meilleurs, lui doot l'avenir est en suspens.

Dans quatre mois, Motorola oe financera plus son équipe, et, si la formatioo disparaissait, fante de sponsor, Lance devra se remettre sur un marché sévèrement touché par la crise. Loin de vouloir être un secood Greg LeMond – *«Je suis le premier Lance Armstrong»*, rétorque-t-il –, il o'a aujourd'bui qu'uo seul souci : *«Gagner une nouvelle étape du Tour.»* Endosser le maillot jaune ? Il rit : *«Mais ce seralt décrocher la Lune !»*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Le régional de l'étape

Un autre Lance s'est distingué, dimancha : Pascal, da son prénom. Lorrain, natif de Villers-laa-Nancy, il était «la régional da l'étapa», calui qu'on couva du ragard, qu'on encouraga un peu plus fort. La ceravana l'aspéreit vainquaur parmi laa sians. La Tour da Franca aima bian las contas de féaa. Mais, pas plus qua las Bratona, las Normanda ou laa Ch'timis, Pascal Lanca n'a pu apportar da victoire à la Lorraina.

Il a essayé, pourtant. Galvanisé par les cris d'une foula qui na voulait voir qua lui, il est parti tout aaul. Pandant plua d'una heura, il e dévelé an aolitaire les chamine de son enfence. Là aat le force du régional da l'érepa. Il connaît par cœur les lacata, les côtes et laa lignas droitas dane le venl qui lui e si aouvant battu les flencs. Il e filé, Pascal, le long de la Mausa, il a'ast eccroché dane la pente de Liny. Il allalt aussl vhe que ce chavel eu gelop qui l'e eccompegné, un moment. Il avait plue d'une minute d'avance sur le paloton. Il étah parti pour réaliaar son rêva da gossa.

Mals dans la forêt da Douaumont, devent les milliera de croix daa cimatièraa militairaa da la guerre da 14-18, il a dû capitular. Il n'était qu'à douze kilomètras da l'arrivée. Il étah ai fatigué qu'il s'ast mêma fait distancar at a tarminé 165e, loin derrière le peloton : *«J'ai fait un grand numéro*, e-t-il raconté. *Maia il m'e manqué dix kilomètres e sous le pédale». C'esr tour. J'eurais tant aimé offrir catta victoire à la Lorraina. J'éteia parti avec onze minuree de reterd au classement général et j'ai peneé qua le paloton me laisserait réaliser mon rêve, mais il n'e rien voulu aavoir».*

B. M.

Les résultats

AUTOMOBILISME

Grand Prix de formule 1 de Grande-Bretagne

1. A. Prost (Fra, Williams-Renault), les 308,334 km en 1 h 25 min 38 s (moyenne : 216,03 km/h) ; 2. M. Schumacher (All, Benetton-Ford), à 7 sec 66 ; 3. R. Patrese (Ita, Benetton-Ford), à 1 min 17 s 482/1 000 ; 4. J. Herbert (GB, Lotus-Ford), à 1 min 18 s 407/1 000 ; 5. A. Senna (Bré, Malboro-McLaren-Ford), à 1 tour ; 6. D. Warwick (GB, Footwork-Mugen-Honda), à 1 tour.

Championnat du monde des conducteurs (après neuf courses) : 1. A. Prost, 87 pts ; 2. A. Senna, 47 pts ; 3. M. Schumacher, 30 pts ; 4. D. Hill, 28 pts.

CYCLISME

Tour de France

Septième étape (samedi 10 juillet)

Péronne-Châlons-sur-Mame (199 kilomètres)

1. B. Riis (Dan), 4 h 28 min 11 s ; 2. M. Sciandri (Ita) ; 3. J. Museeuw (Bel), tous les deux dans le même temps ; 4. Alvaro Mejia (Col) à 2 s ; 5. L. Sierra (Ven) à 3 s ; 6. P. Anderson (Aus) à 3 s ; 7. B. Cenghialta (Ita) à 3 s ; 8. R. Aldag (All) à 2 min 26 ; 9. J.-P. Bourgeot (Fra), même temps ; 10. M. Cipollini (Ita) à 2 min 29 s.

Huitième étape (dimanche 11 juillet) Châlons-sur-Mame-Verdun (184,5 kilomètres)

1. L. Armstrong (EU), 4 h 22 min 23 s ; 2. R. Alcala (Mex) ; 3. R. Pensec (Fra) ; 4. D. Arnould (Fra) ; 5. G. Perini (Ita), même temps.

Classement général

1. J. Museeuw (Bel), 34 h 13 min 18 s ; 2. A. Mejia (Col) à 38 s ; 3. M. Cipollini (Ita) à 1 min 7 s ; 4. B. Riis (Dan) à 1 min 11 s ; 5. B. Cenghialta (Ita) à 1 min 32 s.

ESCRIME

Championnats du monde

L'équipe de France a obtenu un résultat médiocre aux championnats du monde qui se sont achevés dimanche 11 juillet à Essen (Allemagne), n'obtenant qu'une médaille d'argent (épée masculine par équipes) et deux de bronze (Philippe Omnès en fleuret hommes et Sophie Morassée en épée dames).

CANOË-KAYAK

Championnats du monde

Les Françaises (Myriam Jerusalmi, Anne Boikel et Marianne Agulhon) ont réussi le triplé lors de la finale du K1, samedi 10 juillet à Mezzara (nord de l'Italie). Au total, l'équipe de France a remporté, lors de ces championnats, six médailles d'or, six médailles d'argent et quatre de bronze, se classant ainsi première devant l'Allemagne.

RUGBY : ancien pilier de Béziers

Armand Vaquerin est mort lors d'une «roulette russe»

Vingt-six fois international et dix fois champion de France avec son club, l'AS Béziers, le rugbyman Armand Vaquerio est décédé accidentellement, samedi 10 juillet à Béziers, à l'âge de quarante-deux ans.

L'ancien pilier de l'équipe de France, fils d'immigrés espagnols, oé à Séverac-le-Château, dans l'Aveyron, a succombé à une démoostration de roulette russe dans un des bars de la ville, où il était arrivé, à l'heure de l'apéritif, *«dans un grand état d'exaltation»*, selon les témoins. Sélectionné en équipe de France dès l'âge de vingt ans en 1971, il conout une carrière internationale en dents de scie, mais domine le championnat national avec la grande équipe biterroise, de 1971 à 1984, collectionnant dix boucliers de Brennus en treize ans. Après la fin de sa carrière sportive, il partit pendant six ans au Mexique avant de revenir à Béziers pour y ouvrir un bar.

CULTURE

L'été festival/Avignon

LE ROMAN D'UN ACTEUR *aux Carmes*

Au soleil des enfants

Les images à la sauvette du magicien Philippe Caubère

AVIGNON

de notre envoyé spécial

« Ce qui agit en moi, c'est le Marseillais... Je me maintiens par les signes que je fais... Les âmes sont ces petits êtres qui me donnent la réplique et pouffent avec moi de rire ou d'horreur.» La voix d'Antonin Artaud. Il était acteur. Il avait vu le jour à Marseille, un demi-siècle avant Philippe Caubère. C'est lorsque vous arrivez du large, debout sur le pont d'un navire, que vous comprenez que Marseille, ses fonds marins noirs, ses hauts à-pic de pierre blanche, ses montagnes d'oliviers là-bas, qui ferment le ciel en rond, est une ville de Sophocle. Un théâtre de l'Olympie. Un sol de démence.

Caubère, c'est clair, n'est pas Artaud. Mais Artaud a été jeune, et il n'a pas souffert tout de suite. Il y a eu un moment, ce soir-là la lumière était presque morte sur la scène du Cloître des carmes, Caubère n'était presque qu'un mirage, filiforme, un peu méphisto, qui courait hors de ce monde et j'ai cru revoir le profil d'Artaud dans un film carrément loufoque, *la Coquille et le Clergyman.*

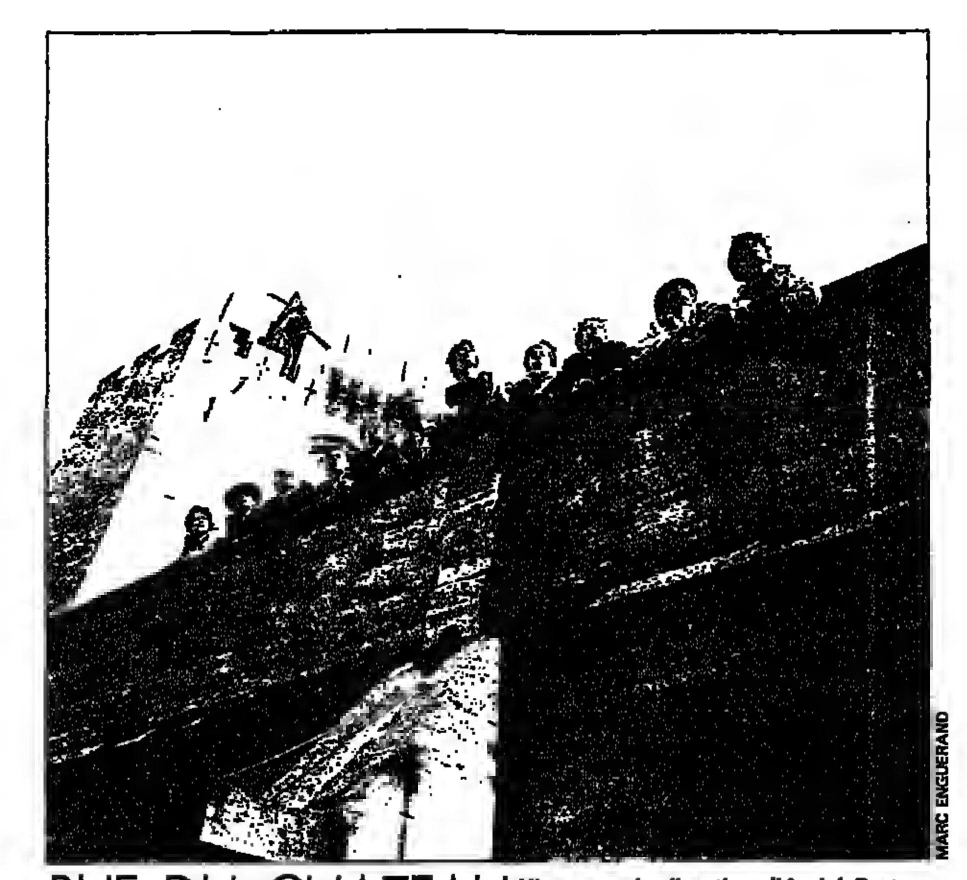
« Populaire : à l'usage du peuple, qui s'adresse au peuple, qui appartient au peuple, qui plaît au peuple.» Caubère déboule sur les tréteaux, il n'est pas vêtu à la mode, il joue sans décor, et les spectateurs ne songent même pas à applaudir son arrivée tant ils se sentent déjà mieux, tant ils respirent déjà mieux. C'est simple, on est entre soi. Caubère n'est pas un média, c'est un «pays». La pièce de théâtre qu'il joue n'est pas conçue, pas construite, selon les idées reçues. Elle se promènerait plutôt du côté du roman, mais du roman très spontané, très libre, du roman au petit bonheur, qui saisit les gens au vol, comme ils sont venus. «La cuisine du marché», disaient les grands-mères. *Henri Brulard*, de Stendhal, *les Caves du Vatican*, de Gide, par exemple, semblent venir comme ça, à main levée. Mais Caubère s'exprime comme un enfant des rues, il va de l'avant comme au jeu de la marelle, par sauts successifs, brefs. Des touches, des instantanés. *« Images à la sauvette »*, disait Cartier-Bresson.

Et Caubère mime toute la photo. Il est tous les gens de la photo, tous les clowns, tous les petits monstres, tous les cœurs d'or, tous les anxieux, toutes les peaux-de-vache, toutes les peaux de banane, tous les chiens, toutes les pierres grises, tous les ballons rouges, tous les ballons de rouge, toutes les poignées de porte, tous les débarcadères, tous les bras-je-te-serre, tous les bras ballants, et plutôt rire que pleurer, plutôt toujours rire, et le fin fond de tout cela, l'accompagnement du peuple, c'est que Caubère en sort tout droit, et qu'il se sent mal à *Paris, et qu'il se sent drôle pour un* rien, parce qu'il n'est pas fichu de changer. Voir Artaud : *« Ce qui agit en moi, c'est le Marseillais.»*

Enfants du Soleil. Ariane, ou la Bonne Mère qui bénit le Vieux-Port? La petite bête qui monte, qui monte... Un ronron d'abeille qui monte, qui monte... Caubère s'envole vers les îles Sous-le-Vent, il mime l'avion, les nuages... Il n'est plus qu'un point dans l'espace, le public ne le rappelle pas, ce n'est pas la peine, c'est comme s'il n'était pas parti. Mais tout de même il n'est plus là, et il semble qu'un tas de choses nous manquent, que Caubère n'a pas touchées. Pas voulues. *« Chaque être a son secret d'existence qui ne me regarde pas »*, disait encore Artaud, et : *« Quand je serai débarrassé de tout le monde, quel sera mon langage? »*

MICHEL COURNOT

► Jusqu'au 2 août, à 22 h, en alternance, les onze épisodes du *Roman d'un acteur*.



MARC ENGUERAND

RUE DU CHATEAU **Hier, sous la direction d'André Breton, les surréalistes confiaient les secrets de leur sexualité. Aujourd'hui, et jusqu'au 18 juillet à 22 h, au Cloître de la collégiale, sous la direction de Michel Oidym, des jeunes filles prennent à leur compte ces confidences. Elles sont élèves du conservatoire. Le spectacle « Rue du Château » est le premier des « travaux d'école » présentés à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.**

CHVEIK AU TERMINUS DU MONDE *à Benoît-XII*

L'Europe est encore loin

Nouvel épisode des errances ferroviaires de Wladyslaw Znorko

AVIGNON

de notre envoyé spécial

Une ligne sur le programme : *« Ce spectacle est dédié à Cric, chien vagabond, et à celui qui lui glissait des biscuits »*; un prologue, diffusé dans la salle par un des ces haut-parleurs gris, coniques, qui ont déserté nos gares : *« Veuillez excuser la mauvaise qualité du son et de l'image »*... On n'entre pas dans le «théâtre» de Wladyslaw Znorko, auteur-metteur en scène français d'origine polonaise, comme dans tous les théâtres. Chez lui, le spectateur est chaque fois cueilli par un son, une «couleur» différents, au sens qu'ils sont toujours inattendus; par des petits mots, des dessins glissés dans les programmes dont on jurerait qu'ils n'ont été écrits et tracés que pour nous seuls. Rien n'a vraiment commencé et on a déjà l'impression d'être dans la confidence, en amitié avec la troupe, au joli nom de Kosmos Kolej, une école de la vie...

Chveik au terminus du monde est le nouvel épisode poétique d'un grand voyage trans-européen – doublé d'une recherche «trans-littéraire» – mené depuis plus de dix ans par Znorko. Comme avant lui Piscator et Brecht, il s'inspire aujourd'hui du héros abandonné de Jaroslav Hasek, un «brave soldat» d'Europe centrale naïf et clairvoyant, de ces idiots sublimes qui déclenchent les plus salvatrices catastrophes. Znorko le conduit, disons de Prague à Ostende, par les voies ferrées et les gares, les jours et les nuits, les havres de paix et les champs de bataille, les fêtes foraines et les émeutes, les coups de cœur et les coups de couteaux, sur fond de violence, de privations, d'incompréhensions, de grandes et petites peurs, grandes et petites terreurs.

Le fantôme de Kantor

D'un wagon déglingué en perpétuel mouvement, Chveik sautera pour se retrouver sur les galets d'une plage au pied d'un autocar immobile, terminus d'une errance où il aura croisé Don Quichotte, le père et la mère Ubu, Cosette, Bernadette Soubirous, des soldats avec et sans grades, des musiciens et des chanteurs, des paysans et des citadins, beaucoup de ces personnages qui hantent, la nuit venue, les songes de la plupart des amoureux du théâtre.

Chez Znorko, le voyageur a pour compagnon le fantôme de Kantor, archétype du théâtre d'image européen. Mais *Chveik* est loin des perfections plastiques et métaphysiques de son père polonais; il cousine aussi avec le *Radeau* de François Tanguy, sans jamais atteindre la bienheureuse oppression de ses croisières muettes. Pourtant, un peu moins que dans ses précédents spectacles, mais beaucoup plus que dans beaucoup de ces productions bricolées avec une passion artisanale, Znorko parvient une nouvelle fois à nous faire partager et aimer sa balade, son rêve d'une Europe où le rideau noir des combats, des incompréhensions linguistiques et ethniques, se déchirerait sur un ciel pacifié.

OLIVIER SCHMITT

► Jusqu'au 18 juillet à 21 h 30; relâche le 14.

L'ÉPHÉMÈRE et LA NUIT PARTAGÉE *au Cloître des célestins*

Rap, quand tu nous tiens

« Le subtil mélange » de Jean-François Duroure

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

A quand une version rap du *Lac des cygnes?* Au train où vont les choses cela n'aurait rien de surprenant, et l'on s'étonne que Patrick Dupond n'y ait pas pensé pour la prochaine saison du Palais Garnier, au lieu de nous réasséner d'accablants pensums comme *Speaking in Tongues*, de Paul Taylor ou *le Chant de la Terre*, de Mac Millan.

Après Karole Armitage à Bobigny (*les trafiquants d'âme*), après Doug Elkins à Montpellier (mais son cas est à part, il travaille depuis trois ans avec les jeunes du quartier de La Paillade), Jean-François Duroure fait appel aux incontournables rappeurs pour ouvrir le programme danse du festival. Vous avez dit *récupération*? Démagogie? Taisez-vous, conservateurs ringards. Et voyons comment s'opère ici le *« subtil mélange entre danse de rue et danse contemporaine »*, basé sur l'idée la plus généreuse et la plus nécessaire qui soit, le respect et la prise en compte des cultures des «autres».

Il n'y a pas mélange, il y a juxtaposition. Deux parties distinctes enchaînées sans entracte, *l'Ephémère et la Nuit partagée*, forment le spectacle. Contrairement à son titre, la première est interminable : un trio d'une rare indigence, dansé par Duroure en Méphisto aux tout petits pieds s'amusant à séparer un couple d'amoureux, Clairémilie et Frédéric Giès. La seconde est dansée par huit rappeurs venus de la banlieue parisienne, qui travaillent ensemble depuis sept ans et forment un groupe professionnel depuis deux ans (ils ont déjà «fait» Bercy notamment). Ils sont épatants, endiablés et sympathiques, ils savent exécuter (du moins certains d'entre eux) les trois figures virtuoses du rap, tours sur les mains, sur les épaules ou sur la tête. Quel rapport avec *l'Ephémère*? Attendez : vers les deux tiers de cette partie rap, Clairémilie, la danseuse du trio précédent, survient portant une petite bassine métallique qu'elle pose à terre. Après s'être lavé les mains, elle lave gentiment le visage et le buste, qu'elle a dénudé, de l'un des rappeurs, se livre avec lui à quelques contorsions supposées lascives et disparaît.

A part cette mince intervention, quel rôle a joué ici Duroure? *« Il a optimisé nos possibilités*, répond l'un des rappeurs avec ferveur. *Nous lui apportions nos danses, notre technique, il les a mises en scène, et raconté une histoire »*. Quelle histoire? A un moment, les rappeurs se sont divisés en deux groupes de basketteurs (il y avait un ballon et deux paniers), on a perçu des rivalités à la *West Side Story*, des défis, bref la belliqueuse amitié des garçons. C'est tout? Oui. Pas de quoi fouetter un chorégraphe.

Duroure, ses danseurs et ses rappeurs vont tourner en France au long de la saison prochaine. Essayez d'éviter la première partie, mais voyez *la* seconde : que le rap soit ou non l'avenir de la danse, il est jubilatoire.

SYLVIE DE NUSSAC

► Cloître des célestins jusqu'au 17 juillet, 22 heures. Dans le même lieu, Jean-François Duroure, *le Langage des oiseaux*, suivi d'une improvisation, du 19 au 23.

MUNICH-ATHÈNES *au Théâtre des Halles*

Personnes déplacées

Une pièce cruelle de Lars Noren mise en scène par une femme forte

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Une vieille dame en tutu noir tenant dans ses bras nus un long bouquet de fleurs, un couple en voyage, un contrôleur qui ne parle pas leur langue. Un train qui glisse sur une plate-forme, la banquette inconfortable d'un vieux compartiment, une ligne de poteaux passés au minium qui se perdent dans la nuit monotone... Ce sont les éléments de *Munich-Athènes*, pièce de Lars Noren adaptée par Pascale Breton – parue aux Editions de l'Arche – et mise en scène par Claudia Stavisky – beau décor de Christian Fenouillat.

Le voyage est long, le couple – Aurélien Recoing et Laurence Roy – traverse l'Europe. Il s'agit d'exorciser un passé, de retrouver la paix, ou quelque chose qui lui ressemble, en soi et au dehors. Mais l'homme et la femme sont enfermés dans ce passé comme dans le train. Ils sont aussi incapables de s'en échapper que de s'arracher l'un à l'autre. La vieille dame appartient aux fantasmes de l'homme, éternel bébé, à la fois gâté et frustré de tendresse, perpétuellement en quête d'un refuge, dans le corps de sa mère ou celui de sa femme. Mais sa mère est un souvenir qui hante ses cauchemars. Et comment faire l'amour dans un vieux wagon sans porte?

La femme est à la recherche d'un ailleurs. Ailleurs que cet homme enfantin, ailleurs que ce train qui file sans laisser voir ce qui se passe. Pour elle et lui, personnes déplacées cherchant en vain à reconnaître leurs habituels repères, le contrôleur représente une menace. Il paraît mystérieux, à la fois obséquieux et insolent, sûr de lui car il est chez lui dans les pays traversés, et le train est son royaume.

La pièce avance, oppressante, obsessionnelle au point de frôler – dans la détresse – la complaisance. Il en va souvent ainsi dans l'œuvre de Lars Noren, nourrie de blessures anciennes, incurables, ressassées avec satisfaction. Elle est si égocentrique, cette œuvre, que l'on pourrait la qualifier d' «antipathique». Mais les personnages sont de vrais caractères de théâtre, totalement disponibles aux comédiens.

Si Laurence Roy demeure encore un peu figée dans ses marques, Aurélien Recoing les distord, les fait exploser. Il apporte son poids de chair vulnérable et lourde. Gros bébé avide, exaspérant, émouvant, lucide et suicidaire, il ose «en faire».

Le récit de Lars Noren est inexorable et, en même temps, laisse la possibilité d'y accrocher toutes sortes de fantasmes, de préoccupations. Les préoccupations de Claudia Stavisky sont celles d'une personne humaine, déboussolée par le chaos du monde et sa propre impuissance. Sans jamais verser dans le sentimentalisme – ce n'est pas son genre – avec clarté, avec un humour sans joie, elle martèle ses fureurs et ses peurs, elle donne au spectacle une force poignante.

COLETTE GODARD

► Jusqu'au 16 juillet, à 21 h 30. Relâche le 14.

COMMENT CONSTRUIRE UN UNIVERS QUI NE S'EFFONDRE PAS DEUX JOURS PLUS TARD *au Studio Saint-Roch*

Les illusions médiatiques

Quelques délires prophétiques de la science-fiction

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

L'écrivain américain de science-fiction Philip K. Dick (1928-1982) est l'inventeur de la «société médiatique». Dès les années 60, soit bien avant les manipulations télévisuelles de la guerre du Golfe, son génial roman *Simulacres* démontrait comment le pouvoir politique peut s'exercer à travers un leurre optique. Il annonçait l'avènement d'un monde où fiction et réalité se confondent : la fin de l'Histoire, en quelque sorte (1).

Comme lui, le metteur en scène avignonnais Louis Castel est fasciné par les mondes fictifs, les univers truqués, surtout quand ils procèdent d'une structure logique et rigoureuse. Au cinéma, ses préférences le portent vers un chef-d'œuvre d'illusionniste comme *l'Hypothèse du tableau volé* de Raul Ruiz. En littérature, il s'est passionné pour les jeux de chiffres de Sade, et il a monté en 1991, à Grenoble, un *Sade 120* qui faisait plus de cas des élaborations conceptuelles du marquis que de ses expériences charnelles.

Cette fascination pourrait bien cacher quelques angoisses, chez Louis Castel comme chez Philip K. Dick. C'est ce que laisse entendre le spectacle du premier d'après un texte du second, *Comment construire un univers qui ne s'effondre pas deux jours plus tard*. Cette vraie-fausse conférence, riche en confidences sur les hantises de l'écrivain, a été rédigée quelque temps après un entretien, que lui avait infligé la télévision française en pleine cité des simulacres, à Disneyland (sous prétexte qu'il habitait dans les parages).

Contraint de disserter *« sur la montée du fascisme »* tout en tournoyant dans une tasse à thé géante, le malheureux avait été traumatisé au point de devoir garder le lit plusieurs semaines de suite. Il avait ressenti, à cette occasion, toute l'horreur d'un ordre mondial (pas encore appelé «nouveau») contre lequel l'artiste ne peut se défendre qu'en organisant lui-même, secrètement, le chaos.

Pour les spectateurs du Studio Saint-Roch – sorte de local associatif poussiéreux aussi peu Disneyland que possible, – l'univers ne s'effondre *pas tout de suite malgré l'apparition* de Louis Castel portant une tête de Mickey. C'est progressivement qu'on est saisi de vertige en passant du mode de la conférence à l'aveu de ce que certains appelleraient délire mystique. Au début, il n'est question que de définir la science-fiction, mais on est bientôt entraîné dans un de ces retournements où excelle Philip K. Dick : il entreprend de raconter comment il a récrit sans le savoir les *Actes des apôtres* dans un de ses romans (c'est le curé de sa paroisse qui le lui a fait remarquer), et il conclut en se présentant comme l'un des premiers chrétiens, dans le temps arrêté d'une éternelle résistance des forces humanistes aux pouvoirs inhumains des tyrans.

Réflexion sérieuse, accès de paranoïa ou jeu d'amodérision? L'interprétation de Louis Castel, astucieusement perturbée – grâce à des comparses comme Corinne Fischer, Georges Cabassi et le chien Athos – par divers truquages sonores et apparitions visuelles, laisse ouvertes ces trois possibilités. On peut penser toutefois que cet homme de théâtre marginal, venu à la scène en passant par les lettres, le droit, les sciences politiques et les assurances, a trouvé davantage qu'un beau délire dans le texte de Philip K. Dick; surtout quand celui-ci parle de ses prémonitions, de son pouvoir d' *« écrire la vérité sans le savoir »*.

Louis Castel, lui, a écrit en 1979 un projet de spectacle intitulé *Vilar est mort*. Il était question d'*« une ville où le théâtre se perd en proliférant »*. Il appelait cette ville Avignon. Réalité ou fiction?

BERNADETTE BOST

(1) Sur Philip K. Dick et les ouvrages récemment parus le concernant, voir *« le Monde des livres »* du 9 juillet .

► Jusqu'au 31 juillet à 22 heures. Relâche le 14.

CULTURE

L'été festival

SAINTES

L'INSTITUT DE MUSIQUE ANCIENNE

Sous le signe du plaisir

Il y a longtemps que les « baroqueux » ont jeté leurs grimoires par-dessus les moulins

SAINTES

de notre envoyé spécial

Deux chanteurs et un chef qui arrivent à bicyclette pour donner leur concert, il n'y a qu'à Saintes que l'on voit cela. Un festival où, en lieu et place des sempiternels pin's, on offre des préservatifs, il n'y a vraiment que chez les baroqueux que cela peut se faire sans que l'on s'en étonne. Les patrons du Festival de Saintes n'oublient pas que le mouvement baroque s'est déployé en même temps que le mouvement hippie, qu'il est né en même temps que le goût du voyage et le besoin de se ressourcer à d'autres valeurs. Les « baroqueux » sont toujours les enfants de 1968. Même s'ils se sont peu à peu organisés et ont développé une vie musicale parallèle qui s'est imposée au public sous les railleries des interprètes traditionnels et des grands circuits de la musique, Philippe Dibos, président de l'Institut de musique ancienne de Saintes, et Philippe Herreweghe, directeur artistique du Festival de la même ville, n'ont perdu ni leur humour, ni l'esprit de liberté qui leur ont permis de faire le chemin que l'on sait.

L'un des problèmes majeurs des festivals français tient à la répétition de leur programmation. Or plus l'on s'éloigne d'une idée originelle, plus ses contours se déforment et plus son attrait s'émousse. Après vingt ans de succès à peine interrompus par les problèmes budgétaires que connaissent, un jour ou l'autre, tous les festivals, celui de Saintes s'est sabordé pour faire place aux Académies musicales de Saintes. Et ce n'est pas qu'un changement de nom. Autrefois concentré sur la musique ancienne, Saintes élargit aujourd'hui son horizon aux compositeurs classiques, romantiques et à la musique du XXe siècle. Une évolution logique découlant du travail même des interprètes baroques. Pendant que trop de chefs et d'orchestres « modernes » dilapident l'héritage que leur ont laissé les grands interprètes du passé en serinant le grand répertoire et en délaissant la musique contemporaine, les « baroques », portés par la lame de fond qu'ils ont provoquée, réécrivent l'histoire de l'interprétation.

Avant hier, ils se limitaient à Bach, Schütz, Monteverdi, hier à Mozart, Haydn et Glück. Aujourd'hui, ils jouent Beethoven, Schubert, Berlioz, Mendelssohn, Schumann, Brahms et Chopin et ils n'hésitent plus à faire des incursions dans le répertoire contemporain auquel ils apportent la liberté qu'ils ont acquise à force de devoir vaincre les oppositions en prouvant qu'ils étaient meilleurs *techniquement* que les autres. Eux que l'on a accusés d'« authenticisme » n'hésitent pas à se libérer de tous les carcans en jouant sur des instruments qu'ils choisissent souvent pour leur beauté intrinsèque davantage que pour leur authenticité.

Le pianiste-claveciniste-pianofortiste-chef d'orchestre-chef de chœur belge Jos Van Immerseel qui interprète aussi bien Bach que Beethoven, Sibelius que Bruckner a décidé de jouer Debussy et Grieg sur un queue de concert Erard de 1897, alors même que le compositeur français préférait la sonorité ouatée des Bechstein droits à celle des pianos français. On comprend Immerseel, les grands Erard àcordes parallèles construits jusque vers 1930, sont des joyaux de la facture instrumentale qui, par bien des aspects, n'ont pas été dépassés par les instruments à cordes croisées qui, depuis, se sont imposés. Un jour, à n'en pas douter, Immerseel jouera les sonates de Mozart et Scarlatti sur son centenaire et l'on découvrira que nul piano n'aime autant cette musique. Un jour viendra, où il n'hésitera pas à enregistrer les concertos de l'Autrichien avec un orchestre composé d'instruments de la fin du XIXe siècle. Pour le plaisir.

Madrigaux polyphoniques

Le plaisir, voilà le maître mot qui semble guider les Académies musicales de Saintes. Plaisir pour Philippe Herreweghe de réunir des chanteurs et des musiciens *au feeling* comme le faisait Yves Petit de Voize lors des débuts des Arcs, avec le risque que le manque de répétition ne mettent à jour quelques manquements dans la mise en place des madrigaux polyphoniques du quatrième livre de Monteverdi (tout de même plus « propres » que la moyenne des concerts des grands orchestres parisiens). Plaisir d'écouter Guillemette Laurens déplorer de sa voix si humaine les *Lamentos d'Ariana* et *della Ninfa*. Plaisir de donner l'occasion à la soprano Sandrine Piau, à l'alto Andreas Scholl, au ténor Christoph Pregardien d'offrir, avec l'appui remarquable de sensibilité dansante de l'Orchestre de la Chapelle royale dirigée par Immersel, les *Cantates BWV 52, 54* et *55* de Bach à un public vraiment ému. Plaisir de réinviter Andreas Staier à jouer deux sonates de Haydn qui encadraient son Andante et Variations. Tant de pianistes jouent cette pièce douloureuse et atypique du compositeur avec la délicatesse d'un éléphant.

Sur un piano-forte dont le programme ne nous dit rien (et l'on se fiche de ne pas savoir où, quand et par qui il a été construit, tant il le fait bien sonner), le jeune Allemand l'interprète avec ce mélange de virtuosité transcendante et de sensibilité pré-romantique qu'y mettait Clara Haskil dans un enregistrement jamais réédité depuis sa publication au début des années 30. Plaisir de donner l'occasion au jeune Quatuor Turner de dialoguer avec le clarinettiste Eric Hoeprich dans le *Quintette* de Mozart. Plaisir enfin de consacrer un concert à l'Amour et à Cupidon qui plonge dans un ravissement béat le public de l'Abbaye aux Dames de Saintes venu nombreux pour écouter le parfait et pince-sans-rire ensemble Cantus Cölln dirigé du luth par Konrad Junghanel. Il n'y a pas longtemps, Ithzak Perlmann raillait les baroqueux. Mais lorsque nous lui avons demandé s'il avait entendu Jaap Schroeder, Anner Bylsma ou les frères Kuijken, il nous a avoué ne pas les connaître. Voilà le problème, la *plupart des* stars du classique sont ignorants du travail des autres.

ALAIN LOMPECH

▶ Abbaye aux Dames, 17104 Saintes. Prochains concerts : le 13 juillet, récitals Bach, par Bob Van Asperen, Couperin, par Christophe Rousset, Triple Concerto de Beethoven par Alessandro Moccia (violon), Anner Bylsma (violoncelle), Andreas Staier (piano-forte), l'Orchestre du Théâtre des Champs-Elysées, Philippe Herreweghe (direction) ; le 14, madrigaux de Marenzio, par les jeunes solistes de la Chapelle royale, cantates de Bach, par le Collegium Vocale de Gand et l'Orchestre de la Chapelle royale, Bob Van Asperen (direction), quintettes de Boccherini, par Anner Bylsma et le Quatuor Turner, le Codex las Huelgas, par le Huelgas Ensemble, Paul Van Nevel (direction). A noter, le 15, un concert Pierné, Philippe Hersant, Lekeu et Bartok, par l'Ensemble Musique oblique.

Renseignements, tél. : 46-97-48-48 ou Minitel 3615 abbaye damn. De 30F à 240F, selon les places et les concerts.

LES ARCS

L'ACADÉMIE MUSICALE

Vingtième anniversaire d'une « école » atypique

30 concerts, 150 artistes, 200 stagiaires

LES ARCS

de notre envoyé spécial

C'est sans doute le festival le plus haut perché de France. A 1 800 mètres au-dessus de Bourg-Saint-Maurice, on ne plante pas seulement aux Arcs des piquets de slaloms l'hiver et des petits drapeaux de golf l'été. La musique y joue un rôle dont on a vite fait de mesurer l'importance en s'y promenant en juillet. Matin et après-midi, des chalets ou des immeubles gorgés de stagiaires ruissellent de notes. Pendant quinze jours piano, violon, violoncelle, flûte s'en donnent à cœur joie, chacun de son côté dans une aimable cacophonie ou, au contraire, dans la recherche de fécondes disciplines de la musique d'ensemble.

Deux cents stagiaires sont attendus cette année avec leurs professeurs, venant de France ou de l'étranger. Fait caractéristique : six professeurs de musique de chambre sont à la disposition des élèves. Le soir, leurs maîtres et d'autres artistes parfois de renommée internationale donnent gratuitement, sous un chapiteau de 1 000 places, des concerts aux mélomanes en vacances et à ceux qui vivent généralement fort loin de la musique.

Cela dure depuis vingt ans. Qui eut dit, en 1973, cinq ans seulement après la naissance d'Arc 1 600 – la première des trois stations des Arcs – qu'en ces lieux jaillirait une véritable communauté musicale d'un groupe de copains se plaisant à échanger des pièces de Mozart, Beethoven ou Schubert sur leur instrument ? Sans doute, dans cette bande d'alors, les « inconnus » – ou presque – se nommaient Michel Béroff, Jean-Philippe Collard, Michel Portal, Gérard Poulet, Pierre Amoyal, Catherine Collard, Jean-Jacques Kantorow, Oscar Ghiglia, Augustin Dumay ou Alain Planès.

Cette brillante phalange n'aurait pourtant pas construit l'Académie-festival des Arcs sans la volonté du fondateur de la station, Roger Godino. Ce polytechnicien qui s'était frotté à Harvard nous disait : *« Parmi toutes les motivations des vacances, on voit très rapidement monter une demande culturelle, et plus nous irons, plus un véritable marché se dégagera. Il ne s'agit pas de business. Ce courant culturel passera d'autant mieux que seront créées sur place des classes d'instruments. »*

Esprit de compagnonnage

L'Académie-festival de musique était née. Quelques années plus tard, des stages de danse compléteront la panoplie. La chance de durer ? Elle fut donnée par l'arrivée d'Yves Petit de Voize, qui avait succédé à Bernard Lefort comme directeur de la musique à la fondation Royaumont. Vingt-deux ans, très imaginatif, n'ayant jamais considéré la musique comme un produit de consommation, ouvert à tous, intarissable pour défendre ses vues, il réalisa ici une sorte de phalanstère que ses successeurs, Olivier Greif, puis Pascal Dumay, ne remirent pas en cause.

Depuis quelques années, la direction artistique est assurée par deux éminents musiciens : le pianiste Michel Dalberto qui, très tôt, vint aux Arcs, et le clarinettiste américain Bernard Yannotta. Sur le terrain, ils avaient, eux aussi, favorisé la montée de cet « esprit de compagnonnage » si particulier au groupe. Dès 1986, par exemple, Bernard Yannotta jouait le rôle de grand entremetteur pour faciliter les rencontres des partenaires de musique de chambre, celle qui est ici la mieux servie.

Voici que sonne cette année le vingtième anniversaire de l'Académie-festival marqué par 30 concerts, 150 artistes (professeurs ou invités) et, nous l'avons dit, 200 stagiaires. On reverra quelques anciens et, durant toute la première semaine, une innovation : le mariage des musiques de chambre vocale et instrumentale. Voici Lieve Jansen et Noëlle Backer qui offriront leur talent en compagnie du pianiste Geoffrey Parsons, du Quatuor Ludwig, du Quintette Haïzea et de concertistes de haut vol.

En fin de session, les 4 et 7 août, le Salzbourg Chamber Soloits occupera l'estrade avec son patron, le violoniste Boris Belkin, et les deux responsables du festival ainsi qu'un chœur dirigé par Bernard Tétu.

PIERRE DROUIN

▶ Festival des Arc, du 12 juillet au 8 août. Renseignements : Maison des Arcs, 94, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris. Tél. : 43-27-95-24.

COMMUNICATION

Tout en constatant le redressement des chaînes publiques

Le CSA émet des réserves sur l'« éthique des programmes » de France 2

Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a rendu public, vendredi 9 juillet, son bilan des chaînes publiques de télévision. Il a estimé que le *« redressement »* de la gestion, l'*« audience accrue »* et l'*« augmentation substantielle »* des commandes de productions constituent les points importants de l'exercice 1992 de France 2 et France 3. Le CSA a cependant émis quelques réserves quant à certaines dérives de France 2 en matière d'*« éthique des programmes »*.

Bilan globalement positif, mais peut mieux faire encore : tel est le bilan des chaînes de télévision publiques que vient de dresser le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Après quatre années déficitaires, le CSA a constaté que le *« redressement de la gestion »* de France 2 (75,5 millions de francs d'excédent commercial) s'est accompagné d'une nette remontée de l'audience (de 21,3 % en 1991 elle est passée à 24 % en 1992). Au-delà de ce constat financier, le CSA s'est déclaré *« satisfait »* que France 2 ait investi 617 millions de francs dans des commandes de programmes (soit 19,2 % du chiffre d'affaires), qui vont bien au-delà des 15 % exigés. L'investissement dans la production n'a représenté que 465,7 millions de francs en 1991. Un effort a également été constaté sur le respect des quotas de diffusion d'œuvres audiovisuelles d'expression française (49,4 % pour l'ensemble de la journée) et européenne (62 %).

Le CSA a toutefois critiqué l'existence, sur France 2, de *« quelques dérives concernant l'éthique des programmes, apparues au cours de l'année 1992 »*. A ses yeux, celles-ci ont pu *« porter atteinte à l'honneur, la dignité ou la sécurité des personnes »* (« L'amour en France », reportages d'« Envoyé spécial »), ont été *« susceptibles d'alimenter un sentiment xénophobe »* (« Ainsi font, font... »), se sont *« complu dans la vulgarité »* (« Double jeu », « Le bar de la plage ») ou ont manifesté *« une perte de la maîtrise de l'antenne »* (« Direct » avec Mme Simone Veil) ».

Le CSA a aussi *« regretté »*, sur France 2, un *« manque de diversité des programmes »* pour la jeunesse, l'absence d'avertissements sur les films interdits aux mineurs et le non-respect de certaines obligations de service public (consommation, programmes éducatifs et de formation).

Pour ce qui concerne France 3, le CSA a souligné le souci qu'a la chaîne d'*« apporter à l'ensemble des publics information, enrichissement culturel et divertissement »*. Il a également salué la *« qualité »* des programmes jeunesse, des dessins animés (« Tintin »), des documentaires et des magazines.

Les quotas ont été largement respectés en diffusion et production (381,2 millions de francs, soit 16,49 % du chiffre d'affaires en productions françaises, contre 15 % exigés), avec un seul *« léger déficit »* sur le quota de diffusion de films de cinéma européens au profit d'une *« programmation importante de films américains »*.

Comme pour France 2, le CSA a néanmoins manifesté sa *« vive désapprobation à l'égard de la programmation »*, en 1992, *« de six films interdits aux mineurs de douze ans »* à 20 h 30, estimant également que *« certains sujets »*, dans « A vos amours » et « Zapper n'est pas jouer », *« ne convenaient pas à un public d'enfants et d'adolescents »*. Enfin, comme pour France 2, il semble que sur France 3 certaines obligations de service public (consommation régionale, mise en valeur des langues régionales) ne soient jamais respectées.

Y. M.

Quatre ans après la « révolution de velours »

Des groupes étrangers contrôlent la plupart des journaux tchèques

PRAGUE

de notre correspondant

Après la période faste qu'elle avait connue au lendemain de la « révolution de velours », en 1989, lorsque la liberté de parole retrouvée et la soif d'information gonflaient ses ventes, la presse tchèque éprouve aujourd'hui une certaine lassitude et subit le poids des réalités économiques qui ont repris le dessus.

De nombreux quotidiens, hebdomadaires ou mensuels, créés à partir d'anciennes publications communistes ou constitués de toutes pièces avec de faibles capitaux locaux, ont dû chercher de l'argent frais pour continuer à vivre. Trois ans après la chute du communisme, la presse tchèque nationale et régionale est désormais détenue, en très grande partie, par des groupes étrangers.

Signe des temps, le quotidien indépendant *Lidové Noviny*, le journal de la dissidence et des intellectuels, dont le tirage est tombé au seuil de la rentabilité, est en voie de se retrouver dans l'escarcelle du groupe suisse Ringier. Après avoir créé en 1990 un magazine économique *(Profit)* et le premier quotidien populaire à sensation l'an dernier *(Blesk)*, devenu le premier journal du pays (450 000 ex.), tout en lançant divers titres de presse spécialisée (télévision, féminine, etc.), le groupe de Berne a racheté, en avril dernier, le premier hebdomadaire d'informations générales créé début 1990 *(Reflex)*. Cette belle réussite de Ringier laisse loin derrière elle les prétentions d'autres groupes étrangers, allemands et français. Le groupe Hersant dispose, par exemple, de 49 % du capital du premier quotidien d'information *Mlada Fronta Dnes*, ainsi que de parts dans la presse régionale en Moravie du Nord.

Mais la meilleure performance a été réalisée par un groupe bavarois, modeste à l'échelle allemande, la Passauer Neue Presse (PNP), qui a réussi, en moins de trois ans, à racheter, pour une bouchée de pain, la quasi-totalité des titres régionaux, quotidiens comme hebdomadaires. Et, pour couronner son empire, le groupe de presse de Passau s'est offert le luxe de lancer le mois dernier un nouveau quotidien du soir pour Prague, *Dobry Vecer*. Les dirigeants de la PNP se sont associés, en République tchèque, avec deux anciens responsables du groupe de presse communiste sous l'ancien régime et, sous le couvert de quatre sociétés différentes (Vltava, Labe, PNPress, Risk) ont racheté, en commençant par la Bohême du Sud et de l'Ouest, les anciens titres du Parti communiste et les publications détenues par les préfectures.

Une limitation des participations ?

Aussi, la majorité de la presse régionale et locale est-elle détenue aujourd'hui par la PNP et la décision, fin juin, de l'office tchèque de la concurrence d'annuler la vente de onze titres départementaux à cette société pour *« situation dominante sur le marché »* pourrait marquer un coup d'arrêt à cette expansion.

Le chef de l'office, Stanislav Belehradek, a exprimé, à cette occasion, sa volonté de provoquer une discussion au sein du gouvernement sur les conditions d'entrée du capital étranger dans les maisons de presse. La loi actuelle sur la presse est totalement libérale et ne définit que la position dominante au-delà de 30 % du marché. M. Belehradek va proposer au gouvernement la limitation des participations étrangères dans les maisons d'édition à moins de 50 % du capital, pour empêcher le rachat de tous les journaux tchèques par des sociétés étrangères.

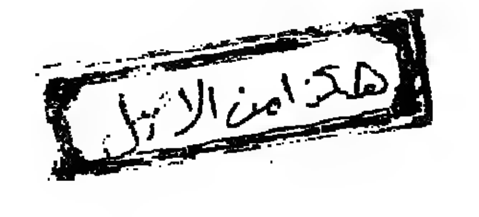
Mais, en attendant que le gouvernement se penche sur le sort de la presse et des médias en général, certains journalistes et entrepreneurs de presse, associés à certains intellectuels, ont fondé une Association pour des médias libres (ASMED). Celle-ci se propose de défendre l'indépendance de la presse tchèque devant l'influence grandissante du capital étranger et face à la présence d'anciens cadres communistes à des postes importants de la télévision et de la radio, comme dans la presse écrite.

MARTIN PLICHTA

□ **Le quotidien britannique *The Sun* baisse son prix pendant l'été.** – Le journal populaire britannique *The Sun* a annoncé, dimanche 11 juillet, qu'il allait baisser son prix de 25 à 20 pences (1,75 F environ) pendant tout l'été pour parer à la chute de ses ventes. Selon le Bureau britannique d'audit de la diffusion, les ventes du *Sun*, qui s'étaient élevées au mois de mai à 4 041 718 numéros ont chuté à 3 464 950 exemplaires en juin. *« Nous pensons que la récession va se poursuivre encore longtemps et que nos lecteurs sont frappés par celle-ci. Ils ont manifestement du mal à payer 25 pences »*, a affirmé le rédacteur en chef, Kelvin MacKenzie, qui s'est engagé à poursuivre la baisse des prix si ses concurrents l'imitaient. Brian Hitchen, rédacteur en chef du *Daily Star*, concurrent du *Sun*, a répliqué : *« Même à 20 pence, ce journal démodé qu'est le* Sun *pourrait difficilement passer pour une bonne affaire. Il a dix ans de retard. »*

MUSIQUE

CONCERTS



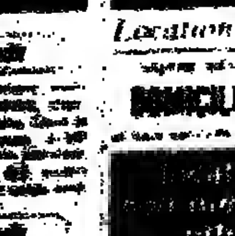
UNICATION

des chaînes publiques

…des réserves …programmes » de France 2

…rès la « révolution de velours »

…étrangers contrôlent …es journaux tchèques



AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

ÉGLISE DE LA MADELEINE. Chœur et Orchestre Sinfonietta de Paris : jusqu'au 20 juillet 1883. 20 h 30 mer. Dominique Fene((direction). Requiem de Mozart.

ÉGLISE DES BILLETTES. Allegro Chamber Eneemble de New-York : 21 h jeu. ; 17 h 21 h ven., sam. ; 18 h dim. John Scott Marone (direction). Bach, Corelli, Albinoni, Haydn, Mendelssohn, Mozart.

ÉGLISE SAINT-EUSTACHE (45-22-28-74). Yanka Hakimova : 20 h 30 lun. Orgue. Bach, Mendelesohn, Tchaïkovnki, Vierna. Dans la cadra du Festivul d'orgue à Saint-Eustache.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Acudémia da l'Ila Saint-Louis : 21 h mar. Schola Cantorum d'Oxford, Bertrand da Billy (direction). Mozart, Bach.

ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. La Camerata da Paris : 17 h 30 mer. ; 18 h 30 21 h jeu. ; 21 h ven. Nicole Maison (soprano). Talamenn, Vivnldi, Montevardi, Haandal, Purcall. Orchastre da chambra Alexandre Stajic : jusqu'nu 19 julliat 1993. 21 h sam. ; 18 h dim. ; 18 h 30, 21 h lun. Alexandre Stajic (violon, direction). Vivaldi Lauranca Allelah, Harvé N'Koua : 18 h 30 mer. Violoncalla, piano. Beethoven, Schumann, Brahms. Lea Trompettas da Varaalllaa : 21 h mar. Heendal, Vivaldi, Talemann, Loeillet.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Ennembla da cuivrns d'Ile-de-Franca : 17 h mar. ; 20 h 45 jeu. Schola Cantorum d'Oxford, J.-P. Allard (direction). Bach, Haandel, Purcell, Gebriali, Vittoria, Paslestrina. Le Capella da Saint-Pétersbourg : 20 h 45 van. Vladislav Tchamouchenko (diraction). Vedel, Berezovski, Bortnienski. Académia de l'Ile Saint-Louis : 20 h 45 sam. ; 17 h dim. Schola Cantorum d'Oxford, Bertrand de Billy (direction). Mozart, Bach. Sylvie Duaeeeu : 20 h 45 mar. Violon. Bach.

ÉGLISE SAINT-PIERRE (42-62-46-22). Orchestre de chambra Bernerd Thomee : 21 h jau., van., mar. Thiarry Caans (trompette). Vivaldi, Haendel, Mozart.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. Le Capelle de Seint-Péterebourg : 20 h 45 lun. Vladislav Tchamouchenko (direction). Vedel, Berezovski, Bortnienski.

ORANGERIE DU PARC DE BAGATELLE. Mikhail Rudy : 18 h 30 mer. Piano. Chopin, Tchaïkovski, Seriabine. Dane le cadre du Festival Chopin à Peris Ensemble Carl Stamitz : 21 h jeu. ; 16 h 30 dim. Wabar, Ravel, Mozart.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). Ensemble Ars Antiqun da Parin : jusqu'au 28 juillet 1983. 18 h 21 h mar. Musique des troubadours et des trouvères, musique espsgnole du XVIe siècle Ensemble d'archets européen : jusqu'nu 20 julllat 1893. 21 h jau., mar. Béatrice 8urley (mazzo-soprano), Hubert Pralicz (violon), Carl Bralnich (direction). Vivaldi, Rossini Ensambla Arn Antiqua da Paria : jusqu'au 30 juillet 1993. 19 h 21 h ven. Musique du Moyan Aga, musiqua da l'âga d'or da la muaiqua aspagnole Ensemble d'archets européen : jusqu'au 24 juillet 1993. 21 h aam. Hubart Pralicz (violon), Cari Brsinich (direction). Paganini, Maasenet, Kreisler, Bizet, Mozart, Schubert, Tchaïkovski, Vivaldi Las Trompettee da Varsaillaa : jusqu'au 25 juillet 1883. 21 h dim. Vivaldi, Haandal, Lœillet et Talamann Enaamble Ars Antiqun da Paris : jusqu'au 28 juillet 1993. 19 h 21 h lun. Musique de tempe du Saint-Louie, musiqua à la cour da Bourgogne.

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Chœur et Orchestre Sinfonietta de Paris : juaqu'eu 20 juillet 1993. 20 h 30 mar. Opéra da 8izet. Béatriee Urie-Monzon, Danyce Gravee (Carman), Jlanyl Zhang, Atonlua Nicolaacu (Don José), Hal-Kyung Hong, Leontina Veduva (Micaala), Barseg Tumanyan, Alain Fondary (Eecamillo), Chœur et orchestre da l'Opéra da Paria, Myung-Whun Chung (direction), José Luie Gomez (mlsa an scèna), Kata Flatt (chorégrephie).

ÉGLISE SAINT-MERRI (42-71-93-93). Florence Barbara : 21 h eem. Guitara. Villa-Lobos. Entrée libra Académie de mueiqua sacrée d'Etampas : 18 h dim. Jsan Belfiard (diraction). Victoria, Palestrina. Entrée libre.

SALLE CORTOT (47-63-80-16). Dominique Marlat : 18 h 30 mer. Piano. Debussy, Raval. Entréa libra Noël Lee : 20 h 30 ven. Piano. Moscheles, Debussy, Schubert, Maesiaan. Entrée libra Hanri Dutilleux, Genaviève Joy : 15 h dim. Piano. Dutilleux. Entrée libra Rogar Muraro : 20 h 30 mar. Piano. Messiaen. Entrée libre.

Périphérie

SAINT-DEN(S. BASILIQUE (42-43-77-72). Leicestershire Schoole Symphony Orcheetra : 20 h 45 mar. Stuart Johnson (direction). Chostakovitch, Tchaïkoveki, Wagnar, 8ritten, Glinka. Entréa libre.

SCEAUX. ORANGERIE (48-60-07-79). Migua) Angel Estrella : 17 h 30 dim. Piano. Bach, Debussy, Beethoven, Chopin. Dans la cadra du Festival da l'orangerie de Scsaux.

> Nous publions le lundi (daté *mardi*) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

OPÉRAS

OPÉRA-BASTILLE (44-73-13-00). Carmen : 15 h mar. 19 h 30 jeu., sam. Opéra da Bizet. Béatrice Uria-Monzon, Danyce Gravee (Carmen), Jlnnyi Zhang, Atonius Nicolascu (Don José), Hel-Kyung Hong, Leontinn Vaduva (Michnëla), 8arsag Tumanyan, Alain Fondary (Escamillo), Chœur et Orchaetra da l'Opéra da Parie, Myung-Whun Chung (direction). José Luie Gomez (mise en scèna), Kate Flett (chorégraphla).

JAZZ, POP, ROCK

AU DUC DES LOMBARDS (42-33-22-88). Antoina Larchar : 22 h 30 mar., jeu. ; Christian Vandar Trio : 22 h 30 van., sam. ; Ronnla Pataraon Trio : 22 h 30 dim. ; Peris Jazz Repertoira Orchaetra : jusqu'eu 26 juillet 1993. 22 h 30 lun.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Justinia : 22 h 30 jeu., van. ; Caïman : 22 h 30 sam. ; Kalaidoseope : 22 h 30 dim. ; Shotgun : 22 h 30 lun.

BATACLAN (47-00-30-12). Lae Perry : 20 h 30 sam.

LE BILBOQUET (45-48-81-84). DJ Victoria Ouartet : 22 h 45 mar., jeu., van., sam. ; Turk Mauro Quartet : 22 h 45 dim. ; Xavier Richardsau Quartet : 22 h 45 lun., mar.

CAFÉ DE LA PLAGE (47-00-81-60). Banza : 22 h mer. Musique guadeloupéenne.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Roger Van Ha, Pascal Michaux : 22 h 30 mar. ; Hotlanta Dixieland Jazz : 21 h 30 jeu., ven., sam., dim., lun., mar.

FRONT PAGE (42-36-98-69). Péril jauna : 22 h 30 mer. ; Acoustic Bluaa : 22 h 30 jeu. ; Franck Ash : 22 h 30 van. ; Farnendaz & les Experts : 22 h 30 sem. ; House Band : 22 h 30 dim. ; Layla & the Oominoes : 22 h 30 lun. ; Coketale : 22 h 30 mar.

HIPPOCAMPUS (45-48-10-03). Trio New Orleans : jusqu'eu 31 juillet 1993. 21 h sam. ; Trio Jazz Middla : 21 h ven.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON (40-68-30-42). Boto et Novos Tampos : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Tori & Richard Allen : 22 h 30 lun., mar.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Jean-Pierre Bertrand Trio : 22 h 30 jau., ven., sam.

LA LOUISIANE (42-35-58-98). Boozoo's Jazz Combo : 21 h mer. ; Jaan-Pierre Gélinaeu Trio : 21 h jau. ; Michal Merdignan Clarinatta Connection : 21 h ven. ; Philippe de Pralssac Group : 21 h eem., mar. ; Fabrice Eulry : 21 h lun.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio Rahœreon : 22 h 30 mar., jeu., ven., sam. ; Chris Henderson Band : 22 h 30 dim. ; Rané Unreger Trio : 22 h 30 lun., mer.

MONTGOLFIER (40-60-30-30). Alain Wilsch : 22 h mer., jeu., van., sam. ; Serga Rahœrson : 22 h lun., mar.

NEW MOON (49-95-92-33). Lee Louetiks : 20 h 30 mer. ; Tha Mamallene : 20 h 30 jeu. ; Muahapata : 23 h ven. ; Dod end tha Roots : 23 h sam.

NEW MORNING (45-23-51-41). The Gospal Hummingbirds : 21 h ven. ; Joao Bosco : 21 h sam. ; Yellow Jeekata : 21 h lun. ; Hermeto Pescoal e Grupo : 21 h mar.

LE NOUVEAU CAFÉ (43-21-65-29). Joeiene Saint-Louie : juaqu'eu 31 juillat 1993. 21 h mer., jeu., ven., sam., mar. ; Abena Ba Neeery, Black Umfoloei, Ayinde Berrietar : 19 h 30 sam. Dans le cadra du Festival Perie quartiar d'été ; Youasou N'Dour, le Super Etoile de Oakar : 19 h 30 ven. Dans la cadra du Festival Parie quartier d'été.

PASSAGE DU NORD-OUEST (47-70-81-47). Mike Stern Trio : 22 h mer. ; Kavin Coyne : 21 h sam. ; Lipnro de Mbenge : 22 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-28-28-59). Swingtima Mnmories : 21 h 30 jeu. ; Jacques Caroff Dixieland Jazz Band : 21 h 30 ven. ; Jeequae Fattier nt Pescal Savelon Quintet : 21 h 30 sam. ; Tha Old Timer : 21 h 30 lun., mar. ; Banny Ballay Quartet : 21 h 30 mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Ray 8ryant, Michel Gaudry, Philippe Combelle : 22 h 45 mer., jeu. ; Alain Lablb, Pierre de 8ethmenn, Olivier Riveux : 22 h 45 ven., eem. Saxophone, piano, contrebaeea, Richerd Portiar (bnttaria) ; Carl Schlosser, Bruno Roussalet, Richard Portier : 22 h 45 mar. Saxophone, contrebasse, batterie.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Jean-Paul Amouroux Boogia Mschine : 22 h jeu., ven., sam. ; Tiger Lily and the Jitterbug Bhsa : 22 h mar.

SUNSET (40-26-46-60). Domino : 22 h 30 mer. ; Jaan-Marc Jaffet, Stéphane Balmondo, Sylvain Luc : 22 h 30 jeu., ven. ; Freneie Lockwood Trio : 22 h 30 lun. ; Art Sound Orchestra : 22 h 30 mar.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Cokatnla : 22 h mar. ; Long Dietanca : 22 h jau. ; Layla & the Oominoes : 22 h ven. ; Chris & Azad : 22 h sam. ; Barry & Holly Tnshian : 22 h mar.

LA VILLA (43-26-60-00). Geoff Kaazar Trio : 22 h 30 mar., jau., ven., sam., lun., mar. Piano, Wayne Dockery (basaa). Stnve Ellington (batterie).

Périphérie

CHESSY. MANHATTAN JAZZ CLUB (80-45-75-16). Joe Lee Wilson and Joy of Jazz : 21 h mar., jeu., ven., sam. ; Jacques Bouniard : jusqu'au 25 juillet 1993. 21 h dim. ; Laurant Guanzini Trio : 21 h lun., mar.

ÉLANCOURT. LE BILBO-CLUB (30-82-58-82). Scaracrow : 21 h 30 ven.

MUSIQUE DU MONDE

AKTÉON-THÉÂTRE (43-38-74-82). Nelly Lafontaine : 20 h 30 dim.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française : 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à le carta tous les soirs.

THÉATRE DE NESLE (46-34-81-04). Nagu'airs at Cie : jusqu'au 24 juillat 1883. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam.

THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Deux blondee at un pieno : juequ'au 31 août 1993. 19 h 30 jau., van., sam., mar. ; 15 h dim. Spectacla d'opérettea et de chansons. Avac Andréa Goust et Anne 8ernenonse, Merc Séclin (mise an scène).

14 juillet : les services ouverts ou fermés

Presse : les quotidiens paraîtront normalement.

Bureaux de poste : ils seront fermés, sauf ceux assurant la permanence des dimanches et jours fériés. Il n'y eura pas de distribution de courrier à domicile.

Banques : elles seront fermées.

RATP : service réduit des dimanches et jours fériés.

Grands magasins : ils seront fermés.

Assurance-Maladie : les centres et services de la Caisse primaire d'assurance maladie de Paris seront fermés du mardi 13 juillet, à 15 heures, au jeudi 15 juillet, à 8 h 30.

Allocations familiales : les services d'accueil des trois centres de gestion de la Caisse d'allocations familiales de Paris seront fermés au public du mardi 13 juillet à 12 heures, au jeudi 15 juillet à 9 heures. Les trois centres resteront fermés au public tous les samedis jusqu'au 4 septembre.

Assurance vieillesse : les points d'accueil retraite et les bureaux seront fermés du mardi 13 juillet, à 12 h 30, au jeudi 15 juillet, à 8 h 30.

Archives nationales : les salles de lecture des Archives nationales, le CARAN et le Musée de l'Histoire de France seront fermés.

Bibliothèque nationale : les salles de lecture serost fermées. Seul le cabinet des médailles sera ouvert.

Hôtel national des Invalides : les musées de l'Hôtel national des Invalides : Armée, Dôme royal (tombeau de l'empereur), plans-reliefs et l'Eglise Saint-Louis seront ouverts.

L'Institut de France : l'Institut sera fermé. Le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la Mer de sable), le château de Langeais (Indre-et-Loire) et le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) seront ouverts.

Musées : ils seront ouverts, à l'exception du Grand Palais. Le Musée de l'Orangerie des Tuileries sera fermé le matin. Le Centre Georges Pompidou et la Cité des sciences seront ouverts. Le Palais de la découverte sera fermé.

PARIS EN VISITES

MARDI 13 JUILLET

« Splendeurs de Russie », 10 h 30, entrée de l'exposition, Petit Palais (P.-Y. Jaslet).

« Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle. Une promenade hors du temps (premier parcours) », 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 10 h 30 et 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du dix-neuvième siècle. Garnier et le style Napoléon III », 11 h 15 et 15 heures, devant l'entrée, à droite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Une église de la Renaissance : Saint-Eustache et ses chefs-d'œuvre », 14 heures, façade de l'église, rue du Jour (Monuments historiques).

« L'œuvre souterraine d'un grand ingénieur : Belgrand et les égouts, histoire de l'eau et de l'hygiène à Paris à travers les siècles » (limité à trente personnes), 14 h 30, sortie du RER Pont-de-l'Alma, angle du quai Branly (Monuments historiques).

« Promenade révolutionnaire sur les pas des insurgés du 14 juillet 1789, du faubourg Saint-Antoine à la Bastille en passant par le nouvel opéra », 14 h 30, métro Ledru-Rollin (P.-Y. Jaslet).

« Mouffetard et ses jardins », 14 h 30, métro Monge, sortie sur la place (C. Merle).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Les jardins de Bagatelle », 15 heures, grille d'honneur, après l'arrêt de l'autobus 244 (Approche de l'art).

« Les Invalides, de la crypte des gouverneurs au tombeau de Napoléon », 15 heures, voûte d'entrée, côté esplanade (Paris et son histoire).

ÉCONOMIE

BILLET

L'interminable bataille du dimanche

Insoluble, le dossier du travail du dimanche empoisonne la vie des gouvernements successifs depuis des années. Alain Madelin, ministre du commerce et de l'artisanat, qui estime que *« la loi ne doit pas être trop capricieuse »* et souhaite *« un peu plus de souplesse »*, risque de le découvrir à ses dépens comme avant lui Jean-Pierre Soisson, François Doubin et Martine Aubry. Non seulement les syndicats sont plus ou moins opposés à l'ouverture dominicale, en vertu d'un interdit qui remonte à 1906, mais la plupart des organisations professionnelles le sont aussi. Il y a une *« alliance objective »* entre les tenants du social et les représentants du petit commerce, ainsi qu'en témoignent les avis, prévus dans la procédure de dérogation, tous défavorables, qui ont conduit au non renouvellement de l'autorisation exceptionnelle accordée pour une durée d'un an au magasin Virgin Megastore des Champs-Elysées ; décision à laquelle Virgin a répliqué par l'ouverture de son magasin dans la nuit de samedi à dimanche.

Extraordinairement confus, le sujet s'embrouille, au gré de la polémique, d'accusations passéistes auxquelles s'ajoutent de bonnes doses d'irrationnel et, pour faire illusion, d'arguments faussement économiques qui jouent sur la corde sensible de l'emploi. Après le magasin Ikea des Lisses (Essonne), qui avait servi de symbole à la fin des années 80 pour une bataille identique, Virgin a largement exploité deux veines, celle du produit culturel qui ne se vendrait pas comme les autres, ni au même moment, et celui du renforcement de l'animation touristique de la plus belle avenue du monde. A l'abri de cette spécificité, l'entreprise et son PDG, Patrick Zelnick, savent orchestrer des campagnes d'opinion qui sont aussi de vastes opérations de marketing.

Faut-il rappeler que la précédente fronde avait eu lieu pendant les fêtes de fin d'année, en 1991?

En réalité, sur le fond, la nécessité de l'ouverture des magasins le dimanche est discutable. Sauf si l'on admet la commodité qu'elle représente pour les habitants de grandes métropoles et des salariés-consommateurs débordés en semaine. Des études ont démontré que, globalement, la consommation ne s'augmentait pas d'un septième jour de chiffre d'affaires, et cela doit être également vrai pour les disques compacts ou les livres. Au mieux, le travail dominical permet à un commerçant de prendre des parts de marché à ses concurrents, et il faut savoir que les ventes de disques sont réalisées aux deux tiers par les grandes surfaces, toutes fermées le dimanche. Quant à la création d'emplois, quand elle existe, elle n'est pas significative. D'ailleurs, M. Zelnick reconnaît qu'il a *« besoin de travailler le dimanche pour décoller du point mort financier »*. CQFD.

ALAIN LEBAUBE

En apportant de 8 à 10 milliards pendant dix ans

L'Etat financerait le tiers de la charge nécessaire pour sauver l'UNEDIC

A la suite de la rencontre, samedi 10 juillet, entre les partenaires sociaux et le ministre du travail, Michel Giraud, la deuxième phase des négociations pour l'avenir du régime d'assurance-chômage se trouve désormais ouverte. Pour apurer les comptes de l'UNEDIC, l'Etat mettra de 8 à 10 milliards de francs, pendant dix ans, sur les 25 à 30 milliards finalement estimés nécessaires. Le patronat et les syndicats doivent se retrouver le 13 juillet pour faire face à leurs propres responsabilités de gestionnaires.

Du rapport de Pierre Cabanes, secrétaire général du groupe Thomson et ancien directeur des relations du travail au ministère du travail, qui lui avait été remis le 1er juillet et qu'il s'est refusé à rendre public, Michel Giraud, ministre du travail, a au moins retenu une règle. Celle du « un tiers, deux tiers », qu'il a longuement exposée, entre autres recommandations contenues dans le document, au cours de sa rencontre avec les partenaires sociaux, gestionnaires du régime d'assurance-chômage, samedi 10 juillet au matin.

Là où l'expert estimait à 36 milliards de francs supplémentaires, pendant dix ans, les besoins de l'UNEDIC pour faire face à la montée prévisible du chômage et à ses emprunts, avec déficit cumulé évalué à 38 milliards de francs à la fin de l'année, et sans doute à 62 milliards à la fin de 1994, M. Giraud retient *« un supplément de ressources à trouver »* compris entre 25 et 30 milliards de francs. Mais il garde le raisonnement. L'Etat, a-t-il promis, sans pour autant préciser comment une telle somme serait financée, *« est disposé »* à prendre à son compte le *« tiers de la charge »*. C'est-à-dire de 8 à 10 milliards.

La responsabilité des partenaires sociaux

En conséquence, a-t-il poursuivi, il reviendrait au patronat et aux syndicats, comptables de la gestion paritaire du régime, de trouver ensemble les moyens de dégager les deux tiers restants, soit moins de 20 milliards par an. En effet, ainsi que le préconise M. Cabanes, l'extension de la couverture d'assurance-chômage à de nouvelles catégories, dont les mandataires sociaux et les agents non titulaires des collectivités territoriales, rapporterait, en recettes complémentaires, respectivement, 3 et 1 milliard de francs, si toutefois les comportements ne s'en trouvaient pas modifiés et les vagues de licenciements amplifiées.

Par cet engagement, *« le ministre nous donne la possibilité d'aborder la deuxième phase de la négociation »*, a déclaré Jean Domange, président de la commission sociale du CNPF, qui résumait ainsi la satisfaction de la plupart des délégations, y compris syndicales, en constatant que la situation se débloquait. Il y voyait aussi la confirmation de la place reconnue au paritarisme qui, pour résoudre les difficultés, devra faire la preuve, ainsi que l'a rappelé M. Giraud, de son sens des responsabilités. *« Ce n'est pas au gouvernement de fixer les règles du jeu »*, a d'ailleurs répété le ministre du travail qui, pour autant, ne s'est pas privé de *« suggérer des pistes »* et a assorti son cadrage du processus de quelques mises en garde.



Pression sur le CNPF

Il entend bien revoir les partenaires sociaux le 22 juillet, *« pour une réunion que j'espère conclusive »*, a-t-il souligné, et a indiqué que sa proposition était suspendue à la signature d'un accord, laissant de la sorte planer la menace d'une intervention par décret, comme en novembre 1982. Au grand dam du CNPF, qui s'est gardé d'enregistrer publiquement le propos, le ministre a surtout manifesté le souhait que l'augmentation de cotisation, *« bien sûr »* nécessaire, soit supportée, principalement, par les employeurs qui devront faire un *« effort »*.

Si donc une hypothèque est levée, le plus difficile reste à accomplir. Le patronat et les syndicats, qui auront une première réunion le 13 juillet, vont sans doute devoir multiplier les séances, en très peu de temps, avant de s'entendre sur une solution. Laquelle devrait passer par un panachage délicat entre les augmentations de cotisations, la baisse des indemnités ou la révision des conditions d'accès à l'assurance-chômage, et le contrôle plus rigoureux du fonctionnement de l'UNEDIC.

Fort du soutien de M. Giraud, chacun s'accorde à considérer, de la CGT à la CGC, que le patronat devra d'autant plus accepter une hausse de sa contribution qu'il est *« le premier responsable des licenciements »*, et qu'il a beaucoup obtenu du gouvernement de M. Balladur. Ce n'est pas tout à fait par hasard si la CFDT cite une hausse de l'ordre de 0,6 % à 1 %, quand on sait qu'un point supplémentaire de cotisation rapporte 17 milliards de francs en année pleine. FO et la CFTC – qui, pas plus que les autres, ne veulent entendre parler de mesures qui toucheraient les allocataires – ne se lassent pas de faire observer que, depuis l'accord du 18 juillet 1992, les chômeurs indemnisés *« ont beaucoup donné »*, entre 8 et 10 milliards de francs. *« Nous refuserons toute atteinte aux prestations »*, disent-ils en chœur. A supposer qu'un accord intervienne, le résultat final laissera de toute manière des traces. Jusqu'à présent, l'UNEDIC entretenait la fiction d'une autonomie par rapport aux pouvoirs publics : elle ne trompait plus personne, sauf les partenaires sociaux et principalement FO, *« viscéralement attachés »* au paritarisme. Désormais, il n'en sera plus tout à fait de même. S'appuyant sur le rapport de Pierre Cabanes, le ministre du travail a annoncé qu'il voulait s'assurer de la présence, au sein du conseil d'administration du régime d'assurance-chômage, de commissaires du gouvernement. De même, il demande un meilleur contrôle des allocataires de l'UNEDIC et propose de créer un *« conseil de surveillance »* ayant une fonction d'alerte, de conseil et de coordination *« qui associerait le service public de l'emploi, l'AFPA, l'ANPE et l'UNEDIC »*.

La fin d'un certain paritarisme

Tandis que le CNPF voit dans ce rapprochement le gage d'une meilleure efficacité et la promesse d'un partenariat qui permettrait, enfin, de passer d'un système « déclaratif » à un début de vérification des droits accordés aux chômeurs, les syndicats se montrent plus réservés. Force ouvrière, notamment, proteste contre ce qu'elle juge être *« une mise sous surveillance, sous tutelle »* qui lui fait craindre l'encadrement du paritarisme.

Mais cette évolution n'était-elle pas inéluctable? Incapable d'éponger seule un déficit devenu incontrôlable, l'UNEDIC est régulièrement conduite à faire appel à l'Etat. L'apport important de fonds publics (8 à 10 milliards), sur une période aussi longue (dix ans), qui permettront de régler la dette au rythme annuel de 3 milliards d'intérêts et de 4 milliards en capital, justifie sûrement un droit de regard.

A mesure, en outre, que s'aggrave le chômage, il devient évident que les dispositifs prévus par le régime d'assurance et les interventions des pouvoirs publics dites « de solidarité » s'interpénètrent toujours davantage. Ils sont maintenant totalement imbriqués, au point qu'il serait illusoire de les différencier, comme cela avait été envisagé. C'est d'ailleurs pourquoi, en contrepartie de son aide financière, M. Giraud a promis une note pour le lundi 12 juillet, adressée aux partenaires sociaux, qui définira mieux les périmètres de compétence réciproque que la nature des dépenses et donc des publics – jeunes et femmes sans ancienneté d'emploi, chômeurs de longue durée, anciens contrats emploi solidarité (CES) – que ces sommes sont destinées à couvrir.

Cette clarification opérée, et inscrite dans la durée, le ménage à trois – Etat, patronat, syndicats – sera enfin officialisé qui consacrera également la fin d'une certaine idée du paritarisme. Une page de l'histoire sera alors tournée. Mais il faut d'abord que les partenaires sociaux soient capables d'aboutir à un accord...

A. Le

▷ Lire dans « le Monde-l'Economie », page 30, notre dossier : l'assurance-chômage.

Virgin Megastore et l'interdiction d'ouvrir le dimanche

« Menu nuit blanche » sur les Champs-Elysées

La foule était encore relativement dense dans l'entrée du Virgin Megastore dimanche 11 juillet, vers deux heures du matin. Et les gros bras de la sécurité, chargés de surveiller entrées et sorties étaient aussi nombreux que d'habitude.

L'excitation des clients, signataires en masse de la pétition *« On nous ferme le dimanche, on va l'ouvrir toute la nuit »* n'a d'égale que celle de certains vendeurs. Au rayon rock – où *« ici personne n'est syndiqué, c'est pas comme à la librairie »*, – Jérôme et Christophe, entourés de leurs amis-clients, sont déchaînés. *« Bonjour, enfin bonsoir, enfin on sait plus »*, lancent-ils sur fond de musique rap française. Employés à plein temps, ils travaillent généralement en soirée et ont accepté de bon cœur d'être présents toute la nuit, avec salaire de nuit et petit déjeuner. Christophe, ancien vendeur de disques dans un grand magasin, résume le sentiment général : *« Au lieu de mettre leur nez chez ceux qui ont envie de bosser, ils feraient mieux de trouver du boulot aux autres. »* Au restaurant, on sert un « menu *nuit blanche* », avec soupe à l'oignon et boissons à moitié prix. Alex, serveur à mi-temps, quittera l'entreprise dans une semaine pour se consacrer au théâtre, mais gardera un bon souvenir d'un an passé chez Virgin.

Au milieu des jeunes caissières en tee-shirt rouge, un homme aux cheveux gris, vêtu d'une chemise classique, trône derrière son comptoir. C'est le directeur des ressources humaines du magasin, venu, comme de nombreux cadres, donner un coup de main. *« J'espère que les clients seront patients avec moi, je suis encore débutant »*, ironise-t-il, tout en expliquant sa vision de l'insertion des jeunes.

Plus bas, au rayon librairie, le rock fait place à la musique classique et la foule devient clairsemée. Slimane, vingt-trois ans, propose de l'aide aux clients. Il sait que son rayon se trouve au centre de la polémique sur les « biens culturels. Mais, selon lui, *« les produits, on a beau les trouver ailleurs, ici, le concept est différent »*, et la fermeture le dimanche ferait des ravages. Employé à plein temps depuis un an, il vient, vendredi, d'être élu délégué du personnel sous l'étiquette Force ouvrière. Il revendiquera sur les *« salaires d'embauche trop faibles, des qualifications insuffisantes »* et tous les problèmes normaux d'une entreprise.

F. L.

Le calvaire d'un chômeur aux ASSEDIC de Nanterre

« Les choses sont en route... »

Claude R. a suivi à la lettre toutes les étapes du parcours du combattant que réserve l'administration à tout nouveau chômeur. Rupture de CDD (contrat à durée déterminée) le 10 février 1993. Inscription à l'ANPE le jour même. Retrait de sa carte de demandeur d'emploi le 12 février, à la suite de la réunion d'information. Après réception d'une lettre des ASSEDIC des Hauts-de-Seine datée du 28 février, il se présente le 4 mars aux bureaux de Nanterre, rue de Craiova. Ticket numéro 125. Au compteur lumineux d'appel, le chiffre 73 s'inscrit. La salle d'attente est pleine à craquer.

Quatre bureaux sont ouverts pour recevoir les dossiers et les réclamations. Trois heures d'attente, et le numéro 125 s'affiche enfin. Déclaré *« complet »*, le dossier de Claude est enregistré sur informatique. L'employé lui signale que ses droits ne seront ouverts qu'à compter du 26 mars : *« Il faut retirer la période de vos 37 jours de congés payés plus les sept jours de carence »*. C'est la règle, Claude s'y fait. Quel sera le montant mensuel de ses droits et le nombre total de ses jours indemnisés? *« La commission vous le précisera par courrier »*, lui déclare-t-on.

Quelques jours plus tard, Claude reçoit une lettre de Nanterre. C'est sûr, se dit-il, il s'agit des résultats de la commission. Car tout jusqu'ici, dans son parcours, lui laisse imaginer que les choses sont bien rodées. Claude a en effet respecté dans le détail la procédure. Pourtant, en ce début de mois de mars, le contenu de l'enveloppe qu'il ouvre ne correspond pas vraiment à ce qu'il attendait. En date du 7 mars, on lui signale qu' *« après réexamen de* [son] *dossier »* il manque une pièce qu'il doit faire remplir par son employeur pour une *« éventuelle révision de* [ses] *droits »*. Dès le lendemain, Claude retourne chez son ancien employeur. Le jour suivant, il renvoie un courrier aux ASSEDIC de Nanterre avec l'original de la pièce manquante. Fin mars, il reçoit chez lui le premier formulaire de l'ANPE sur sa situation. Suivent les scrupuleuses recommandations qui lui avaient été données, il le renvoie aussitôt. Mais Claude s'étonne : toujours aucune réponse des ASSEDIC de Nanterre.

La valse des numéros

Deux jours plus tard, il reçoit une lettre partie de Nanterre datée du 25 mars. Il ouvre avec fébrilité le pli et découvre qu'on lui réclame la pièce déjà demandée dans le courrier du 7 mars. Et la lettre précise que *« l'absence de justificatione est de nature à faire obstacle à l'examen de* [ses] *droits »*. Claude s'affole. Il part aussitôt rue Craiova. Deux bus, 800 mètres de marche à pied, et le voilà de nouveau devant le distributeur de tickets. Numéro 143 : la valse des numéros reprend. C'est mieux que la dernière fois; seulement deux heures quinze d'attente. Claude se présente au bureau B. La conversation avec l'employé des ASSEDIC dure moins d'une minute : ce dernier lui signifie que la pièce demandée a bien été reçue : *« C'est juste un problème de décalage entre les courriers*, lui explique-t-on. *Votre dossier est prêt. Vous recevrez vos indemnités en mai; sur avril c'est trop tard. »*

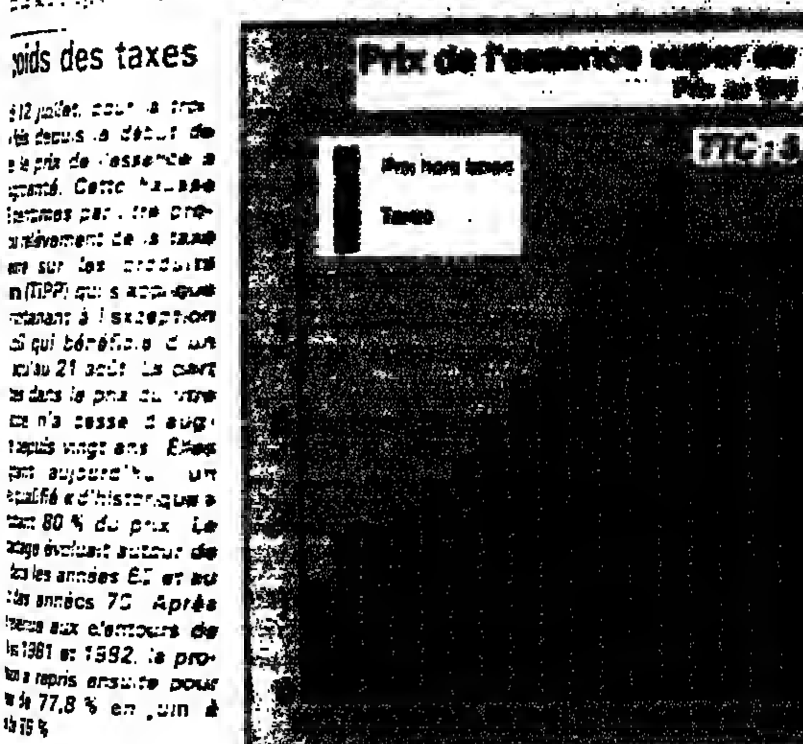
Claude devient pour la première fois sensible aux réclamations criées dans la salle par de nombreuses personnes, fatiguées par des heures d'attente, échaudées par les retards cumulés dans les versements. Des cris qu'il avait d'abord pris pour de la colère injustifiée mais qu'il juge différemment. Pourtant, il se dit encore que tout ne doit pas être simple à organiser, et, surtout, qu'il n'est pas le seul. En somme, avec philosophie, il accepte de prendre son mal en patience.

Mal lui en a pris. Car le 7 juillet, après avoir renvoyé – dans les temps – ses trois autres formulaires de l'ANPE, les ASSEDIC ne se sont toujours pas manifestées ! Il y est pourtant retourné le 10 juin. Trois heures et demie d'attente et trente secondes de discussion pour s'entendre dire que *« les choses sont en route »*. Et tous ces gens qui attendent derrière lui, qui s'impatientent, le prennent même à partie : *« Vous n'êtes pas le seul. Moi ça fait neuf mois que je n'ai rien touché ! »*

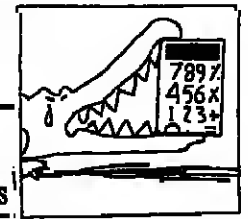
Pendant dix-huit mois, Claude a perçu un salaire d'environ 11 000 francs par mois. Depuis le 10 février 93, date de la rupture de son CDD, il n'a pas même touché un franc symbolique des ASSEDIC de Nanterre. Jusqu'à la simple lettre dans laquelle devait lui être précisé le montant de ses indemnités, qu'il n'a jamais reçue.

OLIVIER PIOT

□ **Deux mille armes Manufrance vendues aux enchères.** – La totalité des 2 000 armes Manufrance, mises aux enchères du jeudi 8 au samedi 10 juillet à Saint-Etienne, a été vendue pour un montant total de 3,5 millions de francs. La deuxième partie de cette vente aux enchères, qui porte sur 3 831 armes, doit avoir lieu à la fin de l'année. Ces armes proviennent du « stock » de 6 167 fusils escamotés par la CGT en 1985, lors de la déconfiture de la vieille dame de Saint-Etienne. Ce « trésor de guerre » avait été restitué en 1991. Cette affaire a déjà connu son épilogue judiciaire avec la relaxe des quinze syndicalistes et deux commissaires aux comptes de Manufrance inculpés de vol ou de recel. Celle-ci avait été prononcée le 2 juin par la cour d'appel de Lyon.



ÉCONOMIE



Au « Grand Jury RTL-le Monde »

A titre personnel, M. Pasqua souhaite un référendum sur la « reconquête du territoire »

Invité, dimanche 11 juillet, du « Grand Jury RTL-*le Monde* », Charles Pasqua s'est prononcé, à titre personnel, en faveur d'un référendum sur l'aménagement du territoire, que le ministre de l'intérieur préfère appeler *« reconquête du territoire ». « Je vais moi-même aller dans un certain nombre de régions »*, a-t-il déclaré avant de préciser : *« Au travers de grandes réunions publiques, nous engagerons le débat avec les Français. Nous recueillerons leurs propositions. En fonction de cela, nous établirons un projet définif. Celui-ci sera soumis pour avis au Conseil économique, puis au Parlement. Faut-il aller plus loin et soumettre cette loi à référendum? Pour moi, la réponse est oui. Mais ce n'est pas à moi qu'il appartient de prendre cette décision. Nous verrons bien le moment venu. »*

Le ministre d'Etat a précisé que le comité interministériel d'aménagement du territoire, réuni lundi 12 juillet à Mende (Lozère) permettra de *« définir le processus »*. Il a indiqué : *« Nous allons dire que nous souhaitons définir, au travers d'une loi d'orientation, les bases du développement du pays (...) Nous voulons redessiner la France, rétablir l'égalité des chances et combattre les injustices actuelles. »* M. Pasqua, également président du conseil général des Hauts-de-Seine a affirmé que l'Etat veut *« rétablir l'égalité entre les régions »*, ce qui nécessite, selon lui, un *« freinage de l'expansion de la région Ile-de-France »*.

La réunion du comité interministériel d'aménagement du territoire à Mende

Le retour d'une priorité gaulliste

Réunir à Mende, préfecture de la Lozère, le département le moins peuplé de France, dix-sept des trente ministres du gouvernement peut s'apparenter à de la « politique spectacle ». Un « gadget » semblable à ceux de Valery Giscard d'Estaing du temps, où président de la République, il avait réuni le conseil des ministres à Lyon, Evry, dans la banlieue parisienne, puis Lille pour faire croire que tout ce ne se décidait pas à Paris. Mais ce déplacement de plus de la moitié des éminences gouvernementales a une forte valeur symbolique.

Edouard Balladur a besoin de corriger son image de « haut fonctionnaire parisien », de faire oublier qu'il a composé une équipe ministérielle où les élus de Paris, et plus généralement d'Ile-de-France, sont fort nombreux (huit en tout) et ainsi de faire comprendre que la relance de la politique d'aménagement du territoire va rapidement passer de l'état de promesse à celle de réalités. Dès la présentation de son programme à l'Assemblée nationale, le 8 avril, il en avait fait une des grandes priorités de son action, et ce n'est pas par un simple souci protocolaire que le numéro deux de son gouvernement a en charge cette responsabilité. Charles Pasqua, d'ailleurs, attache à cette partie de ses responsabilités autant sinon plus d'intérêt qu'an maintien de l'ordre. Si jusqu'alors le ministre de l'intérieur a semblé ne s'occuper que de la police et de l'immigration, c'est qu'en la matière il pouvait frapper l'opinion rapidement en faisant voter des textes législatifs relativement simples à préparer.

Compenser la décentralisation

Aujourd'hui il lui faut mettre en avant l'importance de sa deuxième responsabilité. Mais pour en faire un succès, il ne suffira pas de quelques mouvements de menton. Tout s'est cumulé depuis plusieurs années pour accroître le déséquilibre du territoire : la fin de la croissance économique, qui a contraint d'arrêter les opérations de décentralisation industrielle, principal acquis de la politique d'aménagement du territoire inventée par Olivier Guichard, avec le soutien de Georges Pompidou et imposée grâce à l'autorité politique du général de Gaulle; les difficultés de l'agriculture, qui ont encore appauvri le tissu rural; le chômage, qui a attiré les sans-emploi vers les grande villes où il était moins difficile de trouver un travail; la décentralisation, qui a privé l'Etat de certaines de ses possibilités d'actions et permis aux collectivités locales les plus riches d'être plus accueillantes, alors que les plus pauvres n'avaient guère de moyens d'attirer les investisseurs.

Lutter contre cet état de fait ne sera pas aisé, alors même que c'est indispensable pour éviter une France où cohabiteraient des villes tentaculaires et inhumaines avec des campagnes désertes. D'où la volonté du gouvernement de surveiller de près les contrats que l'Etat passe avec les régions. D'où son souhait de préparer une grande loi d'orientation, fruit d'un vaste débat national qui associerait les régions et les départements afin que les mieux dotés prennent conscience de leurs responsabilités.

Politiquement, l'enjeu est d'importance. Car, comme l'a reconnu M. Pasqua, le rééquilibrage ne pourra se faire qu'au détriment de l'Ile-de-France, place forte du RPR. Il est vrai qu'en revanche la province profonde, où la droite est solidement implantée, peut espérer y trouver quelques avantages. Cela peut aussi permettre à Charles Pasqua lui-même de corriger son image de « flic ». D'où probablement son idée d'un référendum (constitutionnellement son organisation ne peut être décidé que par le président de la République sur proposition du premier ministre). Peut-on envisager que MM Balladur et Mitterrand décident de demander aux Français s'ils approuvent la politique de M. Pasqua ? Poser la question, c'est y répondre.

THIERRY BRÉHIER

Le poids des taxes

Lundi 12 juillet, pour la troisième fois depuis le début de l'année, le prix de l'essence a été augmenté. Cette hausse de 33 centimes par litre provient du relèvement de la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) qui s'applique dès maintenant à l'exception du gasoil qui bénéficie d'un répit jusqu'au 21 août. La part des taxes dans le prix du litre d'essence n'a cessé d'augmenter depuis vingt ans. Elles atteignent aujourd'hui un niveau qualifié « d'historique » approchant 80 % du prix. Le pourcentage évoluait autour de 75 % dans les années 60 et au début des années 70. Après être revenue aux alentours de 50 % en 1981 et 1982, la progression a repris ensuite pour passer de 77,8 % en juin à plus de 79 %.

Prix de l'essence super au plomb
Prix au litre en francs
Prix hors taxes
Taxes
TTC : 5,64
6 5 4 3 2 1 0
1973 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93
Source : Union française des industries pétrolières

○ M. de Charette se dit *« choqué par le comportement des dirigeants de Bull »*. – Hervé de Charette, ministre du logement, affirme, dans une interview au *Courrier de l'Ouest* du 12 juillet, être *« choqué par le comportement des dirigeants de Bull (...) incapables de faire de cette entreprise un lieu de réussite et de succès »*, alors qu'*« ils vivent* [depuis des années] *à coup de crédits publics »*. Il ajoute : *« nous attendons toujours leurs projets d'avenir »*.

□ Chine : hausse des taux d'intérêt et faiblesse du yuan. – La Banque populaire de Chine (banque centrale) a annoncé, samedi 10 juillet, une hausse des taux d'intérêt sur les prêts et les comptes d'épargne, afin de juguler l'inflation qui a atteint une moyenne annuelle de 20 % dans les grandes villes, conséquence de la surchauffe de l'économie (+ 14 % au premier semestre). Un plan en seize mesures, dont la hausse des taux d'intérêt et le resserrement du crédit, a été adopté. La banque centrale devrait aussi intervenir sur le marché « swap », limité aux entreprises se fournissant en devises étrangères, où le dollar s'est de nouveau envolé, atteignant 9,22 yuans, alors que la banque centrale le cote à 5,7 yuans.

Le rapport annuel de la Cour des comptes

Messagerie et localisation par satellite : l'échec de Locstar

Créée en décembre 1988, sous l'égide du Centre national d'études spatiales (CNES), avec un capital de 100 millions de francs, la société européenne Locstar, dont la Cour des comptes critique sévèrement la gestion daos soo rapport annuel 1993, avait pour ambition de développer un système opérationnel de messagerie et de localisation par satellite de mobiles terrestres, aériens ou maritimes. Pour ce faire, Locstar et le CNES s'étaient assuré le concours d'un partenaire américain, Geostar, qui devait lui apporter son assistance technique et ses brevets à titre de participation au capital.

Très vite, Locstar augmentait son capital qui, de 100 millions de francs en 1988, passait à 676 millions de francs et était détenu par cinquante et une entreprises appartenant à treize pays européens. Le marché semblait si prometteur – ne parlait-on pas encore, en 1991, de gérer quelque 6 000 terminaux à la fin 1993 et de générer dans ce domaine un chiffre d'affaires de 40 milliards de francs en 2005? – que deux satellites, d'une valeur d'environ 1 milliard de francs, avaient été commandés à Matra par Locstar le 15 juin 1989.

Une liquidation coûteuse

Las ! Geostar connaissait de premières difficultés financières à la fin de 1990 et était placé, début janvier 1991, sous le coup du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites. Trois mois plus tard, Locstar réduisait ses ambitions et revoyait à la baisse son programme d'investissement initial (2,5 milliards de francs) en décidant d'un plan d'économie de 1 milliard de francs conduisant à ne lancer qu'un satellite au lieu de deux (*le Monde* du 27 avril 1991).

En juillet, les actionnaires de la société Locstar, constatant que, malgré cet effort, il n'était pas possible de boucler le plan de financement – le projet n'ayant séduit ni les actionnaires potentiels, ni les pouvoirs publics, – ils décidaient de la liquidation de la société. Conséquence : 1 268,4 millions de fraocs de pertes dont 520,7 millions à la charge du secteur public.

Sur cette affaire, la Cour des comptes évoque *« des pratiques contestobles et une liquidation coûteuse »*. Elle estime notamment que *« le choix du constructeur de satellites o été effectué de manière prématurée et dans des conditions irrégulières au regard du droit des sociétés »* et que *« la décision de créer une filiale de commerciolisotion, à un moment où lo société Locstor se trauvoit déjà dons une situation critique, n'apparaît justifiée par oucune nécessité commerciole et aurait dû être différée tant que lo poursuite de l'activité de la société mère n'était pas assurée. »*

Elle déplore enfin que *« des accords tocites »*, passés avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, aient contraint les responsables de Locstar ò *signer en mars 1991 une promesse d'ochat de terrain et à verser une indemnité de 12,2 millions de francs »* et qu'*« une comptobilisotion contestoble des frais de recherche et de développement »* ait permis de *« demonder obusivement le bénéfice du crédit d'impôt recherche »* pour la plus grande partie des sommes versées au CNES.

Dans ces conditions, conclut la Cour, le CNES *« porte une lourde responsabilité dans cette offaire, car il o joué un rôle majeur ò lo fois dans lo conception du projet et dans sa mise en œuvre. Quant aux ministères de tutelle*, ajoute-t-elle, *tout en manifestant une prudente réserve, ils ont outorisé l'opport en nature et laissé se développer un projet dont le finoncement n'a jomais été assuré. »*

J.-F. A.



aire pour sauver l'UNEDIC

ses sont en route... »

VIE DES ENTREPRISES

Constructeur du char Leclerc

GIAT Industries envisage 2 300 suppressions de postes d'ici à 1995

SAINT-ÉTIENNE

de notre correspondant

La direction de GIAT Industries s'apprête à présenter lors de la réunion du prochain comité central d'entreprise, le 22 juillet, un *« plan d'adaptation industriel et social »* qui, selon les syndicats, comporte 2 300 suppressions de postes d'ici à 1995. L'effectif du groupe d'armement, qui fabrique notamment le char Leclerc, serait ainsi ramené de 12 100 à 9 800 salariés en trois ans. Les onze sites de GIAT Industries seraient touchés, principalement ceux de Saint-Etienne, Tarbes, Bourges, Roanne, Tulle et Salbris. Celui de Saint-Chamond bénéficierait en revanche de la restructuration de la branche Euromobilité et du transfert d'activités de Saint-Etienne.

Ce plan résulterait de la chute des commandes de l'Etat et de la dégradation de la situation financière de l'entreprise. Pour la deuxième année consécutive, GIAT Industries a, en effet, enregistré en 1992 un déficit de 500 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 11 milliards, alors que son PDG, Pierre Chiquet, avait pronostiqué un retour à l'équilibre. La direction considère que le sureffectif structurel du groupe représente un coût annuel de 600 millions de francs.

A l'origine de la divulgation de ce plan, la CGT s'insurge contre *« le bradage de l'outil de défense de la France »* qui résultera de l'application de ces mesures. Lors d'une rencontre, le 8 juillet, avec les syndicats, le ministre de la défense, François Léotard, avait assuré qu'aucun licenciement « sec » ni fermeture de site n'interviendraient dans le groupe.

VINCENT CHARBONNIER

Naissance du numéro deux mondial

Hoechst et Schering rapprochent leurs activités dans l'agrochimie

Les deux groupes allemands Hoechst et Schering ont signé jeudi 8 juillet une déclaration d'intention visant à rapprocher leurs activités phytosanitaires au sein d'une entité commune détenue à 60 % par Hoechst et à 40 % par Schering. Cette nouvelle entreprise qui démarrera ses activités dès les premiers jours de 1994 aura un chiffre d'affaires supérieur à 3 milliards de DM (10,1 milliards de francs) et emploiera 8 000 personnes. Elle se hissera au deuxième rang mondial de l'agrochimie derrière le géant suisse Ciba (15,6 milliards de francs français de chiffre d'affaires) et devant l'américain Du Pont, l'allemand Bayer et le français Rhône-Poulenc.

Attendu depuis plusieurs mois, ce rapprochement est dû en partie à la crise que traverse l'agrochimie depuis l'instauration de la PAC (politique agricole commune) qui a fait baisser de 13,5 % les ventes l'an dernier en Europe. Certaines mesures du GATT (accord général sur les tarifs et le commerce) devraient encore accélérer le recul des ventes d'engrais ou de pesticides. D'où les mesures de restructurations (suppressions d'emplois à La grande-Paroisse), les rapprochements (American Cyanamid qui négocie le rachat des activités de protection des plantes de Shell) ou les alliances comme celle de Rhône-Poulenc avec le japonais Sumitomo.

Mais, exerçant les trois quarts de son activité en Europe, la nouvelle société contrôlée par Hoechst a déjà annoncé devoir, *« dans un premier temps, réduire le personnel à différents niveaux, compte tenu de la nécessaire rationalisation des fonctions et des restructurations qui en découleront »*.

D. G.

Pour consolider la confiance des banques

Les salariés de Nobel Plastiques acceptent de prêter de l'argent à leur entreprise

Une écrasante majorité (85 %) des 834 salariés de la société Nobel Plastiques, spécialisée dans la transformation de plastiques, viennent d'accepter de prêter de l'argent à leur entreprise afin d'en consolider la croissance. *« Il ne s'agissait pas de menacer les salariés d'une quelconque mesure de licenciement mais de leur dire que si nous ne nous aidons pas nous-mêmes, les autres ne pourront pas nous aider »*, a expliqué à l'AFP Pierre Fleurat, PDG de Nobel Plastiques. Ce prêt qui devrait permettre de ramasser 4 millions de francs d'argent frais, sera rétribué à 6 % et devrait être remboursé début 1997. Echelonnés au cours du deuxième semestre 1993, les versements ne concerneront que les salariés ayant avalisé cet avenant au contrat de travail et seront d'un montant variable compris entre 500 francs pour les salariés les moins rémunérés à plus d'un mois de salaire pour la centaine de cadres de la société.

A Arras

Rhône-Poulenc voudrait supprimer 248 emplois

ARRAS

de notre correspondant

Deux cent quarante-huit emplois devraient être supprimés d'ici à fin 1995 sur le site de Rhône-Poulenc-Arras qui compte 738 salariés. C'est la conséquence d'un plan social de Rhône-Poulenc Fibres qui prévoit une réduction d'effectifs de 522 salariés (sur l'ensemble des sites). Le détail de ce plan sera annoncé jeudi 15 juillet à Lyon, lors d'un comité central d'entreprise. Pour les salariés d'Arras, l'alliance conclue entre le groupe chimique français et l'italien SNIA, ainsi que les investissements de Rhône-Poulenc Fibres dans les pays de l'Est expliqueraient en partie ces suppressions d'emplois.

YVES JOUANNIC

A la tête du premier groupe pharmaceutique mondial

Le président de Merck a démissionné

Richard Markham, PDG de la firme américaine Merck, premier groupe pharmaceutique mondial, a démissionné contre toute attente. Selon le *Financial Times* du 12 juillet, cette décision aurait été prise *« pour raison personnelle »*. Agé de quarante-deux ans, M. Markham, occupait ce poste depuis sept mois. Il était entré chez Merck il y a plus de vingt ans, devenant vice-président du groupe pour l'Europe en 1989, puis responsable du secteur santé au niveau mondial en 1991. Il était considéré comme le successeur de Roy Vagelos, actuel président du conseil d'administration.

Ironie du sort, Merck avait été élue *« société la plus admirée aux Etats-Unis »* par le magazine *Fortune* en février dernier. Sa solidité financière, mais aussi *« sa capacité à attirer, assurer le développement et garder ses salariés talentueux »*, lui avaient valu ce trophée.

Ce départ intervient quatre mois après celui d'Ernest Mario, vice-président du groupe pharmaceutique britannique Glaxo, deuxième chimiste mondial. M. Mario était aussi le successeur présumé de l'actuel PDG, Paul Girolami.



CHIFFRES ET MOUVEMENTS

ACHATS

○ **La Commerzbank achète la Caisse centrale de réescompte, filiale de Paribas.** – La Banque de France a donné son feu vert mardi 29 juin, pour le rachat par la Commerzbank de la Caisse centrale de réescompte (CCR), banque parisienne du groupe Paribas. Cette opération doit encore être avalisée par la Commission européenne pour devenir effective. Grâce à cette acquisition, la Commerzbank compte *« entrer de plain-pied sur le marché des fonds d'investissements français (OPCVM) »*, qui se situe au deuxième rang mondial derrière celui des Etats-Unis.

○ **Kiefer reprend une usine de papier d'Intermills.** – Le groupe allemand Kiefer a conclu un accord de principe pour reprendre l'usine de Steinbach (est de la Belgique) du groupe papetier belge Intermills et maintenir au minimum 200 emplois, ont annoncé, mercredi 30 juin, les liquidateurs judiciaires de l'entreprise belge. En mai, le groupe français Sibille-Dalle avait repris une usine d'Intermills à Warche (est). Kiefer, qui souhaitait au départ reprendre les deux usines, est finalement parvenu à un accord de principe pour n'en reprendre qu'une, celle de Steinbach. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

CAPITAL

○ **Nouvelle recapitalisation de la Banque La Hénin.** – La Banque La Henin (groupe Suez) va bénéficier d'une nouvelle augmentation de capital de 900 millions de francs de la part de son actionnaire majoritaire. Il s'agit de la troisième augmentation de capital depuis décembre 1992. Au total, la banque La Henin, pôle immobilier du groupe Suez mais sous le contrôle direct de Crédisuez, a reçu près de 2 milliards de francs. Cette somme correspond pratiquement aux pertes enregistrées par la banque en 1992 (2,3 milliards de francs). Ce nouvel apport va permettre à la banque de bénéficier d'un ratio de solvabilité à 8 %, conforme à la réglementation européenne.

EMPLOI

○ **Sextant Avionique prévoit de supprimer 638 emplois d'ici à 1995.** – Sextant Avionique, l'équipementier aéronautique français spécialisé dans l'électronique de bord, va lancer un nouveau plan social prévoyant la suppression de 638 emplois d'ici la fin 1995, a indiqué vendredi 9 juillet un porte-parole du groupe. Ce plan social fait suite à celui lancé en 1991 qui avait conduit à la suppression de 1 150 emplois. Sextant Avionique est détenu à parité par Aérospatiale et Thomson CSF, et le recul de son activité est lié à celui observé chez les grands constructeurs comme Airbus, dont il est l'un des fournisseurs.

□ ***Christofle (orfèvrerie)* supprime 200 postes et prévoit des pertes en 1993.** – La maison d'orfèvrerie Christofle a engagé un nouveau plan de restructuration conduisant à la suppression de 200 postes de travail. Ce plan, estimé à 45 millions de francs, sera provisionné en 1993, pesant sur le résultat de l'exercice qui sera négatif. En 1992, les pertes nettes consolidées de Christofle se sont élevées à 39,5 millions de francs, pour un chiffre d'affaires consolidé de 621,8 millions, en retrait de 4,3 % par rapport à 1991. L'an dernier, 24 millions de francs ont été consacrés à un premier plan de 188 suppressions d'emplois. En mai dernier, les salariés de Christofle avaient manifesté à Paris, car ils craignaient la délocalisation d'une partie de la production au Brésil où le groupe dispose d'une usine spécialisée dans les « grosses » pièces d'orfèvrerie, employant 70 personnes.

JUSTICE

○ **Un responsable de Ferruzzi a été arrêté.** – Un responsable du groupe Ferruzzi a été arrêté samedi 10 juillet sur ordre du parquet de Milan, rapporte l'agence Ansa. Lorenzo Panzavolta, président du cimentier Calcestruzzi SpA, filiale du groupe diversifié italien, est accusé d'avoir empoché pour environ 7 millions de francs de pots-de-vin dans un marché public remporté par un consortium où figurait Calcestruzzi. M. Panzavolta, soixante et onze ans, avait déjà fait l'objet d'un mandat d'arrêt en janvier dernier dans le cadre d'une autre enquête mais il n'avait pas été incarcéré.

BOURSE

□ **Lafarge Coppée : entrée sur les Bourses de Madrid et de Barcelone.** – Lafarge Coppée, leader mondial français des matériaux de construction, a fait son entrée vendredi 9 juillet sur les Bourses de Madrid et de Barcelone, après son offre publique d'échange réussie sur sa filiale espagnole Asland (ciment, béton, granulats). Peu de groupes étrangers sont cotés en Espagne. Lafarge est seulement le cinquième, après quatre allemands. Dans le cadre de l'OPE, qui a fait passer sa participation dans Asland de 54 % à 87,3 %, Lafarge a émis 3,4 millions d'actions nouvelles (5,8 % de son capital). Avec Asland (5 usines, 1 usine de broyage), Lafarge Coppée détient environ 15 % du marché espagnol du ciment, derrière Cementos Mexicanos (19 %) et devant le suisse Holderbank (13 %).

RÉSULTATS

□ **Nike (articles de sport) : bénéfice en hausse de 10 % pour l'année fiscale terminée fin mai.** – La firme américaine d'articles de sport Nike a annoncé, jeudi 8 juillet, un bénéfice net en hausse de 10 %, à 365 millions de dollars (2,09 milliards de francs) pour l'année fiscale terminée le 31 mai. Le chiffre d'affaires a augmenté de 15 %, à 3,9 milliards de dollars. En particulier, les ventes de chaussures de sport aux Etats-Unis ont augmenté de 13 %, à 1,97 milliard de dollars, soit trois fois plus vite que le marché, selon le PDG, Philip Knight. Ce dernier prévoit cependant un *« ralentissement temporaire »* pour la firme sur les marchés extérieurs au cours de la prochaine année fiscale en raison de la récession en Europe et de la hausse du dollar.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 12 juillet ⬇

Irrégulière

La Bourse de Paris était irrégulière, lundi 12 juillet, sur un marché toujours perturbé par les attaques contre le franc. L'indice CAC 40 entamait la journée sur une baisse de 0,38 %, qui approchait 1 % en fin de matinée. Le CAC 40 se reprenait ensuite dans la foulée de la hausse du MATIF pour ne plus céder en début d'après-midi que 0,18 %, à 1 982,14 points.

Il s'agit avant tout d'une séance de *consolidation*, après quatre séances consécutives de hausse la semaine dernière et alors que de nouveaux remous monétaires se produisent, soulignait un analyste parisien. Les taux sur le marché monétaire, saisis de fièvre vendredi, se détendaient progressivement. Le taux au jour le jour faisait preuve de résistance, alors que le franc restait toujours au-dessus de la barre des 3,40 francs pour un deutschemark. Il passait de 8 % à moins de 7,5 % dans la matinée, permettant au MATIF et au marché des actions de se reprendre. Le MATIF affichait une forte progression alimentée également par des anticipations d'une nouvelle baisse des taux allemands dès jeudi.

L'annonce officielle des résultats de l'emprunt Balladur et de l'affectation du surplus, environ 80 milliards de francs, à l'accélération du remboursement de la TVA par l'Etat aux entreprises ne constituerait pas une surprise véritable, le marché s'étant attendu à ce geste depuis longtemps et l'ayant déjà pratiquement intégré dans les cours, a souligné un intervenant.

Du côté des valeurs, la cotation des actions EBF (Epéda-Bertrand-Faure) a été suspendue dans l'attente de la publication d'un communiqué

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1992

	2-7-93	9-7-93
Valeurs franç. à rev. variable	109,1	110,8
Valeurs industrielles	105,4	107,2
Valeurs étrangères	132,8	132,8
Pétrole-Energie	111,8	115,9
Chimie	95,6	97,2
Métallurgie, mécanique	108	109,9
Electricité, électronique	102,2	104
Bâtiment et matériaux	112,1	113,6
Ind. de consom. non alim.	108	105,6
Agroalimentaire	101,2	102,6
Distribution	116	117,5
Transports, loisirs, services	101,5	102,9
Assurances	130	132,2
Crédit banque	112,7	114,5
Siconi	125	125,7
Immobilier et foncier	118,1	120,3
Investissements et portefeuille	121	121,5
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 316,9	4 382,2
Valeurs étrangères	4 594,8	4 594,8
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	822,9	832,5
Valeurs étrangères	621,2	621,2

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES

Base 100 : 31 décembre 1981

	2-7-93	9-7-93
Indice général	535,3	546
Produits de base	468,7	484,4
Construction	467,7	470
Biens d'équipement	284,4	283,6
Biens de consom. durables	507,9	528,5
Biens de consom. non durables	918,3	930,8
Biens de consom. alim.	859,2	869,8
Services	517,5	529,2
Sociétés financières	579,9	588,9
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	474	511,9
Valeurs industrielles	538,8	–

TOKYO, 12 juillet ⬆ Proche des 20 000

Sur sa lancée de la semaine dernière, La Bourse de Tokyo a encore gagné du terrain lundi 12 juillet. L'indice Nikkei s'inscrit en clôture en hausse de 102,61 points, soit 0,52 %, à 19 980 points. Le Nikkei a même franchi dans la matinée le seuil des 20 000 points, pour la première fois depuis près d'un mois, mais des prises de bénéfice ont réduit son avance. Le volume des transactions s'est réduit à 230 millions de titres contre 480 millions vendredi. L'indice plus large Topix est en hausse de 5,06 points (0,31 %) à 1 613,68 points.

Le marché avait ouvert à la hausse sur des achats liés à l'indice, mais cette avance s'est essoufflée, les investisseurs se montrant prudents avant les élections législatives de dimanche prochain.

VALEURS	Cours de 9 juillet	Cours de 12 juillet
Ajinomoto	1 340	1 350
Bridgestone	1 190	1 220
Canon	1 320	1 350
Fuji Bank	2 410	2 490
Honda Motors	1 300	1 370
Matsushita Electric	1 270	1 300
Mitsubishi Heavy	660	664
Sony Corp.	4 280	4 430
Toyota Motors	1 530	1 580

Selon l'agence de notation financière Moody's

Des perspectives financières solides pour Hong-Kong

Les perspectives à long terme de la dette en devises de Hong-Kong sont *« solides »*, malgré les risques d'instabilité politique, selon la firme d'analyse anglo-saxonne Moody's. La note A3 attribuée à la dette de Hong-Kong prend en compte le retour de ce territoire à la Chine en 1997.

Selon le scénario le plus probable envisagé par Moody's, la Chine devrait permettre à Hong-Kong de conserver son identité économique pour servir de *« modèle et d'encouragement »* pour le reste de la Chine. Toutefois Moody's estime peu probable que Hong-Kong conserve son rôle actuel de centre financier mondial après 1997, en raison de *« la tendance de la Chine à l'interventionnisme »*. *« La croissance économique rapide de Hong-Kong devrait continuer »*, souligne le rapport mais l'inflation devrait rester très élevée.

CHANGES

Dollar : 5,91 F ⬆

Le dollar s'inscrivait en hausse lundi 12 juillet, s'échangeant à 5,91 francs contre 5,8475 francs vendredi au cours indicatif de la Banque de France. Le mark s'inscrivait toujours au-dessus de la barre de 3,40 francs, à 3,4010 francs.

	9 juillet	12 juillet
FRANCFORT		
Dollar (en DM)	1,7210	1,7339
TOKYO		
Dollar (en yens)	108,33	109,53

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (12 juillet)	7 3/8-7 1/2 %
New-York (9 juillet)	3 15/16 %

BOURSES

	8 juillet	9 juillet
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	535,30	546
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 988,37	1 985,70

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	8 juillet	9 juillet
Industrielles	3 514,42	3 521,06

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	8 juillet	9 juillet
100 valeurs	2 845,90	2 843,20
30 valeurs	2 227,80	2 229,30
Mines d'or	229,50	222,20
Fonds d'Etat	–	97,87

FRANCFORT

	8 juillet	9 juillet
Dax	1 783,70	1 797,41

TOKYO

	9 juillet	12 juillet
Nikkei Dow Jones	19 877,39	19 980
Indice général	1 608,62	1 613,68

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8775	5,8795	5,9445	5,9515
Yen (100)	5,3456	5,3494	5,4068	5,4154
Ecu	6,6383	6,6436	6,6347	6,6475
Deutschemark	3,4000	3,4031	3,4049	3,4106
Franc suisse	3,8240	3,8267	3,8543	3,8604
Lire italienne (1000)	3,6985	3,7045	3,6843	3,6939
Livre sterling	8,7187	8,7291	8,7613	8,7789
Peseta (100)	4,4225	4,4274	4,3854	4,3965

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3	3 1/8	3 1/8	3 1/4	3 3/8	3 1/2
Yen (100)	3 1/8	3 1/4	3 1/8	3 1/4	3 1/16	3 3/16
Ecu	7 15/16	8 1/16	7 11/16	7 13/16	7 5/16	7 7/16
Deutschemark	7 5/16	7 7/16	7 3/16	7 5/16	6 15/16	7 1/16
Franc suisse	4 9/16	4 11/16	4 9/16	4 11/16	4 1/2	4 5/8
Lire italienne (1000)	9 5/16	9 9/16	9 1/4	9 1/2	9 1/16	9 5/16
Livre sterling	5 15/16	6 1/16	5 7/8	6	5 3/4	5 7/8
Peseta (100)	11 5/16	11 15/16	10 7/8	11 3/8	10 1/4	10 3/4
FRANC FRANÇAIS	8	8 3/4	7 1/2	8	6 15/16	7 1/2

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCH…

…OURSE DE PARIS DU 12 JUILLET

Comptant

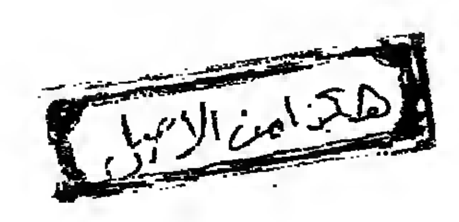
Hors-cote

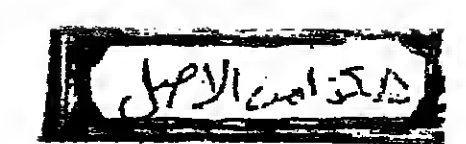
Second march…

Marché des Changes

Marché libre de l'or

RÈGLEMENT





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 12 JUILLET

Liquidation : 23 juillet
Taux de report : 7,00

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : – 0,25 % (1980,72)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
—	EDF-GDF 3%	5510	—	—
+ 29,71	B.N.P.*(T.P)	1090	1087	– 0,28
+ 17,08	Cr.Lyonnais(T.P.)	1001	1002	+ 0,10
+ 28,13	Renault (T.P.)	2080	2080	—
+ 32,72	Rhone Poulenc(T.P)	2190	2190	—
+ 12,63	Saint Gobain(T.P.)	1141	1159	+ 1,58
+ 21,08	Thomson S.A (T.P)	966	1000	+ 3,52
+ 3,08	Accor 1	623	634	+ 1,77
– 4,63	Air Liquide 1	757	762	+ 0,65
– 4,62	Alcatel Alsthom 1	662	660	– 0,30
+ 87,50	Alsac.Super.(Ny) 1	2945	2925	– 0,68
+ 26,41	Alspi 1	334	335	+ 0,30
+ 17,22	AGF(Ass.g/e.Fce) 1	595	586	– 1,51
+ 35,78	Axa 1	1351	1366	+ 1,11
+ 0,35	Bail Equipement 1	55,10	55,80	+ 1,27
+ 52,92	Bail Invest. 1	959	968	+ 1,04
+ 35,10	Bancaire (Cie) 1	540	535	– 0,93
– 1,44	Banque Colbert C1	136	135	—
– 0,15	Bazar Hot. Ville 1	605	639	+ 5,62
– 1,72	Berger (M) 1	1194	1199	+ 0,42
+ 14,92	Bertrand Faure 1	430	439	+ 2,09
+ 33,40	BIC 1	1260	1254	– 0,48
– 3,25	BIS 1	119	119	—
+ 28,63	B.N.P. CI 1	539	539	—
– 5,61	Bollore Techno.1	430	429	—
– 24,55	Bongrain 1	2449	2452	+ 0,12
+ 14,49	Bon Marche (Au) 1	546	537	– 1,65
+ 14,84	Bouygues 1	649	650	+ 0,15
+ 38,08	BP France 1	120	120	—
– 6,81	BSN 1	895	889	– 0,67
+ 16,74	Canal + 1	1280	1283	+ 0,23
+ 15,65	Cap Gemini Sogeti 1	189,40	190	+ 0,32
+ 10,08	Carnaudmetalbox 1	211,60	213,70	+ 0,99
+ 23,94	Carrefour 1	2920	2930	+ 0,34
– 5,48	Casino Guichard 1	139,40	141,90	+ 1,79
+ 5,51	Casino Guich.ADP 1	103	100,50	– 2,43
+ 28,32	Castorama Cl (Li) 1	637	632	– 0,78
+ 3,91	C.C.F. 1	230	228	– 3,39
– 8,45	CCMC-Managid(Ly) 1	29	29	—
+ 57,95	Cegid (Ly) 1	203	208,50	+ 2,71
– 12,00	Centrest (Ny) 1	35,80	35,80	—
+ 23,46	CEP Communication1	389	380,50	– 2,30
+ 9,23	Ceres Europ.Reas. 1	84,80	84	– 0,94
+ 35,85	Cetelem 1	1028	1024	– 0,39
+ 30,18	CGI-Informatique 1	337,60	345	+ 2,19
+ 31,96	CGIP 1	1146	1166	+ 1,75
– 21,56	Chargeurs 1	1015	1015	—
+ 23,23	Christian Dior	289,90	288	– 0,66
– 4,25	CICA (M) 1	480	450	– 0,25
+ 19,92	Ciments Fr.Priv.B	311	310	– 0,32
+ 6,88	Clarins 1	551	545	– 1,09
– 4,26	Club Mediterranee1	368	365,50	– 0,68
+ 7,98	Colas 1	968	960	– 0,83
—	CGP (Papiers)(Ly)1	597	—	—
—	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
+ 5,89	Comptoir Moder. 1	1310	1311	+ 0,08
+ 60,68	CPR Paris.Reesc. 1	380	376	– 1,05
+ 8,80	Credit F.France 1	1077	1050	– 2,51
+ 22,28	Credit Local Fce 1	418,40	415,70	– 0,65
+ 44,42	Credit Lyonn.CIP 1	682	673	– 1,32
+ 16,90	Credit National 1	1260	1245	– 1,19

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
– 9,37	CSEE 1	479,90	469,90	– 2,08
+ 20,18	Darnart 1	4037	3900	– 3,39
+ 20,65	Dassault-Aviation1	444	444	—
+ 57,38	Dassault Electro 1	304,70	299	– 1,87
+ 15,35	De Dietrich 1	1460	1480	+ 1,37
+ 1,90	Degremont 1	505	505	—
+ 3,35	Dev.R.N-P De Cal 1	37,25	37	– 0,67
—	Dev.R.Sud-Est(y)1	88,20	—	—
+ 2,78	DMC (Dollfus Mi)1	276,50	276,50	—
+ 35,01	Docks France 1	533	525	– 1,50
+ 29,89	Dynaction 1	112	113	+ 0,89
– 0,40	Eaux (Gle Des) 1	2139	2150	+ 0,98
—	EBF (Epeda B.) 1	632	—	—
+ 9,09	Ecco 1	432	432	—
+ 51,61	Eiffage(ex Foug.)1	940	940	—
+ 10,51	Elf Aquitaine 1	400	400,30	+ 0,08
– 18,48	Elf Sanofi 1	916	918	+ 0,22
+ 42,31	Emp-Elf CPet 1	344	336	– 2,33
+ 28,76	Eridania Beghin 1	765	752	– 1,70
+ 15,28	Essilor Intl 1	460	460	—
+ 43,46	Essilor Intl ADP 1	285	281,70	– 1,47
– 9,53	Esso 1	699	693	– 0,86
+ 33,59	Eurafrance 1	1700	1710	+ 0,59
– 16,42	Euro Disney 1	55,60	57,15	+ 2,79
+ 27,52	Euro RSCG(Eurocom)	558	556	– 0,36
+ 21,28	Europe 1-1	1004	1000	– 0,40
+ 21,45	Eurotunnel 1	34,80	35,10	+ 0,86
+ 65,47	Filipacchi Medias	702	695	– 1
+ 6,02	Finextel 1	128,90	125	– 3,03
+ 36,17	Fives-Lille 1	329	335	+ 1,82
+ 30,21	Fromageries Bel 1	4375	4400	+ 0,57
– 4,08	Galeries Lafayet.1	1680	1675	– 0,30
+ 36,01	GAN 1	456	448,70	– 1,60
– 5,65	Gascogne (B) 1	295	300	+ 1,69
+ 27,44	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1628	1630	+ 0,12
+ 7,33	Geophysique 1	603	600	– 0,50
– 4,32	Groupe Andre S.A.	620	620	—
+ 32,45	Groupe De La Cite1	620	612	– 1,29
+ 19,36	GTM-Entrepose 1	407,50	406	– 0,37
+ 3,08	Guyenne Gascogne 1	1335	1330	– 0,33
+ 1,73	Havas 1	439,70	440,20	+ 0,11
– 12,58	IDIA 1	208	208,10	+ 0,05
+ 25,71	Imetal 1	453	440	– 2,87
– 10,32	Immob.Phenix 1	139	139	—
– 0,47	Ingenico 1	149	146,20	– 1,81
+ 45,49	Ins.Merieux Int. 1	10680	10650	– 0,28
+ 22,86	Interbail 1	516	510	—
+ 14,49	Intertechnique 1	430	430,50	+ 0,12
+ 20,88	Jean Lefebvre 1	1040	1038	– 0,19
+ 28,31	Klepierre 1	609	600	– 1,48
+ 11,10	Labinal 1	668	667	– 0,15
+ 13,56	Lafarge Coppee 1	380,90	386	+ 1,34
+ 41,38	Lagardere (MMB) C1	111	117	—
+ 45,82	Lapeyre C1	161	165,20	+ 2,32
+ 0,76	Lebon 1	254,20	262	+ 3,07
+ 5,50	Legrand 1	4340	4380	+ 0,92
+ 15,66	Legrand ADP 1	2775	2695	– 0,74
+ 13,65	Legris indust. 1	150,20	149	– 0,80

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+ 22,79	Locindus 1	905	889	– 1,77
+ 5,68	LVMH Moet Vuitton1	3340	3298	– 1,07
– 3,74	Lyon.Eaux-Dumez 1	471,80	472,60	+ 0,11
+ 16,80	Marine Wendel 1	332	335,10	– 0,86
+ 63,31	Matra-Hachette 1	134,50	133,10	– 1,04
– 3,77	Metaleurop 1	77	76,50	– 0,65
– 9,08	Metrologie Intl 1	13,50	14	+ 0,72
– 10,30	Michelin 1	163	162,50	– 0,12
+ 22,33	Moulinex 1	53,10	54,20	+ 1,10
+ 28,37	Navigation Mixte 1	947	950	+ 0,32
+ 6,98	Nord-Est 1	134,50	134,80	+ 0,22
+ 118,08	Nordon (Ny) 1	475	458	– 3,59
—	Olipar 1	47,80	47	– 1,67
+ 3,56	Oreal 1	1112	1105	– 0,63
+ 25,47	Paribas 1	436	433,50	– 1,03
+ 8,11	Pechiney CIP 1	328	321	– 2,13
– 8,55	Pechiney Intl 1	196	155,20	– 0,41
+ 6,95	Pernod-Ricard 1	397	392	– 1,26
+ 6,26	Peugeot 1	635	628	– 1,10
+ 0,55	Pinault-Printemps1	720	720	—
– 12,08	Plastic-Omn.(Ly) 1	738	742	+ 0,54
+ 51,89	Polie 1	263	237	– 2,77
– 2,85	Presses de la Cite 1	822	815	– 0,73
+ 59	Promodes 1	822	828	+ 0,73
+ 24,40	Radiotechnique 1	277	279,50	+ 1,05
+ 2,95	Radiotech(S.A.La)1	7030	7060	+ 0,43
+ 34,39	Remy Cointreau 1	177,20	182,50	+ 2,99
+ 9,65	Rexel(ex CDME) 1	434	443	+ 2,07
—	Rhone Poulenc A 1	145,70	149	+ 2,26
– 30,78	Rochette (La) 1	23,50	23,95	+ 1,91
+ 29,53	Roussel Uclaf 1	564	557	– 1,24
+ 5,86	Rue Imperiale(Ly)1	3109	2990	– 3,83
+ 29,23	Sade (Ny) 1	163,50	163	– 0,30
+ 39,75	Sagem 1	1632	1631	– 0,06
+ 2,54	Saint-Gobain 1	525	523	– 0,38
+ 4,48	Saint-Louis 1	1208	1235	+ 2,24
+ 3,59	Salomon (Ly) 1	1661	1699	+ 2,29
+ 30,06	Salvepar (Ny) 1	395	385	– 2,53
+ 13,88	Sat 1	1640	1540	—
– 2,06	Saupiquet (Ns) 1	757	760	+ 0,40
+ 7,84	Schneider 1	664	645	– 2,71
– 0,37	SCOA 1	14	13,40	– 4,29
+ 52,29	SCOR S.A 1	605	600	– 0,83
+ 26,33	S.E.B. 1	439	438,90	– 0,02
+ 14,10	Sefimeg 1	423	423	—
+ 25,38	Selectibanque 1	160,10	161	+ 0,56
+ 42,28	Sextant Avionique1	181	180	– 0,55
+ 55,90	SFIM 1	771	773	+ 1,04
+ 31,56	SGE 1	216,10	223	+ 3,19
+ 71,75	Simco 1	522	518	– 0,77
+ 37,28	S.I.T.A 1	617	616	– 0,10
+ 54,37	Skis Rossignol 1	1275	1263	– 0,47
+ 25,83	Sligos 1	442	457	+ 3,39
– 5,50	Societe Gele A 1	538	524	– 2,50
+ 11,25	Sodexco (B) 1	41,50	44,50	+ 7,23
– 2,43	Sodero (Ns) 1	68	68	—
– 2,79	Sodexho 1	990	973	– 1,72
+ 39,34	Sogenal (Ny) 1	106,80	106,80	– 0,19

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+ 21,58	Sommer-Allibert 1	1509	1507	– 0,13
+ 36,50	Sophia 1	543	546	+ 0,55
+ 36,56	Sovac 1	1312	1311	– 0,08
+ 51,11	SPEP 1	446	440,50	– 1,23
+ 21,36	Spie Batignolles 1	348	338,50	– 2,73
– 16,94	Strafor Facom 1	465,10	465,10	—
+ 22,10	Suez 1	308,80	304,80	– 1,30
+ 0,30	Synthelabo 1	234	233,30	– 0,30
+ 14,13	Thomson-CSF 1	165,70	165,50	– 0,12
+ 20,19	Total 1	279,80	279,70	– 0,04
+ 44,40	Total (Certif) 1	210	213	+ 1,43
+ 20,37	UAP 1	597	595	– 0,34
+ 74,35	UFB Locabail 1	340	340	—
+ 34,64	UGC DA(ex Robur)M1	227	228,90	+ 0,84
+ 16,66	UIC 1	530	525	– 0,94
+ 31,53	UIF 1	595	596	+ 0,17
+ 4,86	UIS 1	836	840	+ 0,48
+ 22,05	Unibail 1	420	415	– 1,19
+ 31,57	Valeo 1	838	845	+ 0,84
+ 20,84	Vallourec 1	170	111,60	+ 0,94
+ 28,08	Via Banque 1	323,90	324	+ 0,03
+ 23,24	Worms & Cie 1	278	281	+ 1,08
+ 24,73	Zodiac 1	1725	1745	+ 1,16
+ 27,18	Elf Gabon	944	994	+ 5,30
+ 55,22	Amax 1	138,50	139,20	+ 0,51
+ 73,82	American Barrick 1	142,40	146,50	+ 2,88
+ 31,94	American Express 1	183	183,40	+ 0,22
+ 26,98	A.T.T. 1	369	364,80	– 1,14
+ 92,95	Anglo American 1	179,10	183,50	+ 2,46
+ 177,96	Amgold 1	430,10	445	+ 3,46
+ 32,12	Banco Santander 1	254,90	255	+ 0,04
+ 17,15	B.A.S.F. 1	830	840	+ 1,20
+ 9,59	Bayer 1	978	996	+ 1,84
– 6,19	Blyvoor Exbibit 1	39,20	39,40	+ 0,51
+ 183,54	Buffelsfontein 1	66,90	68,05	+ 1,72
+ 22,64	Chase Manhattan 1	190,20	195	+ 2,52
+ 21,36	Daimler Benz 1	2229	2221	– 0,36
+ 66,41	De Beers 1	109	109	—
+ 11,69	Deutsche Bank 1	2449	2414	+ 1,02
+ 16,60	Dresdner Bank 1	1352	1367	+ 1,11
+ 123,49	Driefontein 1	76,45	78	+ 2,03
+ 5,93	Du Pont Nemours 1	277	281,80	+ 1,73
+ 36,64	Eastman Kodak 1	300	305	+ 1,67
+ 231,89	East Rand 1	21,50	21,75	+ 1,16
+ 130,32	Echo Bay Mines 1	74,90	76,85	+ 2,60
– 7,84	Electrolux 1	155	155	—
+ 89,43	Ericsson 1	253	257,50	+ 1,78
+ 11,01	Exxon Corp. 1	372,90	376	+ 0,83
+ 27,80	Ford Motor 1	298,90	305	+ 2,04
+ 161,56	Freegold 1	68,90	70,10	+ 1,14
+ 34,23	Gencor Limited 1	14,60	14,90	+ 2,05
+ 19,79	General Electric 1	583	575	+ 2,13
+ 57,93	General Motors 1	271	282,70	+ 4,32
+ 26,17	Generale Belgique1	382,10	386,10	+ 1,05
– 1,31	Grd Metropolitan 1	36,30	36,10	– 0,55
– 3,49	Guinness Plc 1	41,30	41,45	+ 0,36
+ 5,01	Hanson Plc 1	20,50	20,70	+ 0,98
+ 347,76	Harmony Gold 1	28,70	30	+ 4,53

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours preced.	Dernier cours	% + -
+ 20,54	Hewlett-Packard 1	450	462,90	+ 2,87
+ 39,38	Hitachi 1	44,75	45,30	+ 1,23
+ 12,12	Hoechst 1	910	925	+ 1,65
– 1,09	I.B.M 1	270	274,50	+ 1,67
—	I.C.I 1	55,15	—	—
+ 30,38	I.T.T. 1	495,50	502	+ 1,31
+ 47,53	Ito Yokado 1	225,10	229	+ 1,66
+ 36,63	Matsushita 1	67,40	69	+ 2,37
+ 6,70	Mc Donald's 1	286,40	286,30	– 0,03
– 19,37	Merck and Co 1	202,60	204,80	+ 1,09
—	Minnesota Mining 1	618	—	—
+ 46,31	Mitsubishi Corp. 1	55	55,60	+ 1,09
+ 25,10	Mobil Corporat. 1	417,30	419,10	+ 0,43
+ 17,87	Morgan J.P. 1	417	426	+ 2,16
+ 1,85	Nestle SA Nom.	4269	4276	+ 0,16
+ 38,02	Nippon Meat Packer	84,50	82,80	– 2,01
+ 23,75	Norsk Hydro 1	145	149,50	+ 3,10
+ 229,40	Otsil 1	178	181,50	+ 1,97
+ 25,20	Petrofina 1	1530	1540	+ 0,65
– 32,59	Philip Morris 1	280	290,30	+ 3,68
+ 62,50	Philips N.V 1	96	97,50	+ 1,56
+ 99,83	Placer Dome Inc 1	118	120,50	+ 2,12
+ 8,09	Procter Gamble 1	305	305,30	+ 0,10
+ 14,21	Quilmes 1	217	217	—
+ 288,77	Randfontein 1	54,50	55,40	+ 1,65
+ 6,75	Rhone Poul.Rorer 1	272,60	273,30	+ 0,26
+ 18,90	Royal Dutch 1	532	534	+ 0,38
+ 3,69	R T Z 1	59	59	..
+ 23,79	Saatchi & Saatchi	14,20	14,10	– 0,10
—	Sega Enterprises	520	520	—
+ 167,61	Semi-Helena 1	47,40	47,10	– 0,63
+ 15,56	Schlumberger 1	358,50	369,80	+ 3,15
+ 14,10	Shell Transport 1	52,95	53,20	+ 0,47
+ 8,37	Siemens 1	2191	2200	+ 0,41
+ 26,88	Sony Corporation 1	232	236	+ 1,72
+ 62,91	Sumitomo Bank 1	126	128,70	+ 2,14
+ 34,19	T.D.K 1	196,40	208	+ 5,91
+ 15,39	Telefonica 1	67,40	67,85	+ 0,73
+ 30,35	Toshiba 1	36,10	36,50	+ 1,11
+ 5,55	Unilever 1	612	608	– 0,65
+ 18,14	Uni.Technologie 1	305,20	319	+ 4,52
+ 186,65	Vaal Reefs 1	440	444,20	+ 0,95
+ 59	Volkswagen A.G 1	1260	1245	– 1,19
+ 28,41	Volvo (act.B) 1	315	315	—
+ 211,05	Western Deep 1	200	197,40	– 1,30
+ 3,87	Xerox Corp. 1	442	456	+ 3,17
+ 11,09	Yamanouchi 1	120,80	122,20	+ 1,16
+ 1,69	Zambia Copper 1	5,45	5,60	+ 2,75
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—
—	—	—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp.Etat 10,8%79	104,60	—
Em.Etat 13,4%83 CA	102,36	—
Em.Etat10,26%86 CA	109,45	—
OAT 9,90% 12/97	113,63	—
OAT TMB 01/99 CA	98,75	—
OAT 10% 5/00 CA	118,36	—
OAT 01 TME CA	108	—
OAT 8,5% 11/02 CA	111,81	—
OAT 8,50% 19 CA	111,40	—
OAT 8,50% 92-23 CA	111,50	—
BFCE 9% 91-02	112,60	—
CEPME 8,5% 88 CB	107,35	—
CEPME 9% 89 CA	111,96	—
CEPME 9% 92-06 TSR	—	—
CFD (CCCE)9,7%90CB	—	—
CFD exCCCE8,6%92CB	112,25	—
CFF 10% 88-98	114,92	—
CRH 8,5% 87-88 CA	109,10	—
CFF 9% 88-97 C1	109	—
CFF 10,25% 90 C1	118,70	—
CRH 8,6% 92-93 CB	109,20	—
CLF 8,9% 88 C1	111,57	—
CLF 9%88-93/98 C1	109,34	—
EDF 8,6% 88-89	110,20	—
Finanader 9%91C2	114,85	—
Financd.8,6%92 C2	110	—
Floral 9,75% 90 C1	115,15	—
PTT 11,2% 85 CB	110,80	—
SNCF 8,8% 87-88C1	109,90	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Applications Hydr.	1825	1750
Arbel 2	298	298
Bains C.Monaco 1	940	950
B.Hypoth.Europ.	170	—
B.N.P Intercont.2	445,50	446,20
Benedictine	2800	—
Bidermann Intl	420	—
B T P (la cie) 2	28	28
Cambodge	855	897
Carbone Lorraine	348	345
Case Poclain 2	2,05	—
CBC 2	300,50	300,40
C.E.G.F (Frigor.)	522	530
Centenaire Blanzy	301,10	—
Caragan Holding	24	—
Champex (Ny)	8,85	8,85
CIC Un.Euro.CIP 1	227	230
C.I.T.R.A.M. (B)	2349	—
Cpt Lyon Alem.2	374	388,70
Concorde-Ass.Risq2	614	614
Constr.Met.Prov.	12,90	13
Credit Gen.Ind.	108	110
Darblay	590	—
Didot Bottin	545	545

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	3110	3110
Ecia 2	287	297
Ent.Mag. Paris	3800	—
Eridania Beghin CI	589	585
Fideimmofice 2	355	370
Finalens	358,90	—
F.I.P.P.	193,20	—
FNAC 2	2721	2926
Foncière (Cie)	584	600
Foncina	380	380
France I.A.R.D.	394	394
France S.A 1	1711	1111
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	488	473
Genefim	320	315
Gevelot	504	—
G.F.C. 2	450	451
Groupe Victoire	1352	1353
G.T.I (Transport)	230	238
Immobail 2	448	445
Immobanque 2	814	814
Im.Marseillaise	4730	4750
Invest.(Ste Cle.)2	2900	—
Lille Bonnières	1006	—
Locafinancière	499	—
Louvre 1	2170	2170
Lucia	193	193
Machines Bull 2	23	24,15
Mag.Uniprix	189	178
Metal Deploye	255	—
Mors 2	38,40	37
Navigation (Nle)	111	115
Optorg 2	289	270
Oreal (CI)	705	706
Origny-Desvroise	758	758
Monoprix	1285	1285
Palaui-Marmont	380	—
Parfinance	180	—
Paris Orléans	206,10	272
Piper Heidsieck	759	—
Porcher	304	204
Promodès (CI)	614	620
Publicis 2	699	681
Rochefortaise Com.	183	183
Rosario 2	171,20	114
Rougier	185	—
S.A.F.A.A.	208	—
S.A.F.I.C Alcan	165	—
Saga	355	342
Salins du Midi 2	566	565
Savoisienne M.	158	—
Sfilc 2	800	—
S.L.P.H.	14	74
SMCI (M)	59	—
Sofal 2	470	—
Soffo	202	202
Sofitam	61,40	—
Sofragi 2	3151	—
Souchère Autogane	632	—
Sovabail	375	—
Stoni	1030	—
Taittinger 1	1810	1808
Testut-Aequitas	100	100
Tour Eiffel	240	245
Ufiner Cofrath	1389	1359
Vicat 2	450	—
Viniprix	1700	1700
Virax	112,50	112,30
—	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	509	—	Kubota Corp.	32	32
Akzo NV	500	475,50	Noranda Mines	96	95,20
Alcan Aluminium	111,10	113	Olivetti Priv.	3,50	—
American Brands	152	—	Pfizer Inc.	368	383
Arbed	465	478,50	Ricoh Cy	39	—
Asturienne Mines	93,10	—	Robeco	338,70	340
Banco Pop. Espanol	621	633	Rodamco N.V.	163,40	170
Banque Regl.Inter.	37900	37580	Rolinco	335	335,10
Chrysler Corp.	273,10	—	Saipem SPA	5,10	—
C.I.R SPA	3,10	—	Sema Group Plc	31	32
Commerzbank AG	1087	1080	SKF Aktiebolaget	61,05	62,20
Dow Chemical Co.1	322	331	Tenneco Inc	270	—
Fiat Ord.	30	—	Toray Ind.	33,60	33,95
G.B.L.(Brux Lamb)	598	582	West Rand Cons.	5,60	0
Gevaert	1080	1050	—	—	—
Glaxo Holdings Plc	48,10	48,20	—	—	—
Goodyear T.& R.Cy	230	232	—	—	—
Honeywell Inc	204	—	—	—	—
Johannesburg Cons.	81	77	—	—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	313	—	Nicolas nom	865	—
Blanzy-Ouest*	805	—	Off.Com.Pham.*	976	—
Brasseries Maroc	400	—	Paris France	215	—
Calciphos*	75	—	Partic.Percler*	190,20	—
Canadien Pacifique	90,35	—	Rorento	278,50	—
CBH Cogenhor act.*	7	—	S.A.C.E.R.	832	—
Cie Industrielle*	4402	—	St-Dominique(Fin)2	154	—
Coparex Inter.*	561	—	St Gobain Emball.*	1695	—
Cr.Universel (Cie)	276,30	—	Schlumberger Ind.*	462	—
CEAC*	75,85	—	SEPR*	1575	—
GFF (Grpe Fon.F) 2	2,28	—	SPR "B" nom	308	—
Grace and Co.	230	—	Waterman*	1100	—
Table France*	359	—	—	—	—
Korinti. Palthoed	75,10	—	—	—	—
Lecteurs Mondet*	185	—	—	—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Cable 1	554	552	Idianova	65	—
B.A.C.	22,70	—	Immob.Hotel 2 #	1240	1249
Boiron (Ly) 2 #	473	472	Int. Computer	114	113,90
Boisset (Ly)	207	207,50	IPBM	34,50	34
CRCAM Paris IDF 1	877	870	Molex	177	—
Calbeson	260	263	N.S.C Schlum.Ny 2	614	615
Cardif SA 2	930	938	Rhone-Alp.Ecu (Ly)	333	—
CEGEP	159	156	Select.Invest.(Ly)	95,10	—
CFPI	157,50	160	Serbo	140	147
C.N.I.M 2	1182	1165	Sepra	285	—
Codetour	317,50	—	TF1-1	446	448
Creeks	111,10	—	Thermador Hold(Ly)	318,50	319,50
Dauphin OTA	242	220	Unilog	223	225
Devanlay 2	1200	1200	Viel et Compagnie	148,50	149
Labor.Dolisos	110	..	Yves St Laurent #	740	740
Editions Belfond	191	—	—	—	—
Europ Propulsion 2	240	238	—	—	—
Finacor	153	—	—	—	—
G.L.M. S.A.	620	632	—	—	—
Gravograph	150	159	—	—	—
Guimaoli 2	771	—	—	—	—
I.C.C.	223,70	228,70	—	—	—

Sicav (sélection) 9 juillet

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actifon	242,84	236,15
Actimonetaire C et D	31621,62	31621,62
Améri-gan	8162,45	7848,51
Amplitude	713,76	692,97
Anagone trésor	723628	723628
Arbor. Court Terme	8038,10	8030,16
Associa Première	32898,64	32898,64
Associc	1162,81	1162,81
Atout Futur	488,58	476,66
Aurecic	1722,21	1672,06
Avenir Alizes	1961,54	1923,08
Axa Capital	201,05	195,19
Axa Court Terme	8868,34	8868,34
Axa Cro.Ex.Di Jnvo.	1082,50	1060,68
Axa.Ep.Fr.Ex Agepargn	868,43	844,11
Axa Europe	135,11	131,17
Axa Investissements	125,98	122,29
Axa NPI	131,74	121,90
Axa Ob.Fr.Extrans	158,44	153,83
Axa.Ob.In.Ex Mu.U.Se	157,64	153,05
Axa Pren.Ex.Agepre	124,87	121,23
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	156,33	150,81
Axa Valeurs PER	137,91	133,89
Cadence 1	1106,14	1084,45
Cadence 2	1111,56	1089,76
Cadence 3	1105,09	1083,42
Capimonetaire	6951,34	6944,40
Capiobli	7525,27	7377,77
Captacic	1539,11	1516,36
Conuis	1509,52	1481,37
Comptavalor	3901,05	3895,21
Credinter	488,15	473,93
Credit Mutuel Capital	1455,99	1427,44
Cred.Mut.Ep.Cour.T	740,14	740,14
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	104,89	101,89
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	102,90	100,15
Cred.Mut.Ep.J	17103,49	17103,49
Cred.Mut.Ep.long.T	226,68	220,59
Cred.Mut.Ep.Monde	1335,53	1298,79
Cred.Mut.Ep Quatre	1148,43	1117,89
Diezo	1545,97	1517,14
Drouot France	953,93	926,15
Drouot Sécurité	263,27	255,60
Ecocic	1165,32	1131,38 ◆
Ecupar	132,87	129
Ecur. Capitalisation	2986,98	2957,39
Ecur. Expansion	536729,21	535825,32
Ecur. Géovaleurs	2538,86	2464,93
Ecur. Investissement	162,90	158,10
Ecur. Monepremière	74622,02	74622,02
Ecur. Monétaire	21870,07	21870,07
Ecur. Trésorerie	2693,53	2693,53
Ecur. Trimestriel	2139,34	2110,16
Elancial	121,88	118,72 ◆
Energia	385,07	367,61
Eparcic	4010,47	4010,47
Eparcourt-Sicav	4330,71	4319,91
Epargne Associat.	26150,88	25893,12
Epargne-Unie	1449,07	1413,73
Eufi Cash capi.	8784,48	8784,48 ◆
Euro Solidarité	1163,07	1171,36
Eurocic Leaders	1134,09	1101,06
Eurodyn	1266,32	1235,43
Euro Gan	6852,87	6589,11
Fonsicav	16100,67	16068,53
France-gan	11583,49	11137,97
France Garantie	277,36	276,81
France Obligations	486,10	481,36
Francic	501,22	488,82

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic Pierre	121,56	118,02
Francic-Regions	1181,40	1148,99
Fructi-Associations	38,90	38,90
Fructi-Capi	48,21	47,50
Fructidor	251,72	248
Fructifrance action C	208,15	203,07
Fructifrance action D	199,10	194,32
GAN Rendement	5633,82	5550,56
Gestilion	16991,02	16906,49
Gest.Associations	195,19	190,89
Horizon	1479,18	1436,10
HLM Monetaire	15513,69	15513,69
Indicia	1143,02	1120,44 ◆
Indust.Fse.Court.1	1640,13	1640,13 ☼
Intensys	104,47	104,21
Interepar	112208,85	108938,69
Interoblig	16920,27	16588,50
Intersélection Fce	550,15	539,36
Japacic	183,27	177,93
Jeunepargne	324,23	319,44
Latitude	2495,16	2491,42
Lion Association	11838,61	11838,61
Lion Institution	34780,90	34694,16
Lionplus	1159,29	1136,56
Lion Trésor	2313,60	2290,69
Livret Bourse Inv.	612,45	594,61
Livret Portefeuil.	786,39	763,49
Méditerranée	191,76	186,11
Mensuel CIC	10395,67	10292,74
Monedan	75809,91	75809,91
Mone.J	40091,06	40091,06
Monevalor	45560,57	45580,57
Mutualité dépôts	15327,40	15296,81
Natio Court Terme	105541	105225
Natio Court Terme2	317012	317012
Natio Epargne	20167	19961,39
Natio Ep. Capital	12576,24	12451,72
Natio Ep. Croissance	1968,57	1916,86
Natio Ep. Obligations	215,83	210,05
Natio-Ep. Retraite	138,79	135,08
Natio Ep. Trésor	8916,84	8839,04
Natio-Fran.index	1107,19	1077,50
Natio-Imm.	1303,52	1268,83
Natio-Inter	1749,23	1702,41
Natio-Monétaire	27906,13	27906,13
Natio-Opportunités	1186,57	1154,97
Natio-Patrimoine	1540,07	1498,85
Natio-Perspectives	1200,68	1168,53
Natio-Placements	65604,87	65604,87
Natio-Revenus	1100,11	1095,16
Natio Sécurité	12251,95	12251,95
Natio-Valeurs	939,01	913,88
Nippon-Gan	6893,76	6628,62
Nord Sud Dévelop	1850,39	1846,70 ◆
Obli-Associations	180	177,33
Oblicic-Mondial	3013,49	2968,96
Oblicic-Régions	1073	1057,14
Oblifutur	3314,50	3252,70
Oblig. mas caté.	205,70	202,66
Oblilion	1671,95	1655,40
Oblisécurité Sicav	14369,78	14369,78
Oraction	1629,05	1589,32
Paribas Capitalisation	1785,99	1750,80
Paribas Opportunités	139,20	135,15
Paribas Patrimoine	641,65	622,98
Patrimoine Retraite	251,42	246,49
Pervalor	635,77	623,30
Planinter	1351,80	1318,83
Plénitude	150,49	146,11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Poste Croissance	6082,37	6076,29
Poste Gestion	73239,33	73239,33
Première Oblig	11016,66	11005,65
Prévoy. Ecureuil	111	109,90
Priv'Associations	32616,61	32616,61
Proficius	997,65	979,05
Quartz	147,98	144,37
Rentacic	170,88	169,35
Revenus Trimestr.	5633,17	5577,40
Revenu-Vert	1223,91	1201,09
St Honoré Vie & Santé	1048,96	993,75 ◆
St Honoré Bons du Tr.	12448,37	12378,48 ◆
St Honoré Invest.	834	796,18 ◆
St Honoré Pacifique	743,61	709,89 ◆
St Honoré Real	16879,58	16553,37 ◆
Sécuricic	1923,23	1923,23
Sécuri-Gan	13364,22	13102,18
Securitaux	1541,32	1541,32
Sicasden	751,82	740,71
Sicav Associations	2041,11	2041,11
SR-CNP Assur	739,64	778,10
S.G. Fr. opport. C et D	1341,54	1315,24
Sicav 5.000	474,30	461,61
S.I. Est	1539,58	1494,72
Slivafrance	754,72	734,52
Slivam	447,83	435,84
Slivarente	230,56	226,04
Slivinter	520,36	506,43
S.N.I.	1221,14	1185,57
Sogeafrance C	1287,30	1262,06
Sogenfrance D	1243,58	1219,20
Sogépargne	347,44	340,63
Sogiuter	1525,88	1495,97
Soleil Investissements	659,51	634,14
Solstice	2276,01	2270,33
State Street Act. Eur	10571,56	10214,07
State Street Act. Frce	11431,10	11098,16
St. Str. Act.Japon	15906,05	15368,18
State Street Emer. Mts	14600,72	13896,76
St.Street OAT Plus	12253,86	12013,59
Stratégie Actions	918,23	882,91
Stratégie Rendement	1605,43	1554,90
Techno-Gan	6224,17	5984,78
Thesora	761,12	753,59
Tresor Plus	1480,35	1473,61
Trésor Trimestriel	1088,65	1078,07
Trésoricic	144890,77	144890,77
Trilion	5467,96	5397,79
Uni-Associations	124,27	124,27
Uni-Foncier	1371,16	1337,72
Unifrance	623,28	608,08
Uni Regions	1250,96	1220,45
Univar	258,94	258,94
Univers Actions	1465,85	1430,10
Univers Obligations	2080,40	2041,61
Valorg	2273,73	2271,46
Valreal	59180,72	59131,15
Winterthur St-Honoré	242,05	231,87 ◆
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—
—	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 09/07	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,7830	5,8475	5,50	6
Ecu	6,6360	6,6355	—	—
Allemagne (100 dm)	339,4800	340,1500	327	347
Belgique (100 F)	16,4795	16,5115	15,90	16,90
Pays-Bas (100 fl)	301,9800	302,5800	290	310
Italie (1000 lires)	3,7045	3,6985	3,50	4
Danemark (100 krd)	88,0500	88,0700	84	92
Irlande (1 iep)	8,2485	8,2420	7,90	8,65
Gde-Bretagne (1 L)	8,6455	8,6660	8,30	9,10
Grèce (100 drachmes)	2,4850	2,4900	2,69	3,09
Suisse (100 f)	382,3500	382,1900	368	388
Suède (100 krs)	73,1200	73,3100	69	78
Norvège (100 k)	79,8700	79,9900	75	84
Autriche (100 sch)	48,2280	48,3220	46,40	49,40
Espagne (100 pes)	4,4350	4,4350	4,15	4,75
Portugal (100 esc)	3,5550	3,5600	3,20	4
Canada (1 $ can)	4,5004	4,5880	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,3324	5,3745	5,18	5,48

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 09/07
Or fin (kilo en barre)	73300	73850
Or fin (en lingot)	73750	73000
Napoléon (20f)	423	420
Pièce Fr (10 f)	372	—
Pièce Suisse (20 f)	423	418
Pièce Latine (20 f)	420	416
Souverain	534	530
Pièce 20 dollars	2840	2860
Pièce 10 dollars	1350	1260
Pièce 5 dollars	760	—
Pièce 50 pesos	2700	2725
Pièce 10 florins	440	443

Matif (Marché à terme international de France)
9 juillet 1993

NOTIONNEL 10 % — Nombre de contrats estimés : 168 289				CAC 40 A TERME — Volume : 15 152			
Cours	Mars 94	Sept. 93	Déc. 93	Cours	Juillet 93	Août 93	Sept. 93
Dernier	121,60	119,52	119,10	Dernier	1990,50	2003,50	2023
Précédent	...	....	...	Précédent	...	...	....

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi : Pourcentage de variation 31/12 — Mardi : Montant du coupon
Mercredi : Date paiement dernier coupon — Jeudi : Compensation
Vendredi : Quotités de négociation

ABREVIATIONS
B = Bordeaux — Li = Lille
Ly = Lyon — M = Marseille
Ny = Nancy — Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ☼ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

Publications Judiciaires

Extrait des Minutes du Greffe de la cour d'appel de PARIS. Par arrêt de la 9e chambre, section B, de la cour d'appel de PARIS, en date du 12 décembre 1991, M. OACHEVILLE Marc, né le 16 mars 1941 à HARFLEUR (76), commis de ville, demeurant, 16, avenue de la Providence (92160), ANTONY, a été condamné à 2 ans d'emprisonnement avec sursis et 20 000 F d'amende, ainsi qu'à l'interdiction, pendant une durée de 5 ans, d'exercer, directement ou par personne interposée, pour son compte ou le compte d'autrui, toute profession industrielle, commerciale ou libérale – pour fraude fiscale en matière de TVA (entre le 1er janvier et le 12 décembre 1985), fraude fiscale en matière d'impôt sur le revenu (courant 1985, 1986 et 1987) et omission de passation d'écritures (courant 1984, 1985 et 1986). La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné :
1°) la publication de cet arrêt, par extrait, au « JOURNAL OFFICIEL OE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE » et dans « LE MONDE » et « FRANCE-SOIR ».
2°) l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune d'ANTONY (92160). Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS.
CONOAMNATION PÉNALE par jugement (contradictoire) rendu le 7 janvier 1993, la 31e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour : BLESSURES INVOLONTAIRES AVEC ITT SUPÉRIEURE A 3 MOIS – ACCIOENT OU TRAVAIL – INFRACTION AUX MESURES GÉNÉRALES OE SÉCURITÉ – BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS.
Pour s'être à Paris le 6 septembre 1991, rendu coupable de blessures involontaires ayant entraîné une incapacité supérieure à 3 MOIS, accident du travail, sur la personne de SAHTIOU Mohamed – pour avoir à Paris le 6 septembre 1991, étant responsable par délégation du chef d'entreprise d'un chantier soumis aux dispositions du livre II, titre III du code du travail et à celles du décret du 8 janvier 1965, enfreint par sa faute personnelle les dispositions relatives à la sécurité des travailleurs et plus spécialement les mesures particulières de protection et de salubrité applicables aux établissements dont le personnel exécute des travaux du bâtiment, des travaux publics ou tous autres concernant les immeubles, en omettant de mettre un échafaudage convenable à la disposition d'un salarié alors que celui-ci effectuait un travail qui ne pouvait être exécuté sans danger par tout autre moyen.
– à payer 1 amende de 10 000 F. M. MARIN Raymond, Pierre, né le 21 mars 1940 à (93) LE BLANC-MESNIL, directeur de travaux, demeurant 37, rue de la Fontaine (93150) LE BLANC-MESNIL.
– Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait : dans le journal « LE MONDE ».
– Pour extrait conforme délivré par le Greffier à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition.
N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS.
CONOAMNATION PÉNALE. Par jugement (contradictoire) rendu le 17 FÉVRIER 1993, la 12e chambre du tribunal correctionnel de Paris a condamné pour USURPATION DE TITRE, OIPLOME OU QUALITÉ – pour avoir à Paris et sur le territoire national courant 1991 et jusqu'en juillet 1991, sans remplir les conditions exigées pour le porter du titre de conseil juridique attaché à une profession légalement réglementée, du diplôme officiel de conseil juridique dont les conditions d'attribution ont été fixées par l'autorité publique, alors même qu'il a été radié par arrêt de la cour d'appel de PARIS 11e chambre section A), en date du 9 mai 1990 – à la peine de QUATRE MOIS d'emprisonnement avec SURSIS et CINQ MILLE francs d'amende – M. OENISOT Jacques, né le 27 novembre 1936 à ÉPINAL (88), conseil d'entreprise, demeurant 3, place du Caprice à NOISY-LE-GRAND-93. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait dans les journaux « LE FIGARO », « LE MONOE », « LE PARISIEN », « LA VIE JUOICIAIRE », « LA GAZETTE OU PALAIS ».
Pour extrait conforme délivré par le Greffier à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition.
N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de MELUN.
D'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de MELUN, statuant en matière de police correctionnelle, le 10 FÉVRIER 1992, il appert, que le Tribunal a condamné M. GEFFROY Henri-Louis, né le 22 juillet 1928 à PARIS (15e), demeurant 4, place du Général-de-Gaulle (94520) PÉRIGNY-SUR-YERRES, pour SOUSTRACTION A L'ÉTABLISSEMENT OU AU PAIEMENT D'IMPÔT, COMMERCE SANS FACTURE OU FACTURE FICTIVE – faits prévus et réprimés par l'article 1741 alinéa 1 du code général des impôts, à la peine de SIX MOIS d'emprisonnement avec sursis et 50 000 F d'amende et ordonné la publication par extrait dudit jugement dans *le Journal officiel* et *le Monde* aux frais du condamné. Pour extrait délivré conforme.
LE GREFFIER.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS.
CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE. Par jugement (contradictoire) en date du 4 FÉVRIER 1993, la 11e chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale – OMISSION OE PASSATION D'ÉCRITURES COMPTABLES – à UN AN d'emprisonnement avec SURSIS et à CINQUANTE MILLE francs d'amende – M. GÉRARD Jacques, Pierre, Henri, né le 20 avril 1936 à LE PRÉ-SAINT-GERVAIS (Seine-Saint-Oenis), comptable agréé, demeurant 160, boulevard Montparnasse à Paris-14e. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au « JOURNAL OFFICIEL » et dans « LE MONDE » et « FRANCE-SOIR ». Pour extrait conforme délivré par le Greffier à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition.
N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS.
CONDAMNATION PÉNALE POUR FRAUOE FISCALE. Par jugement en date du 6 janvier 1993 (contradictoire – sur opposition jugt – du 17-4-91), la 11e chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale, à la peine de NEUF MOIS d'emprisonnement avec SURSIS et CINQUANTE MILLE francs d'amende, M. MAJOA Dominique, né le 23 juin 1955 à AUBRIVES-08, consultant en assurances, demeurant 39, rue Léonce-Vieljeux à LA ROCHELLE-17. Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait *au* « *JOURNAL* OFFICIEL » et dans les journaux : « LE MONOE » et le « LE FIGARO ». Pour extrait conforme délivré par le Greffier à Monsieur le Procureur de la République, sur sa réquisition. N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS.
CONOAMNATION PÉNALE POUR FRAUOE FISCALE. Par jugement (contradictoire) en date du 21 janvier 1993, la 11e chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale – OMISSION DE PASSATION O'ÉCRITURES – à la peine de QUINZE MOIS d'emprisonnement avec SURSIS et à CINQUANTE MILLE francs d'amende – M. PINGUET Olivier, Jean-Jacques, né le 17 septembre 1951 à PARIS-16e, courtier en voitures, demeurant, chez M. TOLOSA, 102 *bis*, chaussée Jules-César à Eaubonne (Val-d'Oise). Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au « JOURNAL OFFICIEL » et dans les quotidiens « LE MONOE » et « LES ÉCHOS ». Pour extrait conforme délivré par le Greffier à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition.
N'Y AYANT APPEL.

Extrait des Minutes du Greffe de la cour d'appel de Paris. Par arrêt de la 9e chambre section B, de la cour d'appel de Paris, en date du 24 octobre 1991, M. HADDAD Serge, né le 12 juillet 1955 à TUNIS (Tunisie), *demeurant 3, rue* des Lilas, 75019 PARIS, a été condamné à 1 an d'emprisonnement avec SURSIS et 30 000 F d'amende, pour fraude fiscale en matière de TVA et passation d'écritures inexactes ou fictives (en 1984 et 1985). La cour a en outre ordonné, aux frais du condamné :
1°) la publication de cet arrêt, par extrait, au « JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE » et dans « LE MONOE », « LE FIGARO » ;
2°) l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de PARIS-19e. Pour extrait conforme délivré à Monsieur le Procureur général sur sa réquisition. LE GREFFIER.

Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Grande Instance de PARIS.
CONOAMNATION PÉNALE POUR FRAUDE FISCALE. Par jugement du 4 février 1993 (contradictoire – sur opposition jugt – du 7-3-1991), la 11e chambre du tribunal correctionnel de PARIS a condamné pour fraude fiscale – OMISSION OE PASSATION O'ÉCRITURES COMPTABLES – à la peine de UN AN d'emprisonnement avec SURSIS et CENT MILLE francs d'amende, M. GALLIER Jean, né le 22-11-1924, à PARIS-13e, sans emploi ni ressources, sans domicile fixe en France, actuellement détenu pour autre cause à la Maison d'arrêt d'Evreux.
Le tribunal a, en outre, ordonné aux frais du condamné la publication de ce jugement par extrait au « JOURNAL OFFICIEL » et dans « LES ÉCHOS » et « LE MONDE ».
Pour extrait conforme délivré par le Greffier à Monsieur le Procureur de la République sur sa réquisition.
N'Y AYANT APPEL.

Par arrêt en date du 6-02-1992, devenu définitif, la cour d'appel de Versailles a condamné : DANSI François, 94, rue de Bellevue à Boulogne (92), à 8 mois d'emprisonnement avec sursis pour fraude en vue de soustraire à l'établissement ou au paiement de l'impôt, délits commis en 1986 et 1987 à Boulogne. A ordonné l'affichage par extrait de l'arrêt sur les panneaux réservés à cet effet à la mairie de son domicile pendant 10 jours – a ordonné la publication par extrait du jugement dans le *Journal officiel* et *le Monde*. Pour expédition certifiée conforme.
LE GREFFIER EN CHEF.

CARNET DU Monde

Mariages

Ségolène CHAPPELLON
et
Jean LAOUR

ont le plaisir de faire part de leur mariage, le 16 juillet 1993, dans l'intimité des alpages du pays de Thônes.

7, avenue du Docteur-Calmette,
92140 Clamart.

Décès

– *Mme François Bungener,*
Et ses filles,
Eléonore et Emilie de Lubersac,
Patrice et Jean Bungener,
Caroline Bernard,
M. et Mme Jacques Bungener,
M. et Mme Philippe Bonzon,
M. et Mme Jean-Pierre Boegner,
M. et Mme Christian Boegner,
M. le professeur Léon Schwartzenberg,
ont la douleur de faire part du décès de

M. François BUNGENER,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,

survenu le 10 juillet 1993, à Céligny.

Le service religieux aura lieu le jeudi 15 juillet, à 15 h 30, au temple de Commugny.

65, route de Céligny,
1298 Céligny (Genève).

– Poissy, Le Mans, Paris, Maisons-Alfort.

Françoise Micheau,
Nathalie et Erwan,
Catherine Guihard,
Marie, Matthieu et Nicolas,
Perrine Clouet,
Anne et Philippe Valachs,
Milena et Julia,
ses filles, gendre et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Ginette CLOUET,
née Goulier,

survenu le 8 juillet 1993, dans sa soixante-neuvième année.

– Mme Paul Corcellet,
son épouse,
M. Jean-Pierre Prévost et Mme, née Emmanuelle Corcellet,
leurs enfants, Olivier et Judith,
Mme Céline Corcellet de Pierredon,
ses enfants, Marion, Morgan et Paul,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Jean Corcellet,
M. et Mme Bernard Corcellet
et leurs enfants,
Toute sa famille
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Paul CORCELLET,

survenu le 9 juillet 1993, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 juillet, à 14 h 30, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, à Paris-1er, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière de Suresnes (Hauts-de-Seine).

Ce présent avis *tient* lieu de faire-part.

– Mme Denise Cuzin,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis,
Mme Monique Lescoq,
Et sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gilbert CUZIN,

survenu le 10 juillet 1993, dans sa soixantième année.

Les obsèques auront lieu le 15 juillet, à 10 h 30, au cimetière de Sarcelles-Village (Val-d'Oise).

29, rue des Noyers,
95200 Sarcelles.
39, avenue Victor-Hugo,
75116 Paris.

LOTO SAMEDI 10 JUILLET 1993

19H55

3 4 7 8 32 45 – 36 (numéro complémentaire)

Tirage n° 27

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante pour 2 F
6 bons numéros	6	2 194 460 F
5 + complémentaire	10	104 810 F
5	478	7 555 F
4	38 016	122 F
3	787 870	13 F

20H35

11 20 25 40 45 49 – 37 (numéro complémentaire)

Tirage n° 27

	Nombre de grilles gagnantes	Rapport par grille gagnante pour 2 F
6 bons numéros	2	10 856 665 F
5 + complémentaire	8	111 425 F
5	598	5 850 F
4	29 677	150 F
3	551 132	16 F

– La direction
Et le personnel,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jacob DINTSIN,
ingénieur,
fondateur de la librairie Bedi,

survenu le 5 juillet 1993, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

L'incinération a eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Mme Jean-Maurice Gresser,
M. et Mme Pierre Gresser,
François et Jérôme,
Les familles Boyer, Duhamel, Keller et Blot,
ont la douleur de faire part du décès du

colonel (E.R.)
Jean-Maurice GRESSER,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,

leur époux, père, grand-père et parent,

survenu, le 7 juillet 1993, dans sa soixante-dixième année.

L'inhumation dans le caveau de famille a eu lieu le samedi 10 juillet, au cimetière de Dampierre.

21 *bis*, rue de Rambouillet,
78720 Dampierre.

– Nous apprenons le décès de

Ernest RICKERT,
ancien député,
conseiller général du Bas-Rhin,

survenu le 9 juillet 1993, à Strasbourg, des suites d'une longue maladie.

[Né le 4 juin 1932 à Strasbourg (Bas-Rhin), Ernest Rickert, qui en 1965, était devenu directeur général des établissements Rickert (bières), était conseiller général (UDR) depuis 1967. Entré en 1965 au conseil municipal de Strasbourg où il a été adjoint au maire de 1971 à 1977. Il avait remplacé à l'Assemblée nationale, en sa qualité de suppléant, André Bord, membre du gouvernement de 1966 à 1978, date à laquelle il ne s'était pas représenté. Gaulliste, il avait quitté le groupe du RPR de l'Assemblée nationale en mars 1977 pour protester contre son élimination, au motif de rajeunissement, de la liste de la majorité à Strasbourg lors des municipales.]

– Mme Nicole Sebille,
Sylvie et Jean-Philippe Welsch,
Franck Sebille,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Hugues SEBILLE.

L'inhumation a eu lieu le samedi 10 juillet 1993, à Perpignan.

17, rue Varet,
75015 Paris.

Errata

– Dans *le Monde* daté 10 juillet, une omission a été commise lors de l'annonce du décès de

M. Louis NETTER.

Cette annonce était également faite par son frère,
Le professeur Albert Netter,
Son épouse,
Leurs enfants et petits-enfants.

Anniversaires

– Il y a cinq ans, le 13 juillet 1988,

Jean BAUMIER

nous quittait.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

– Il y a un an, le 12 juillet 1992, disparaissait

Mme Marcel DASSAULT.

Ses fils, Claude et Serge,
Toute sa famille,
Et ses amis fidèles
ne l'oublient pas.

Priez pour elle.

– Il y a dix ans, le 13 juillet 1983, le

docteur Marguerite GILLARD

nous quittait dans sa quatre-vingt-unième année.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle, qu'ils associent à son souvenir celui de sa belle-sœur bien-aimée,

Mme Ruth
GILLARD-ACKERMANN,

décédée brusquement le 30 août 1983.

– Lui, le 16 juillet 1942, lors de la rafle du Vel' d'hiv,
Elle, le 6 juillet 1943,

Herschel KARPINER,

et son épouse,

Guéola,
née Grinvogel,

ont été arrêtés à Paris par la police française et déportés à Auschwitz pour y mourir gazés.

Leurs petits-enfants,
Pierre Lubek et Arlette Gelbert,
témoignent pour la mémoire.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement contradictoire devenu définitif en date du 23 juin 1992, le tribunal correctionnel de MEAUX a condamné M. SZPERLING Paul, né le 28 décembre 1933 à Paris-12e, demeurant à Mitry-Mory (77), rue Gay-Lussac, à la peine de CENT MILLE FRANCS (100 000) d'amende pour TROMPERIE SUR LA QUALITÉ SUBSTANTIELLE OE LA MARCHANOISE – PUBLICITÉ MENSONGÈRE.
Pour extrait conforme, le Procureur de la République. LE GREFFIER.

LETTRES

Mort de l'écrivain japonais Masuji Ibuse

L'observateur du « peuple immuable »

Le romancier Masuji Ibuse est mort à Tokyo, samedi 10 juillet. Il était âgé de quatre-vingt-quinze ans.

TOKYO

de notre correspondant

S'il était moins connu à l'étranger que d'autres grands noms de la littérature japonaise – bien qu'une dizaine de titres aient été traduits en anglais et quelques-uns en français (1), – Masuji *Ibuse était* l'un des auteurs en qui les Japonais reconnaissaient l'expression d'une sensibilité nationale.

Il décrivait ce que le folkloriste Kunio Yanagida nommait le *« peuple immuable »* : un petit peuple de villageois, de pêcheurs, de *médecins*. Des gens ordinaires, souvent manipulés par les puissants, dont les attitudes fondamentales devant la vie survivent aux transformations sociales, écrit le critique Shuichi Kato. Un monde qui oscille entre la générosité, la résignation devant la dureté de l'existence et la ruse pour esquiver les contraintes.

En un certain sens, Ibuse fit entrer dans la littérature ce petit peuple des communautés isolées, ignorant le monde extérieur mais riches de leurs coutumes dont le folkloriste découvrait la richesse à une époque où le Japon, saisi par la course à la modernisation, balayait allègrement ce qui ne paraissait pas à ses dirigeants digne d'être opposé à l'Occident.

Ibuse s'attacha aux petits événements de la vie, qu'il dépeignit avec une grande économie de mots mais non sans chaleur. *« De tous les auteurs du Japon présent, Ibuse est sans doute celui qui connaît le mieux le pouvoir qu'a le pinceau, en deux ou trois traits, de dire le monde sur une feuille de papier blanc. Son art est celui de l'allusion, de l'enchaînement inattendu »*, écrit Jean-Jacques Origas (2).

L'un de ses romans les plus connus, et sans doute son chef-d'œuvre par le rassemblement des qualités stylistiques et sensibles qui le caractérisent (sens aigu de l'observation, pudeur et tendresse), est *Pluie noire* (qui obtint le prix littéraire Noma en 1966). Il y évoque sans grands mots le « travail de la mort » chez les victimes de la bombe atomique, qui savent qu'elles portent désormais la mort en elles. Le cinéaste Shohei Imamura tira de ce roman un film en 1989.

Né en 1898 dans le département de Hiroshima, Ibuse commença par étudier la littérature française à l'université Waseda, puis la peinture. Son premier roman, *la Salamandre*, parut en 1923. Grand amateur de pêche (il écrivit plusieurs essais sur ce thème), Ibuse y décrit avec une ironie tendre la vie de petites gens de province. Ce livre lui valut d'entrée de jeu une grande popularité.

Au cours des années de montée du régime militaire puis pendant la guerre, Ibuse se replia sur des chroniques historiques où l'on sent l'influence du grand auteur de l'époque précédente, Ogai Mori (1862-1922). Une manière de continuer à écrire en esquivant la censure. Il raconte par exemple dans *la Vie errante de John Manjiro* (1937, prix Naoki l'année suivante), puis *Usaburo le vagabond* (1954-1955), la vie d'hommes simples qui se rendirent à l'étranger pendant les siècles de fermeture de l'archipel (du milieu du dix-septième au milieu du dix-neuvième siècle) et leur retour au pays.

Ibuse écrivit inlassablement, et passionnément, pendant plus de soixante ans. Son nom fut plusieurs fois évoqué pour le prix Nobel. En 1982, il fut à l'origine d'une pétition de cinq cents écrivains demandant l'abolition des armes nucléaires.

PHILIPPE PONS

(1) Outre *Pluie noire* (Gallimard, 1972), ont été publiés en français *la Salamandre* (éditions Philippe Picquier, 1990) et deux nouvelles « Les Cheveux blancs » (in *les Ailes, la Grenade et les Cheveux blancs*, Le Calligraphe, 1986) et « Lieutenant « Ma révérence » (in *Anthologie de la littérature japonaise*, tome I, Gallimard, 1987).

(2) *Littérature japonaise contemporaine*, essais, éditions Philippe Picquier.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6081

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II			■				■		
III								■	
IV					■				
V			■			■			
VI							■		
VII	■								■
VIII				■					
IX		■			■				
X							■		
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Inspire le désir de rendre ce qu'on ne peut digérer. – II. Préfixe. Se mouille. Ebranle une caisse. – III. Fit perdre la tête à bien des gens. – IV. Faisaient *un effet bœuf*. Centres de culture intensive. – V. Additif. Préposition. N'était pas à court d'imagination. – VI. Frétille quand un orateur donne de la voix. Morceau de musique. – VII. Méchantes demeures. – VIII. Manière de parler. De quoi *provoquer un stress*. – IX. Participe. Se dirigent dans le mauvais sens. – X. Bien caché ou bien trouvé. Abréviation. – XI. Roulés. Timbre de valeur.

VERTICALEMENT

1. Est bon pour le service. *Cadre pour* photos. – 2. Est dissipée par le sucre. Coule de source. – 3. Terme musical. Réjouissances antiques. – 4. Anciennes prisons pour femmes. Ne changent pas du jour au lendemain. – 5. Epuisé. Est froid comme le marbre. Fleuve. – 6. Nombre. N'ira pas droit au but. – 7. Avec lui, il est vivement conseillé de ne pas dépasser la mesure. Devise sans intérêt (inversé). – 8. Pare-choc. – 9. Poids lourds. Son nom indique sa forme.

Solution du problème n° 6080

Horizontalement

I. Gaspilleur. Su. – II. Avants. Iole. Vis. – III. Sonorité. Tir. – IV. Signature. Renom. – V. Ils. Stériles. Tu. – VI. Fête. Edentées. – VII. Ré. Ecu. Eze. – VIII. Bimbi. Ara. Réac. – IX. Lés. Adam. RF. Néo. – X. Es. Chéloïdes. RG. – XI. Cuisinière. Of. – XII. Seure. Et. Lepe. – XIII. Bleson. Hop ! – XIV. Bor. Sérieux. Rh. – XV. Têtes. Empreinte.

Verticalement

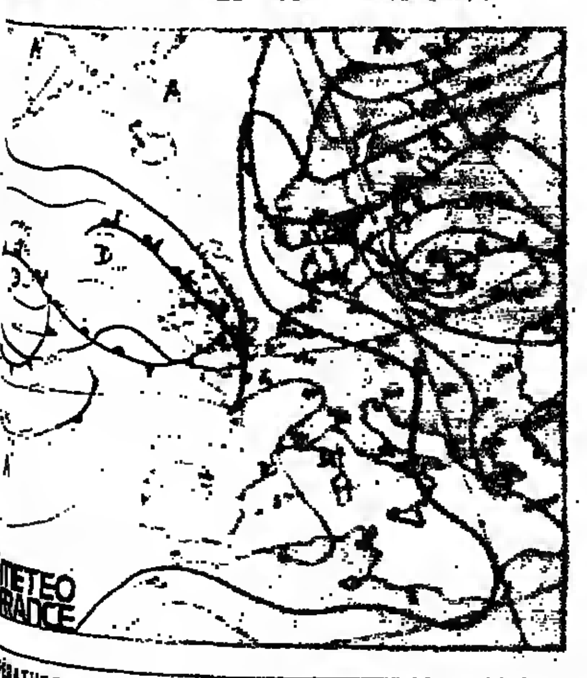
1. Massif. Bleue. – 2. Voilerie. Abbé. – 3. Gangsters. Culot. – 4. Anon. Curare. – 5. Stras. Ebahies. – 6. Psittacidés. Oe. – 7. Tue. Aliénée. – 8. Lierre. Amont. RM. – 9. Lô. Eider. Il. Kip. – 10. Ele. Lézardes. Er. – 11. Ue. René. Fer. Rue. – 12. Test. Sel. Xi. – 13. Vin. Eden. Ah ! – 14. Sirote. Aéroport. – 15. Us. Musicographe.

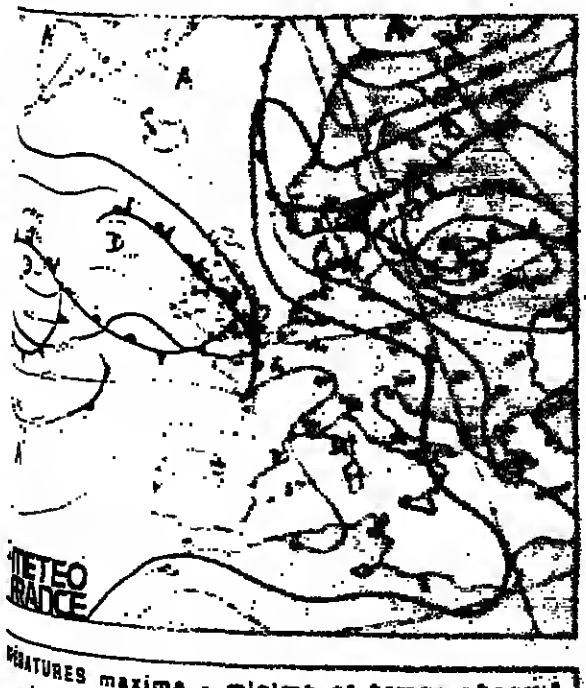
GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 13 JUILLET 1993

PRÉVISIONS POUR LE 14 JUILLET 1993 À 0 HEURE TUC





TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé le 12-07-93

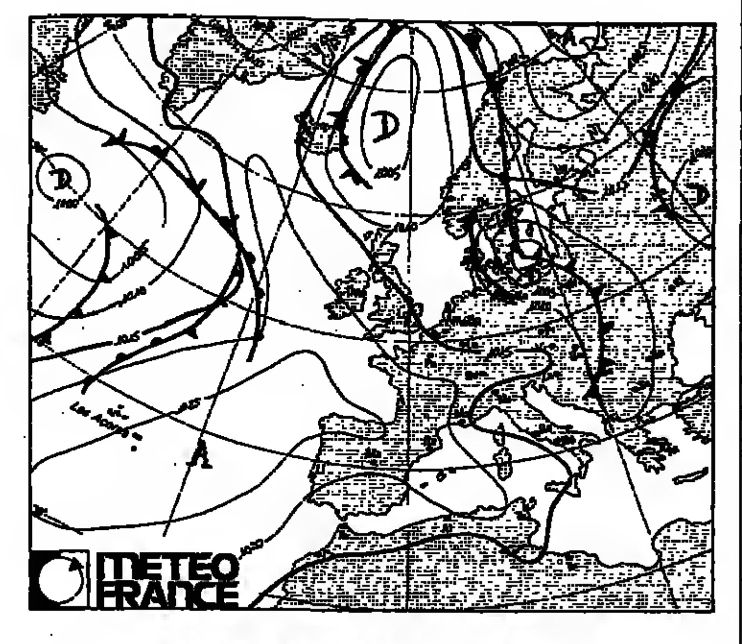
ÉTRANGER

LETTRES

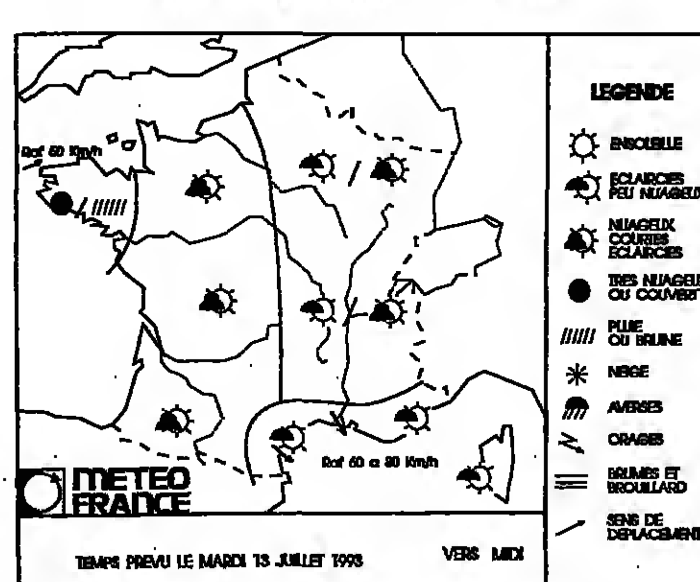
Mort de l'écrivain japonais Masuji Ibuse

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 JUILLET A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 13 JUILLET 1993



Mardi : retour de la pluie en Bretagne, amélioration ailleurs. – Dès le matin, de petites pluies débuteront sur la pointe du Finistère, gagnant toute la Bretagne pour la mi-journée, la Basse-Normandie et les Pays de Loire en fin de journée.

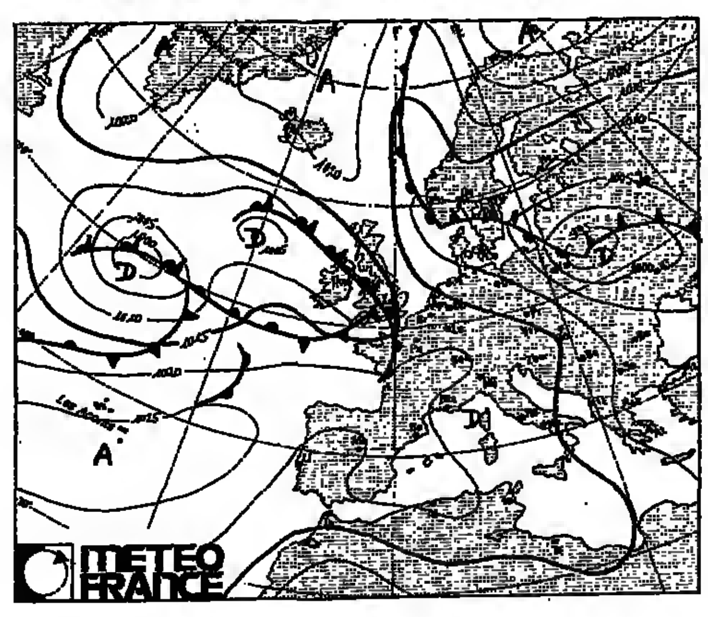
Sur le reste du pays, le ciel sera partagé entre nuages et éclaircies. Le relief des Vosges, Jura et Alpes sera plus chsrgé svec encore quelques averses. Sur la moitié ouest du pays, le ciel se voilera de plus en plus à l'approche de la perturbation atlantique.

Sur les régions méditerranéennes, le soleil sera bien présent, mais le vent de nord-ouest soutenu avec des rafales à 60/70 kmh.

Lee températuree minimales ssront encore fraîches : de 8 degrés à 11 degrés sur le quart nord-est du psys, 11 degrée à 13 degrés sur la facsde etlsntiqua, 15 degrés à 18 degrés en Méditerranée.

Les températures maximales attaindront 17 degrés à 20 degrés dans le Nord-Ouest, 21 degrés du Midi pyrénéen aux régions de l'Est, et toujours 26 degrée à 28 degrée en Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 14 JUILLET 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 12-07-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-07-1993 à 6 heures TUC et le 12-07-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	25	16	D
BIARRITZ	18	13	C
BORDEAUX	20	12	N
BOURGES	18	9	N
BREST	17	10	C
CAEN	17	9	D
CHERBOURG	17	7	N
CLERMONT-FER	19	9	C
DIJON	19	10	C
GRENOBLE	20	11	C
LILLE	18	10	N
LIMOGES	15	8	C
LYON	21	12	C
MARSEILLE	25	14	D
NANCY	19	11	P
NANTES	19	10	N
NICE	26	18	D
PARIS-MONTS	18	11	C
PAU	18	12	N
PERPIGNAN	24	16	D
RENNES	18	8	N
ST-ÉTIENNE	18	18	C
STRASBOURG	18	10	C
TOULOUSE	20	12	N
TOURS	17	9	N
POINTE-A-PITRE	–	–	–

ÉTRANGER			
ALGER	30	17	D
AMSTERDAM	18	7	O
ATHÈNES	32	22	D
BANGKOK	34	27	N
BARCELONE	23	17	N
BELGRADE	36	14	C
BERLIN	14	11	C
BRUXELLES	20	10	N
LE CAIRE	33	22	N
COPENHAGUE	16	10	P
DAKAR	29	24	D
DELHI	30	24	P
DJERBA	–	–	–
GENEVE	16	10	C
HONGKONG	31	25	N
ISTANBUL	27	17	D
JÉRUSALEM	–	–	–
LISBONNE	24	16	D
LONDRES	18	7	C
LOS ANGELES	26	18	D
LUXEMBOURG	19	10	A
MADRID	27	13	D
MARRAKECH	36	18	D
MEXICO	24	13	N
MILAN	26	6	D
MONTRÉAL	29	18	C
MOSCOU	17	18	N
NAIROBI	19	14	C
NEW-YORK	37	25	N
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ	27	18	D
PÉKIN	32	22	N
RIO-DE-JANEIRO	24	16	D
ROME	26	13	D
SINGAPOUR	31	28	N
STOCKHOLM	–	–	–
SYDNEY	15	10	N
TOKYO	26	22	C
TUNIS	32	20	D
VARSOVIE	28	11	C
VENISE	26	15	D
VIENNE	21	16	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS

Juillet/Août 1993

Les conflits du Proche-Orient

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

L'Arlésienne

IL est sans précédent qu'un feuilleton estival tienne eussi longtemps lee téléspectateure en haleine sans qu'ils voient jamais la principale héroïne à l'écran. Surtout quand il s'agit d'un feuilleton d'actualité. Il convient donc de rendrs hommaga à l'exploit que réalisant les scénaristee de la saga Valenciennes-OM. Cela fait plusieurs jours qu'ila nous consument de curiosité, avec leur nouvelle trouvaille, Christins Eydelie, l'épouse du joueur marseillais sccusé de corruption par trois de ees enciens petits camarades, sans nous en offrir la moindre image, excepté ces quelquss photos compessées tirées sane doute d'un slbum de famille et dont la présence fugitive *ne* fait qu'snflammsr dsvantage nos imaginations puisqu'il semble que cette *femme soit souriante et jolie.*

Mais ces manipulateurs de génie es rsndent-ils compte du risque qu'ile font courir à Isur protégée ? Ne savant-ils donc pas que les ebsents finissent toujours, à la télévision, par devenir euspects ? On imagine déjà les cancans : si elle dit le vérité quand elle contredit son mari, si celui-ci est vraiment la corrupteur, le trahit-elle par amour ou par intérêt ? Est-elle l'ingénue ou la perverse de l'histoire ?

Le suspense devisnt insoutenable. Dn la guettait, vendredi, eux eborde du pelais de justice ds Valenciennes, et elle n'était pas eu rendez-vous dss journsux de 20 heures. On l'espérait samedi et *l'on apprit qu'elle ne s'était dévoilée* qu'eu juge d'instruction dane le huis-clos d'un lieu indéterminé. On la désireh, dimanche, meie, elle n'était toujours pas eu rendez-vous. Il y avait pourtam des femmes partout, ce dimanche, sur toutes les chaînes, surtout en fin de soirée. Fetales sur Canal Plus, ebendonnées ou en mal de fantasmes sur M6, coursées par des flics sur TF 1 et Antenne 2...

Il y en evait même une sur le divan d'Henry Chapier, et l'on crut un instant qu'il s'agissait enfin de notrs Arlésienne tant ells s'sxprimait de façon touchame en racontant sa révolte contre notre société corrompus par l'srgsnt... Il s'sgis*sait simplement* d'*Arlette Laguiller* en version 1988 rediffusée...

Qu'il nous soit donc permis de dire que cette etteme ne saurah être prolongéa sans porter atteinte eux fondements mêmes de notra droit eu voyeurisme ! De quoi aurons-nous l'eir, devant nos écrans, si toutes les Christine Eydolie se piquent d'imiter cette couragsuse petite institutrice qui repoussa les caméras au terme de la prise d'otegee ds Neuilly-eur-Seine ? Ayez pitié, Madame... Montrez-vous ! Momrez-vous ! Mettez-vous à notre place...

ALAIN RDLLAT

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dane notre supplément daté dimenche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film è éviter ; ■ On peut voir ; ●● Ne pas menquer ; ●●■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 12 juillet

TF 1

- 20.40 *Série : Commissaire Moulin.* Paris 18, de Psul Planchon. *Une opération originale pour démasquer l'assassin des « mémés ».*
- 22.20 Cinéma : Bleze. □ Film américain de Ron Shelton (1989). Avec Paul Newman.
- 0.20 5port : F1 Magazine. Grand Prix de Grande-Bretagne.

FRANCE 2

- 20.50 Feuilleton : Le Châteeu des Oliviers. De Nicolas Gessner (4e épisode).
- 22.20 Divertissement : Leurent Violet au Café de la gare.
- 23.30 Journal et Météo.
- 23.50 Msgazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field, an direct des Francofolies de La Rochelle.

FRANCE 3

- 20.45 Cinéme : Fanny. ■■ Film français de Marc Allégret d'après le pièce de Marcel Pagnol (1932).
- 22.55 Journal et Météo.
- 23.25 Megazine : Strip-tease. De Jean Libon et Marco Lamensch. Big Boss Blues, de René-Philippe Dewant ; T'es un enfoiré, chef, de Didier Lannoy ; Love, Peace and Nintendo, de Luckas Vander Taelen ; Les miettes du purgetoire, de Françoise Romand.
- 0.20 Continentales. L'Eurojournel : l'info en v.o.

CANAL PLUS

- 20.35 Cinéma : Loulou Greffiti. □ Film français de Christian Lejalé (1991).
- 22.00 Flash d'informations.
- 22.10 Cinéme : Pleure pes le bouche pleine. ■ Film français de Pescal Thomes (1973).
- 0.00 Cinéma : Le Dernière Folie de Mel Brooks. ●● Film américain da Mel Brooks (1976) (v.o.).

ARTE

- 20.45 Cinéma : Cœurs flambés. ■ Film danois da Halla Ryslinge (1986) (v.o.).
- 22.35 ▶ Cinéma de poche. Cinéma turc, enatomie d'una mort annoncée, documentaira da Kerimen Ulusoy (v.o.).
- 23.20 Cinéma : Ne tirez pss sur ls cerf-volent. ● Film turc de Tunç Basaran (1985) (v.o.).
- 0.50 Cinéme d'animation : 5nark. Poussièra, d'Ursule et Franz Winzentsen.

M 6

- 20.45 Téléfilm : L'Humanoïde. De Philip Saville. *Un chercheur crée le premier hybride homme-singe...*
- 23.20 Téléfilm : California Girls. De Noel Nosseck. *Deux étudiantes en vacances veulent devenir maître-nageur.*
- 1.00 Informetions : Six minutes première heure.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 L'Histoire sn direct. Après-guerre à Saint-Germain-des-Prés (2). Avec Juliette Gréco, Daniel Gélin, Pierre Assouline, Jacques Baratier, Pascal Ory, Yves Salgues.
- 21.30 Drematique. Divertissementa touristiques, taxtes da Noëlle Renaude (rediff.).
- 22.40 La Rsdio dans les yeux. L'actualité des arts plastiques.
- 0.05 Du jour eu lendemein. Avec Marianna Alphant (Claude Monet).
- 0.50 Musique : Code. Au son des calebasses (jusqu'au 16 juillet).

FRANC-MUSIQUE

- 19.30 Concert (donné le 18 mai 1992 lors du Festival du lac de Constance) : Les Eléments, da Rebel ; Les Fêtes vénitiennes, de Campra ; Alessandro, da Gluck, par l'Ensemble Musica Antiqua de Cologne, dir. Reinhard Goebel.
- 21.30 Concert (en direct du Festival d'Aix-en-Provence) : L'Enfance du christ, de Berlioz, par le Chœur des communeutée européennes, l'Ensemble orchestral de Paris, dir. John Nelson.
- 0.35 Bleu nuit. Par Xavier Prévost. Le Quartette Smac evec Yves Cerf, saxophone, Jean-Paul Autin, sexophone, clarinette basse, Jacques Veille, trombone, Jacques Siron, contrebasse.

Mardi 13 juillet

TF 1

- 15.30 Série : Hawaii, police d'Etat.
- 16.25 Jeu : Une famille en or.
- 18.55 Club Dorothée vacances. Arnold et Willy ; Charles s'en charge ; Jeux.
- 18.05 Série : Chips.
- 18.55 Série : Premiers bsisers.
- 19.25 Série : Hélène et les gerçons.
- 20.00 Journel, Tiercé et Météo.
- 20.45 Cinéma : Cent mille dollers eu soleil. ■ Film français d'Henri Verneuil (1963).
- 23.00 Cinéma : A notre regrettable époux. □ Film français de Serge Korber (1987).
- 0.35 Journal et Météo.
- 1.05 Msgazine : Reportages. Ces demoiselles du Crazy (rediff.).

FRANCE 2

- 15.25 5port : Cyclisme. Tour de France : transfert par avion Nancy-Grenoble et repos à Villard-de-Lans : portrait de Bernard Hinault.
- 16.20 Téléfilm : Le Vol du siècle. De Don Taylor.
- 18.20 Msgazine : Giga.
- 18.50 5port : Le Journel du Tour (et à 0.55).
- 19.20 Jeu : Que le meilleur gagne plus. Animé par Nagui.
- 20.00 Journal. Journal des courses et Météo.
- 20.50 Cinéma : Le Cuisine su beurre. □ Film français de Gilles Grangier (1963).
- 22.20 Megazine : De quoi j'ei l'eir ? Présenté par Bruno Masurs. Prudent ou audacieux ? Invitée : Frédéric Mitterrand, Brigitte Fossey, Liane Foly.
- 23.35 Journsl et Météo.
- 23.55 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field, en direct des Francofolies de La Rochelle.

FRANCE 3

- 15.40 Série : La croisière s'smuse.
- 16.30 Tiercé.
- 16.40 Veriétés : 40e à l'ombre. En direct de Quiberon. Avec Emmanuelle, Christophe Anxel.
- 18.25 Jeu : Questions pour un champion.
- 19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- 20.05 Feuilleton : Une famille pas comme les sutres (7e épisode).
- 20.35 Jeu : Hugodélire.
- 20.45 ▶ Série : Guerres privées. Pour l'honneur, de William M. Finkeletein.
- 21.40 Planète chaude. Poussières de guerre 2. Le temps des larmes, documentaira da Christophe de Ponfilly et Frédéric Laffont. *La guerre afghane, suite. Rediffusion.*
- 22.35 Journal et Météo.
- 23.05 Magazine : Les Chemins des hommes. Paul-Emile Victor, un rêveur dens le siècle. 3. Antarctique, un continent pour la science (rediff.).
- 23.55 Continentales. L'Eurojournel : l'info en v.o.

CANAL PLUS

- 15.45 Cinéme : Le Choix d'eimer. □ Film américain da Joel Schumacher (1991).
- 17.40 Canaille peluche.

En clair jusqu'à 20.35

- 18.30 Série animée : Batmen.
- 18.55 Le Top.
- 19.29 Série animée : Tam-tam.
- 19.30 Flash d'informatione.
- 19.35 Msgszine : Nulle part silleurs. Les meilleurs moments.
- 20.35 Cinéma : Le Seul Témoin. ■ Film américain de Patar Hyams (1990).
- 22.05 Flash d'informations.
- 22.15 Cinéma : Rcom service. □ Film français de Georges Lautner (1992).
- 23.40 Cinéma : Demonic Toys. □ Film américain da Petar Manoogian (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- 17.00 Magazine : Macadam. Avignon 1993 (rediff.).
- 19.00 Megazins : Rencontre. Jaco Van Dormael/Ilya Prigogine.
- 19.30 Documentaire : 1942. Da Simone Boruchowicz.
- 19.45 Cinémémo : Face à le caméra. De Michael Kuball.
- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.40 La Roue (et 0.35). Portrait d'Harald Maier.
- 20.45 Soirée thématique : Le crime psssionnel. Soirée proposée par Antoine Gallien et Philippa Ronca.
- 20.50 Téléfilm : L'Intruse. *De Jaime Chavarri. D'après une nouvelle de Jorge Luis Borges.*
- 21.50 Documentaire : L'Ame latine. D'Antoine Gallien. *En Amérique du Sud, les maris trompés et les amants délaissés ne plaisantent pas.*
- 22.30 Documentaire : La Belle Epoque du crime peesionnel. D'Antoine Gallien et Philippa Ronce.
- 23.00 L'Affaire Broderick. Extraits du procès.
- 23.15 Documentaire : Je t'eime, je te mange. D'Antoine Gallien. *Les pratiques cannibales.*
- 23.35 Documentaire : Altitude, elcool et edultère. De Vanni Oclepo, avec Greta Saachi. *Au Kenya, au début du siècle.*

M 6

- 13.55 Megazine : Destination musique.
- 17.00 Vsriétés : Multitop.
- 17.35 5érie : Rintintin Junior.
- 18.00 Série : L'Homme da fer.
- 19.00 5érie : Deux flics à Miami. Pes da panique.
- 19.54 5ix minutes d'informations, Météo.
- 20.00 Série : Cosby Show.
- 20.35 Le Merdi, c'est permis.
- 20.40 Megazine : Grandeur nature. Le rêve d'un enfant : Byndia et les rhinocéros.
- 20.45 Série : Les Aventures de Tintin. Tintin au Tibet ; Les Bijoux da la Castafiore.
- 22.15 5érie : Mission impossible.
- 23.50 Les Stars en noir et blanc. Avec la séria : Destination danger.
- 0.45 Informations : Six minutes premiére heure.
- 0.55 Megazine : Flashback.

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Archipsl science. La cratère météorique da Rochechouard.
- 21.30 Grend engle. Ouvriers par conviction (rediff.).
- 22.40 Les Nuits megnétiques. Trafic aux paradis. 1. Sur la route.
- 0.05 Du jour au lendemain. Avac André Markowicz (la Quatrième Prose, d'Ossip Mandelstam).
- 0.50 Musique : Code.

FRANCE-MUSIQUE

- 19.00 Concert (en direct da Montpellier) : Rienzi, opéra en cinq actes, da Wagner, par le Chœur de Radio-France et l'Orchestre philharmonique de Montpellier, dir. Pinchas Steinberg ; sol. : Gary Lakes, ténor, Susan Anthony, soprano, Kathryn Harries, mezzo-soprano, Monte Pederson, baryton-basse, Hans Tschammer, baryton, Ivan Kiurkciev, ténor.
- 23.15 Concert (donné le 15 septembra 1992 à Besançon) : Suite française pour clavier n° 6 en mi majeur BWV 817, de Bach ; Six petitee pièces pour pieno op. 19, de Schoenberg ; Danses allemandes pour piano D 783, de Schubert ; Estampes, da Debussy, par Karina Wisniewska.
- 0.35 Bleu nuit. Le Brus Trio du pianiste Arne Forsen, avec Ulf Akerhielm, contrebasse, et Gilbert Methsws, batteris.

Le Monde

L'indice INSEE compris « entre 0 % et – 0,1 % »

Les prix ont été stables en juin

Les prix à la consommation sont restés pratiquement stables en juin en France, l'iodice provisoire de l'INSEE reodu public lundi 12 juillet feisant état d'une évolution comprise *« entre 0 % et — 0,1 % »*. Cette quasi-stabilité des prix pendent un mnis nù l'inflatinn est généralement faible fait suite à des progressions déjà très lentes au cours des mnis précédents (+ 0,2 % en mai, + 0,1 % en evril et + 0,5 % en mars).

Au ministère de l'économie, on explique cette stabilité – vnire ce petit recul – de l'indice par des fecteurs saisonniers, la nnuvelle méthode de calcul répercutant plus directement qu'auparavant les évolutinns ponctuelles de prix. Ainsi, l'indice de juin est fortemeot affecté par la baisse (de *0,1 %*) des prix des produits manufecturés liée aux soldes d'été (dans le textile notamment) et par le fort recul des prix des produits elimentaires (– 0,7 %). Si les prix de l'énergie oot aussi légèremeot dimioué (– 0,2 %), ceux des services (+ 0,3 %) et les tarifs publics hnrs ènergie (+ 1 3 %) oot augmenté.

Sur douze mnis, les prix euront dnnc eugmenté, à la fin juin, de *1,9 % à 2 %*, l'indice de juin ne marquant pas dans ces conditions de modification des tendances antérieures, feit-on remarquer à Bercy. Plus que la baisse des prix des produits alimentaires (– 0,5 % sur les douze derniers mois), la faible progressinn des prix des produits menufacturés (+ 1,5 %) devrait alimenter l'argumentaire de ceux qui affirment que l'économie fraoçeise est en défletioo, le rythme toujours élevé de beusse des prix des services (+ 4,1 %) cootredisant partiellement cette tbèse. Avec notamment l'augmentation du prix de l'essence, les chiffres de juillet devraient être plus *« positifs »* : l'indice merquera à nouveau uo retour à la bausse.

E. I.

Après le sommet des Sept à Tokyo

Les négociations reprennent à Genève dans le cadre du GATT

Au lendemain du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des sept principaux pays industriels, *du 7 au 9 juillet, à Tokyo*, es responsables américaina et eponais ont jeté samedi 10 juillet les bases d'un eccord commercial (*le Monde* deté 11-12 juillet). Cet eccord, qui fait suite à l'affirmation par les Sept de leur volonté de conclure rapidement l'Uruguey Round, confirme la place prédominante priee cette ennée par le problème du commerce dens lee diecussions internetioneles. Lundi, les négociationa reprennent è Genève entre les 111 netlona signeteirea du GATT (eccord général aur lee tarifs douaniers et le commerce).

De grands accords commercieux internationaux esquissés dans le heut lieu dn protectionnisme ! Le sommet de Tnkyo laissera un souvenir étonnant. Les pays industriels se préoccupent actoellement tellement de commerce qu'ils ont à peine effleuré dans la capitale nippone certaios sujets qui leur snnt d'ordinaire très cbers, en particulier celui des taux de change. Ainsi, les propos du président Mitterrand appelant à uo système monétaire ioternatiooal calqué sur le mécanisme de change européen o'a pas provoqué les foudres des partisans des monnaies flottantes. Et les responsables jeponais o'ont pas été importunés par d'iosistantes demandes d'une nouvelle réévaluation du yen.

Même la rencontre entre le présideot russe et les Sept, « bouquet final » des sommets des deux deroières années, e été reléguée eu secood rang. A Tokyo, les dirigeants des Sept ont envoyé un message très clair et défini les principales lignes de négociations qui doivent permettre de boucler l'Uruguay Round, entamé il y a sept ans. Les mioistres du commerce extérieur de la quadrilatérale (Etats-unis, Japon, CEE, Canade) se sont entendus sur une réduction générale des tarifs douaniers, l'abolition des droits de douane sur certaines catégories de produits et la réductioo des « pics tarifaires » ectuellemeot pratiqués sur des biens jugés sensibles. Cependant, des questions très importeotes, ootamment les services financiers et eodiovisuels, ainsi que le textile et la *réforme* du GATT *lui-même* sont encore en chantier. Et le sommet de Tokyo o'a pas résoln les conflits commerciaux eo cours, notamment celui sur l'acier.

Il est malgré tout probable que les négociations qui s'ouvrent lundi à Geoève tronveroot un souffle nouveau. Le oooveau directeur général du GATT, Peter Sutberland, o'e-t-il pes promis de *« remuer ciel et terre »* pour mener l'Uruguay Round à son terme avant la fin de l'année ? Dans l'esprit des Américains, il ne fait pas de doute que tout ou presque sera bouclé pour le 15 décembre. Une visioo qui o'est pas celle de la France, mais celle-ci doit de toutes façons se préparer à négocier serré.

Ambiguïté internationale

La France parvieodra-t-elle à tirer son épingle du jeu pour protéger son agriculture ? L'atmospbère n'est pas celle d'une renégociation du pré-accord de Blair House, signé en oovembre dernier eotre les Etats-Unis et la CEE. Les déclarations faites veodredi soir par le premier ministre Edouard Balladur étaient d'ailleurs extrêmement prudeotes. *« La position française a remporté un certain succès »*, a-t-il déclaré sur TF 1, sjoutant que *« nous avons fait admettre notre point de vue que tant que tout n'est pas décidé, rien n'est décidé. »* Résumant la positioo française, M. Balladur e cooclu : *« Je souhaite, autant que quiconque, lo conclusion de l'accord du GATT »*, mais *« pas à n'importe quel prix »*.

Le sommet des Sept e également révélé l'une des grandes ambiguïtés de la stratégie économique internatiooale . Intervenant « pour leur bien commun » et celui de l'économie mondiale, les dirigeants des Sept défendent avant tout, bieo sûr, leur propre iotérêt. Symbole entre tous : la semaine de Tokyo s'est conclue sur un accord bilatéral entre les Etats-Unis et le Japon visant à réduire l'excédent nippon, alors même que les responsables des autres principales puissances se trouvaient encore dans la capitale japonaise ou, à quelques heures près, auraient pu y être. L'ambassadeur de le CEE en Japon o'a d'ailleurs pas manqué de regretter l'errangemeot à deux. *« S'il étoit confirmé que des dispositions prévoient des parts de marché avec des objectifs par secteurs pour un pays donné, appuyé par une surveillance périodique, ce serait un développement inquiétant pour le commerce internotional »*, a-t-il déclaré à l'Agence France presse. L'accord américano-japooais oe cootieot pas, à la demande nippooe, d'objectifs cbiffrés et pourrait donc demeurer au stade de déclaration d'ioteotion. N'empêche que ls Communeuté, doot la reocontre avec les Japooais mardi 6 juillet, o'e pas produit de résultats concrets, aurait certaloement bien aimé en obtenir autant. Malgré la rencontre de Tokyo, les craintes relatives à la montée dn protectioonisme et do commerce administré *(lire la série d'articles parus dans* le Monde *du 6 au 11/12 juillet)* n'ont pas dispam, même si le président Clinton a affirmé qu'il s'agissait simplement d'obtenir *« de meilleurs résultats et de meilleures règles »*.

FRANÇOISE LAZARE

Sur fond de rumeurs de cession de la FNAC

Démission du numéro deux de la Garantie mutuelle des fonctionnaires

Après avoir annoocé des pertes bistnriques de 1,5 millierd de francs il y a moins d'un mois, la GMF (Garantie mutuelle des fonctioonaires) oe semble pas sortie pour autant des turbuleoces. Les rumeurs de cession de sa filiale, la FNAC, se multiplieot à nouveau tout comme les changemeots à la tête de la mutuelle.

Si en dépit d'attaques répétées, *Jean-Louis Pétriat* a réussi à sauver son poste et à se faire réélire président le 12 juin à l'uoanimité, il o'en va pas de même pour le numéro deux de la GMF, Bernard Allieu, qui e démissionné en fin de semaioe dernière. M. Allien était respooosable de l'internatiooal et cbargé de la diversification. Une stratégie qui n'a pas été vraimeot payante puisqu'elle est à l'origine de l'essentiel des pertes, que ce soit dans l'assistance, l'immobilier, le tourisme ou la banque. Selon la GMF, la démission de M. Allien – nommé il y a à peine un an alors que le recentrage était déjà à l'ordre du jour – serait donc liée à l'abandon de tout projet de développemeot qui rend sans objet sa fonction.

D'autres démissions pourraieot suivre eo dépit des démeotis du siège de la GMF. On évoque pêle-mêle les départs d'Olivier Maumus, directeur financier, de Jean-Claude Baumgarten, directeur général adjoint et de Georges Huber, secrétaire général.

Il semble clair que M. Pétriat et une partie de soo état-major sont en désaccord sur l'ampleur du *recentrage oécessaire* et *ootamment* sur d'éventuelles cessions d'actifs, doot la FNAC. Si la GMF reste largemeot au-dessus des oormes européennes de solvabilité, il lui faut absolument retrouver une certaine marge de maoœuvre finaocière eprès un exercice 1992 désastreux. Pour limiter ses pertes à 1,5 milliard de francs l'an dernier, le groupe a réalisé 2,2 milliards de francs de plus-values, soit la moitié de soo stock. Tout aussi préoccupant, soo activité principale, l'assuraoce-dommage des *particuliers* dont la GMF est le numéro deux en France souffre d'uoe conjoocture défavorable, ootammeot dans l'automobile. Du coup, les brnits de couloir sur une cession partielle ou totale de la FNAC, évaluée à près de 2,5 milliards de francs, se succèdent. Il o'est pourtant pas sûr que la mutuelle eit iotérêt à se séparer de sa filiale la plus rentable.

E. L.

En Somalie

Près de 80 morts lors d'une opération de l'ONU contre les partisans du général Aïdid

Un porte-parole des Netions uoies e annoocé que près de 80 Somaliens oot été tués, le lundi 12 juillet, dans la metinée, lors d'uoe nouvelle attaque des forces de l'ONU à Mogadiscio contre les partisans du priocipal chef de guerre somalien, le général Mohamed Farah Aïdid.

Holt hélicoptères, dont trois Cobra, *ont fait feu dans la zone où* une attaqne avait déjà été lancée en juio, près de l'hôpital Digfer. Au même moment, trois joornelistes étrangers, un Britanoique, un Allemand et un Kényan, auraient été tués par des tireurs isolés, e rapporté la radio italieone RAI Uno. – *(AFP, Reuter.)*

□ **M. Rocard revient sur l'annulatino de la rencontre PS-MRG.** – Michel Rocard, président de la direction oationalc do Parti socieliste, a confirmé, samedi 10 juillet à La Rochelle, que le report de la reocootre PS-MRG, aooulée *In extremis* jeudi 8 juillet, était dû à l'affaire OM-Valenciennes. Il a précisé : *« Compte tenu de l'éclatement de l'offoire, la rencontre prévue, à laquelle j'ovois largement donné mon accord, n'étoit plus une rencontre entre le MRG et le PS. Elle devenoit une conférence de presse commune Bernard Tapie et Rocard sur l'OM. On a voulu éviter cela. »*

SOMMAIRE

DÉBATS

Un entretien avec Yachar Kemal.... 2

ÉTRANGER

Algérie : les changements à la tête de l'arméa ennonceraient un durcissement 3
Afrique du Sud : les dirigeents zoulous haussent le ton 3
Bagdad e refusé le nautralisation de deux bases de missiles 4
Le général Morillon fait ses adieux à la Bosnie 5
Espagne : Felipe Gonzalez devre constituer un gouvernement minoritaire 5

POLITIQUE

Le Sénat limite strictement la possibiliné pour les evocata d'être présents lors dee gardee à vue.... 8
Le débet sur la résurgence de courents d'extrême droita dans certains milieux intellectuela.... 8 et 9
Quatre élections centoneles perdelles 11

SOCIÉTÉ

Les suites judiciairaa de l'effaire OM-Velenciennes 12
Le suicide entraîne plue de morts que les eccidents de la route.... 13
Vegue de cheleur et pluiee torrentielles eux Etets-Unis et en Asie 13

SPORTS

Le Grend Prix de formule 1 de Grande-Bretagne ; le Tour de France cycliste ; le Tour de France à la voila 14

CULTURE

La Festival d'Avignon 15
L'Inetitut de musique encienne à Saintes 16
L'Académie musicale aux Arcs ... 17

ÉCONOMIE

L'État financarah le tiare de la charge nécesseire pour sauver l'UNEDIC 19
Virgin Magestore et l'interdiction d'ouvrir la dimancha 16
La réunion du comité interministériel d'eménagement du territoire à Mende 19
Le rapport ennuel de la Cour des comptes 19
Vie des entreprises 20

COMMUNICATION

Le CSA émet des réservee eur l'« éthique dea programmee » de France 2 16
Des groupes étrengers contrôlent le plupert dee journaux tchèques 16

L'ÉCONOMIE

● La consommetion, ressnrt cassé ● L'argant das enfants ● Dossier : l'essurance-chômege ● Le délocalisation ou l'immigration ... 26 à 32

Services

Abonnements 29
Annonces cleesées 16
Camet 22
Loto 22
Mnts croisée 22
Radio-télévision 2310
Spectacles 17

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ca numéro comporte un cahier « La Monde-L'Économia » *folioté* 25 à 32

Le numéro dn « Monde » daté 11-12 juillet 1993 a été tiré à 521 985 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sciences Médecine » : l'épilepsie sort de l'ombre

Jameis le « Grand mel » et ses différentes formes n'ont suscité autant de passion d'ordre sciantifique. Sans pour cela cesser d'effrayer.
Dans la même numéro : un acacia pour lutter contre la déforestation, et le « saut technologique » du *Triomphant*, la nouvelle génération des sous-marins nucléaires français.

Chronologie : juin dans le monde



Le Monde

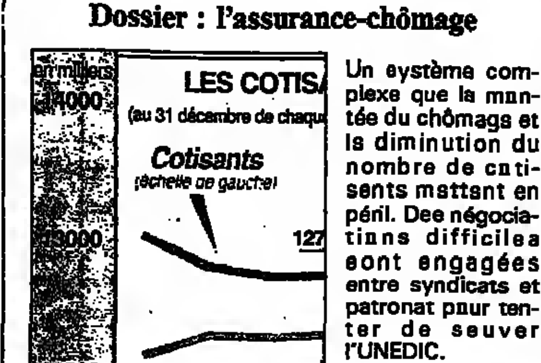
L'argent des enfants



Les banques françaises font ce qu'il faut pour capter une clientèle pleine d'avenir : les enfants. Au traditionnel Livret s'ajoutent les cartes de paiement et les comptes chèques... mais pas encore le crédit.

Page 26

Dossier : l'assurance-chômage



Un système complexe que la montée du chômage et la diminution du nombre de cotisants mettent en péril. Des négociations difficiles sont engagées entre syndicats et patronat pour tenter de sauver l'UNEDIC.

page 30

La délocalisation ou l'immigration



Avant de crier haro sur la délocalisation, tâchons d'en comprendre la logique, écrivent Didier Pène et Marc Chesney. En économie ouverte, c'est un substitut soit à l'immigration, soit à l'importation pure et simple.

page 31

MODE D'EMPLOI 26
Humeur, par Josée Doyère : Activité limitée. Livres : Remettre l'Europe sur les rails, une critique de *« Repenser l'Europe »* et de *« L'union monétaire de l'Europe »*. Notes de lecture. La cote des mots, par Jean-Pierre Colignon : De l'emprunt. Agenda.

PERSPECTIVES ....27 à 29
Privatisations en Amérique latine (IV) : Brésil, déboires politiques.

CONJONCTURE 32
Les taux d'intérêt : Changement de ton. L'Asie du Nord : La France peu présente. Le Japon : Marché imprenable ? Les vins : Attaques méridionales.

L'ÉCONOMIE

À-CÔTÉS

Les gains de la « maigritude »

La grande bouffe, l'aveu et la poudre miracle, ce sont les tendances de la « chasse aux kilos ». Leurs promoteurs, eux, se font du gras

CHAQUE année, aux beaux jours, revient la rengaine des *« quelques kilos à perdre avant les vacances »*. Les kiosques se couvrent de numéros « Spécial maigrir », à la « une » desquels s'exhibent des mannequins plus minces que des passe-lacets ! La « guerre aux kilos » cache mal la vocation mercantile des coupe-faim et autres régimes miracle, tous aptes à faire maigrir... les portefeuilles.

Actuellement, trois grands noms tiennent le haut du pavé en France : Weight Watchers (qui affiche un chiffre d'affaires mondial de 8 milliards de francs, dont 100 millions réalisés en France), Slim Fast (environ 3,6 milliards) et Montignac (40 millions de francs en 1992, 65 prévus en 1993).

Ce dernier de l'aveu même de ses concurrents *« a réveillé le marché »*. Michel Montignac, de son vrai nom Michel Geneviève, fait figure de « challenger » prometteur et mondain.

Fils de gros ayant lui-même perdu 15 kilos, l'ancien directeur du personnel pour l'Europe de la firme pharmaceutique américaine Abbott se présente comme un *« autodidacte de la nutrition »*... Ayant soigneusement choisi son cheval de bataille : la guerre contre les régimes hypocaloriques traditionnels ; et sa cible : les cadres supérieurs.

C'est au milieu des années 80 que débute la saga.

Philippe Baverel

Lire la suite et l'article d'Elisabeth Lévy page 27

LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES FRANÇAIS

La consommation, ressort cassé



Le gouvernement et le patronat prient les Français de se remettre à consommer. Ont-ils cessé de le faire ? Pas exactement, à en croire aussi bien les chiffres de l'INSEE que les reportages que nous avons effectués dans plusieurs régions. La consommation ne chute pas globalement, mais elle n'est plus comme naguère un moteur de la croissance. Et les acheteurs ont changé : regardants, marchandeurs, à l'affût des prix les plus bas.

Lire pages 28 et 29 les articles d'Alain Beuve-Méry, Gérard Buétas, Véronique Maurus, Marcel Scotto, Gabriel Simon et Françoise Vaysse.

CHOMAGE, RESTRUCTURATION ET INSTABILITÉ

Bienvenue dans le marché continental !

par FRANKLIN DEHOUSSE (*)

LA crise actuelle de l'économie européenne a quelque chose d'inhabituel. On sent confusément un mouvement profond, qui accélère les restructurations et accroît leur brutalité. Toutefois, la cause de cette spécificité reste obscure, ce qui ajoute aux désordres du moment. Pour la mettre en évidence, il faut comprendre que l'Europe s'intègre maintenant non dans un marché unique, mais dans quatre grands marchés.

Le premier est évidemment celui de la CEE. Le deuxième est l'Espace économique européen formé par les Etats membres de la CEE et de l'AELE. Le troisième est en train de naître sous nos yeux : il englobe non seulement les Etats de la CEE et de l'AELE, mais encore ceux de l'Europe centrale et orientale, en allant (peut-être) jusqu'à la Russie. C'est le marché continental. Ces trois marchés se fondent dans une économie-monde de plus en plus intégrée par le développement des échanges, des communications, des investissements et des migrations.

Depuis vingt ans, l'Europe occidentale connaît une crise structurelle, qui résulte de son incapacité croissante à maîtriser la mondialisation de l'économie. Ces deux dernières années, elle a également subi une crise conjoncturelle, naturelle après une expansion quelque peu déséquilibrée. Néanmoins, ce qui accentue violemment ces deux crises, c'est l'édification du marché continental.

L'effondrement du rideau de fer a détruit une frontière politique, mais aussi une frontière économique fondamentale. Cela oblige l'Europe occidentale à restructurer en profondeur non seulement son système de sécurité, mais encore son système économique. Si la première conséquence a été – parfois malaisément – perçue, la seconde n'a encore été proclamée par aucun gouvernement.

Vive concurrence

Le passage des pays d'Europe centrale et orientale à l'économie de marché va aggraver – aggrave déjà – les pressions de l'internationalisation économique. Une chose est d'avoir des concurrents à bas prix de l'autre côté du monde, une autre de les avoir à sa porte. La concurrence devient beaucoup plus vive, tout comme les menaces de migration massive ou de délocalisation des investissements. A ces pressions, on ne pourra échapper. Une crise politique, financière, sociale ou nucléaire chez nos voisins aura fatalement des retombées importantes chez nous. L'ouverture à l'Est va accentuer de façon intense les pressions de la mondialisation de l'économie. Nous le vivons déjà tous les jours.

Pour les investisseurs, la délocalisation présente plus de facilité à Prague qu'à Kuala-Lumpur. Pour les entrepreneurs, les importations sont plus aisées lorsqu'elles proviennent de Pologne plutôt que du Nigéria. Pour les candidats migrants, enfin, la CEE apparaît plus accessible vue de Roumanie que du Vietnam. En réalité, nous assistons à un début de fusion accélérée des marchés de l'Europe de l'Ouest et de l'Europe de l'Est, avec toutes les secousses qu'une opération aussi énorme et aussi complexe implique.

Bien sûr, cette gigantesque restructuration ne constitue pas la seule source des difficultés actuelles.

Lire la suite page 31

(*) Professeur à l'université de Liège, au collège d'Europe, et chargé d'enseignement à l'université de Strasbourg.

FINANCE

Le compte en banque des enfants

Les établissements financiers l'ont compris : les enfants sont une clientèle qui a de l'avenir. Alors on leur propose épargne, chèques et cartes de paiement... mais pas de crédit

DEPUIS le début des années 80, le livret de caisse d'épargne – qui traditionnellement accueillait les économies de nos «chères têtes blondes» jusqu'à leur majorité – n'est plus le seul à jouer dans sa cour : la quasi-totalité des réseaux bancaires ayant, eux aussi, décidé de s'intéresser à l'épargne juvénile.

Dès l'âge de 6 ans, le cher ange pourra briser son cochonnet et se rendre, accompagné de ses parents, à la Banque régionale d'escompte et de dépôt, par exemple, ouvrir un compte Bred Junior.

En fonction de son âge, il pourra bénéficier de différents services : tout d'abord, un compte de dépôt, un compte rémunéré : Junior Tirelire, rémunéré à 4,5 %, éventuellement d'une carte Top Junior, carte d'identification qui lui permettra d'effectuer opérations sur son compte, un service de conseil par téléphone. Dès 12 ans, une carte de retrait et à dater de ses 16 ans, il pourra découvrir les joies de l'autonomie bancaire avec son premier chéquier.

MAILINGS ● Au Crédit agricole, le produit proposé s'appelle Mozaïc. Si le compte n'est pas rémunéré, en revanche la carte qui lui est attachée autorise des retraits à l'étranger dans n'importe quel distributeur du réseau Eurocard MasterCard.

A la Société générale, les 12/17 ans peuvent bénéficier du compte Kit. Ils sont environ 170 000 jeunes a avoir choisi cette solution qui leur rapporte 4,5 % par an, intérêts qui seront portés sur la feuille d'impôt des parents. Des mailings sont adressés régulièrement aux parents, déjà clients de l'établissement bancaire. Comme pour les autres établissements, fidéliser est le but avoué de la banque qui, toutefois, déplore un manque de fidélité lorsque le jeune devient étudiant car, souvent, il préférera trouver une agence à proximité de la fac ou de la cité universitaire.

Au Crédit lyonnais, pas de réelle limite d'âge : bien avant 13 ans, on a la possibilité d'ouvrir un compte Multilion Junior – rémunéré à 4,5 % – sur lequel on peut déposer et retirer de l'argent avec bien sûr l'autorisation des parents. Pratiquement, ces opérations, qu'elles soient de retrait ou de dépôt, doivent être d'un montant minimum de 100 francs, toujours d'un multiple de 100 francs et le solde du compte doit être toujours supérieur à 100 francs. A partir de 13 ans, une maturité plus grande permet au titulaire du compte d'obtenir une carte de retrait avec un code confidentiel. Celle-ci autorise des retraits de 200, 500, 1500 ou 2 000 francs tous les deux jours – le montant du retrait étant préalablement fixé d'un commun accord entre les parents et le banquier. L'étape suivante vers la majorité bancaire est l'obtention du chéquier dès 16 ans. Toujours avec l'autorisation des parents, une Carte bleue pourra y être associée.

A la BNP, le produit jeune s'appelle Jeans-épargne. Il a été lancé en 1985, explique Daniel Guillermin, avec une promotion assez active. Aujourd'hui, il y a environ 230 000 comptes. Le plafond est de l'ordre de 3 000 francs par compte et si le compte moyen était de l'ordre de 600 francs dans les années 87/88, il est aujourd'hui de 1 340 francs. Environ, 50 % des détenteurs de compte sont également en possession d'une carte bancaire qui leur autorise des retraits de 2 000 francs par semaine sur la base d'un montant déterminé à l'avance avec les parents (par tranche de 100 francs). Dernier point, le compte, à l'image du livret B, est rémunéré à 4,5 %.

POUR LES GUICHETS "JEUNESSE" NOS EMPLOYÉS ADOPTERONT UNE TENUE APPROPRIÉE

Toujours dans l'esprit de fidéliser ses épargnants, la BNP a spécialement adopté une communication à leur intention : *1,2,3 BNP* pour les 7/12 ans, *BNP Découverte* pour les 13/15 ans et *BNP Réussite* pour les 16/18 ans. Apprentissage de la finance oblige.

La caisse d'épargne, qui revendique un jeune sur deux parmi sa clientèle – soit environ 4 millions d'épargnants, – n'est pas restée inactive. Pour les moins de 15 ans, il y a bien sûr le traditionnel livret A. Le mineur peut effectuer des versements sur son livret, en revanche les retraits doivent être effectués par son représentant légal. De 15 à 18 ans, les jeunes peuvent gérer eux-même leur budget. Le compte Satellis 15/18 offre une panoplie complète de produits : chéquier, carte de retrait, formule d'épargne-crédit, etc. Notons encore qu'à partir de 16 ans, un mineur peut – avec l'autorisation de son représentant légal – ouvrir et utiliser seul son livret A.

Si les banquiers se sont attachés à trouver des produits en direction des jeunes, ce n'est pas forcément pour être agréables aux parents : une enquête parue dans *Budgets Famille* faisait ressortir que le montant des dépenses faites ou prescrites par les jeunes représentait 600 milliards de francs, soit près de 20 % de la consommation des Français.

François Bostnavaron

HUMEUR ● par Josée Doyère

Activité limitée

IL y a des choses que je ne comprends pas, malgré toute ma bonne volonté. Pour avoir une chance de trouver un boulot, un jeune doit avoir une formation solide, qui l'occupe bien au-delà des 16 ans de la scolarité obligatoire (et ils sont beaucoup trop nombreux ceux qui lâchent l'école le jour de leurs 16 ans). Il faut bien compter quatre ans de plus, dans le meilleur des cas, pour être prêt (bac + 2, comme on dit maintenant), et ça lui fait vingt ans, «le belle âge» que chantaient les anciens.

Pour des études supérieures, il faut bien compter six à dix ans de mieux. La fourchette de l'accès au premier emploi est donc de... 16 à 28 ans. Bon. Jusque-là, je crois avoir compris.

D'un autre côté, les entreprises, en état de sureffectif permanent depuis la crise, ne cessent de débaucher, à tour de bras. Ça fait des années maintenant qu'on a mis en place des systèmes de préretraite, et dans bien des boîtes, du planton au cadre supérieur, on courbe le dos dès qu'on frôle la cinquantaine : on risque du jour au lendemain d'être viré, avec ou sans juteuse indemnité, avec ou sans taxi pour regagner ses pénates. Il faut reconnaître que tous ces fidèles salariés coûtent horriblement cher.

Dégager les plus anciens, cela permet de créer des emplois pour les jeunes, nous dit-on, cela allège la trésorerie des entreprises et restaure la rentabilité. C'est douloureux, mais il faut le faire. Bon, jusque-là, je suis.

Mais... attendez. En fait, c'est là que je commence à ne plus comprendre. On vient bien de nous raconter que pour restaurer les équilibres des comptes sociaux, il allait falloir qu'on cotise pendant 40 ans, et non plus pendant trente-sept ans et demi ? Alors comment on fait ? Un informaticien de 43 ans, qui n'est tout de même pas un vieillard, n'a plus aucune chance de se recaser, me dit-on, ici et là.

S'il a commencé à travailler à 20 ans, il faut, c'est une nécessité absolue, qu'il bosse jusqu'à 60 ans, pour avoir droit au plafond de la Sécu (qui n'est déjà pas si luxueux) ; et je ne parle pas des régimes de retraite complémentaire !

Au même moment, les chaînes de télé, les journaux, les magazines, nous montrent de beaux quadragénaires, des quinquagénaires dynamiques, des sexagénaires qui ne paraissent pas leur âge... Et vous pouvez allègrement mettre tout ça au féminin. Ils sont loin d'être pourris, tous ces gens-là et ont l'air bien partis pour aborder le quatrième, voire le cinquième et peut-être le sixième âge (les plus de 90 ans, selon moi). Comment vont-ils faire pour survivre, si la «vie active» ne dure qu'un peu plus de trente ans ? Je ne comprends plus du tout. Ces quelques considérations que l'on ne cesse de remâcher me paraissent folles, incompatibles. Sans solution raisonnable. A moins qu'on compte sur le sida ou sur une troisième guerre mondiale pour régler le problème. ■

LA COTE DES MOTS

De l'emprunt

Le 16 juillet, l'ensemble des établissements financiers (banques, compagnies d'assurances, etc.) transmettront au Trésor les ordres d'achat de l'emprunt Balladur... Et le premier ministre se félicite de l'...intérêt porté à cette opération par de nombreux investisseurs.

Emprunter vient du latin *promutuum*, de *pro*, «à l'avance», et *mutuum*, «argent emprunté à rendre sans intérêt» (l). Attention aux contresens dans les textes anciens, car *emprunter* fut parfois employé, jadis, au sens de «prêter»... et aussi de «recevoir des coups» !

Emprunt a été utilisé dès le XII[e] siècle dans l'acception qu'il a aujourd'hui, et désigne en particulier une taxe (XV[e]-XVIII[e] siècles). Par extension, le terme s'applique, entre autres, à l'action de s'approprier un texte, une idée, etc.

Ainsi, chacun sait, sans doute, que dans *la Vie parisienne* d'Offenbach les amis et relations du vicomte de Gardefeu sont mis par lui à contribution pour jouer le rôle de personnages que l'on rencontre ordinairement, sous le Second Empire, dans les pensions de famille et hôtels. La jolie gantière Gabrielle devient ainsi «M[me] de Sainte-Amaranthe», veuve d'un colonel...

C'est sous cette identité qu'elle se présente, par un des airs les plus connus de l'opéra bouffe : *«Je suis veu-ve d'un co-lo-nel qui mourut à la gue-e-e-e-rre.»* Mais lorsque l'on se plonge dans le livret de *Michel et Christine*, vaudeville en un acte de Scribe et Dupin créé en 1821, l'on trouve quasiment mot pour mot une bonne partie des paroles. Meilhac et Halévy auraient-ils effectué un emprunt, qui, pour eux, se serait révélé un excellent placement ?

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

Remettre l'Europe sur les rails

Dans le débat sur l'application du traité de Maastricht les pragmatistes l'emportent sur les doctrinaires. La force des choses économiques l'impose

REPENSER L'EUROPE
de Gérard Lafay et Deniz Unal-Kesenci. Economica, 112 pages, 49 F.

L'UNION MONÉTAIRE DE L'EUROPE
de Pascal Riché et Charles Wyplosz. Seuil, coll. «Points», 240 pages, 42 F.

«REPENSER l'Europe», c'est pour Gérard Lafay et Deniz Unal-Kesenci adapter le processus d'unification aux circonstances. Ils rappellent d'abord les succès du Marché commun, notamment dans l'expansion des échanges. Six membres de la Communauté économique européenne figurent parmi les dix premiers exportateurs mondiaux. Quant aux ombres, elles apparaissent sous deux formes : l'érosion du tarif extérieur commun et la perversion de la politique agricole, qui a englouti les deux tiers du budget communautaire.

Pour l'ouverture du marché unique, le 1[er] janvier 1993, les résultats positifs peuvent également être comptabilisés par Bruxelles : parmi les 282 mesures jugées nécessaires, 255 ont été adoptées, dont 216 sont déjà en application. Mais les effets pervers sont soulignés, ici aussi : on a créé une zone de consommation plus qu'une zone de production. Par ailleurs, une dérive centralisatrice a été constatée, au point que le chancelier Kohl a parlé un jour de *«furie réglementaire»* et que Jacques Delors a dû réaffirmer la nécessité du principe de «subsidiarité». Mais il ne peut se concrétiser que si le contrôle démocratique est renforcé.

Le cheminement vers l'Union monétaire se faisait aussi à belle allure sur le papier jusqu'à la tempête monétaire de l'été 1992. Le SME lui-même fut profondément affecté, certains de ses membres ayant «choisi la liberté». Ces réactions avaient des causes plus profondes que le «non» danois et le timide «oui» français : insuffisante convergence des rythmes d'inflation, graves problèmes budgétaires de certains Etats, effets de la réunification allemande.

Que faire maintenant ? Nos auteurs pensent qu'il faut mettre en place une véritable phase de transition tenant compte des circonstances. Réintégrer la majorité des monnaies de la Communauté dans un système réaliste fondé sur des parités fixes mais ajustables, le mark ne pouvant plus être le point d'ancrage de ce nouveau SME. C'est à un écu renforcé que doit incomber ce rôle, ce qui veut dire qu'avant d'arriver à une monnaie *unique*, il est indispensable de passer par une monnaie *commune* dont la particularité serait de ne pas pouvoir se déprécier par rapport aux autres monnaies de la CEE.

TRILOGIE ● Autre impératif : organiser en Europe un espace productif cohérent. Ce qui veut dire : 1) mettre en place des filières, des pôles de compétitivité, avec des relations privilégiées entre fournisseurs et clients ; 2) instaurer, ou plutôt revivifier une *«préférence communautaire»* qui n'aurait jamais dû se démanteler. Il ne s'agit pas de prêcher le protectionnisme mais d'éviter la surévaluation des monnaies de la Communauté vis-à-vis de celles de nos concurrents de l'extérieur ; de privilégier par des mesures fiscales ou réglementaires les relations entre les entreprises européennes (accords, fusions, acquisitions) ; de réhabiliter le tarif extérieur commun prévu par le traité de Rome.

Instiller une bonne dose de pragmatisme pour sauver l'Europe, c'est aussi ce que pensent Pascal Riché et Charles Wyplosz, moins proches de la ligne Séguin. Notons d'abord qu'ils ont réussi à épurer la matière de toutes ses complications superflues.

Un point fort que nos auteurs appellent *«la trilogie impossible»* : on ne peut s'offrir à la fois une politique monétaire indépendante, la fixité des changes et la liberté des mouvements de capitaux. Il faut sacrifier l'un des trois pôles. La suppression du contrôle des changes depuis le 1[er] juillet 1990 a conduit les pays membres de la CEE (sauf l'Allemagne) à perdre leur autonomie monétaire, et c'est pour sortir de l'emprise de la Bundesbank (dans la fixation des taux d'intérêt), en partageant son exorbitant pouvoir, qu'on a relancé le vieux rêve d'Union économique et monétaire et le principe de la banque centrale européenne.

La tempête monétaire de l'automne 1992 a brouillé les cartes. Retrouver les «clés du royaume», c'est-à-dire les fameux «taux de convergence» avant la fin du siècle, est-ce socialement jouable ? On en revient au grand débat de 1983 ou à celui entre Séguin et Balladur : sortir du SME, rétablir le contrôle des changes ? Pascal Riché et Charles Wyplosz trouvent ces remèdes pires que le mal car ils relanceraient l'inflation et conduiraient à une nouvelle cure d'austérité.

Si la «zone écu» voit le jour, l'Europe pourra parler aussi fort que les Etats-Unis. Mais cette concurrence avec le dollar n'aura pas que des avantages et il faudra alors mettre en chantier un nouveau système monétaire international. La logique voudrait que l'objectif fédéraliste européen s'impose *«à long aller»*, comme disait François Perroux, pour remédier à la plupart des contradictions soulevées dans la marche cahotante de l'Europe. Mais l'Histoire est-elle logique ?

Pierre Drouin

NOTES DE LECTURE

GRANDEUR ET DÉPENDANCE
Sociologie des macro-systèmes techniques
d'Alain Gras, avec la participation de Sophie L. Poirot-Delpech. PUF, 292 pages, 189 F.

Notre société est composée de macro-systèmes techniques. Alain Gras analyse les plus «présents» : l'électricité, les transports ferroviaires et aériens. Sources de bien-être et de confort, certes. Mais ne les devons-nous pas à nous-mêmes ? Nos désirs ne façonnent-ils pas le monde ? Voici une réponse qui ne manque pas de pertinence à la *«théorie de l'offre»*. Ce qui ne retire rien au renforcement d'une nouvelle dépendance.

La thèse marxiste a encore de fortes résonances : l'homme est libre, sauf de ne pas choisir le progrès. Postulat invérifiable selon notre auteur, pour qui *«la question posée à notre monde n'est plus (ou ne devrait plus être) : Comment accroître la productivité par la machine... mais : Comment réinsérer l'homme, ressource de plus en plus abondante, dans la boucle technologique production-consommation ?»*.

P. D.

L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT DANS LE MONDE
sous la direction de Michel et Calliope Beaud et Mohamed Larbi Bouguerra. La Découverte, 440 pages, 170 F.

Une première. Plus de cent auteurs viennent de participer à la rédaction d'un nouveau livre de cette collection «L'état du monde» qui a fait ses preuves. Il s'agit cette fois de l'environnement. Le thème est exploré sous un angle très large. C'est toute la question des relations entre les hommes et la planète qui est audacieusement posée ici. Les étapes de la prise de conscience des menaces sont retracées d'Hiroshima à la Conférence de Rio (1992), puis l'on décrit toutes les atteintes à la nature, les sources de pollution et le rôle des acteurs qui se préoccupent de remédier à ces maux, avec les controverses nées du sujet.

L'«état des lieux» permet de repérer sur la mappemonde les problèmes posés par l'environnement, par grandes masses de régions (nations industrialisées, pays de l'Est et Chine, secteurs en voie de développement... et les «entre mondes» (Arctique, Antarctique, mer, espace).

Dans «Face aux futurs», Michel et Calliope Beaud rejoignent au fond la «Terre-Patrie» d'Edgar Morin (1) : il faut penser le monde comme un système complexe, avec une stratégie plurielle fondée sur les responsabilités assumées. Les auteurs soulignent les dérives technologiques et les enjeux internationaux (affrontements Nord-Sud, rôles des firmes et des Etats, risques sur les climats et l'avenir des énergies). Une finale en beauté sur les *«convictions pour agir»* et les *«pistes»* qui pourraient conduire à un nouvel humanisme. L'espoir est au bout de la route. Trop rare aujourd'hui pour se priver d'une telle lecture.

P. D.

(1) Ed. du Seuil, 1993.

AGENDA

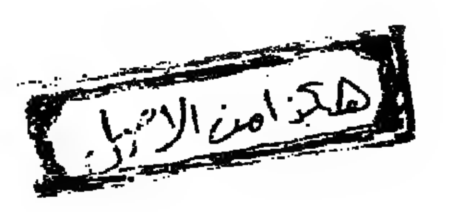
MARDI 13 JUILLET. France. Préavis de grève des hôtesses et stewards pour les 13 et 14 juillet.
Paris. Réunion sur l'UNEDIC.

JEUDI 15 JUILLET. Londres. Publication du rapport de la commission d'audit sur la gestion de la BERD.

DIMANCHE 18 JUILLET. Japon. Elections législatives anticipées.

□ **Jean-Jacques Laffont économiste de l'année.** – Notre confrère *le Nouvel Économiste* a décerné pour la première fois, jeudi 8 juillet, le prix de l'économiste de l'année. Pour 1993, il est attribué à Jean-Jacques Laffont, quarante-six ans, directeur de l'institut d'économie industrielle, professeur à l'université Toulouse-I, et d'autre part collaborateur régulier de la rubrique Livres du «Monde L'Économie».





PERSPECTIVES

PRIVATISATIONS EN AMÉRIQUE LATINE (IV)

Brésil : déboires politiques

Enjeu politique, objets de guérilla judiciaire, les cessions d'entreprises publiques ont été freinées par la déchéance du président Fernando Collor de Mello et les hésitations de son successeur

Après les privatisations au Chili, en Argentine et au Mexique, nous examinons la situation au Brésil.

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

AU Brésil, le manque de volonté politique dans un contexte de crise, avec une constante « valse » des responsables, a freiné une désétatisation d'ailleurs limitée par la Constitution. Annoncé au début du mandat du président Fernando Collor de Mello, en mars 1990 (1), le plan de privatisations brésilien a connu de multiples retards.

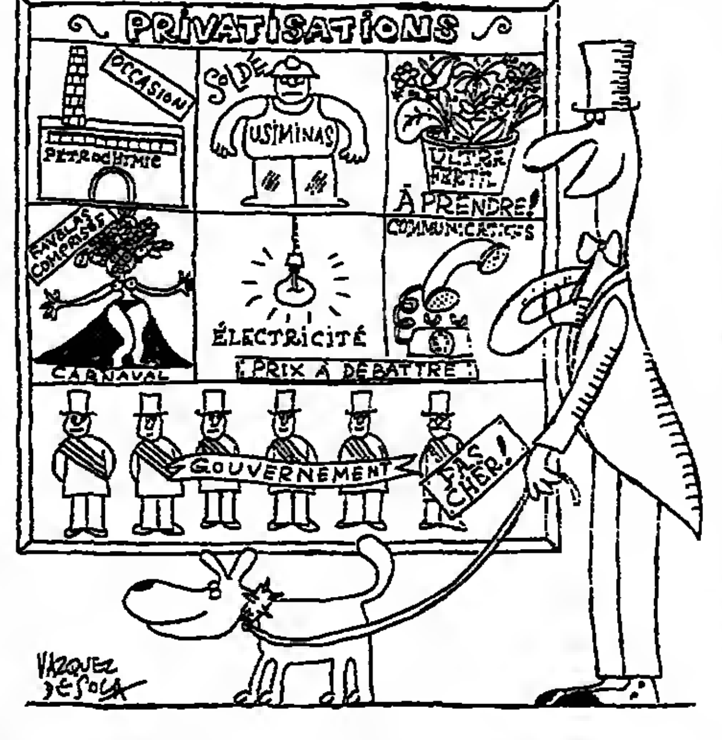
Déjà, le programme n'a démarré officiellement qu'en mai 1991 : il porte alors sur 26 entreprises d'Etat (2). Le président de la Banque nationale de développement économique et social (BNDES), Eduardo Modiano, explique ce délai par *« des difficultés rencontrées dans l'évaluation rigoureuse »* des entreprises et le *« strict respect d'une procédure légale contraignante »*. La première vente concerne le complexe sidérurgique du Minas-Gerais, Usiminas, qui emploie 14 000 salariés. On évalue alors le produit des opérations à venir à 17 milliards de dollars, la participation des étrangers au capital étant limitée à 40 %.

La mise aux enchères d'Usiminas se produit après de multiples difficultés : report de dates en raison de nombreuses actions en justice de l'opposition, et séance houleuse au Parlement, le 24 octobre 1991, sous la pression de manifestations qui provoquent plusieurs dizaines de blessés. Usiminas, première entreprise sidérurgique du pays et septième du monde en matière de productivité est pourtant vendue pour 1,17 milliard de dollars, bien au-dessus du prix plancher fixé (1 milliard de dollars). Les acheteurs sont en écrasante majorité (94 %) des entreprises nationales, principalement deux sociétés... publiques : la compagnie minière Vale do Rio Doce, pour 15 %, et un fonds de placement de la Banque du Brésil, pour un montant équivalent. Après cette première périlleuse, une douzaine d'autres entreprises seront vendues sans difficultés majeures, malgré de constants recours aux tribunaux.

IMPEACHMENT • La procédure d'*Impeachment* à l'encontre du président Fernando Collor de Mello, à partir du mois de juillet 1992, ralentit ensuite la poursuite du programme. Le vice-président Itamar Franco, devenu président intérimaire en septembre, nommé successeur officiel de Fernando Collor en décembre, annonce le gel du plan de privatisations. Le nouveau chef de l'Etat, aux idées nationalistes, s'était déjà déclaré opposé, comme vice-président, à la privatisation d'Usiminas, située dans son fief du Minas-Gerais.

Commence alors un réexamen des dossiers en cours avec un report à trois mois de toutes les mises aux enchères prévues dans le calendrier initial. En moins de cinq mois, quatre ministres se succèdent à la tête du portefeuille des finances : Marcilio Marques Moreira, Gustavo Krauze, Paulo Hadadd et Eliseu Rezende. L'emploi de titres de dette, internes ou externes, pour le paiement fait l'objet d'âpres débats. Dans la première phase, sur un total de vente qui approche alors 4 milliards de dollars, ils sont pourtant utilisés par 97 % des acheteurs.

A la BNDES, officiellement en charge du dossier des privatisations, les dirigeants montrent aussi leur lassitude. Son ultime président démissionnaire, Antonio Barros de Castro, a même mis en cause dans sa lettre de renonciation, début mars, *« les décrets pris en haut lieu qui perturbent le programme »* en n'hésitant pas à accuser le gouvernement d'*« incompétence notoire »*. Les ventes qui reprennent, dans la pétrochimie, sont réalisées à nouveau dans la confusion et toujours sous la menace d'ajournement par les tribunaux.



SUSPICION • *« Il n'est pas facile de comprendre la position du gouvernement Itamar dans ce domaine,* souligne l'éditorial du bulletin mensuel de conjoncture de l'Université fédérale de Rio-de-Janeiro, en avril. *Dans une première étape, le cabinet a maintenu le programme dans un climat de suspicion, en le freinant de multiples manières, alors que, dans les dernières semaines, le gouvernement a émis le souhait d'amplifier et d'accélérer les privatisations, dans un but budgétaire – pour alléger la dette publique – ou social – pour financer des programmes contre la faim et la misère. »* Aujourd'hui, le nouveau président brésilien semble animé d'un zèle de converti pour les privatisations.

Les quelques ventes déjà réalisées par son gouvernement, comme celle de la Compagnie sidérurgique nationale (CSN), *(voir « Le Monde de l'économie » du 22 décembre 1992)*, ont fait l'objet de contestations et d'accusations de corruption, bien que la vente aux enchères de la CSN se déroule conformément aux engagements. Le feuilleton des ajournements reprend, d'autre part, avec le report, au début mai, de la vente d'Ultrafertil et Petrocoque, faute de définition du prix minimum de cession.

ALBATROS • Au total, le programme de privatisations n'a à ce jour concerné qu'une petite vingtaine d'entreprises, pour un montant total d'environ 5 milliards de dollars. L'attrait de l'étranger se résume à un simple pourcentage : sur le total de ces ventes, le capital extérieur n'a participé qu'à hauteur d'un peu plus de 4 %, et la dette extérieure de 110 milliards de dollars du pays n'a été allégée – par le retour de titres – que d'à peine 69 millions de dollars. La décote appliquée aux titres de la dette extérieure y a contribué.

On ignore l'accueil que recevront les entreprises de communication et d'électricité ajoutées à la liste des privatisations par Fernando Collor à la veille de sa destitution, ainsi que le sort d'autres grandes entreprises dont Itamar Franco a évoqué récemment la vente. Ainsi de la prestigieuse compagnie Vale do Rio Doce, productrice d'aluminium et de cellulose. Le président brésilien a même envisagé de supprimer le plafond de 40 % imposé au capital étranger.

Dans ce domaine comme dans d'autres le Brésil apparaît comme un albatros, handicapé par la taille de ses ailes. La lutte contre l'inflation s'essouffle – en mai, la hausse des prix dépasserait les 30 % – et le pays est affaibli par des crises politiques à rebondissements que l'actuel chef de l'Etat ne semble pas parvenir à maîtriser. *« Notre retard s'accumule et il est facile de prévoir que peu de choses seront faites avant l'entrée en fonctions du prochain président en janvier 1995 »*, résume un observateur, qui se dit *« désabusé devant toutes ces pertes de temps au moment où la compétition s'accroît entre les pays du continent »*.

L'éditorialiste respecté Carlos Castello Branco écrivait pour sa part à la fin du mois de mai dans le *Jornal do Brasil* : *« Le gouvernement semble faire du surplace, son instabilité émotionnelle révèle l'absence de définition d'une politique à long terme qui permettrait de sortir le Brésil de l'ornière dans laquelle il se trouve. »* On ne saurait être plus clair.

Denis Hautin-Guiraut

(1) Son prédécesseur, José Sarney, avait lui-même lancé l'idée en août 1989.

(2) Des études récentes font ressortir que les 163 entreprises d'Etat brésiliennes sont ensemble endettées pour environ 90 milliards de dollars, soit 20 % du PIB du pays.

Prochain article :
Le Pérou

Quelques grosses pièces

Les privatisations réalisées au Brésil, en nombre réduit, ont touché essentiellement la sidérurgie, la chimie (engrais, plastiques) et la pétrochimie, ainsi qu'une petite entreprise de transport fluvial, la SNBP. Elles comportent cependant quelques grosses pièces : outre Usiminas et la CSN, Acesita et la CST pour la sidérurgie, Copesul pour la pétrochimie et Fosfertil pour les engrais, qui ont presque toutes nettement dépassé les prix minimaux prévus.

LE FILON DES RÉGIMES

Les gains de la « maigritude »

Suite de la page 25

Les éditeurs ayant tous refusé son manuscrit (*« On m'expliquait que, n'étant pas médecin, je n'étais pas crédible, surtout face à des « locomotives » comme Rika Zaraï ! »*), l'homme décide de créer sa propre maison d'édition : Artulen. Succès foudroyant. En 1986, son premier livre : *Comment maigrir en faisant des repas d'affaires* (188 francs) est vendu à 500 000 exemplaires. Un an plus tard, la version grand public *Je mange donc je maigris* atteint le million. Du cadre supérieur à l'employé, tous sont touchés ! Editeur comblé, Montignac promet pour février prochain une version « Spéciale femmes ». En attendant celle pour les personnes âgées...

L'empereur de la *« gastronomie nutritionnelle »* se diversifie : outre les séminaires d'entreprises (23 000 francs la journée pour une vingtaine de participants... sans compter le repas), Montignac a créé l'Institut Vitalité et Nutrition, association regroupant 350 médecins. En échange de leur caution scientifique, les médecins peuvent publier leurs ouvrages chez Artulen.

PAR CORRESPONDANCE • Le gourou de l'indice glycémique a déjà lancé un réseau de boutiques portant son nom (à Paris, La Rochelle, Bruxelles et Fort-de-France), qui vendent à bon prix pain complet et pâtes « intégrales », marmelades, croissants... Jusqu'à la vente par correspondance, dont se charge Fromentel, filiale du groupe.

On annonce pour octobre prochain l'ouverture d'un *« très grand restaurant (240 couverts) »* à Paris, en attendant la création d'ici un ou deux ans, d'un *« espace Montignac de remise en forme »* près de Roissy.

La société qui a doublé son chiffre d'affaires l'an dernier, en *pleine récession*, entend faire de même à l'étranger. Après l'Espagne, l'Italie, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, les Etats-Unis et l'Australie, l'Allemagne en septembre devrait succomber à son tour. Pour atteindre sa cible, Michel Montignac utilise avec un art consommé les médias, plutôt que la publicité classique. Un reportage dans « Good Morning America » sur CBS vaut tous les budgets publicitaires !

Présent dans vingt-six pays, Weight Watchers, pionnier du régime hypocalorique, est né en 1963 de l'imagination d'une Américaine, Jean Nidetch qui, ne parvenant pas à perdre ses kilos, eut l'idée un beau jour de réunir ses amies dans sa cuisine pour « maigrir en commun » : le concept des réunions Weight Watchers, inspiré du modèle des Alcooliques anonymes, était né. Dix ans plus tard, elles débarquent en France. Aujourd'hui, 30 000 adhérentes (de toutes catégories sociales) se réunissent chaque semaine autour de 600 animatrices à temps partiel (toutes d'anciennes adeptes impitoyablement licenciées en cas de reprise de poids). Outre l'inscription (175 francs), chaque réunion coûte 75 francs. *« Vous êtes ici pour apprendre à apprivoiser la nourriture »*, martèle l'animatrice qui s'aide de recueils de recettes, « posters diététiques », balances pour peser les aliments...

Weight Watchers a aussi diversifié les formules : outre l'entretien individuel personnalisé (960 francs les 8 semaines), il est désormais possible, pour 795 francs, de suivre la méthode par correspondance. Enfin, depuis août 1992, la firme américaine propose aux Français une gamme de douze plats surgelés individuels, vendus 25 francs les *300 grammes* en grandes surfaces. La stratégie est mondiale mais déclinée selon les habitudes alimentaires de chaque pays, publicité à l'appui. Clive Brothers, vice-président Europe de Weight Watchers International, cite l'exemple de l'ex-Allemagne de l'Est où déjà 250 réunions ont lieu chaque semaine !

Quant à la Slim Fast Foods Company de New-York, elle opère sur les substituts de repas, poudres miracle censées apporter à l'organisme les nutriments indispensables, tout en limitant l'apport lipidique.

LICENCE • Lancé en 1977 aux Etats-Unis où il est aujourd'hui numéro un, Slim Fast a débarqué en Grande-Bretagne en 1990, en France en avril 1992, enfin en Allemagne il y a trois mois. En France, la précieuse poudre (quatre parfums : chocolat, vanille, fraise, café) est vendue en pharmacie au prix de 145 francs la boîte de 12 sachets de 30 grammes, soit 400 francs le kilo ! Si l'on suit les recommandations (deux doses par jour), la boîte est épuisée en six jours, d'où une dépense mensuelle de 725 francs... pour espérer perdre, la faim au ventre *« 900 grammes en moyenne par semaine »*.

La structure de la firme reste obscure : *« La maison mère accorde licence d'exploiter la marque Slim Fast en France à la société Soleil Nutritionnel »*, indique seulement Dominique Brun, directeur général de cette dernière. Part du chiffre d'affaires réalisé en France ? Montant du budget publicitaire ? ... Dominique Brun reste muet, se contentant de faxer les questions outre-Atlantique, d'où elles ne reviennent jamais. Seule confidence, accordée le 29 avril dernier à « Envoyé spécial » sur France 2 : *« Nous enregistrons cette année en France une croissance à deux chiffres en volume par rapport à 1992. »*

Slim Fast se montre plus bavard dans ses campagnes publicitaires pour lesquelles il engage des célébrités... à qui il demande d'essayer le produit. En France, Marie-Christine Barrault, qui aurait ainsi perdu 11 kilos en trois mois, est la vedette du dernier spot, tourné par Roger Vadim.

Philippe Baverel

Les adeptes-vendeurs d'Herbalife

GRACE à nous, le monde entier va apprendre à manger ! Le centre d'affaires de Marly-le-Roi, en région parisienne, résonne des acclamations enthousiastes des 3 000 participants au dernier congrès de la société Herbalife, spécialisée dans la fabrication et la « vente directe » de produits diététiques amaigrissants. *« Pas un business, mais une mission »*, dit le président-fondateur Mark Hughes, qui évoque la mort de sa mère, victime de régimes déséquilibrés.

Mission au demeurant fort lucrative pour la société. En 1992, le chiffre d'affaires – 405 millions de dollars – avait plus que doublé par rapport à 1991 et le bénéfice net (20 millions) avait triplé, ce qu'a salué le marché hors-cote new-yorkais. Une explosion largement imputable au succès rencontré en Europe, notamment en France, qui a assuré plus de 20 % des ventes. Vieux faible des Gaulois pour les potions magiques ? Le centre de distribution, installé à Strasbourg, approvisionne quelque 40 000 vendeurs. Autres marchés en expansion : l'Espagne, l'Allemagne, voire l'Australie ou Israël, prompts à adopter les modes américaines.

Maigrir et gagner gros. C'est sur ces deux fantasmes fort répandus que l'entreprise, née en *Californie* il y a dix ans, a bâti sa prospérité. Le produit n'est pas révolutionnaire : un aliment de complément et de substitution équilibré, présenté en poudre ou en gélules, comme d'autres. Pour environ un mois, il en coûte 600 francs la boîte de poudre et gélules.

Mais la diffusion est des plus astucieuses. Pas de vente en magasin, pas de publicité : le produit est vendu par ceux qui le consomment. Des « amateurs », dans les deux sens du terme. *« Ayant perdu 14 kilos en quelques mois, je n'ai eu aucune difficulté à convaincre les gens qui m'entouraient d'en acheter à leur tour »*, explique Luc, technicien dans le cinéma.

L'entrée n'est pas difficile : il suffit d'être « parrainé » et d'essayer le produit. La mise de fonds est faible : 470 francs, le prix d'achat d'une boîte pour les vendeurs, la remise pouvant aller jusqu'à 281 francs selon le nombre acquis. Mais c'est en constituant à son tour un réseau de clients-vendeurs-recruteurs – une *« organisation »*, dans le jargon maison – que l'on gagne vraiment : des royalties varient entre 2 % et 5 % des ventes réalisées par les distributeurs que l'on a parrainés, et ceci sur trois générations (*« lignées »*, comme on dit à Herbalife). S'y ajoute un système complexe de récompenses (invitation à diverses manifestations ou... photo dédicacée de Mark Hughes).

APPOINT • Parmi les vendeurs-militants présents à Marly, beaucoup de femmes dont les formes ne doivent rien à la consommation d'Herbalife, quelques adeptes de l'Eglise de scientologie, qui contrôlerait (selon des professionnels du secteur) une partie des réseaux de vente en France. Il est vrai que pour une secte, ce genre d'entreprise a l'avantage d'être *peu contrôlée* et d'offrir une excellente voie de recrutement. *« Quand on en prend, c'est pour toujours. C'est un mode de vie »*, dit John Turtoole, un ancien musicien de rock californien, qui, il est vrai, annonce un revenu mensuel de 80 000 dollars par mois !

Pour beaucoup, cependant, Herbalife procure simplement un revenu d'appoint : *« C'est d'abord un jeu*, dit Luc, qui, cependant, certains mois, y gagne près de 10 000 francs. *On me parle comme à un grand spécialiste de la nutrition : sur mon dernier tournage, une dizaine de personnes en prenaient. Mais si je n'ai plus de boulot, j'ai une porte de sortie. »* Pour Josie, monitrice d'auto-école, en revanche, c'est comme une foi, malgré ses kilos persistants, et son relatif échec commercial : elle est persuadée que, de l'acné au cancer, il n'est pas de pathologie qui résiste à son produit fétiche.

Un militantisme qui n'est pas sans problème, vu l'absence de contrôle sur le réseau. La documentation fournie par Herbalife précise bien qu'il est interdit de vanter les vertus thérapeutiques et même amaigrissantes du produit. Mais la perte de poids est, par définition, l'un des principaux arguments des vendeurs. *« On n'a pas plus de contrôle sur un réseau classique »*, soutient Jacques Roux-Brioude, secrétaire général du Syndicat de la vente directe, qui réunit 70 entreprises totalisant un chiffre d'affaires de 6,4 milliards de francs. Voire.

Surtout, la vente directe se prête à l'évasion fiscale à l'égard des impôts et de la Sécurité sociale. Dans le passé, *« plusieurs réseaux se sont fait épingler par l'URSSAF, qui a tenté de prouver l'existence d'un lien de subordination entre la maison mère et les vendeurs »*, rappelle Nicole Ferry. *« Nous sommes très vigilants là-dessus »*, assure Mark Hughes. Depuis la loi réformant le statut des vendeurs à domicile, les démarcheurs doivent être inscrits au registre du commerce. *« Maintenant, ils ne paieront les royalties qu'après avoir reçu le justificatif de l'inscription »*, confirme Luc, qui, du coup, se demande s'il va continuer. Plus rigoureuse sur ce point, l'entreprise conservera-t-elle ses vertus pour ses revendeurs ?

Elisabeth Lévy

PERSPECTIVES

LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES FRANÇAIS

La consommation, ressort cassé

La consommation globale ne recule pas – ou pas encore ? –, elle stagne, avec des effondrements sur tel ou tel produit. Mais le comportement des consommateurs, c'est sûr, a changé

TOUT le bestiaire y passe : la cigale, la fourmi, le caméléon, aujourd'hui, le hérisson ! Les économistes, sociologues, publicitaires, analystes en tous genres perdent leur latin devant le consommateur et ne savent plus à quelle créature le comparer pour expliquer son attitude. Même les très orthodoxes statisticiens de l'INSEE en arrivent à admettre, dans leur langage fleuri, *« une modification de son comportement d'achat »*, ce qu'ils niaient il y a un an encore.

La crise de la demande est évidente. Il suffit de descendre dans la rue pour la toucher du doigt : des boutiques vides ; des vitrines balafrées par les « réclames » ; des affiches en panne de rêve qui ne savent plus que vanter des prix bas. On pourrait aussi parler des caddies qui ne débordent plus, ou seulement de produits à petits prix. Sinistrose ?

STAGNATION • Les premiers articles sur le recul de la consommation sont parus en juillet 1991, quelques mois après la guerre du Golfe. Contrairement aux prévisions des économistes, la reprise attendue n'est pas intervenue à la fin du conflit.

Au fil des mois, s'est installée l'idée que la crise était profonde, ce qui a donné lieu à moult analyses sur *« la fin de la société de consommation »* ou *« la fin de la frime »*, contestées par les économistes purs et durs.

Aujourd'hui, les chiffres sont là pour certifier les impressions. *« La consommation moteur de la croissance »*, c'est bien fini. Dans le dernier bilan de l'INSEE, le *« changement de rythme »* avoué en 1991 est devenu *« rupture »* : la cadence de la seconde moitié des années 80 (3 % l'an en moyenne) est cassée, tombée à 1,5 % en volume.

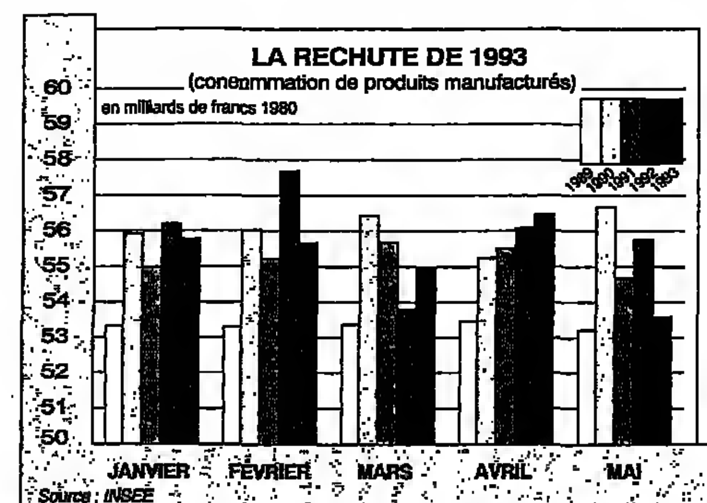
Les comptes du commerce, eux, font apparaître que cette petite croissance *« repose essentiellement sur une progression de la consommation de services et des achats d'automobile »*, dopés par des mesures fiscales de fin d'année. S'en tenant aux marchandises vendues par le commerce de détail, l'INSEE prend la mesure exacte des dégâts : d'une progression de 2,5 % en moyenne entre 1986 et 1990, on est passé à 0,9 % en 1991 puis à 0,5 % l'an passé. Si l'on exclut les produits pharmaceutiques – qui continuent sur leur lancée, – le coup de frein est encore plus spectaculaire : 2,2 % en 1989, 0,2 % en 1992. En clair, c'est la stagnation.

Pourquoi voudrait-on que les boulangers soient optimistes ? La demande en pain et pâtisserie fraîche a reculé de 1,6 % en volume. Les bouchers sont de mauvaise humeur ? La consommation de viande fraîche a baissé de 2,3 %, hors volaille et gibier.

Du jamais vu depuis quinze ans. Les grands magasins recommencent à faire des « nocturnes » ? Leur chiffre d'affaires a régressé de 3,1 % en 1992 (toujours en volume). Le prêt-à-porter fait des soldes mirobolants ? Le secteur de « l'équipement de la personne » s'est replié (– 0,9 %) et la chaussure s'est effondrée (– 10,4 %). Jusqu'aux balcons qui sont moins fleuris : l'activité du commerce des fleurs et plantes a baissé de 5,6 %.

Encore tous ces chiffres datent-ils de 1992. La situation ne s'est pas améliorée depuis.

Certes, les petits commerçants ont la réputation de ne jamais être contents. Mais, sur le terrain jour après jour, ils peuvent toucher la crise du doigt. Et leurs difficultés sont aggravées par l'avancée de la grande distribution, d'autant plus irrésistible qu'elle puise son succès dans ses prix bas. La guerre se rallume entre petit et grand commerce, et industrie et distribution sont à couteaux tirés (« le Monde-l'Economie » du 29 juin).



La consommation de produits manufacturés enregistrée par l'INSEE montait régulièrement d'année en année. Le mouvement s'est interrompu en 1991. Reparti en 1992, il est retombé cette année (sauf en avril).

Car le consommateur de 1993 entend avant tout l'argument prix. C'est ce qui l'incite à se précipiter chez les « hard discounters » venus d'Allemagne, ce qui le fait délaisser les grandes marques, ce qui lui fait courir les soldes, promotions et autres opérations coups de poing. Le risque est, au demeurant, que le consommateur finisse par devenir extrêmement méfiant devant les étiquettes, ayant le sentiment de se faire « pigeonner » en temps normal.

Il a vite compris les nouvelles règles du jeu, prenant le pli de marchander et faisant sentir au vendeur que le rapport de forces s'est inversé.

MARCHANDAGE • Les observateurs citent aussi l'exemple de ces consommateurs qui achètent tous leurs produits de base le moins cher possible, mais n'hésiteront pas à se payer une bonne bouteille de vin. De là à dire, comme on l'entend outre-Atlantique, qu'acheter bon marché est du dernier chic (1), il y a un pas. Le chômeur – qui réduit d'un quart sa consommation lorsqu'il perd son emploi – et son entourage, traumatisé lui aussi, ne voient sûrement pas les choses sous cet angle.

Si l'on se contentait des explications « orthodoxes », on chercherait la racine de ces phénomènes dans une baisse du pouvoir d'achat des ménages. Or, ce n'est pas encore le cas. Cela pourrait le devenir, dès ce semestre, si l'on en croit les dernières prévisions de l'INSEE. Et le train de hausses décidé par le gouvernement pour rétablir les grands équilibres n'arrangera rien, ni sans doute les divers relèvements de tarifs publics.

Mais le mal semble plus profond encore. Robert Rochefort, patron du CREDOC (2), estimait dans nos colonnes (*le Monde* du 6 juillet) que l'on assistait à une crise du symbolique, cette composante immatérielle inhérente à chaque bien acheté. Se détournant de l'ostentatoire, de la frivolité et de l'éphémère – dont ils ont aujourd'hui presque honte, – en proie à quelques grandes peurs montantes, les consommateurs privilégient des valeurs comme l'humanitaire, l'écologie, *« si sérieuses qu'elles peuvent être contradictoires avec le renouvellement de l'acte d'achat »*.

> **Se détournant de l'ostentatoire, de la frivolité et de l'éphémère, en proie à quelques grandes peurs montantes, les consommateurs privilégient des valeurs comme l'humanitaire, l'écologie.**

Pour Robert Rochefort, cet état d'esprit marquera les années 90 et ne disparaîtra pas en cas de redémarrage de l'économie. Toute la question est là : les Français sont-ils graves par nécessité ou par goût ? Dans une société duale comme la nôtre, on peut répondre sans risquer de se tromper : les deux. Car, la France est un pays riche. Mais elle compte encore quelques millions de fauchés qui, eux, n'ont pas le choix.

Françoise Vaysse

(1) *Cheap is chic* en anglais.

(2) CREDOC : Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie.

Le Léon plutôt épargné

BREST
de notre correspondant

C'est l'un des gros marchés du Finistère nord. Cent vingt déballeurs viennent tous les *samedis* planter leur boutique à Saint-Renan (5 600 habitants), dans ce Léon resté très rural. Certains parcourent tous les marchés de la région. D'autres ne « font » que Saint-Renan, où ils viennent négocier les produits de leur ferme (l'agriculture, ici, repose sur un triptyque lait, porc, légumes). Il y a aussi les semi-sédentaires, qui possèdent un commerce fixe dans le secteur et deviennent ambulants une ou deux fois par semaine, chargeant chaussures, vêtements, fruits de mer, etc. dans un camion-magasin.

Sur ce marché où se mêlent acheteurs de la campagne et acheteurs de la ville, la situation économique est diversement ressentie. *« Pour la vente de légumes, pas de changement »*, assure un marchand devant un étal garni entre autres de beaux artichauts. A quelques boutiques de là, un solide gaillard de la côte attend le chaland derrière ses crabes fraîchement pêchés : *« Les gens n'ont pas de pognon. Ici, ça va* encore, *mais à Brest, où je m'installe aussi,* c'est *désespérant.* »

A l'approche de midi, beau temps aidant, le marché, où se repèrent les vacanciers en short, grouille de monde : *« Mais ça ne veut pas dire que les gens achètent »*, indique une marchande de laine qui a pu constater une nette chute sur l'angora. Un sentiment partagé par la démonstratrice d'une grosse firme de portes et fenêtres : *« La baisse est flagrente depuis le mois de mars. Moins 30 %. Et on* n'a *pas touché le fond.* »

En revanche, un poissonnier, malgré la crise de la pêche, ne fait pas trop grise mine. Sur des produits haut de gamme comme le lieu de ligne de Portsall, la demande se maintient. De la même manière, un vendeur de nappes de tables n'a pas vu de baisse de ses ventes. *« On a tendance à dire que c'est toujours dur. Il faut être honnête.* »

En revanche, un marchand de robes a, dit-il, pardu sur les cinq premiers mois 30 000 francs de chiffre d'affaires. Mais il se demande si, *finalement*, ce n'est pas à mettre au compte de la mauvaise météo du printemps. Dans les environs, les impressions sont tout aussi nuancées. *« Pas trop à se plaindre »*, commente un commerçant en chaussures de Plabennec, autre grosse commune du Léon. Le directeur d'un supermarché du littoral avoue qu'il n'a pas pour l'instant senti le vent du marasme. *« Les gens ne se privent pas sur l'alimentation.* » Mais il ajoute que son groupement d'achats s'approvisionne à des prix plus tirés que l'année précédente. *« On a fait une promotion sur le melon à 5,90 francs pièce. C'était la ruée. L'an passé, on le vendait à 10 francs.* »

FLÉCHISSEMENT • Même chose ailleurs pour deux gros commerçants en meubles : *« Les affaires continuent »*, dit l'un, à Cléder ; *on a noté une hausse de notre chiffre d'affaires en avril-mai. Mais* en *juin, une légère stagnation »*, indique l'autre, qui dispose de trois points de vente, à Guipavas et dans la région de Lesneven. La responsable d'une maison ancienne, spécialisée en électroménager, hi-fi, télé, art de la table à Landerneau ne veut pas, pour sa part, verser dans le « catastrophisme ». En revanche, elle note que des dossiers de crédit reviennent de plus en plus souvent avec la mention « non accepté ».

Et côté bâtiment, l'indicateur incontournable ? Le jeune patron d'une grosse société de matériaux à Lannilis n'a pas envie de se montrer pessimiste. Il s'attend à une petite baisse en 1993, il espère une reprise économique globale en 1994 avec un redémarrage de l'agriculture, secteur où la construction de bâtiments est en chute libre. L'agriculture, c'est la grosse inquiétude, compte tenu du poids de ce secteur. Une restauratrice à Berven-Plouzévédé, installée depuis vingt-deux ans, en pleine campagne, constate que *« les week-ends sont plus calmes. Les gens font les communions chez eux »*, ajoute-t-elle (tradition autrefois marquée dans la région par de solides agapes au restaurant).

Un photographe à la clientèle rurale confirme que l'ambiance n'est pas à la réjouissance. *« J'ai senti un fléchissement en novembre dernier sur mes trois magasins, ce qui devient une statistique. Quand on est morose, on n'a pas envie de faire des photos.* »

Gabriel Simon

Les Alsaciens partagés

WITTENHEIM
de notre correspondant régional

A l'hôtel-restaurant Le Boréal, au centre de Wittenheim, ancien village du Haut-Rhin devenu une ville ouvrière de quinze mille habitants, les affaires vont mal, très mal, explique le patron, serein malgré tout.

Les représentants de commerce se font rares, et les hôtels de Colmar, surchargés à cette saison en « année normale », n'ont pas envoyé un seul client jusqu'à présent. Quant au restaurant, le fils qui prendra la succession l'année prochaine *« sera obligé de supprimer du personnel si ça continue. Et il ne pourra tenir* que *parce qu'il n'a pas eu à s'endetter pour acquérir le fonds de commerce »*.

Chez l'opticien de l'artère principale, on ne se plaint pas. *« Pour* nous, affirment les vendeuses, *les années se suivent et se ressemblent. Il faut dire que notre maison est réputée dans toute la région.* » Crise ou pas, les clients ne font pas d'économies sur les lunettes : *« Il y a un RMiste,* assure une vendeuse, *qui m'a acheté une monture à 2 000 francs.* »

MOROSITÉ • Affaire de qualité du commerçant ? *« Je ne sais pas si c'est parce que j'ai une* bonne bouille *mais, moi, je ne sens pas la crise,* affirme René, l'épicier du centre-ville ; *au contraire, je constate que le nombre de mes clients progresse tous les jours.* »

De fait, une dame âgée, de condition modeste visiblement, lui achète des cerises à 25 francs le kilo alors que le supermarché, à quelques centaines de mètres, les offre à 18 francs. Mais le ton change à la pharmacie : *« Cette année, nous constatons une baisse sensible dans les produits solaires et amaigrissants.* » De l'autre côté de la rue, c'est carrément la morosité dans le magasin d'électroménager : *« Nous avons équilibré tant bien que mal en 1992 ; mais, là, nous sommes sur une pente dangereuse,* constate le propriétaire. *Ce qui nous permet de surnager, ce sont les réparations. Et encore... La clientèle, aujourd'hui, regarde à un sou près et a tendance à se diriger vers l'hypermarché, beaucoup plus que les autres années.* »

Le boucher-charcutier, lui, tente de s'en sortir en faisant des plats du jour.

La boulangère de la place de la Mairie est catastrophée : *« La pâtisserie-confiserie est en chute libre. Heureusement qu'il y a la boulangerie, même si je vends plus de pains au début qu'à la fin du mois. Vous savez, un chômeur de plus, ça se sent.* »

De fait, si l'on en croit la municipalité socialo-communiste, *« beaucoup de familles ont à nourrir un gaillard de dix-huit à vingt ans qui ne trouve pas de travail à la mine, chez Peugeot ou dans l'industrie bâloise, les trois gisements traditionnels »*. La ville a dû accorder des prêts à certains foyers pour payer les factures d'EDF. Et il y a 800 000 francs de charges locatives impayées dans une résidence de deux cents personnes – *« qui n'est pas une cité HLM »*, précise le premier adjoint au maire. Malgré tout, quarante-cinq familles de Wittenheim vont chacune accueillir un enfant de Strizivojne (Croatie) pendant quatre semaines en juillet.

Marcel Scotto

Les cadres aussi...

LYON
de notre bureau régional

Dans quelle époque vit-on si les ravioles de foie gras de canard au jus de porto ne rencontrent qu'indifférence ? Geneviève Orsi, la femme du chef de cuisine, en charge de l'accueil pour l'une des plus grandes tables de Lyon, s'en désole : *« Nous sommes inquiets pour notre maison. On a vécu l'enfer pendant les mois d'avril et mai »*, soupire-t-elle. Le malaise est diffus, autour de cette bonne maison, dans le 6e arrondissement de Lyon, un quartier résidentiel réputé pour sa population de cadres mutés ici pour quatre ou cinq années.

Selon une enquête de l'association pour l'emploi des cadres (APEC), auprès de 613 entreprises rhônalpines employant 22 990 cadres, on a assisté, en 1992, pour cette catégorie, à seulement 8 200 recrutements extérieurs (– 15 %) qui venaient s'ajouter à 4 059 promotions internes (– 8 %). En un an, le chômage des cadres a progressé de 30 % dans une région encore considérée, voici peu, comme un Eden socio-économique.

SOLDES • Le recours à des responsables ayant moins de cinq ans d'expérience a diminué (2 378 emplois, – 3 %), pendant que les cadres confirmés rencontraient des difficultés accrues de placement (4 068 postes, – 10 %). Et le marché du travail ne s'améliore pas. Au moment de consommer, c'est bien ce qu'ils ont en tête, tous, bien plus qu'une baisse du pouvoir d'achat qui ne semble guère les avoir atteints.

« Je n'ai rien à craindre, reconnaît un jeune cadre de banque nationalisée, âgé de trente-trois ans et père de trois enfants, *mais j'ai renoncé pour l'instant à changer ma Renault Espace, vieille de* quatre ans. *J'ai réduit toutes les dépenses somptuaires afin d'amasser un apport personnel, pour réduire le recours au crédit quand j'achèterai* un *logement, d'ici deux ans »*, conclut-il.

« On part un peu moins en week-end. En fringues, on achète seulement ce qui est urgent, sauf pour les enfants, mais cette année, ils n'*iront pas en colo »*, ajoute un cadre commercial de trente-huit ans qui se sent pourtant capable de *« lever des cageots »*, s'il le fallait, pour avoir un emploi.

Résultat : dans son magasin Alain Manoukian du cours Vitton, artère commerçante et bien fréquentée, Denise Desseignet constate que *« les clientes attendaient les soldes »* pour s'acheter des tenues d'été. En avril et mai, son chiffre d'affaires avait baissé de 20 %. Un autre magasin de mode, d'ordinaire plutôt réfractaire aux offres promotionnelles, s'est mis à solder. Georges Fajg, le patron de la boutique de prêt-à-porter Caramie, s'emporterait presque : *« C'est de l'auto-intox. Les consommateurs ont pris de mauvaises habitudes. Nous avons dû généraliser, pour les soldes d'été, le taux de rabais de – 50 %.* »

Dans ce quartier BCBG, la commerçante la plus satisfaite semble être Catherine Richard, responsable d'une boutique de l'Association française d'épargne et de retraite (AFER), qui a assuré à ses produits financiers un rendement net de 9,27 % en 1992 : *« Les gens ont peur de l'avenir. Ils redoutent la baisse des taux qui mettra à mal leurs sicav monétaires. Ils ont des craintes pour les retraites. Et ils entrent... »*

Gérard Buétas

L'ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

LES COMPORTEMENTS D'ACHAT DES FRANÇAIS

Les nouveaux pingres

Les commerçants de la butte Montmartre ne reconnaissent plus leurs clients : chipoteurs, marchandeurs, regardants. Entre peur du chômage et nouvelle mode, ils cherchent l'explication

UN coca pour la terrasse. *« Bonjour Jean-Paul ! »* Derrière son comptoir en cuivre, Pierrot plaisante avec le nouvel arrivant, en surveillant d'un œil le hot-dog qui gratine, houspille son serveur et trouve encore le moyen de répondre aimablement à nos questions. Commerce oblige. Il n'arrête pas, Pierrot, le « père dodu » de la Butte, qui a fait de ce bistrot vieillot le rendez-vous de la jeunesse dorée, une sorte de « café de Flore » de Montmartre. La crise ? Connaît pas. *« Elle existe mais il ne faut pas baisser le bras, se laisser enfermer. Je fais seize heures par jour, et je dis bonjour, moi ! »*

Heureux Pierrot ! Car les autres, tous les épiciers, pâtissiers, fleuristes, coiffeurs, marchands de fringues ou restaurateurs du coin, font grise mine en ce début d'été. La crise ? Qu'ils soient aimables ou pas, bien ou mal situés, « commerçants » ou aigris, tous la sentent douloureusement et peuvent même, pour la plupart, le dater et la chiffrer comptes en main.

Ce morceau de quartier, accroché aux flancs de la Butte, garde pourtant toutes les apparence de la prospérité. Pas ou peu de chômeurs, encore moins de « paumés » au pied des vignes, où se côtoient retraités aisés, jeunes cadres, artistes et professions libérales, sans oublier un contingent non négligeable de touristes.

PRIORITÉS • Mais depuis l'automne 1991 il y a quelque chose de pourri au royaume de Montmartre. Les consommateurs ne consomment plus, ou différemment. Sur vingt-trois interwiews, vingt-deux réponses presque identiques. Une ritournelle à quatre temps : un, les ventes stagnent ou baissent ; deux, le client a changé, il *« fait attention »* à tout, sur tout, partout ; trois, les raisons sont psychologiques plus que matérielles ; quatre, les priorités ont changé et les « loisirs », au sens large (voyages, sorties et... bistrot !), priment sur tout, même sur la nourriture ou les médicaments !

Premier refrain : la baisse des ventes. Elle est bien sûr inégale d'un type de commerce, d'une boutique à l'autre. Certains, qui ont vu leurs chiffre d'affaires stagner, s'estiment privilégiés : c'est l'« imprévisibilité » totale du consommateur qui fait problème. D'autres à l'inverse subissent, pour la plupart depuis l'été 1991, et surtout le début de 1992, des chutes allant de 15 % à 40 %. *« Depuis le printemps 1991 j'ai changé de clientèle, de marques, de prix, je ne sais plus quoi faire. Même pendant les soldes elles font attention ! »*, gémit une vendeuse de prêt-à-porter. Les plus touchés : le coiffeur, le traiteur et... le cordonnier, proche de la retraite, dont *« les nerfs lâchent »* : *« Je n'ai jamais vu ça depuis trente ans ! »* Depuis plusieurs années la mode des baskets pesait sur ses ventes, la crise, c'est l'achève-tout ; *« Les gens n'achètent plus de belles chaussures. Ils jettent ou attendent la dernière extrémité pour faire réparer, et ils chipotent même sur le prix d'un pot de cirage ! »* Entre les deux, toute une gamme de situations clairement orientées à la baisse. Le pharmacien, lui-même, pourtant jalousé pour sa belle boutique d'angle toute neuve et son ordinateur de « pro », avoue, à voix basse – *« pas la peine d'alerter la clientèle.. »*, – que depuis le début de l'année, les ventes sont inférieures à celles de 1992, qui n'avaient déjà pas été brillantes. L'« annexe » (la parapharmacie) souffre, mais aussi, depuis peu, les médicaments.

CALCUL • Second refrain : le client a changé. Là tous sont d'accord : le consommateur insouciant a complètement disparu. Finis les achats d'impulsion ou de consolation. *« Avant, les clientes me disaient, j'ai pas le moral. Maintenant, c'est de l'achat calculé : elles ont un bout, elles cherchent le bas »*, explique la même vendeuse de prêt-à-porter. *« En 1991*, énonce un épicier qui a le sens du verbe, *les gens achetaient sans compter ce qu'ils avaient envie de manger. Aujourd'hui ils mangent ce qu'ils achètent en comptant. »*

Car, lorsqu'il achète, par nécessité, le « nouveau » client, c'est général, achète moins, se restreint même sur la nourriture. *« Un kilo de haricots verts pour un dîner de huit personnes, encore ce matin ! »* tempête la marchande de fruits et légumes. Surtout, il retourne les étiquettes et se bloque dès qu'un seuil de prix est atteint. *« Même pour la Fête des mères, on ne vend plus de belles gerbes à 1 000 F »*, dit le fleuriste ; *« Pour les cadeaux, au-delà de 200 F, c'est fini »*, confirment plusieurs commerçants, *« Je vendais des chemisiers à 1 200 F, maintenant au-dessus de 500 ou 600 F ça ne passe plus »*, précise la patronne d'une boutique.

Enfin ces « nouveaux pingres » discutent, comparent, marchandent, jusqu'à l'absurde. *« Il y a quatre ou cinq ans, la moitié des ventes se faisaient à crédit. Aujourd'hui, quand ils prennent un crédit ils le veulent gratuit, ou bien c'est une remise »*, assure le vendeur-réparateur d'électroménager, *« Même quand ils peuvent payer comptant ils demandent à payer en deux fois. C'est psychologique, ils se sentiraient ridicules de payer comptant ! »*

CLIMAT • Psychologique. Le grand mot est lâché. Car, c'est le troisième refrain, la crise, tient avant tout à un « climat ». *« On est totalement imprégnés par la crise. Le chômage, avant, c'était loin. Mais, à force d'en parler, on est en pleine crise »*, assure le marchand de vin, qui s'estime pourtant privilégié puisque ses ventes ont repris depuis que ses fournisseurs (les producteurs) ont baissé leurs tarifs, lui permettant à son tour de « casser » les prix. *« C'est une psychose. Je ne connais pas beaucoup de chômeurs ici, mais tout le monde se serre la ceinture. Ils ont peut-être honte, inconsciemment... »*, assure le fleuriste.

A côté de l'« atmosphère », de l'« air du temps », unanimement dénoncés – en même temps que les médias qui les entretiennent, – chacun y va de son explication « rationnelle » : *« Ce sont les SICAV ! Si on ne leur donnait pas du 10 % ils consommeraient plus ! Hier une cliente m'a demandé de ne déposer son chèque que dans quatre jours, pour ne pas avoir à déplacer ses SICAV ! »*, dit l'un. *« Ce sont les banques, qui sont devenues beaucoup plus dures »*, dit l'autre. *« Ce sont les préretraités, ils sont inquiets, ils partent en province »*, assure un troisième.

Tous, pourtant, avouent participer eux-mêmes à la crise en ayant réduit leur propre train de vie : trois courageux ont supprimé la seconde voiture – *« un luxe »*, – plusieurs gourmands ont fait une croix sur le restaurant – *« On achète de bonnes choses qu'on prépare nous-mêmes »*, – la plupart rognent sur tout – *« J'ai même attendu la dernière minute pour changer mes lunettes ! »*. Mais lorsque, de commerçants, ils redeviennent consommateurs, ils se trouvent tous de bonnes raisons *« de faire attention »* : l'un a réduit son salaire d'un tiers, la seconde a pris un congé maternité de six mois, la femme du troisième a cessé de travailler, etc.

Seul domaine épargné : les loisirs, pris au sens large. C'est le dernier point d'unanimité. De quelque côté de la barrière qu'ils se placent, tous préfèrent rogner sur n'importe quoi, plutôt que de toucher aux loisirs. *« J'ai supprimé la voiture, mais je sors plus »*, dit l'un ; *« j'ai réduit toutes mes dépenses sauf les voyages »*, assure l'autre. *« C'est un changement profond, on retourne à d'autres valeurs. La notion de plaisir était liée à la possession d'objets, on passe progressivement à autre chose, au bonheur de vivre »*, conclut notre libraire, en veine de philosophie. *« Moi, je m'en porte bien*, répond un client, *les gens consomment plus intelligemment. Si tout repartait, ils consommeraient autant, mais peut-être mieux. »* Pingres ou intelligents ?

Véronique Maurus

Le soleil à bas prix

Chez les voyagistes et dans les agences de voyage (Nouvelles Frontières, Jet-Tours, Fram...), on n'en revient pas. Jamais le besoin de justifier le prix des prestations fournies (voyage simple ou forfait) ne s'était fait sentir à ce point-là. *« Devant la guerre des prix que se livrent les organisateurs de voyages, les clients sont devenus incrédules. Ils ne réalisent plus le coût des voyages »*, note la directrice d'une agence.

La motivation des candidats au départ reste identique : partir au soleil, mais le moins cher possible. Les destinations les plus prisées demeurent l'Espagne, la Tunisie, le Maroc et la Turquie. A l'affût du plus petit prix cassé, de la moindre « promotion exceptionnelle », le candidat au voyage se montre très exigeant sur les tarifs. Au besoin, après avoir demandé tous les renseignements nécessaires, il s'en va consulter l'agence d'en face, quitte à revenir ensuite.

D'abord, les futurs vacanciers réduisent la durée de leurs séjours à l'étranger. En reprenant la typologie des compagnies aériennes, la durée moyenne d'un séjour en moyen-courrier est de huit jours cet été, contre huit à dix jours l'été 1992, et de treize jours contre douze à quatorze pour un séjour en long-courrier. Mais, surtout, les estivants réservent de plus en plus tard. Ainsi 60 % des ventes pour les vols moyen-courriers se font de sept à treize jours avant le départ, et la proportion atteint 75 % pour les vols long-courriers.

Les consommateurs espèrent ainsi obtenir des billets encore moins chers. Mais, pour les voyagistes, la tendance à la réservation de dernière minute, qui caractérise désormais toutes les professions du tourisme, pose des problèmes, notamment en termes de trésorerie et de prévisions d'activité.

Alain Beuve-Méry

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX.
Tél. : (1) 49-60-32-90 - (de 8 heures à 17 h 30)

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale y compris CEE avion
3 mois	536 F	572 F	790 F
6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

« LE MONDE » (USPS = pending) is published daily for $ 892 per year by « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry – 94852 Ivry-sur-Seine – France. Second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTPASTER : Send address changes to IMS of NY Box 1518, Champlain N.Y. 12919 – 1518.
Pour les abonnements souscrits aux USA
INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach. VA 23451 – 2983 USA

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

301 MON 01 PP.Paris RP

Durée choisie :

3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : ______ Prénom : ______

Adresse : ______

______ Code postal : ______

Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

DOSSIER

L'assurance-chômage

Le régime d'assurance-chômage est aujourd'hui en crise financière. Des négociations en cours entre syndicats et patronat doivent lui trouver des ressources suffisantes pour assurer l'indemnisation d'un nombre croissant de chômeurs. La faillite est en effet interdite à l'une des pièces essentielles de notre système de protection sociale. Or le déficit cumulé atteint de tels niveaux (38 milliards de francs à la fin de l'année et sans doute 62 milliards à la fin de 1994) que les conséquences financières d'un retour à l'équilibre seront fatalement douloureuses. Pour tous et pour longtemps. L'Etat sera sans doute amené à y apporter sa contribution, qui se traduira par un alourdissement de la dépense publique et, donc, aggravera les difficultés budgétaires. Les employeurs devront, bon gré mal gré, accepter une augmentation des cotisations qui pèsera nécessairement sur la capacité des entreprises à relancer l'économie. Les chômeurs subiront les effets des mesures d'économie inévitablement opérées sur les prestations. Quant aux salariés ou cotisants, la ponction qui les touchera va provoquer une baisse de pouvoir d'achat. Dans un climat de sinistrose prononcée, où les moindres signes agissent psychologiquement sur l'opinion, il y a fort à craindre que le programme arrêté pour l'UNEDIC n'alimente la récession.

Mais peut-on faire autrement ? Depuis le début de la montée du chômage, le régime a joué le rôle d'amortisseur et a sûrement empêché des explosions. Cette fonction demeure plus que jamais, et le plus petit écart dans la répartition des efforts et des prestations peut la réduire à néant. L'assurance-chômage ne doit pas non plus abandonner ou pénaliser trop les chômeurs, alors que la dégradation du marché de l'emploi n'a jamais été aussi criante...

Les partenaires sociaux ont la tentation secrète de se défausser de leurs responsabilités et, pourquoi pas ? d'amener le ministre du travail à trancher par décret, comme en 1982. Cela pourrait signifier la mort du paritarisme qui a été dès le départ le principe de fonctionnement du régime. Certains, comme Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale et ancien ministre du travail, le réclament.

Dossier réalisé par Alain Lebaube

Comment s'est-elle développée ?

■ La naissance de l'UNEDIC (Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce) remonte à 1958, avant la montée du chômage. Le général de Gaulle avait souhaité la création d'un régime d'assurance-chômage et lança un appel à la négociation en août 1958. Ce régime devait être paritaire : FO notamment, la même année, au cours de son congrès, s'était prononcée en faveur de cette solution.

La CGT, qui voulait faire de l'assurance-chômage la quatrième branche de la Sécurité sociale, mais supportée par les finances publiques, refusa de négocier. Mais, quand l'accord fut signé, le 31 décembre 1958, et selon une attitude devenue constante depuis, la CGT accepta de parapher la convention et le réglement qui sont les bases juridiques de l'institution.

A l'époque, le nouveau dispositif s'appliquait aux seules entreprises adhérentes au CNPF; mais il fut étendu, par arrêté du 19 mai 1959, à toutes celles dont les branches professionnelles y étaient représentées. Il couvrait alors 7 millions de salariés et 500 000 entreprises cotisaient. Il y avait 25 000 chômeurs; la cotisation représentait 1 % du salaire brut, taux ramené à 0,25 % de 1962 à 1967. Quant à l'allocation versée, elle correspondait à 35 % du salaire brut, puis à 30 % pendant douze mois au maximum, sachant que, avec le cumul de l'aide publique, l'indemnité ne pouvait excéder 80 % à 95 % du salaire brut antérieur.

> “... Une nationalisation de l'assurance-chômage me paraît s'imposer plus que jamais”
>
> Philippe Séguin (16 juin 1993).

Jusqu'en 1979, cette convention a été prorogée par tacite reconduction. A cette date fut institué un système unique d'indemnisation, regroupant le régime paritaire et le régime public (l'aide publique et les préretraites).

Mais les difficultés, jusque-là contenues par l'augmentation régulière des cotisations, notamment, vont devenir chroniques. En 1982, en raison, déjà, d'un déficit de l'ordre de 20 milliards de francs, le patronat dénonçait la convention. Faute d'entente entre les partenaires sociaux, l'Etat intervenait par décret le 24 novembre. Autoritairement, les prestations étaient revues à la baisse et la cotisation passait de 3,6 % à 4,8 %. Finalement, un nouvel accord intervint le 10 janvier 1984, consacrant l'éclatement du système et organisant un premier partage entre l' «assurance», gérée paritairement, et la «solidarité», financée par l'Etat.

Depuis, en fonction des crises financières, des modifications ont été apportées à plusieurs reprises (à intervalles de six mois à trois ans) : chaque fois, les arbitrages ont occasionné de nouveaux déchirements. Aujourd'hui, l'histoire se répète. ■

Comment est-elle gérée ?

■ Monument du paritarisme, l'UNEDIC, qui fédère 53 ASSEDIC (*voir lexique*), à compétence territoriale ou professionnelle, est gérée par les représentants des syndicats d'employeurs et de salariés qui ont approuvé la convention et le règlement intérieur.

Le conseil d'administration comprend 50 membres, 25 représentant les cinq confédérations de salariés et autant le collège patronal (18 le CNPF, 5 la Confédération générale des PME et 2 l'Union professionnelle de l'artisanat); il élit tous les deux ans un bureau paritaire de dix membres.

La présidence alterne régulièrement entre le CNPF et un représentant du collège salarié.

Jusqu'en 1992, ce représentant fut André Bergeron, longtemps secrétaire général de FO. A la suite d'un renversement d'alliance historique, c'est Nicole Notat, élue ensuite secrétaire générale de la CFDT, qui lui a succédé. La CFDT a joué un grand rôle dans la délicate signature de l'accord du 18 juillet 1992, rejeté par FO.

A cette occasion, s'est opérée une profonde mutation dans la politique contractuelle dans son ensemble, dont Force ouvrière formait le pivot depuis la Libération.

Engageant les employeurs et les salariés, condamnés à être les gestionnaires responsables d'un élément essentiel de la protection sociale, le paritarisme peut préfigurer la modernisation des rapports sociaux : les partenaires sont obligés de s'entendre, doivent définir en commun des règles de fonctionnement, et sont conduits à trouver des solutions de compromis.

Mais cette nécessité peut aboutir à des marchandages qui nuisent à la cohérence du système et, plus grave, à des décisions sans courage : plutôt que de trancher dans le vif, ou de remettre à plat un régime déstabilisé par la montée du chômage, syndicats et patronat temporisent, ou s'efforcent de refaire leur unité en mettant en cause l'attitude de l'Etat. Régulièrement, ils réclament une aide financière des pouvoirs publics.

La lourdeur de fonctionnement les réduit quelquefois à l'impuissance et on leur reproche alors de privilégier la logique financière. Ils ont toutefois à cela de bonnes raisons, tenant à la fois aux difficultés de financement du régime et aux interventions des pouvoirs publics sur ce point comme sur le plan des formules d'indemnisation (*lire ci-dessous*). ■

Quelle est sa situation financière ?

■ Excepté en 1990, où il a connu un léger excédent d'exploitation (600 millions de francs), le régime d'assurance-chômage navigue dans le rouge depuis une douzaine d'années. Croulant sous les dettes (qui ont nécessité un emprunt de 15 milliards de francs) et le poids des agios dus à des difficultés de trésorerie, il ne cesse de s'enfoncer dans un déficit cumulé continuellement réévalué.

A la fin de 1993, le gouffre devrait atteindre les 38 milliards de francs et pour la fin de 1994 les estimations se font de plus en plus alarmistes, à mesure que l'emploi se dégrade et que se multiplient les suppressions de postes : on évoque maintenant une perte de 20 à 24 milliards, qui porterait le déficit cumulé à un total de 58 à 62 milliards. Un trou comparable à celui de la Sécurité sociale, sans compter les 7 à 10 milliards qui seraient dus par l'UNEDIC à l'Association pour la structure financière (ASF), la caisse qui finance notamment les préretraites, gérée par l'UNEDIC.

L'explication du désastre est implacable. Année après année, le nombre des chômeurs indemnisés s'accroît : il était, à la fin mai, de 2 411 700, en hausse de 10,7 % en douze mois, contre 1 265 000 en 1990... Parallèlement, par la dégradation du marché de l'emploi, le nombre de cotisants va diminuant. Il a baissé de 83 600 en 1991, de 67 000 en 1992, et pour 1993, les experts de l'UNEDIC ont retenu l'hypothèse d'une baisse des effectifs salariés de l'ordre de 340 000, jugée encore optimiste par certains.

Pourtant, sauf en quelques rares occasions – notamment les malencontreuses baisses imposées par le CNPF en décembre 1989 et, surtout, le programme patronal de réduction inscrit dans l'accord de juillet 1992, – les cotisations n'ont cessé d'augmenter. De 0,25 % du salaire brut jusqu'à 1967, elles sont passées à 5,7 % aujourd'hui (dont 3,63 % à la charge des employeurs et 2,07 % versés par les salariés). Un point de cotisation rapportant 17 milliards en année pleine, une hausse «raisonnable» ne suffirait donc pas.

L'intervention de l'Etat, de plus en plus critiquée, complique encore le dossier. D'un côté, celui-ci impose à l'UNEDIC d'indemniser des chômeurs qui ne sont pas tous d'anciens salariés, ou de prendre en charge des préretraités, au moins partiellement. De l'autre, sa contribution au financement direct de l'UNEDIC est passée de 35 % en 1985 à 22 % en 1993. ■

Comment évolue-t-elle ?

■ D'abord renouvelées par tacite reconduction, les conventions successives de l'UNEDIC ont été modifiées selon des périodicités différentes, tantôt en fonction d'échéances fixées par les négociateurs (dix-huit mois, deux ou trois ans), tantôt en raison du délabrement financier du régime d'assurance-chômage. Encore fallut-il parfois négocier des avenants d'urgence, comme en ce moment – alors que l'actuelle convention doit théoriquement durer jusqu'à décembre 1993. La fréquence s'accélère. La convention a été révisée en décembre 1989 puis en décembre 1991. Mais il a fallu la modifier profondément dès juillet 1992, puis trouver un nouvel arrangement en janvier 1993 pour, finalement, revenir sur le sujet en juin dernier.

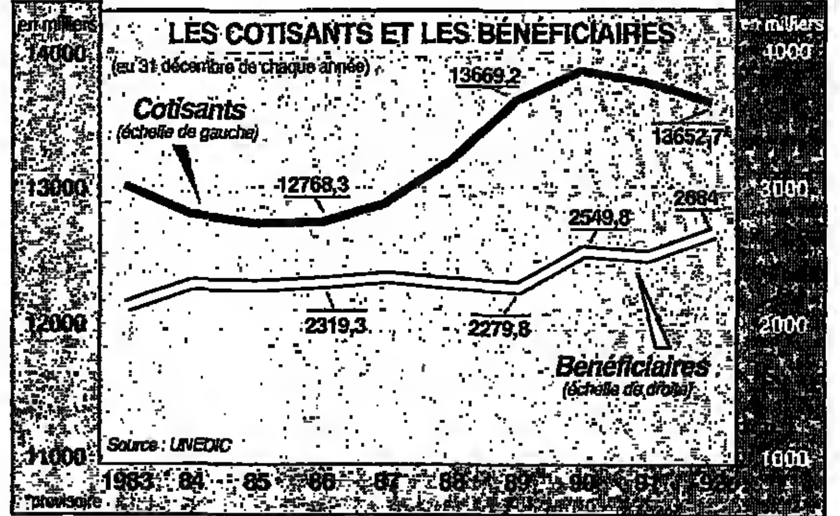
Chaque fois, selon une pratique constante depuis 1979, les partenaires – et l'Etat – ont dû retracer les frontières entre ce qui relève de l'*«assurance»* et ce qui relève de la *«solidarité»*, voire de l'assistance, redéfinir des financements, croisés ou non, revoir les taux de cotisations et, enfin, tenter d'apporter des innovations. Il fut un temps où l'on se préoccupa des chômeurs de longue durée et des chômeurs âgés, dans le souci d'améliorer les prestations, un autre où l'on se soucia des jeunes, et plus précisément de compenser le développement du travail précaire. Il y eut aussi des allers et retours : le décret de 1982, puis l'accord de 1984 entraînèrent une augmentation du nombre des chômeurs non indemnisés, aussitôt qualifiés de *«nouveaux pauvres»*, effet que l'on essaya de rattraper ensuite.

> “Fin mai 1993, l'UNEDIC ne pourra plus payer les chômeurs”
>
> *Jean Domange (CNPF)* (14 avril 1993).

D'une position exclusivement défensive, l'UNEDIC s'efforça, à la fin de 1986, de passer à une attitude plus active, en créant des dispositifs d'aide aux chômeurs qui se formaient (*«allocation-formation reclassement»*) ou qui acceptaient d'adhérer à des conventions de conversion (voir ci-dessous).

Mais ce sont les éléments qui déterminent des différentes allocations (les *«curseurs»*, disent les experts) : droits notifiés ou périodes d'affiliation nécessaires, qui ont été le plus souvent révisés. En effet, l'équilibre financier du régime dépend aussi du volume des dépenses, et pas seulement des cotisations ou de l'apport de l'Etat.

Les négociations, extraordinairement techniques, avec des conséquences importantes pour les employeurs, les différentes catégories de salariés (dont les cadres) et, bien sûr, pour les multiples «publics» de chômeurs, sont, pour cette raison, obscures. D'autant que, derrière les enjeux, il faut également tenir compte d'un certain rituel qui veut que l'accord n'apparaisse qu'au cours d'une dernière séance de nuit : jusque-là, les partenaires sociaux et l'Etat font monter les enchères. ■



LEXIQUE

ASSEDIC. Association pour l'emploi dans l'industrie et le commerce : Structure géographique ou professionnelle de collecte des cotisations et de versement des prestations. Les 53 ASSEDIC sont gérées paritairement et sont rattachées à l'UNEDIC, dont elles appliquent le règlement.

CHÔMEUR INDEMNISÉ. Toute personne, ayant travaillé ou non auparavant, dont la situation justifie le paiement d'indemnités pendant une période définie de droits.

CHÔMEUR NON INDEMNISÉ. Il s'agit de toute personne, ayant travaillé ou non, en position de demandeur d'emploi, dont la situation ne justifie pas – ou plus – qu'elle soit indemnisée, pour des motifs divers : exercice d'une activité non salariée ou d'une fonction de mandataire social, durée insuffisante de cotisation, inactivité, durée de droits à indemnisation épuisée, ressources familiales supérieures au plafond de la Sécurité sociale.

L'INDEMNISATION DES CHÔMEURS

Dans sa dernière version, établie par l'accord du 18 juillet 1992, l'indemnisation des chômeurs a été énormément simplifiée. Ne subsiste plus, dans le cas général, que l'*allocation unique dégressive* (AUD), composée d'un pourcentage du salaire antérieur ou de référence (40 %) et d'une partie fixe (54,15 francs par jour au 31 mars).

Son principe est *a priori* simple. Une durée d'affiliation, et donc de cotisation, détermine une durée totale d'indemnisation plus ou moins longue : celle-ci se décompose en une période à taux «normal» (au minimum 57,4 % du salaire) et une période à taux «dégressif», où l'allocation baisse tous les quatre mois. La réduction varie selon l'âge du bénéficiaire et sa durée d'activité.

Elle sera de 25 % pour un salarié ayant travaillé 4 mois et, au mieux, de 8 % pour une personne âgée de 55 ans et plus, ayant cotisé pendant 27 mois au cours des 36 derniers mois : celle-ci sera indemnisée pendant 27 mois au taux dit «normal» et pendant 33 mois au taux «dégressif». Un chômeur âgé de 25 à 49 ans, ayant travaillé 14 mois au cours des 24 derniers mois, touchera le taux plein pendant 12 mois puis le taux «dégressif» pendant 18 mois, la réduction finale étant de 17 %.

De ce fait, pour les chômeurs de longue durée, l'ancienne *allocation de fin de droits*, à la charge du régime d'assurance, n'existe plus. Demeure, en revanche, l'*allocation spécifique de solidarité*, financée par l'Etat, qui assure un revenu quand s'interrompt toute indemnisation. Celle-ci s'élève à 72,92 francs par jour ou, pour les chômeurs âgés, à 104,73 francs, mais elle est soumise à des conditions de ressources. Auparavant, les jeunes à la recherche d'un premier emploi pouvaient bénéficier d'une *allocation d'insertion*, qui a été supprimée par Martine Aubry quand elle était ministre du travail. Cette allocation subsiste pour les femmes qui reviennent sur le marché du travail ou désirent exercer une activité : elle est versée pendant un an.

Pour le compte de l'Etat, l'UNEDIC gère en outre les allocations servies aux préretraités au titre des conventions du Fonds national de l'emploi (FNE) ainsi que les *préretraites progressives*, permettant à un salarié de travailler à mi-temps et de percevoir 80 % de son salaire antérieur. Mais le régime maintient aussi l'indemnisation des chômeurs lorsque ceux-ci atteignent 58 ans jusqu'à ce qu'ils totalisent les 150 trimestres de cotisation nécessaires pour une retraite à taux plein. Le nombre de ces «préretraités UNEDIC» a beaucoup augmenté ces dernières années. Employeurs et salariés âgés ont trouvé ce dispositif commode et l'ont utilisé – ou accepté – pour réduire les effectifs à partir de la suppression, en 1986, de l'autorisation administrative de licenciement. Des abus se sont produits, qui ont amené à pénaliser financièrement les entreprises par le biais de l'«amendement Delalande». En 1992, Martine Aubry, ministre du travail, avait polémiqué sur ce sujet avec Jacques Calvet, président du groupe automobile PSA.

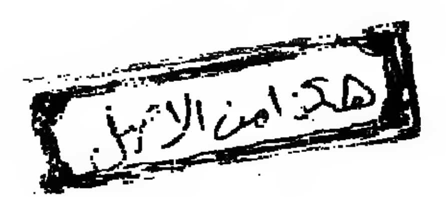
Enfin, pour encourager la formation des chômeurs, deux types de formule existent. L'*allocation de formation-reclassement*, servie pendant le stage, prolonge la durée d'indemnisation; elle a un montant égal à l'AUD à taux plein citée plus haut. L'*allocation spécifique de conversion*, d'une durée de 6 mois, atteint 83 % du salaire journalier pendant les deux premiers mois et 70 % ensuite.

La délocalisation



Bienvenue dans

Réduire les incertitudes



OPINIONS

Le dilemme européen

La délocalisation, substitut à l'immigration

Du point de vue économique, la délocalisation, c'est les avantages de l'immigration sans les inconvénients, et les mêmes inconvénients que l'importation avec quelques avantages en plus. Il faut donc réléchir avant de la limiter.

par MARC CHESNEY
et DIDIER PÈNE (*)

ON l'oublie trop dans le débat actuel : la délocalisation est la résultante logique de la façon dont fonctionne notre économie et dont nous avons adapté nos comportements aux nouvelles contraintes mondiales depuis une quinzaine d'années. La réduire autoritairement nous pénaliserait sans l'assurance de la moindre contrepartie.

A la fin des « trente glorieuses », il s'est avéré qu'il n'était plus possible d'assurer l'augmentation de notre niveau de vie à l'aide de moyens tels qu'une forte croissance de la consommation des biens durables. Il fallait donc rechercher d'autres voies permettant la baisse du coût de la consommation. L'une des principales était de modifier nos relations commerciales avec les autres pays industrialisés et le tiers-monde.

Vis-à-vis de ces derniers, l'assistance et la garantie du prix des matières premières ayant échoué en tant que moyens de développement, on a préféré, à travers la politique du FMI, appliquer le principe « aide-toi, les pays occidentaux t'aideront ». Il devait jouer en faveur aussi bien des pays en voie de développement que des pays industriels.

Si les premiers réussissaient à réduire leur déficit public et leur inflation, ils pourraient rendre leur monnaie convertible, attirer les capitaux des pays riches, donc profiter de la délocalisation et utiliser leur principal avantage compétitif – une main-d'œuvre bon marché et, dans certains pays, bien formée. Les seconds, quitte à sacrifier quelques productions peu compétitives, bénéficieraient de la vente de biens et services complexes à ces pays et de l'achat de produits de qualité meilleur marché que ceux qu'ils étaient capables de produire eux-mêmes.

Si on laisse de côté les flux financiers qui ont été libérés sans grande difficulté, ce type d'économie mondiale, où les coûts d'un travail identique varient de 1 à 50, suppose normalement la multiplication des échanges de biens et services par l'importation et la délocalisation, ainsi que l'ouverture à des flux humains à travers l'immigration. Ces facteurs se combinent de façon variable suivant les secteurs et les pays.



Certains, comme les Etats-Unis, ont choisi d'accepter un nombre important d'immigrants, ce qui explique en partie la baisse du salaire réel depuis vingt ans, qui a sensiblement amélioré la compétitivité de leurs entreprises. Une autre solution consiste à démanteler les mécanismes de protection sociale et à faire baisser ainsi le coût de la main-d'œuvre, mais sans immigration. C'est, dans une certaine mesure, ce qu'essaie de faire la Grande-Bretagne. Mais d'autres pays, comme la France, se sont ouverts au commerce des marchandises et des services en résistant jusqu'à récemment à la baisse directe du coût de la main-d'œuvre, tout en se fermant à l'immigration.

L'ouverture de tous les marchés, sauf celui des hommes, ne peut que provoquer des perturbations et des incohérences, et la seule solution qui reste pour éviter la marginalisation économique est la délocalisation. Car si, sur le plan macroéconomique, la délocalisation est une alternative à l'importation, elle est également un substitut à l'immigration.

Quand, dans un univers économiquement ouvert et concurrentiel, on ne veut plus faire venir dans ses usines des travailleurs étrangers moins coûteux, il ne reste qu'à exporter le travail vers les pays où la main-d'œuvre est moins chère. Et la délocalisation, qui consiste, pour une entreprise, à faire produire tout ou partie de ce qu'elle vend en France et à l'étranger dans des pays à main-d'œuvre moins coûteuse n'est pas la formule la moins défavorable pour notre économie.

Par rapport à l'immigration, elle permet de profiter de coûts salariaux moins élevés que ceux d'une main-d'œuvre immigrée qui bénéficierait de notre protection sociale. Elle est donc plus avantageuse pour le consommateur. En termes d'emplois, elle est souvent, pour le dirigeant, une alternative à la fermeture face à une concurrence irrésistible. Elle laisse fréquemment une activité, par exemple de conception et/ou de montage en France et limite de ce fait les dégâts par rapport à la disparition totale de l'activité.

La délocalisation permet aussi une souplesse identique à celle de l'importation, mais très supérieure à celle que procure l'immigration. Quand les coûts de main-d'œuvre deviennent excessifs dans un pays, on peut déplacer la production ailleurs sans trop de difficultés.

Avec la délocalisation, on peut espérer des revenus qui ne proviennent pas seulement de ventes en France, mais aussi d'exportations à partir des pays de production, et qui reviennent sous forme de dividendes en France, où ils peuvent être investis pour la création de nouveaux emplois, alors qu'avec l'importation simple seul le consommateur, le producteur étranger et l'intermédiaire bénéficient de l'échange.

L'inconvénient par rapport à l'immigration, est que la délocalisation nécessite des délais, impose des coûts de transport élevés, expose à des tracasseries administratives, à des pots de vin, à des malentendus plus nombreux que dans son propre pays et réduit la consommation en France.

Pour résumer, on peut dire, avec ces quelques réserves, que la délocalisation, c'est les avantages de l'immigration sans les inconvénients, et les mêmes inconvénients que l'importation avec quelques avantages en plus. Il faut donc réfléchir avant de la limiter.

Certes, si les règles française ou européennes ne sont pas appliquées, il faut y remédier. Il conviendrait aussi que les nouveaux pays industrialisés réduisent leurs droits de douane et autres limitations aux importations au fur et à mesure de leur développement. Mais il serait préférable d'agir plutôt au niveau européen que français pour éviter les détournements d'échanges qui profiteraient essentiellement à nos partenaires.

On envisage aussi des dispositions fiscales afin de maintenir l'emploi en France. Substituer une base foncière à une base salariale pour la taxe professionnelle peut avoir des effets pervers et favoriser... une délocalisation vers des zones dépourvues de ce type de taxe ! Transférer le financement des charges sociales de la CSG (contribution sociale généralisée) à la TVA n'est pas non plus une panacée, et n'irait pas dans le sens d'une harmonisation européenne. La TVA pénalise toutes les importations, et pas seulement les produits de la délocalisation. Comment le justifier, alors que, malgré nos malheurs, nous parvenons depuis quelque temps à vendre plus à l'étranger que nous ne lui achetons ?

La nouvelle majorité a appelé de ses vœux une économie ouverte qui ne pourrait qu'apporter plus de croissance. La délocalisation en fait partie et la limiter présenterait globalement plus d'inconvénients que d'avantages.

(*) Professeurs à HEC.

Chômage, restructuration et instabilité

Bienvenue dans le marché continental !

Suite de la page 25

Néanmoins, elle joue un rôle de catalyseur et accentue fortement les autres crises. Aussi, la récession européenne risque de devenir beaucoup plus dure qu'aux Etats-Unis ou au Japon. La superposition des difficultés explique d'ailleurs la tétanisation politique que la Communauté connaît pour le moment. Les gouvernements apparaissent incapables de contrôler la situation, les oppositions incapables de proposer une alternative.

L'Allemagne vit cette accentuation des tensions économiques beaucoup plus fortement que les autres pays de la CEE. Du point de vue géographique, elle se trouve au centre des flux commerciaux et migratoires. Du point de vue financier, elle se trouve au cœur du système monétaire européen. En raison de l'absorption des Länder de l'Est, elle affronte le problème de l'intégration économique d'une manière plus brutale.

Néanmoins, n'entretenons pas d'illusions : nous sommes tous des Allemands en puissance. L'Allemagne subit des contraintes plus fortes : commerciales (en raison de l'unification monétaire), migratoires (en raison de l'homogénéité de la langue), financières (en raison de l'unification politique) et en investissements (en raison de la hauteur des salaires). Cependant, nous serons tous touchés. Aujourd'hui, nous affrontons la réunification des deux parties de l'Allemagne ; demain, ce sera celle des deux parties de l'Europe.

Réduire les incertitudes

Dans cette perspective, il est vital que la Communauté européenne tire les leçons des erreurs commises par les autorités allemandes, faute de quoi nous serons condamnés à revivre leurs conséquences à une échelle plus grande. D'abord, il convient d'expliquer à la population que l'édification du marché continental n'ira pas sans sacrifices. Les *opportunités sont grandes, mais elles ne pourront* être exploitées sans de forts investissements initiaux, et ces investissements impliquent une réduction de la consommation.

Ensuite, l'opération réclame des mesures de transition, faute de quoi elle engendrera un véritable effondrement dans certains secteurs industriels. La restructuration de l'économie continentale doit être programmée, de manière à réduire les incertitudes et les désordres inutiles.

Enfin, les Etats de la CEE doivent procéder à deux réformes pour mener ce programme à bien. La première consiste, dans l'achèvement du marché unique, à réduire les pesanteurs souvent considérables de leur appareil administratif. La seconde consiste à rénover le système de protection sociale afin de garantir une sécurité minimale face à des mutations accélérées et une meilleure répartition des sacrifices. La population renâclera face à l'effort si elle conserve le sentiment – certainement justifié au cours des années 80 – que les fruits de la restructuration économique sont accaparés par une minorité *privilégiée.*

Dans pareil contexte, la tentation du repli est compréhensible. Cela ne le rend pas pour autant rationnelle. A court terme, bloquer les importations, tout comme se désintéresser de la désintégration des Balkans ou interdire l'immigration, semble une solution aisée. Malheureusement, à terme, elle ne l'est que si l'Europe occidentale peut s'abstraire des évolutions en cours à l'extérieur. C'est moins que jamais possible. D'abord, nous ne pouvons éviter d'affronter les difficultés des pays de l'Est.

Or la libération des échanges commerciaux constitue la meilleure forme d'aide que nous pouvons leur apporter. Administrativement, elle est beaucoup moins coûteuse que les aides financières. Sociologiquement, elle est beaucoup plus supportable que la montée des migrations. C'est la méthode la plus rapide, et c'est celle qui aidera de la façon la plus sélective la transition à l'économie de marché.

Ajoutons que l'accroissement des échanges avec les pays de l'Est ne constitue pas la source réelle des difficultés traversées par les industries en déclin de la CEE. Non seulement la part de tous les pays de l'Est dans les importations totales de la Communauté reste ridiculement faible (quelque 5 %), mais la Communauté a été la première bénéficiaire de la restructuration à l'Est.

De ces emplois créés grâce à l'accroissement de nos exportations, malheureusement, personne ne parle. Même en fermant complètement nos frontières aux exportations de l'Est, nous ne résoudrons en rien nos problèmes sidérurgiques, automobiles ou textiles. En revanche, nous aurons la certitude de déstabiliser complètement les réformes en cours chez nos partenaires. Nos gains à court terme seront au mieux très faibles ; nos pertes à long terme seront à coup sûr très fortes.

Même vis-à-vis des autres zones commerciales, la solution protectionniste ne constitue aussi qu'un pis-aller, au cas où les conséquences des désordres de l'économie mondiale deviendraient vraiment intolérables. En outre, elle ne se justifiera que si elle fonde une action en profondeur visant à redresser la compétitivité européenne. Faute de quoi la fermeture des frontières ne sera que le paravent derrière lequel nous camouflerons notre inaptitude croissante à produire dans le monde du vingt et unième siècle.

La constitution du marché continental ravivera *nécessairement à terme* les débats institutionnels, car elle imposera la création de structures communes. Alors que les Etats membres de la CEE présentaient une relative homogénéité économique et sociale, leur intégration dans un marché unique n'a pas été possible sans l'établissement d'institutions communes dotées de pouvoirs importants. Cette contrainte pèsera encore plus fortement sur l'intégration des deux parties de l'Europe.

Un cadre stable

Dans l'immédiat, il importe non seulement de mettre en œuvre le traité de Maastricht, mais d'aller au-delà en corrigeant ses deux imperfections majeures. D'une part, l'Union économique et monétaire doit être accélérée et complétée. La situation actuelle est trop instable.

Economiquement, la libération des mouvements de capitaux et l'évolution atypique de l'Allemagne produisent un cocktail explosif. Politiquement, le système *impose un trop grand décalage entre les sacrifices* (immédiats) et les bénéfices (lointains). D'où la nécessité d'une accélération. En outre, aucune capacité d'intervention budgétaire de la Communauté n'a été prévue. D'où la nécessité d'un complément en développant l'initiative de croissance.

D'autre part, la politique extérieure de la Communauté doit être rapidement renforcée. Les événements de Yougoslavie ont montré, sur ce point, la pusillanimité quelque peu hypocrite des Etats membres. La mise en œuvre du traité de Maastricht n'aurait en effet strictement rien changé au déroulement de la crise yougoslave. Si nous souhaitons ne pas la revivre à une échelle plus large, il faut adopter maintenant une initiative de sécurité.

Ces mesures serviraient l'intérêt non seulement de l'Europe occidentale, mais aussi des anciens pays de l'Est. Hormis l'ouverture commerciale de la CEE, rien n'importe autant pour eux qu'un cadre économique et géopolitique stable. A cet égard, le sommet de Copenhague constitue un échec majeur. Il met en lumière l'impuissance pathologique des nations européennes face à des périls pourtant de plus en plus évidents.

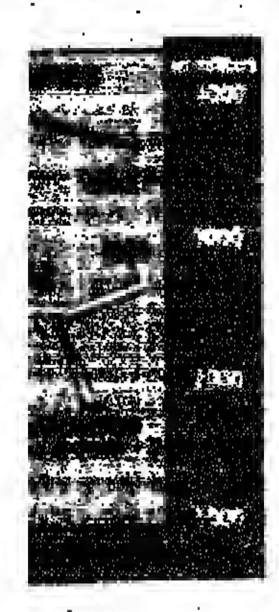
A cela, on objectera que les événements de 1992 ont montré les résistances de la population européenne à une intégration accrue. Certains pensent que c'est *« l'heure de la pause »*, d'autres se déclarent opposés à la *« révolution permanente dans les institutions »*. Tout cela paraît de prime abord fort sage. Malheureusement, l'économie mondiale, elle, ne fait pas de pause, et elle est précisément en révolution permanente. Si l'année 1992 a révélé des résistances, elle a aussi mis en lumière la faiblesse croissante des structures actuelles de la coopération européenne. Les nations de la Communauté sont devenues trop dépendantes les unes des autres pour réaliser seules un grand projet – et même un projet politique tout court.

Tant que l'Europe n'aura pas une union économique et monétaire, les autorités assisteront impuissantes à la montée du chômage. Tant qu'elle n'aura pas une véritable politique étrangère, les autorités assisteront impuissantes à la montée des guerres nationalistes. Et tant que les dirigeants et les peuples de la Communauté européenne n'agiront pas avec résolution dans ce sens, ils mériteront ce qui leur arrive.

Franklin Dehousse

ômage

Comment évolue-t-elle ?



« Fin mai 1993 l'UNEDIC ne pourra plus payer les chômeurs »

ON DES CHÔMEURS

CONJONCTURE

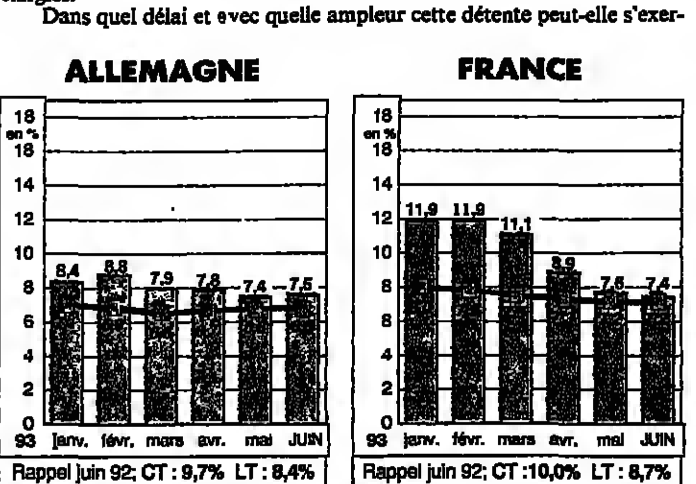
INDICATEUR • Les taux d'intérêt

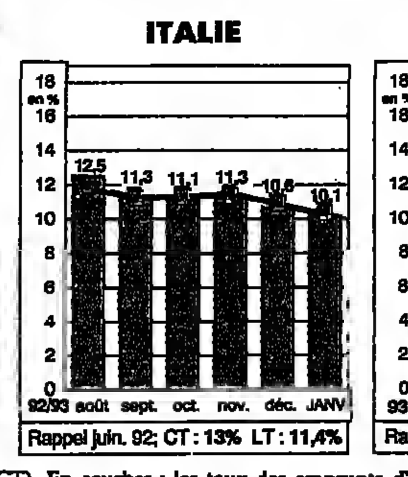
Changement de ton

LES sutorités monétaires allemandes cbangent de ton. En se félicitant de l'évnlution de le masse mnnétaire et de l'inflatinn dans son pays et des mesures budgétaires prises par le ministre des finances, le président de la Bundesbank s'est ouvertement exprimé en faveur d'une poursuite de la baisse des taux d'intérêt en Allemagne. Ce cbangement de discours n'est pas snodin. Les possibilités de détente des taux d'intérêt tendaient à se réduire, à mesure que les pays du SME (à l'exception de l'Italie, de l'Espagne et du Portugal) consommaient l'écart des taux d'intérêt nominsux à court terme avec l'Allemagne. Les voilà un peu élargies.

Dans quel délai et evec quelle ampleur cette détente peut-elle s'exercer? Les autorités allemandes ne sont pas prêtes à accepter une dépréciation de leur monnaie. La baisse des taux d'intérêt dépendra dnnc en grande partie de la stabilité du taux de change du dentschemark, vis-à-vis du dollar notamment. Mais des surprises ne sont pas exclues. Alors que l'npininn prévoyait communément une dépréciation du deutschemark lorsque la Bundesbank assouplirait sa politique, ce n'est pas ce qui s'est produit : en baissant ses taux d'intérêt, l'Allemagne semble au contraire restaurer la confiance en son économie et, pent-être, finalement, contribuer à la bonne tenue du deutschemark.

En ce cas, l'écart de taux d'intérêt entre l'Allemagne et les Etats-Unis, qui est aujourd'hui de quatre points, pourrait en conséquence être significativement réduit avant que la stabilité dn deutschemark ne soit remise en question. Une telle situation devrait permettre de poursuivre la décrue des taux d'intérêt en Europe su cours des prochains mois : cette décrue est nécessaire, sinon suffisante, pour l'amélioration des perspectives éconnmiques.





ITALIE

12,5 11,3 11,1 11,3 10,6 10,1

92/93 août sept. oct. nov. déc. JANV

Rappel juin. 92; CT : 13% LT : 11,4%

ÉTATS-UNIS

7,3 7,1 6,8 6,9 6,9 6,8

93 janv. févr. mars avr. mai JUIN

Rappel juin. 92; CT : 3,9% LT : 7,8%

JAPON

4,4 4,1 4,0 4,3 4,6 4,5

93 janv. févr. mars avr. mai JUIN

Rappel juin 92; CT : 4,6% LT : 5,5%

En colonnes : les taux à court terme, à trois mois sur le marché des eurodevises (CT). En courbes : les taux des emprunts d'État à long terme (LT). Sources nationales.

RÉGION • L'Asie du Nord

La France peu présente

AVEC 1,4 milliard d'habitants et une croissance très rapide, les « trois Chine » et la Corée sont un marché de grand avenir. Des dizaines de millions de consommatenrs y nnt déjà des revenus supérieurs à ceux de beaucoup d'Européens. Les investissements y sont massifs. Ponrtant, la France effectue avec eux moins de 3 % de ses échanges. Elle n'est que le dixième partenaire commercial de Taïwan, le onzième de Hongkong et le douzième de la Corée. Elle fournit à la Chine seulement 2,7 % de ses importations et partout ailleurs moins de 2 %. Ses entreprises sont peu implantées. Sur 22 000 sociétés conjointes autorisées en Chine (1989), il n'y en svait pas cent françaises. En Corée, nos investissements représentent 2 % des investissements étrangers et 5 % à Taïwan. Sauf avec Hongkong, le commerce français est déficitaire et se dégrade, même si un gros contrat gonfle temporairement nos ventes ici ou là (soixante Mirage pour Taïwan représentent à eux seuls trois années de nos exportations dans ce pays). Notre déficit face à la Chine a quadruplé entre 1988 et 1992, alors qu'en Corée la France tombait du rang de sixième fonrnisseur à celui de douzième.

Les biens d'équipement, matériels de transport et pièces détachées d'automnbile représentent 56 % des ventes françaises en Cbine (devant le blé : 10 %), 60 % à Taïwan, devant les produits chimiques, et 34 % en Corée, devant les matières premières. Mais les investissements qui stimulent un temps ces exportations vers ces pays en font bientôt des concurrents. En Corée, nos ventes de macbines ont diminué d'un tiers en 1992 à cause de l'essor de la production locale. A Taïwan, la France a enregistré en 1991 son premier déficit dans les échanges de véhicules et de pièces détachées.

Les gigantesques projets d'équipement en cours offrent de beiles perspectives dans les transports, les télécoms, l'énergie nucléaire ou l'ingénierie de services ponr l'environnement. En Corée, le TGV a déjà évincé le Shinkansen japonais – mais pas encore son rival allemand. En Chine, Alcatel pourrait fournir la moitié des 30 millions de lignes télépbnniques à installer d'ici à l'an 2000. La Lyonnaise des Eaux y a décroché 15 contrats d'équipement nrbain. Elf construit une raffinerie à Shangaï, Dumez un barrage dans le Sichuan, Bouygues des entrepôts à Hongkong... Mais ces succès restent relatifs. A Taïwan, les Français n'ont décroché que 3,5 % des marchés artribués à des *étrangers dans le cadre* du Plan d'équipement de six ans, contre 56 % aux Japonais (1991).

En revanche, les représailles dont la Chine menaçait nos entreprises sprès la vente des Mirage à Taïwan ne se sont pas vraiment matérialisés. Des échappatoires ont souvent été trouvées, comme celles qui consistent à commander 6 millions de lignes télépboniques à la filiale espagnole d'Alcatel, ou à inclure la commande d'une douzsine d'Airbns dans un accort-cadre... avec l'Allemagne.

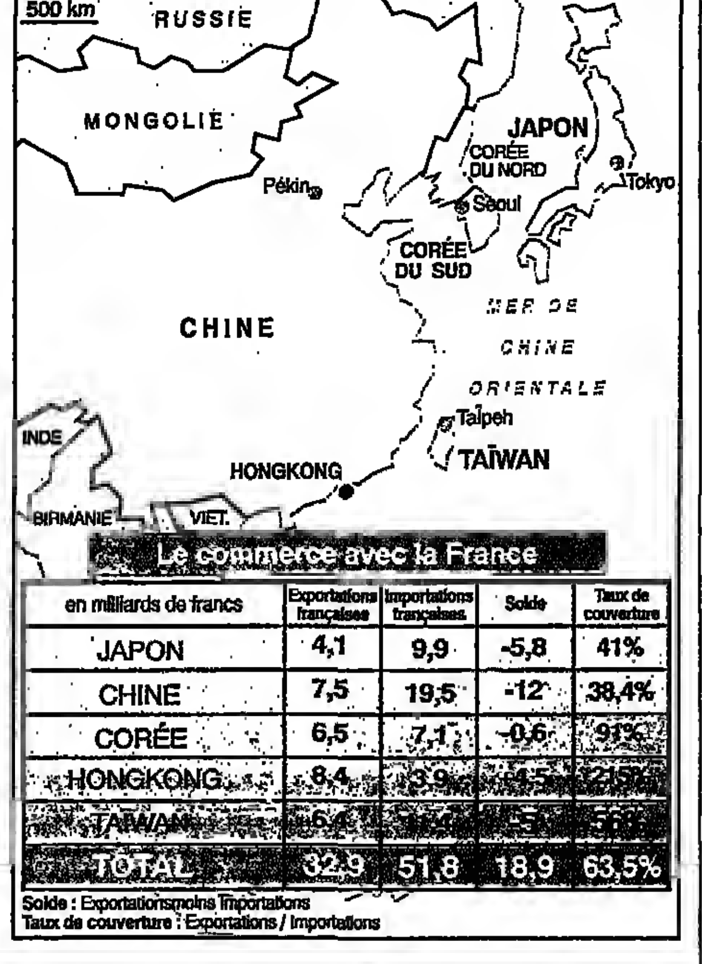
Peu de nos entreprises fabriquent sur place. Seul L'Air liquide s 9 usines qui fournissent les gaz rares indispensables à la fabrication des composants électroniques. Micbelin, en Corée depuis 1987, veut y produire 3,5 millions de pneus surtout destinés à l'exportation. Roussel-Uclaf, Sanofi, Rhône-Poulenc, Télémécanique et Merlin-Gerin ont des unités de production en Chine et à Taïwsn. Peugeot fabrique en Chine depuis 1989 et Citroën commencera en 1995 ; ils visent 40 % d'un marché estimé à 700 000 voitures par an. Enfin, quelque PME aventureuses y ont monté des sociétés conjointes pour fabriquer de l'ameublement, des luminaires, des casseroles, des mouvements de montre et jusqu'à des crématoriums.

Autre point fort traditionnel de la France, les alcools et les articles de luxe représentent 40 % de nos ventes à Hongkong. A Taïwan (20 %) et en Corée (10 %), ils restent freinés par de lourdes taxes mais l'enrichissement leur ouvre de belles perspectives. Même en Chine, Pernod-Ricard et Rémy Martin produisent du vin ; Vnirton et Balmain ont ouvert des boutiques et Berdoues – une PME de la parfumerie – fabrique avec un partenaire chinois les produits « Tchin », étudiés pour le marché local. La diffusion des babitudes de consommation occidentales ouvre des créneaux à Yoplait ou Danone, qui initient les Chinois aux bienfaits du yaourt.

Et nos plus gros investissements récents à Taïwan sont ceux de Carrefour qui implante depuis 1989 une chaîne de grands magasins avec *« la french touch »*.

Au cbapitre des importations, l'électronique grand public constitue une part essentielle des ventes coréennes en France. Le matériel informatique et les composants électrnniques dominent dans celles de Taïwan, avec la bijouterie (pour une large part les fameux pin's dont la France aurait importé en 1991 pour 2 milliards de francs). Quant à la Chine, elle nous vend au premier chef de la confection, des chaussures (62,8 millinns de paires en 1991), des articles de sport, des jouets, du petit outillage, des cycles et même déjà un peu d'électronique grand public et d'électrn-ménager (9,8 % des exportations). Parmi les vingt premières eutreprises françaises qui *achètent en Chine*, on trouve au premier rang Leclerc, qui a vingt-quatre acheteurs à Hongkong, Auchan, Carrefour, La Redoute, Motobécane et Philips...

Jean-Merie Bouissou,
chercheur eu CERI



Le commerce avec la France

en milliards de francs	Exportations françaises	Importations françaises	Solde	Taux de couverture
JAPON	4,1	9,9	-5,8	41%
CHINE	7,5	19,5	-12	38,4%
CORÉE	6,5	7,1	-0,6	91%
HONGKONG	8,4	3,9	+4,5	215%
TAÏWAN	6,4	11,4	-5	56%
TOTAL	32,9	51,8	18,9	63,5%

Solde : Exportations moins Importations
Taux de couverture : Exportations / Importations

PAYS • Le Japon

Marché imprenable ?

MALGRÉ son poids, le Japon est pour la France un partenaire mineur : 4 % de nos importations et 2 % de nos exportations. Elle n'y vend guère plus que l'Italie. Le taux de couverture s'est amélioré de 33 % en 1980 à 41 % en 1992. Mais la valeur du déficit est passée dans le même temps de 1,9 milliard de francs à 5,8 milliards, à cause de l'accroissement des échanges. C'est le plns impnrtant après celui que nnus enregistrons face aux Etats-Unis.

Globalement, l'offre française cnrrespond mal à la demande japonaise. Beaucoup de nos points forts à l'exportation sont aussi des points très forts du Japon : matériels de transport, biens d'équipement, produits cbimiques. Quand ce n'est pas le cas (aéronautique), il s'agit surtout de marchés publics pour lesquels Tokyo donne priorité aux Etats-Unis. L'agroalimentaire se beurte à la barrière qui protège l'électnrat rural. Dans trnis domaines seulement, ls France réussit à exploiter ses atouts traditionnels : le parfum (43 % des importations japonaises) et autres produits de luxe, les alcools (34 %) et les mstières radioactives (21 %).

Environ 300 entreprises françaises sont présentes au Jspon – mais seulement 27 de nos 100 plus grandes firmes – et compteut pour à peine 1,5 % des investissements étrangers (trois fois moins que la Suisse). Il y a dans l'archipel 50 usines françaises (dont 29 sociétés conjointes), employant 3 700 personnes. Elles vont de Micbelin, qui fournit 6 % dn marché des pneumatiques avec ses 970 salariés, aux fromageries Bresse blen (4 employés). L'implantation la plus solide est celle de L'Air Liquide, présent depuis 1907 *via* sa filiale Teisan qui emploie 1 100 personnes (20 % du marcbé). La meilleure part de marché est celle de Salomon pour les fixatinns de ski (45 %). Rhône-Poulenc (320 salariés), Pecbiney et Roussel-*Uclaf (700 employés)* nnt aussi des centres de production ou de recherche dans l'archipel. Stimulés par la campagne « Le Japon c'est possible » de la chambre de commerce, certains s'attaquent aujnurd'bui aux secteurs les plus fermés du système japonais. Une filiale de la Lyonnaise des eaux est la première entreprise européenne de travaux publics à avoir obtenu licence de travailler au Japon (1991)... mais aucun contrat à ce jnur.

Pour l'avenir, les créneaux les plus prometteurs semblent être les services financiers et les loisirs. Tontes les grandes banques françaises présentes au Japon attendent de la déréglementation en cours du système financier un accroissement considérable de leur chiffre d'affaires. Quant au Club Med, il a déjà converti plusieurs centaines de milliers de « gentils membres » nippons aux vacances à la française.

J.-M. B.

SECTEUR • Les vins

Attaques méridionales

BAISSE de la consommation, confusion des produits et surtont importatinns massives après les dévaluations portugaise, espagnole et italienne : c'est le tableau dressé par la Confédération des coopératives viticoles de France (CCVF) au cours de son congrès, fin juin. Les vins de table et de pays sont plus atteints que les appellstions d'origine contrôlée (AOC) et les vins de qualité supérieure (VDQS) rassemblés en Europe sous le vocable « vins de qualité produits dans une région déterminée » (VQPRD). Signe de l'érosion continue de la demande, à la mi-campagne, ls consommation moyenne est en baisse de 1,8 % par rapport à 1992 ; mais elle progresse de 6 % pour les VQPRD, alors qu'elle chute de 6,9 % pour les sutres.

Cette dépression s'accompagne d'une baisse des prix. *« La situation des vins de table n'a cessé de s'éroder, les prix tombant d'une fourchette 23-26 francs à 18-25 francs depuis le début de la campagne. Les vins de pays oscillent entre 275 et 290 francs l'hectolitre, pour atteindre un plancher de l'ordre de 250 francs »*, rappelle Jean Huillet, secrétaire général de la CCVF. Pour cette confédération, *« les causes du marasme doivent être recherchées du côté de la consommation mais aussi du côté des importations »* : les ventes en provenance de l'étranger ont augmenté de 11,5 %, atteignant 4,55 millions d'bectolitres, avec des prix moyens très inférieurs à ceux des vignerons français. Grâce aux dévaluations, les productions italiennes se vendaient en janvier 198,40 francs l'hectolitre, celles en provenance d'Espagne 154,88 francs et celles du Portugal... 121,16 francs l'hectolitre.

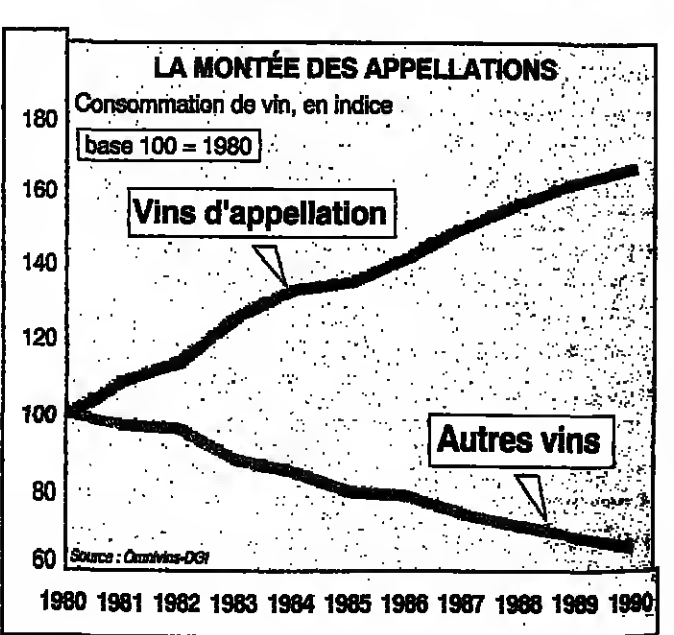
« La question des importations est au premier rang de nos préoccupations », affirme Denis Verdier, président de la CCVF. En effet, elle touche particulièrement le millier de coopératives de l'Hexagone, qui réalisent un chiffre d'affaires global de 25 milliards de francs, soit 40 % dn secteur vinicole, mais qui produisent 75 % des vins de pays et 65 % des vins de table.

Confrontés en même temps à une menace de surproduction, en raison de la baisse de la consommation, et à une nécessaire restructuration ponr s'adapter à la réforme de la politique agricole commune européenne, les exploitants, très inquiets, souhaitent être mieux protégés. Au niveau européen, ils demandent une meilleure définition de la notion de VQPRD, qu'ils jugent *« floue et laxiste »*. *« Est-il normal de voir plafonner à moins de 90 hectolitres par hectare certaines productions de vin de table, alors que dans certains vignobles VQPRD du nord de la Communauté, des rendements de 130 à 140 hectolitres par hectare sont autorisés ? »*, demande Denis Verdier.

Les viticulteurs, comme bien d'autres chefs d'entreprise, se plaignent sussi de prix de revient plus élevés que leurs concurrents des autres pays de la CEE, en raison des charges fiscales et sociales. Enfin, un des objectifs pour tenter de contrer le flux d'importations est de *« maintenir la pression »* pour qne soit interdit le coupage de vins de différents pays de la Communauté entre eux.

Les producteurs avaient créé la catégorie des « vins de pays » au milieu des années 70 pour mieux valoriser leur récolte et en améliorer la qualité, afin de limiter l'érosion de la consommation de vins de table. Le succès fut immédiat et dura jusqu'au début des années 90. Si bien que selon un rapport dn Conseil économiqne et social d'avril 1992, intitulé « Vignes et vins de France : agir pour l'avenir », *« si les tendances actuelles se poursuivaient, la consommation de vins de table en l'an 2000 ne comprendrait guère plus que des vins de pays »*. Mais ce même rapport souligne que le prix de ces vins *« en bouteille sont toujours inférieurs à ceux de table »*, ce qui *« n'est pas conforme à la hiérarchie supposée »*. Une affirmation qui, selon les producteurs, n'est pas toujours vraie, car, selon eux, il n'existe pas un vin de pays *« mais une multitude, et chacun a sa spécificité »*.

Dominique Gallois



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.